



MERCREDI 20 AVRIL 1994  
No 35637 - 114e année  
J.A. 2300 La Chau-de-Fonds  
Fax: 039/210 360  
Fr. s. 2.- / FF 6,00  
Administration: 039/210 310  
Rédaction: 039/210 210  
Abonnements: 039/210 311  
Annonces Publicitas: 039/210 410

# L'Impartial

Accord en Afrique du Sud à propos des premières élections multiraciales

## Les Zoulous aux urnes

Territoires occupés

### Le Hamas décapité

Les forces de sécurité israéliennes ont appréhendé hier plus de 200 partisans du mouvement islamique Hamas à Gaza et Hébron. Au Caire, Israël et l'OLP sont parvenus à un accord sur les télécommunications de la future police palestinienne.

Page 2

Serbes de Bosnie

### Moscou hausse le ton

Les Serbes bosniaques ont lancé hier un nouveau défi à l'ONU en récupérant à Sarajevo des armes lourdes qu'ils avaient abandonnées sous la contrainte de l'ultimatum de l'OTAN en février. Mais leurs nouvelles provocations leur ont fait perdre la protection bienveillante de Moscou.

Page 4

Drogue en Suisse

### Saisie record

La police a mis à jour à Zurich un des plus importants trafics de cocaïne jamais découverts en Suisse. Sept personnes ont été arrêtées pour le trafic présumé de plus de 100 kilos de cocaïne.

Page 6

Canton de Neuchâtel

### Une mort, c'est trop!

En 1993, 75 enfants et adolescents ont été blessés et un garçon a été tué dans des accidents de la circulation sur territoire neuchâtelois. Ces cruelles statistiques incitent à la réflexion. Les campagnes de prévention sont-elles suffisamment efficaces pour éviter le drame?

Page 17

Les Zoulous participeront aux premières élections multiraciales de l'histoire de l'Afrique du Sud: après trois heures de discussions hier avec le président Frederik de Klerk et Nelson Mandela, le chef zoulou Mangosuthu Buthelezi a annoncé un accord qui permet d'espérer la fin des violences politiques dans le pays, à une semaine exactement de l'ouverture du scrutin.

«Nous sommes parvenus à un accord final qui garantit le royaume du Kwazulu et le rôle de Sa Majesté» Goodwill Zwelithini, le roi des Zoulous, a annoncé M. Buthelezi à l'issue du sommet. «Je suis donc heureux d'annoncer que l'Inkatha - le parti zoulou - participera aux élections au niveau national et provincial».

Le roi a ensuite annoncé que les quelque 7,5 millions de Zoulous du pays - la plus importante ethnie d'Afrique du Sud - «peuvent désormais participer librement» aux élections, qui commenceront mardi 26 et s'achèveront deux jours plus tard.

La participation des Zoulous ne faisait plus guère de doute de-

puis le début de la rencontre lundi entre le président de Klerk, M. Buthelezi et des représentants de l'ANC.

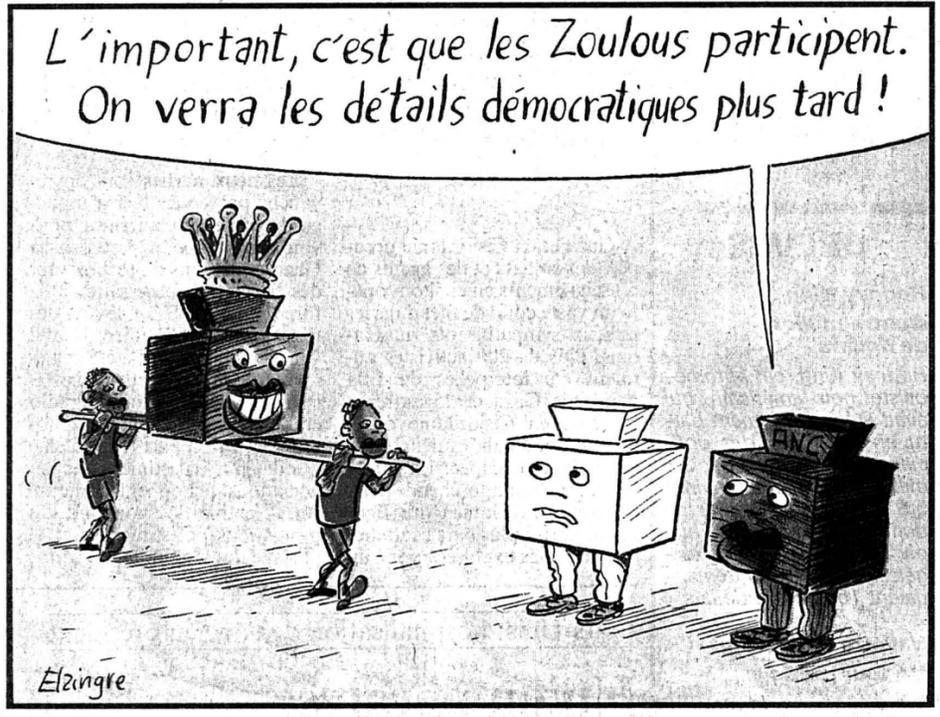
### UN ESPOIR CONTRE LA VIOLENCE

Nelson Mandela, qui a rejoint les deux autres dirigeants hier, a qualifié l'accord de «pas en avant vers la paix, la réconciliation, la construction de la nation et un processus électoral pour tous».

Le président de Klerk a souhaité que cet accord mette fin à la violence qui ensanglante le pays. Les affrontements, essentiellement entre les partisans de l'ANC et ceux de l'Inkatha, ont fait depuis quatre ans 12.000 morts au moins, et 200 depuis le début de ce mois. Le 31 mars, le président De Klerk a dû décréter l'état d'urgence dans la province du Natal, où sont concentrés les Zoulous. Ce qui n'empêche pas les violences de se poursuivre. Elles avaient fait au moins 10 morts lundi dans la township de Tokoza au sud-est de Johannesburg, et deux encore hier.

### LES RISQUES COURUS PAR L'INKHATA

L'accord arrange tout le monde, M. Buthelezi, qui jusqu'à hier demandait le report du scrutin et a déclaré que «l'Afrique du sud vient peut-être d'éviter des conséquences désastreuses», faisait l'objet de fortes pressions. Il risquait de plus, en boycottant le



scrutin, de perdre sa position de premier ministre du homeland du Kwazulu et de n'avoir aucune représentation au Parlement. Mais MM. Mandela et De Klerk risquaient eux d'avoir à affronter une longue résistance armée des redoutables guerriers zoulous, qui aurait aussi lourdement pesé sur l'économie du pays.

L'accord devrait permettre au roi des Zoulous de devenir souverain de la province de Natal.

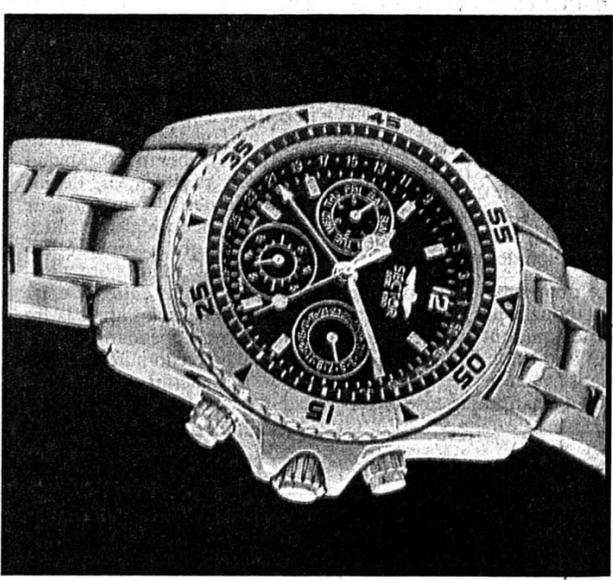
En outre, une médiation internationale devrait permettre, après les élections, un accord sur la large autonomie provinciale réclamée par les Zoulous.

Il est en revanche trop tard pour réimprimer les quelque 80

millions de bulletins de vote afin d'inclure l'Inkatha. Le juge Krieger, président de la Commission électorale indépendante, qui a participé à la dernière partie de la rencontre d'hier, a cependant expliqué que le nom et le sigle de l'Inkatha seraient apposés à la marge des bulletins de vote dans chaque bureau de vote. (ap)

Basel 94

### Vive le sport



Sector présente la nouvelle SGE659 Business.

Créneau de plus en plus performant dans l'horlogerie, le sport est largement exploité par les marques suisses.

Et pas seulement en matière de publicité.

Les montres «plongeurs», les chronographes ou les pièces

«d'aviation» séduisent par leur versatilité.

Qu'elles soient en pleine action ou au milieu d'une soirée chic, elles se montrent à leur aise.

J.Ho.

● Lire en pages 8 et 9

### OPINION

## Cette gangrène-là...

Lancer un coureur cycliste dans le Tour de France... sans vélo, c'est la transposition sportive que l'on peut faire de la mission des Casques bleus dans l'ex-Yougoslavie. Pour un peu, on pourra bientôt annoncer le résultat quotidien des massacres entrelardés de matches, y compris quelques séquences des «goals» les plus meurtriers de la rencontre. Puis on passera au film de la soirée sans bien comprendre si on est encore dans l'actualité ou déjà dans la fiction...

La différence tient dans le fait que les vestiaires, en Bosnie, servent de morgue.

Les faits sont durs. Notre indignation est aseptisée. Depuis deux ans, les Serbes poursuivent l'unification ethnique de la Serbie avec l'appui de fait et tacite de la Russie. On en oublie presque d'être attentif au fait que Moscou maintient aussi par les armes l'unité de l'ancien empire soviétique. Personne ne songe à envoyer des Casques bleus dans les marches de la dissidence. La Russie, qui reste aujourd'hui les bras ballants après avoir servi les Serbes en hommes, en armes et en munitions, a beau jeu de clamer son impuissance à maîtriser la situation.

L'Histoire reprend presque toujours ses marques à partir du moment où sa marche a été déviée de son cours naturel. La poigne de Tito s'est relâchée longtemps avant sa mort, le 4 mai 1980. Les tensions nationales sont attisées par la crise économique qui déstabilise la Yougoslavie au milieu des années septante.

La dette extérieure qui était de 2 milliards de dollars en 1969 passe à 21 milliards en 1988. L'année suivante, l'inflation atteint 2700%. Les velléités d'indépendance manifestées par les

Albanais du Kosovo dès 1968 ont gagné la Croatie, puis les Musulmans de Bosnie obtiennent la reconnaissance de leur nationalité en 1971. La suite s'enchaîne dans la plus totale indifférence de la communauté internationale. L'effondrement de l'économie yougoslave ne porte préjudice à personne. On sait la situation explosive. Economistes et politologues annoncent l'implosion. Le compagnon de lutte de toujours du maréchal Tito, le général Bakaric, prédisait, en 1982: «La Yougoslavie peut vivre avec le nationalisme croate, mais elle ne survivra pas à un réveil du nationalisme serbe».

Ce qui se passe aujourd'hui, bestialités, carnages et toutes horreurs comprises, n'est en rien une surprise. L'indifférence crasse de la communauté internationale avait tacitement admis ce destin d'effroi et de sang bien avant son avènement.

Vouloir impliquer les Casques bleus dans cette défaite de la civilisation est une erreur en plus d'une hypocrisie manifeste.

On n'a pas voulu donner à l'armée du monde les moyens d'entrer en guerre au nom de la paix, car il n'y a rien à gagner dans cette partie des Balkans. Les Musulmans qu'on y massacre et dépouille de leurs terres jusqu'à effacer leur identité, ces Musulmans-là n'ont pas de pétrole.

Au-delà de ces tueries, l'Europe ne prend pas garde au fait qu'elle tolère, une fois de plus, que l'on puisse s'affirmer dans la violence. Les antisémites d'Allemagne s'en frottent les mains.

C'est aussi cette gangrène-là que nous laissons se propager à travers le sang versé des Musulmans de Gorazde... Gil BAILLOD

Israël-OLP: les deux parties parviennent à un accord sur les télécommunications

# Coup de filet contre le Hamas

**Les forces de sécurité israéliennes ont appréhendé hier plus de 200 partisans du mouvement islamique Hamas à Gaza et Hébron. Au Caire, Israël et l'OLP sont parvenus à un accord sur les télécommunications de la future police palestinienne. De son côté, l'Union européenne (UE) a décidé de contribuer à hauteur de 10 millions d'écus (environ 16,6 millions de francs) à la création de cette police.**

an vers le sud-Liban en décembre 1992.

Le Hamas est hostile à tout dialogue avec l'Etat hébreu. Il a revendiqué une vague d'attentats en Israël, dont deux à la bombe qui ont tué douze Israéliens. Pour le mouvement extrémiste, ces attentats avaient pour but de venger les victimes palestiniennes de la tuerie d'Hébron du 25 février.

## POURPARLERS BLOQUÉS

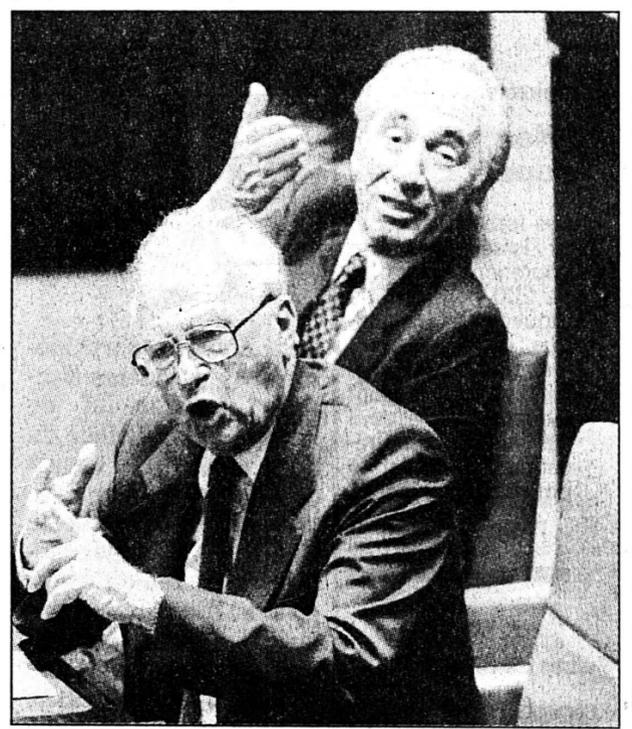
Les arrestations de sympathisants du Hamas interviennent alors même que le problème de la libération des détenus palestiniens continue de bloquer les pourparlers entre l'OLP et Israël au Caire sur l'autonomie à Gaza et Jéricho.

Les deux parties sont en revanche parvenues hier à un accord permettant au futur pouvoir autonome palestinien à Gaza et Jéricho de se procurer des fréquences nécessaires à sa force de police. Selon le chef des négociateurs palestiniens, Nabil Chaath, «un accord a été également atteint sur l'octroi aux Palestiniens d'une station de radio et d'un réseau de lignes téléphoniques». Mis à part le problème des détenus palestiniens, les négociations achoppent toujours sur l'étendue des pouvoirs des juridictions palestiniennes et le partage des ressources en eau.

De son côté, l'Union européenne (UE) a décidé de contribuer à hauteur de 10 millions d'écus (environ 16,6 millions de francs) à la création d'une force de police palestinienne. Les ministres des Affaires étrangères de l'Union, réunis depuis lundi à Luxembourg, ont décidé cette aide d'urgence pour «contribuer activement et de façon urgente à la création d'une force de police palestinienne». La somme est à prendre sur le budget communautaire de 500 millions d'écus promis après la signature de l'accord de paix OLP-Israël en septembre dernier.

A Moscou, le président de l'OLP, Yasser Arafat, et ses interlocuteurs russes, notamment le président Boris Eltsine, ont insisté sur leur souhait d'un renforcement du rôle de Moscou dans le processus de paix israélo-palestinien. La Russie a en effet hérité de l'ex-URSS le rôle de co-parrain dans le processus de paix. Le président Eltsine a affirmé que son pays «comprendait les exigences de l'OLP face à Israël et «essayait de la soutenir sur le plan politique» dans les négociations.

Des représentants russes et palestiniens ont en outre signé des accords sur le développement de la coopération dans les domaines économique, politique et culturel. En fin de se-



Yitzhak Rabin et Shimon Peres

Pour le gouvernement israélien, «la paix est proche, en dépit des attentats extrémistes».

(Keystone-AP)

maine, la Russie accueillera le premier ministre israélien Yitzhak Rabin, pour ce qui sera la

première visite en Russie d'un chef de gouvernement de l'Etat hébreu. (ats, afp, reuter)

**20.4.1943** - L'Afrika Korps du maréchal Rommel attaque Tobrouk.

**20.4.1957** - Le Japon élève une protestation contre les essais nucléaires soviétiques.

**20.4.1959** - Le parti fédéral unifié remporte les élections en Rhodésie du Nord où le Congrès national africain est interdit.

## BRÈVES

### Rodney King

**Quatre millions de dollars**

Rodney King, cet automobiliste noir américain qui avait été sauvagement battu en 1991 par des policiers, s'est vu accorder 3,8 millions de dollars (environ 5,5 millions de francs) de dommages et intérêts, hier par un tribunal de Los Angeles. Ses avocats demandaient 15 millions de dollars.

### Navette Endeavour

**Un tour gratis**

L'équipage de la navette spatiale Endeavour a bénéficié hier d'une journée supplémentaire dans l'espace. La NASA a décidé de reporter l'atterrissage de la navette à aujourd'hui en raison de mauvaises conditions météorologiques.

### Americains au Kurdistan

**Nouvelles instructions**

Le secrétaire à la Défense William Perry a annoncé hier une modification des instructions pour les avions américains patrouillant au-dessus du Kurdistan irakien, donnant plus de temps aux pilotes pour identifier d'éventuels appareils irakiens. Les instructions ont été changées cette semaine, pour exiger des pilotes «plus de prudence».

### Diplomates irakiens

**Jugés au Liban**

Le procureur libanais Mounif Oweidat a annoncé hier que les deux diplomates irakiens, arrêtés après le meurtre d'un dissident irakien à Beyrouth, seraient traduits en justice. Le gouvernement libanais a rompu lundi ses relations avec l'Irak en réaction au refus de ce pays de lever l'immunité diplomatique de ces deux hommes. Le personnel diplomatique irakien à Beyrouth a 72 heures pour quitter le pays.

### Niger

**Quelques opposants libérés**

Le gouvernement du Niger a libéré hier une cinquantaine d'opposants, sur les 130 qui avaient été interpellés après les violentes manifestations du week-end. Mais les leaders des trois partis de l'opposition parlementaire ayant participé aux manifestations étaient toujours en garde à vue, en dépit de l'ultimatum lancé par l'opposition.

Etats-Unis: hospitalisation de l'ancien président

## Nixon paralysé

L'ancien président américain Nixon était en partie paralysé et toujours incapable de parler, hier, au lendemain de sa crise d'apoplexie.

Artisan du rapprochement sino-américain, du désengagement au Vietnam et impliqué dans l'affaire du Watergate, l'ancien président américain Richard Nixon (photo Keystone-AP), 81 ans, a eu une attaque lundi soir à son domicile de Park Ridge (New Jersey).

Hospitalisé au Centre médical Cornell de New York, hier il était dans un état jugé stationnaire, «réveillé, alerte et attentif» selon ses médecins, qui refusaient cependant de se prononcer avant un délai de 24 heures. Mais il a toutefois perdu l'usage de la parole et à l'exception de son pied droit, M. Nixon est presque complètement paralysé du côté droit. «Il peut juste faire des petits mouvements avec son pied du côté droit», a déclaré l'une de ses attachées de presse avant d'ajouter que les médecins ignoraient si la perte de la parole était seulement temporaire.

Devenu le 37e président des Etats-Unis à son arrivée à la Maison-Blanche le 20 janvier 1969, Richard Nixon n'avait pas



achevé son deuxième mandat et devait entrer dans l'Histoire comme le premier président contraint de démissionner, le 9 août 1974 à la suite du scandale du Watergate.

Depuis ce départ forcé, il revenait fréquemment sur le devant de la scène politique intérieure ou internationale en publiant des livres, donnant des conférences et voyageant. Ses successeurs l'ont souvent consulté. Le président Clinton, qui l'a rencontré deux fois depuis son élection et s'est inquiété de son sort, a rappelé hier qu'il considérait M. Nixon comme «un homme d'Etat d'expérience, quelqu'un qui a une vision» du monde. (ap)

Kigali: au moins 26 morts et exode massif

## Stade national bombardé

Au moins 26 civils ont été tués et 56 blessés hier à Kigali dans un bombardement par les forces gouvernementales rwandaises du stade national. Ce dernier abritait 5000 déplacés. Il est situé dans une zone contrôlée par le Front patriotique rwandais (FPR), rébellion de la minorité tutsie.

Selon la Mission d'assistance de l'ONU au Rwanda (MINUAR), quatre ou cinq obus de mortier sont tombés sur le stade. Dans toute la capitale, les bombardements continuent avec une

intensité réduite, selon un responsable de l'ONU. Les positions des belligérants se durcissent à tel point que le Conseil de sécurité devait se réunir dans le courant de la journée pour arrêter une décision quant à l'avenir de la MINUAR.

Les 420 Casques bleus belges du contingent de l'ONU, qui compte au total 2500 hommes, devaient par ailleurs avoir complètement évacué le Rwanda hier.

Le président tanzanien Ali Hassan Mwinyi a de son côté invité représentants du gouverne-

Treize blessés dans un attentat à la bombe à Téhéran

## L'Irak accuse l'Irak

Treize personnes ont été blessées hier par l'explosion d'une voiture piégée dans le centre de Téhéran. L'Irak a immédiatement accusé l'Irak d'avoir commandité l'attentat. L'explosion s'est produite au cœur du quartier d'affaires de Téhéran.

C'est la première fois depuis 1988 qu'un attentat à la voiture piégée est signalé en Iran. La bombe, placée dans une voiture, a fait treize blessés, dont aucun n'est sérieusement atteint, a indiqué l'agence officielle IRNA citant des sources hospitalières. Parmi les blessés figurent deux femmes et deux enfants, selon IRNA.

Deux voitures ont été totalement détruites et de nombreuses autres endommagées par l'explosion, qui a soufflé les vitres du quartier et provoqué un mouvement de panique parmi les passants et les clients des nombreux magasins environnants, selon des témoins.

Le quartier a été immédiatement bouclé par les forces de l'ordre, qui ont empêché tout accès au lieu de l'attentat. Réagissant avec célérité, Radio-Téhéran a peu après accusé ouver-

tement l'Irak d'avoir commandité cet attentat.

### POSEURS DE BOMBES

Citant des «sources sûres au sein des forces de l'ordre», la radio officielle iranienne a affirmé que «le régime irakien a envoyé récemment quatre poseurs de bombe pour perpétrer des attentats en Iran», et que «l'explosion de ce matin a été organisée par ces poseurs de bombes». La radio n'a donné aucune autre précision pour appuyer ces accusations. C'est la première fois depuis la fin de la guerre irano-irakienne (1980-88) que Téhéran accuse aussi directement Bagdad d'être responsable d'un attentat commis à Téhéran.

Cet incident et les accusations iraniennes contre le régime de Saddam Hussein interviennent alors que Téhéran et Bagdad ont repris péniblement, depuis l'automne dernier, un dialogue pour essayer de régler le lourd contentieux qui a empêché jusqu'à présent toute normalisation des relations entre les deux pays, près de six ans après la fin de la guerre. Cependant, ce dialogue, selon de nombreux diplomates à Téhéran, serait dans une impasse. (ats, afp)

Algérie

## Evadés tués

Les forces de sécurité algériennes ont annoncé hier avoir tué la veille huit islamistes armés dont deux évadés d'une prison de haute sécurité. Des islamistes armés ont de leur côté assassiné un paysan, un menuisier et un membre des services de sécurité dans trois attaques distinctes.

Six islamistes armés ont été tués lundi lors de trois opérations distinctes dans les environs de la ville-garnison de Blida, au sud d'Alger. Les deux autres, évadés de la prison de Lambese, ont été abattus le même jour à 20 km environ au nord de cette forteresse carcérale.

A la faveur d'une attaque opérée le 10 mars par des islamistes présumés, un nombre indéterminé de condamnés à mort ou à de lourdes peines s'étaient échappés de cette prison. Les forces de sécurité ont dit avoir tué par la suite plus de 60 évadés, dont le beau-frère d'Abassi Madani, président du Front islamique du salut (dissous) incarcéré dans une prison militaire après sa condamnation à douze ans pour atteinte à la sécurité de l'Etat. (ats, reuter)

## WC volants

En Caroline du Sud (Etats-Unis), un homme a été arrêté lundi pour avoir jeté une cuvette du haut d'un pont autoroutier sur un camion qui passait, blessant ainsi le conducteur.



Le camionneur avait dû rester à l'hôpital une semaine après cet étrange agression survenue le 10 avril.

Le lanceur de WC a été inculpé de coups et blessures avec intention de donner la mort. La police cherche encore un complice, le camionneur ayant eu le temps de voir s'enfuir deux hommes. (ap)

Corée

## Provocation

La Corée du Nord a qualifié à nouveau hier le déploiement de missiles anti-missiles américain Patriot en Corée du Sud de «provocation dangereuse», plaçant la péninsule coréenne dans «une situation très grave pouvant dégénérer en guerre».

Les Etats-Unis procèdent actuellement à «des envois massifs de matériels militaires, dont des missiles Patriot» vers la Corée du Sud. Washington est en outre «en train de masser des forces navales dans les eaux autour de la Corée».

(ats, afp)

(ats, afp, reuter)

**ENSEIGNEMENT**

**JUSQU'AU 30 AVRIL**

**APPRENEZ L'ANGLAIS A LA CHAUX-DE-FONDS ET PROFITEZ D'UN VOL GRATUIT POUR LONDRES!**



Valable pour les 50 premières inscriptions au cours complet. Début des cours à choix entre aujourd'hui et fin septembre. Appelez-nous vite pour vous renseigner!

**WALL STREET INSTITUTE SCHOOL OF ENGLISH**  
Méthode unique - Résultats garantis  
Horaire à la carte de 9h à 20h30, sa:12h30  
**CHAUX-DE-FONDS: L. ROBERT 9**  
**TELEPHONE: 039 23 55 30**  
**NEUCHÂTEL: HALLES 11**  
**TELEPHONE: 038 25 16 64**

**UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL**  
Vendredi 29 avril 1994 à 17 h 15  
Aula de l'Université  
Avenue du 1er-Mars 26  
**LEÇON INAUGURALE**  
de Madame Irène ANDRES-SUAREZ, professeur ordinaire de langue et littérature espagnoles, sur le sujet suivant:  
**«La modernité de Don Quichotte»**  
La leçon est publique  
Le recteur

**VACANCES - VOYAGES**

Aux portes de Venise  
**JESOLO**  
HÔTEL-PENSION SORRENTO  
Tél. 0039 421 370 744  
Salles climatisées  
Plage réservée  
Rue piétonne en soirée  
Documentation  
Prix - Renseignements  
Bassecourt Tél. 066 56 61 04  
**Pensez-y pour les fêtes...**  
Ascension, Pentecôte, Fête-Dieu  
Conditions particulièrement avantageuses!

**Action**

LA PROMOTION FRAICHEUR JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Picolix

lot de 2 x 300 g

**4.-**  
5.50 (100 g - 67)



**Action**

LA SUPER-PROMOTION JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

Chocolat suisse «Milch extra»

lot de 5 x 100 g

**4.40**  
6.- (100 g - 88)

**Action**

LA PROMOTION-FRAICHEUR du 20.4 au 23.4

Grapefruits chair rose «Ruby Red» de Floride le filet de 1 kg env. le kg

le sac de 2-3 kg le kg

**1.90**  
**1.80**



**LA QUALITÉ EN ACTION**

**Action**

du 20.4 au 23.4

Bananes 1ère qualité le kg

**2.10**

jusqu'au 26.4

Tous les produits de nettoyage M-Plus -50 de moins

Exemple: Vinaigre de nettoyage M-Plus

Sachet de recharge de 1 litre

**1.80** au lieu de 2.30

du 20.4 au 26.4

Tous les bouillons en emballage de 6 et 12 cubes

60 g -40 de moins

120 g -60 de moins

Exemple: Bouillon de poule «Spécial»

**2.10** au lieu de 2.70 (100 g - 125)

Meringuettes au chocolat

175 g

**2.20** au lieu de 2.80 (100 g - 126)

Pommes frites et Frites au four, surgelées

500 g -60 de moins, 1kg 1.- de moins

Exemple: Frites au four surgelées 500 g

**2.30** au lieu de 2.90 (100 g - 46)

Cervelas, 2 pièces, sous vide

200 g

**1.40** au lieu de 2.- (100 g - 70)

**Action**

du 20.4 au 26.4

Toutes les sortes de riz en paquet carton de 1 kg

-80 de moins

Exemple: Riz sauvage mélangé

**4.20**



**Action**

du 20.4 au 3.5

Toutes les lessives en poudre en sac de recharge

3.- de moins

Exemple: Total color concentré 30°-95°

**9.80**

3 kg **12.80** (1 kg 3.27)

**La méga-promotion**

du 20.4 au 23.4

Viande de porc fraîche

le kg

**5.- de moins**



**Action**

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Mouchoirs en papier Linsoft

24 x 10 mouchoirs double épaisseur

**5.60**

**Action**

du 20.4 au 23.4

Tous les «Cakes du confiseur»

350 g

**4.30**  
**5.50** (100 g 1.23)



**MIGROS**

**Action**

du 20.4 au 26.4

Castello blanc et bleu

Fromage danois à pâte molle

150 g

**2.60** au lieu de 3.20 (100 g 1.73)

Ice tea à la pêche et Ice tea à la pêche light

1 l -25 de moins, 25 cl -10 de moins

Exemple: Ice tea à la pêche, 1 l -85 au lieu de 1.10

MULTIPACK du 20.4 au 26.4

Ketchup

en bouteille de 340 g -30 de moins

Exemple: Tomato Ketchup Del Monte

340 g

**1.10** au lieu de 1.40 (100 g - 32)

Thon rosé au naturel

200 g (Eg. = 155 g)

A partir de 2 boîtes

**-90** au lieu de 1.20 (Eg. 100 g - 58)

Toutes les Coupes Chantilly en goblet de 125 g

A partir de 2 goblets au choix

**-65** au lieu de -85 (100 g - 52)

MULTIPACK du 20.4 au 3.5

Toutes les sauces en sachet

-30 de moins

Exemple: Sauce hollandaise

35 g

A partir de 2 sachets au choix

**-80** au lieu de 1.10 (10 g - 23)



**L'éloquence des prix**

Chrysanthèmes à petites fleurs

Carnaval

le pot

**2.90**

**L'annonce, reflet vivant du marché**

**DIVERS**

Découpez tout de suite cette annonce et échangez-la contre le cadeau surprise qui vous est réservé au 2ème étage de Métropole-Centre, à La Chaux-de-Fonds où TELECOM PTT vous présentera du 18 avril au 23 avril 1994, toutes ses nouveautés TRITEL, TELEFAX, Vidéotex, Telepage.

**TELECOM PTT**  
Direction Neuchâtel

132-12385  
**tout pour la vue...**  
**novoptic**  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Av. Léopold-Robert 51  
Immeuble Richemont  
? 039/23 39 55

**ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX VOITURES**  
Bus, camionnettes. Kilométrage, état: sans importance.  
Paiement comptant.  
? 077/47 61 89  
28-508170

**VACANCES - VOYAGES**

**VOYAGES-EXCURSIONS**

**WITTWER**  
SÉJOURS BRETONS...

**BRETAGNE - MORBIHAN**

23 - 28 mai / 8 - 13 août  
6 jours, Fr. 1090.-

**ST-MALO - BRETAGNE**

12 - 19 juin / 10 - 17 juillet  
8 jours, Fr. 1435.-

**BRETAGNE - FINISTÈRE**

23 - 30 juillet  
8 jours, Fr. 1385.-

Renseignements et inscriptions:

LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 65, Tél. 039/24 15 24  
ou auprès de votre agence de voyages

Boris Eltsine somme les Serbes de cesser leur assaut à Gorazde

# Moscou hausse le ton

**Les forces serbes bosniaques ont poursuivi hier leur assaut contre le réduit musulman de Gorazde, dans l'est de la Bosnie. Elles ont également récupéré quelques-unes des 296 armes lourdes placées sous le contrôle de la FORPRONU à Sarajevo. Le président russe Boris Eltsine les a exhortés de cesser leur attaque contre Gorazde. Il a également renouvelé son invitation aux Etats-Unis et à l'Union européenne pour un sommet sur le conflit en Bosnie.**

crétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali. Le président américain Bill Clinton pencherait également pour cette option. Il en a discuté mardi lors d'une réunion avec ses principaux conseillers de politique étrangère.

Le rôle de l'Alliance atlantique se limite actuellement à apporter un soutien aérien rapproché à l'ONU. Autrement dit, à effectuer des raids aériens très limités, officiellement afin de protéger les Casques bleus de la FORPRONU (Force de Protection de l'ONU).

## CHAOS ET TERREUR

Tous les témoignages parvenus de Gorazde faisaient état d'un climat de chaos et de terreur. Quelque 65.000 personnes se trouvent dans cette ville, qui a pratiquement doublé sa population avec l'arrivée de réfugiés. Environ 35.000 personnes seraient sans abri réel, se réfugiant dans des couloirs d'immeubles, voire dans de simples niches sous des pans de murs.

Les combats étaient particulièrement violents dans le secteur de l'hôpital, dernier bastion aux mains des Musulmans bosniaques sur la rive droite de la rivière Drina. Selon Médecins sans Frontières (MSF), l'hôpital a le toit crevé par les obus mais un bloc opératoire de fortune continue de fonctionner dans les sous-sols, protégé par des sacs de sable.

## OBJECTIFS CIVILS VISÉS

Les Serbes tirent délibérément au canon sur des objectifs civils. Les bâtiments abritant les représentants du Comité internatio-



Deux soldats serbes à l'orée de la ville de Gorazde

Avec la reprise de leurs bombardements et le camouflet infligé à l'ONU, les soldats de Belgrade se retrouvent isolés.

nal de la Croix-rouge (CICR), du HCR et des observateurs de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) n'étaient pas épargnés par les tirs et les bombardements.

Si la situation alimentaire n'est pas jugée critique par le HCR, en revanche les gens n'arrivent plus à s'approvisionner en eau car le centre d'épuration a été touché. Le dernier bilan des

victimes fourni par le HCR fait état de 313 morts et 1100 blessés, mais l'organisation internationale elle-même reconnaît que ces données sont inférieures à la réalité.

Les forces serbes se sont par ailleurs emparées de 18 canons antiaériens à la caserne de Lukavica, à la sortie de Sarajevo. Ces canons faisaient partie des quelques-unes des 296 armes lourdes

que les Serbes bosniaques avaient acceptées, sous la menace de frappes aériennes de l'OTAN, de placer sous le contrôle de la FORPRONU en février. Cet incident renforce la tension entre les hommes de l'ONU et les Serbes, qui détiennent toujours ou limitent les mouvements de 120 membres du personnel onusien en Bosnie. (ats, afp, reuter)

**20 avril 1808** - Troisième fils de Louis Bonaparte et neveu de Napoléon, Louis-Napoléon Bonaparte naît aux Tuileries. Elevé par sa mère au château d'Arenenberg, Thurgovie, il se posa en successeur de l'empereur à la mort de l'Aiglon en 1832. Après l'échec d'un coup de main en 1840, la prison et l'exil en Angleterre, il revint en France à la Révolution de 1848. Il fut ensuite élu président de la République le 10 décembre 1848.

## BRÈVES

### Assemblée de la BERD Encourager le privé

Le développement de l'économie privée devrait être encouragé en priorité dans les pays d'Europe de l'Est. Les gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ont été unanimes sur ce point hier, au terme de leur réunion de deux jours à St-Petersbourg. Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz a signé un accord d'accroissement de l'aide suisse aux pays de l'Est.

### Elections européennes La droite unie

Le RPR et l'UDF ont annoncé qu'ils avaient conclu hier un accord définitif pour les élections européennes, au cours d'une rencontre entre leurs secrétaires généraux, Alain Juppé et François Bayrou. Les deux formations de la majorité précisent que la composition de la liste commune conduite par le centriste Dominique Baudis sera approuvée par le Conseil national de l'UDF le 28 avril. Celui du RPR le fera le 6 mai. La liste sera alors rendue publique.

### Aluminium L'UE attend

L'Union européenne supprimera ses dernières restrictions au commerce de l'aluminium si les pays producteurs confirment qu'ils ont réduit leur production conformément à un accord conclu cette année. Toutefois, a déclaré hier Michael Emerson, ambassadeur de l'UE en Russie, Moscou n'a pas encore fourni une telle confirmation.

### Débarquement de Normandie Les britanniques critiquent

Des vétérans britanniques ont regretté lundi l'atmosphère festive qui entoure la commémoration du Débarquement du 6 juin 1944. «Nous pensons que le but principal de cet anniversaire important doit être le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour faire de l'opération Overlord un succès», a déclaré le porte-parole de la Légion royale britannique. L'Association des vétérans de Normandie souhaiterait que les fêtes de rues et autres manifestations de réjouissance se déroulent l'année prochaine, pour célébrer la victoire en Europe.

## Dernière minute Cessez-le-feu

Les Serbes bosniaques ont signé hier soir avec les Nations Unies un accord qui prévoit un cessez-le-feu immédiat autour de Gorazde et le déploiement de casques bleus de l'ONU dans la zone. «La partie serbe accepte, tant qu'elle n'est pas attaquée, de cesser le feu immédiatement», stipule la déclaration signée par le chef des affaires civiles de l'ONU Victor Andreev et le président du Parlement serbe bosniaque Momcilo Krajisnik. L'offensive contre Gorazde a incité le secrétaire général de l'ONU, à demander le recours aux frappes aériennes de l'OTAN contre l'armée serbe bosniaque. (ats)

## Le budget des Douze pour 1995

# 125 milliards de francs!

Le budget de l'Union européenne (UE) pour 1995 se monte à 76,3 milliards d'Ecus, soit 125,1 milliards de francs suisses, selon le projet adopté hier par la Commission européenne. Le budget communautaire peut disposer au maximum de 1,21% du produit national brut des Douze.

Avec un taux d'inflation de 3,1%, la Commission prévoit de dépenser en 1995 3,9% de plus qu'en 1994. Cette hausse est inférieure à l'augmentation moyenne des dépenses publiques dans les Etats membres, laquelle se situe autour de 4,5%, a indiqué l'exécutif des Douze.

Le principal poste du budget communautaire est celui de la politique agricole commune (PAC), qui devrait coûter 37 milliards d'Ecus en 1995 (1 Ecu = 1,64 franc suisse), soit une

## «Monstre de Toscane» Procès

Un ouvrier agricole de 69 ans, surnommé le «monstre de Toscane», a comparu hier devant un tribunal de Florence. Il doit répondre d'une série de 16 meurtres commis dans des circonstances particulièrement horribles en l'espace de 17 ans. Les victimes de Pietro Pacciani, qui a clamé son innocence à son entrée au palais de justice, étaient des couples d'amoureux, tués entre 1968 et 1985 au cours de leurs rendez-vous discrets dans les collines toscanes. Pacciani avait été arrêté en 1993. La majorité des victimes ont été abattues alors qu'elles flirtaient dans leurs voitures, dans les environs de Florence. Elles portaient aussi des traces de mutilation. (ats)

## Un parquet intrinséquant, une défense qui plaide l'acquittement, le tribunal tranche

# Perpétuité pour Paul Touvier

Paul Touvier, ancien chef de la milice, a été condamné à la réclusion à perpétuité hier soir par la cour d'assises des Yvelines pour complicité de crime contre l'Humanité. Paul Touvier paie ainsi l'assassinat de sept Juifs à Rillieux-la-Pape, le 29 juin 1944. L'avocat général avait requis lundi la réclusion criminelle à perpétuité contre l'ancien chef du 2e service de la milice de Lyon. Paul Touvier est le premier français condamné par un tribunal français pour complicité de crime contre l'Humanité.

Me Jacques Trémolet de Villers, avocat de Paul Touvier, avait pourtant déployé fougue et passion hier dans la salle archicomble de la Cour d'assises des Yvelines pour réclamer l'acquittement de Paul Touvier. Il a notamment affirmé «démontrer l'innocence» de son client.

## TUEUR OU SAUVEUR?

Au fil d'une plaidoirie de quatre heures et demie, l'avocat s'est élevé contre «la présomption de rumeur publique de culpabilité» qui aurait condamné par avance son client. Il a invité les jurés à rendre «un beau verdict d'acquittement, un verdict de paix, un verdict de justice pour rappeler à un jurisme un peu déchaîné qu'il ne faut pas mélanger la douleur et la haine, la mémoire et la vengeance». Me Trémolet de Villers s'en est pris à l'accusation, «qui a varié, s'est contredite» en cours d'instruction, écartant tout d'abord la thèse de l'ordre allemand pour y revenir devant les assises. «Cela la disqualifie», a-t-il dit. Il a également rappelé que le tribunal international de Nuremberg «n'avait pas déclaré la milice organisation criminelle contre l'Humanité. On n'y a pas déféré Pétain, Laval et Darnand».

L'avocat a aussi réaffirmé qu'en tuant sept Juifs à Rillieux Touvier en avait sauvé 23: «C'est un raisonnement de militaire. Les militaires calculent les pertes et les gains en vies humaines. Personne ici ne sait ce qu'il aurait fait à ce moment-là.»

Enfin, l'avocat de la défense a estimé que Paul Touvier et les siens avaient «suffisamment payé par leurs 20 ans de réclusion forcée à domicile.»

## RÉQUISITOIRE VIOLENT

Lundi, le procureur avait de son côté accablé Paul Touvier. Il avait réclamé la perpétuité pour un homme directement impliqué dans l'assassinat de sept personnes.

«Tout homme est un histoire sacrée», avait affirmé l'avocat général. «Je vous demande de constater qu'il a été porté atteinte à sept histoires sacrées, à la vie de sept innocents. Je requiers en conséquence qu'il plaise à la cour de bien vouloir prononcer la réclusion criminelle à perpétuité à l'encontre de Paul Touvier.»

C'est en s'inspirant d'un passage d'un cantique que le procureur Hubert de Touzalin avait en effet requis la peine maximale à l'encontre de l'ancien milicien accusé de crime contre l'humanité devant les assises de Versailles.

A l'issue d'un réquisitoire de plus de quatre heures, le magistrat a dénié à Paul Touvier, 79 ans, le bénéfice de la moindre circonstance atténuante et a demandé aux jurés «un verdict de principe».

Citant le dernier des mots d'ordre de la Milice; «contre l'oubli des crimes, pour le châtiement des responsables», M. de Touzalin a considéré que Tou-

vier ne pouvait «contester ce point pour lequel il a prêté serment en 1943».

## PÉDAGOGIE DU CRIME CONTRE L'HUMANITÉ

Pédagogue à l'extrême, l'avocat général a repris point par point les arguments de défense avancés à l'audience par un accusé «à l'étonnante amnésie sélective».

L'ancienneté des faits: «Sous la cendre du souvenir, les braises ne sont pas éteintes. Le temps ne s'arrête pas quand il s'agit de juger des faits commis contre l'humanité». Le niveau de responsabilité de Touvier au deuxième service de la Milice à Lyon: «Il n'a aucun lien réel de subordination régionale. Il agit comme bon lui semble et il a le pouvoir. Paul Touvier est tout sauf un comparse, c'est un décideur.»

Sa connaissance de la politique d'extermination des Juifs prônée par les nazis: «Vu son niveau de responsabilités, il connaissait cette politique. J'en suis convaincu. Le plan est nazi, la complicité est française». Touvier a agi sans contrôle allemand, son engagement personnel dans la préparation du crime est certain. L'opération de Rillieux entre parfaitement dans le cadre du plan d'extermination».

## «IL MENT»

Le nombre d'otages que Touvier aurait fait baisser par rapport aux exigences des Allemands: «Il ment et il a de bonnes raisons pour cela. La seule certitude, c'est que sept personnes ont été exécutées, pour les autres chiffres, je n'ai aucune preuve, aucun témoignage, aucun écrit. Touvier n'en a fait exécuter que sept parce qu'il n'en avait que sept sous la main, c'est moins glorieux», avait conclu l'avocat général. (Imp)

# DENNER vous offre le plus grand choix de vins rosés en cartons de 6 bouteilles!



France  
Côte de Provence  
a.c. Domaines Fabre  
1992  
**6 x 5 dl**  
**13.90**  
au lieu de 23.70



France  
Côte de Provence  
a.c. 1992  
**6 x 7.5 dl**  
**17.50**  
au lieu de 31.50



France  
Coteaux d'Aix-en-Provence  
a.c. La Bellaudière 1992  
**6 x 7.5 dl**  
**17.95**  
au lieu de 29.10



France  
Aix-en-Provence a.c.  
Château St. Croix  
1992  
**6 x 7.5 dl**  
**17.95**  
au lieu de 31.50



France  
Côte de Provence  
a.c. Domaines Fabre  
1992  
**6 x 7.5 dl**  
**18.-**  
au lieu de 31.80



Australie  
Rosecreek  
1993  
**6 x 7.5 dl**  
**19.70**  
au lieu de 29.70



France  
Côte de Provence  
a.c. Château la Foret  
1992  
**6 x 7.5 dl**  
**26.70**  
au lieu de 35.70

Ces articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des satellites DENNER! Mi-16/20.4.94

44-52/ROC

**Nous sommes toujours avantageux!**

# DENNER

## SUPERDISCOUNT

### IMMOBILIER

GÉRANCE  
CHARLES BERSET SA  
LA CHAUX-DE-FONDS  
☎ 039/23 78 33  
Fax 039/23 77 42

**LA FERRIÈRE**  
À LOUER  
**BEL APPARTEMENT**  
de 3 pièces, surface de 100 m<sup>2</sup>, cuisine  
agencée, chauffage individuel, situa-  
tion ensoleillée. 132-12082

Dans le vallon de St-Imier, (à 5 min de  
St-Imier) à louer pour le 1er mai,  
**grand appartement de 2 pièces**  
Env. 60 m<sup>2</sup>.  
Cuisine habitable, douche, cave, grenier.  
Loyer: Fr. 480.- + ch. Fr. 70.- 6-1408

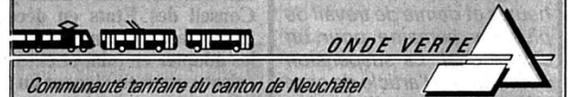
Liegenschafts Etude immobilière  
Teilhaber  
Associé  
Jean-Claude Fatio  
**werner engelmann ag**  
Biel Bienne  
Gen. Dufour-Str. 34 Tél. (032) 4108 85

Pour cause de départ de la localité:  
à vendre ou à louer dans les Franches-Montagnes  
**COMMERCE D'ALIMENTATION**  
**QUINCAILLERIE, JOUETS**

+ appartement de 4 1/2 pièces + 2 dépôts, 65 m<sup>2</sup> et 78 m<sup>2</sup>.  
Situation exceptionnelle au centre du village sur route  
principale.  
Pour tous renseignements: ☎ 039/53 12 28. 14-511886

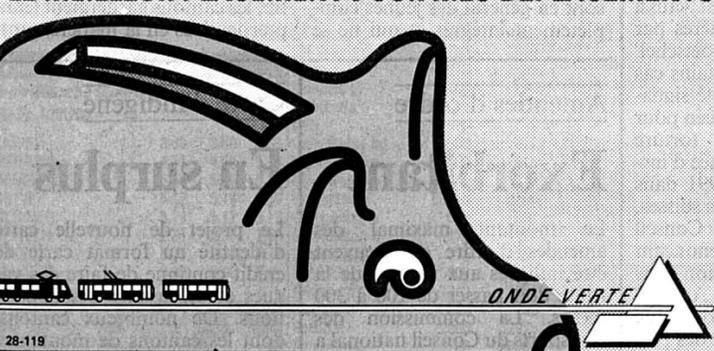
Tous les transports publics de votre  
région pour moins de Fr. 1.70 par jour.

Carte mensuelle, 2 zones: Fr. 50.- dès le 1er mai '94.



### IMMOBILIER

LE MEILLEUR PLACEMENT POUR MES DÉPLACEMENTS



A louer à La Chaux-de-Fonds,  
rue de l'Hôtel-de-Ville  
**grand garage et 2 bureaux**  
☎ 039/28 73 52 132-512675

A louer tout de suite  
ou pour date à convenir  
**LE LOCLE**  
**Rue Daniel-JeanRichard 31**  
- Locaux commerciaux de 50 m<sup>2</sup>  
au rez de chaussée avec vitrines.  
Loyer et conditions à discuter.  
Pour tous renseignements,  
s'adresser à: Caisse de pensions  
de l'Etat de Neuchâtel, gérance des  
immeubles, Tivoli 5, 2003 Neuchâtel.  
☎ 038/22 34 16 28-119

PERREFITTE  
A louer tout de suite confort-  
table  
**4 pièces mansarde**  
sans balcon, avec une chemi-  
née, beaucoup de bois.  
Loyer 750.- + 90.- par mois.  
Gérance: GEFTA Immobilien-  
treuhand, Lüfterweg 25,  
3052 Zollikofen, téléphone  
031 911 11 45. 05-3375/4x4

**La Chaux-de-Fonds**  
A louer pour date à convenir à la  
rue des Bouleaux 11  
**appartements 1 1/2 pièce**  
à partir de Fr. 456.50,  
charges comprises.  
Pour tous renseignements, veuillez  
téléphoner au 031/972 00 64  
220-100020

A LOUER Immeuble  
Bois-Noir 15-23  
La Chaux-de-Fonds  
**APPARTEMENT  
DE 2 PIÈCES**  
avec cuisine, salle de bains. Libre à  
convenir. Loyers modérés. 132-12083

A louer au Locle  
tout de suite ou à convenir  
**Appartements**  
**2, 3, 4 pièces**  
Loyers modérés à discuter.  
Pour renseignements:  
☎ 039/23 21 64, le matin. 132-13015

**PÉRY**  
A vendre dans quartier tranquille et  
ensoleillé, appartements de  
**4 1/2 pièces, 94 m<sup>2</sup> + balcon 9 m<sup>2</sup>,**  
mensualité Fr. 1040.-  
+ charges  
**5 pièces, 94 m<sup>2</sup> + balcon 12 m<sup>2</sup>,**  
mensualité Fr. 1078.-  
+ charges.  
Facilités de financement. 6-1274  
**HPT (Bern) AG**  
Bahnhofstrasse 16 - 2502 Biel  
Tel. 032 23 63 11

A louer au centre ville:  
**1 appartement 2 1/2 pièces**  
rénové, meublé. Fr. 750.-  
**1 chambre meublée**  
pour une jeune fille. Fr. 150.-  
☎ 039/26 97 60 132-510428

A louer **cti**  
gestion immobilière sa  
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 22 44

Tout de suite ou date à convenir,  
rue de la Paix, La Chaux-de-Fonds  
**STUDIO**  
Fr. 450.- plus charges.  
**APPARTEMENT 2 PIÈCES**  
Fr. 750.- plus charges.  
☎ 038/24 22 45  
**UNPI**  
UNION NEUCHÂTELLOISE  
DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER 28-152

A remettre dans le haut du  
canton à personne motivée  
**Petit commerce**  
**en pleine expansion.**  
Pour date à convenir. Ecrire sous  
chiffre G 132-754352 à Publici-  
tas, case postale 2054, 2302 La  
Chaux-de-Fonds. 297-3072

A louer tout de suite ou selon entente  
à la rue du Commerce 93  
La Chaux-de-Fonds  
**2 APPARTEMENTS**  
**DE 3 PIÈCES**  
Loyer: Fr. 665.-, charges incluses  
Visites et renseignements par:  
**IMOVIT** Route de Gottstatt 24  
Case postale 8354  
2500 Bienne 8  
Tel. 032 41 08 42, Fax 032 41 28 28  
297-3072

**Police-  
secours**  
**117**

**DIVERS**  
**Une seule carte,**  
**11 entreprises de transport.**  
Disponible dans les points de vente du réseau neuchâtelais.  
**ONDE VERTE**  
Cartes 7 jours, 30 jours, 1 an. 28-119

Accident de voiture en Argovie inespéré pour la police: cocaïne saisie

# La plus grosse prise jamais vue

La police a mis à jour à Zurich un des plus importants trafics de cocaïne jamais découverts en Suisse. Sept personnes ont été arrêtées pour le trafic présumé de plus de 100 kilos de cocaïne. Près de 50 kilos ont été saisis à la fin de l'an dernier dans deux voitures dans les cantons d'Argovie et de Zurich, a communiqué hier le juge d'instruction zurichois Adrian Ramsauer. En outre, 46 kilos ont été saisis en octobre 1993 au Panama.

de 30 ans, recherché pour trafic de drogue. Ce dernier, blessé, a été emmené à l'hôpital où la police argovienne a découvert son identité.

Les deux accidentés ont alors été arrêtés. Lors de perquisitions à leur domicile, la police a d'abord trouvé une voiture appartenant au Bâlois et dans laquelle était caché 1,5 kilo de cocaïne. 48 kilos ont encore été découverts dans une autre voiture, également propriété du Suisse. Le véhicule, bourré de drogue, était parké devant un centre commercial de Zurich.

Selon les indications, il s'agirait de la plus grosse prise de cocaïne jamais réalisée en Suisse. La poudre est de très bonne qualité, avec un degré de pureté de plus de 70%. Cette quantité aurait suffi à la consommation de 300 toxicomanes durant un an. Les 50 kilos de cocaïne ont une valeur d'environ dix millions de francs à la vente.

## TRAFIC ÉNORME

Un Suisse de 50 ans vivant au Salvador a été arrêté en octobre 1993 à l'aéroport de Genève-Cointrin. Il organisait les transports d'Amérique du Sud en Suisse. D'autres complices ont été arrêtés: trois Italiens vivant en Suisse et un Colombien de Bogota. Selon l'enquête, les inculpés ont fait passer au moins 100 kilos de cocaïne en Suisse romande par différentes routes.



Les sachets contenant la cocaïne

Jamais la police suisse n'avait saisi un poids pareil de drogue.

(Keystone)

Le juge d'instruction estime le chiffre d'affaires du trafic à 25 millions de francs. Des complices présumés ont récemment été arrêtés en Allemagne. La section du crime organisé du Ministère public de Cologne enquête sur 17 personnes, dont huit ont été arrêtées en Alle-

magne, deux en Belgique et sept à Vienne. Selon un communiqué de Cologne, les indices mèneraient à de nombreux pays européens ainsi qu'à des membres importants des cartels de la drogue colombiens.

Enfin, grâce aux indications récoltées en Suisse, 46 autres ki-

los de cocaïne ont pu être saisis au Panama en novembre 1993. Les autorités judiciaires suisses ne connaissent pas exactement les circonstances de ce coup. La collaboration avec les autorités sud-américaines est encore difficile, a affirmé M. Ramsauer. (ats)

20 avril 1944 - Deux cents militants d'extrême gauche (deux mille selon d'autres sources) se réunissent à la Maison du peuple de Zurich où ils décident la fondation d'un parti du travail zurichois.

## BRÈVES

### Œuvres d'entraide

#### Un cri pour 4 milliards

Les œuvres d'entraide suisses demandent au Conseil fédéral des crédits de l'ordre de 4,2 milliards de francs pour l'aide au développement durant la période 1995-98. Cette somme est nécessaire pour garantir une «marge de manœuvre minimale», a déclaré hier à Berne la Communauté de travail.

### Von Roll

#### Article de crise suspendu

L'article de crise - qui prévoit la possibilité de déroger à la convention collective de travail - a été suspendu pour près de 600 employés de Von Roll à Gerlafingen (SO). Entré en vigueur au début de l'année, l'article de crise a permis à la direction d'exiger du personnel deux heures et demie de travail de plus par semaine pour un salaire égal. La suspension définitive de l'article de crise dépendra de l'adoption d'un nouveau contrat collectif prévoyant le travail en continu.

### Gardes-frontière

#### Des tâches à trouver

Le corps des gardes-frontière, qui a fêté hier son centenaire, fait face à un avenir incertain lié à l'ouverture des barrières douanières en Europe. Une chose est sûre: nous aurons encore besoin ces prochaines années du corps des gardes-frontière dans son intégralité, nous ne les laisserons pas tomber, a déclaré Otto Stich.

### Berne-Neuchâtel

#### Collision ferroviaire

Un train direct de la compagnie de chemin de fer Berne-Neuchâtel (BN) et un train régional se sont pris en écharpe, hier matin vers 7h45, à l'ouest de la gare de Berne. La cause de l'accident n'est pas encore connue. Il n'y a pas eu de blessé. Les dégâts sont peu importants.

### Hôteliers de montagne

#### Bel hiver

Les hôteliers de montagne sont particulièrement contents de la saison hivernale. Ils sont les seuls à avoir enregistré une progression de la demande. Globalement cependant, les résultats de l'hôtellerie suisse sont satisfaisants: avec 7,69 millions de nuitées, le record de l'an dernier est presque égalé.

## Protection civile

### La consultation

Le Département fédéral de justice et police a mis en consultation la révision complète de l'ordonnance sur la protection civile et la révision partielle de l'ordonnance sur les constructions. Il s'agit des textes d'applications des nouvelles lois votées par le Conseil des Etats en décembre 1993. Le Conseil national devrait les adopter en juin, et elles pourraient entrer en vigueur en 1995.

On souligne au Département fédéral de justice et police que cette consultation rapide est nécessaire: les réformes 95 de l'armée et de la protection civile doivent entrer en vigueur simultanément. La commission de la politique de sécurité du Conseil national a d'ailleurs déjà approuvé la révision des deux lois. Par de nombreuses simplifications, ces lois permettront de réaliser des économies de plus de 2,5 milliards de francs. L'objectif est notamment d'éviter la réalisation d'abris et d'ouvrages de protection en surnombre.

La loi sur la protection civile prévoit en outre un rajeunissement des effectifs (âge de libération à 52 ans au lieu de 60). Une réglementation claire de l'exemption de service permettra

de mettre 140.000 personnes astreintes à servir dans la protection civile à la disposition d'autres organismes.

L'ordonnance précise l'équivalence des deux missions prioritaires de la PC: aide en cas de catastrophe et protection de la population contre les effets de conflits armés. Il y aura une nouvelle répartition des tâches entre la PC et les autres organisations d'intervention (notamment les pompiers).

L'école fédérale d'instructeurs de Schwarzenburg ouvrira ses portes en 1995. Elle permettra d'améliorer l'instruction.

La réglementation de l'alarme destinée à la population sera modifiée. Seul le signal d'alarme générale (son oscillant continu durant une minute) sera diffusée lors d'événements graves en temps de paix. Le signal d'alarme radioactivité (son oscillant durant 12 secondes, répété toutes les 12 secondes) sera réservé aux régions proches des centrales nucléaires. Le signal alarme-eau est maintenu pour les régions proches des barrages.

Le Conseil fédéral doit encore préparer des normes relatives à la protection des biens culturels. Elles entreront aussi en vigueur le 1er janvier 1995. (ats)

## Compte de la Confédération 1993

### Huit milliards de déficit

Le message du Conseil fédéral sur le compte d'Etat de la Confédération a été publié hier. Les chiffres sont connus depuis le 23 février. Le compte se solde par un déficit de 7,818 milliards de francs. Il dépasse ainsi de 5 milliards celui de 1992 et de 4,7 milliards celui qui était prévu pour l'année dernière. Le Conseil fédéral considère que ce mauvais résultat est dû pour une bonne partie à la récession, plus forte que prévu.

Le découvert du bilan a franchi la barre des 30 milliards. La

dette s'est alourdie de 14 milliards pour atteindre 70 milliards. La charge nette d'intérêts, indice important de la marge de manœuvre dont dispose la Confédération en matière de politique budgétaire, est passée de 3,9% en 1991 à 4,3% des recettes totales. Le Conseil fédéral note que les déficits sont en bonne partie de nature structurelle, de sorte qu'ils persisteront en cas de reprise économique. La Suisse risque ainsi de perdre sa réputation mondiale de stabilité. (ats)

## Traitements policiers

### Explications,

#### S.v.p.

Le DFJP a pris connaissance du rapport d'Amnesty International (AI) sur les mauvais traitements infligés à des détenus par la police suisse durant la garde à vue. Il va contacter les cantons concernés et leur demander des indications précises sur ces reproches, a déclaré hier Corinne Goetschel, porte-parole du DFJP. Le rapport, publié par le secrétariat international d'AI, mettait en cause plusieurs cantons, en particulier Genève.

Le Département fédéral de justice et police (DFJP) ne connaissait pas de manière «aussi concrète» les cas énumérés par AI, a précisé Mme Goetschel. Elle a souligné que certains cas avaient d'ores et déjà été signalés par le Comité européen pour la prévention de la torture (CPT). Après une tournée d'inspection effectuée en 1991 dans une douzaine de prisons suisses, le CPT avait remis au Conseil fédéral un rapport dénonçant les conditions de détention dans certains établissements. Aujourd'hui, la question sera débattue à Genève par le Comité des Nations Unies contre la torture. (ats)

## Ecolos

### Recours sauvé

Le droit de recours des organisations écologistes dans la loi sur la protection de la nature doit être préservé. La commission du Conseil national a renoncé hier à la cantonalisation partielle de ce droit. Mais les organisations devront s'opposer à un projet dès sa publication pour pouvoir recourir. Le Conseil national avait choisi dans un premier temps de laisser aux cantons le soin de désigner les organisations qui ont qualité pour recourir contre les projets touchant la protection de la nature. (ats)

## Naturalisation facilitée

### La campagne lancée

Le comité pour la naturalisation facilitée des jeunes étrangers a lancé la campagne pour les votations du 12 juin prochain. La leçon de 1983 a été comprise, a déclaré hier à Berne le conseiller national Jean-François Leuba, co-président du comité. Le projet actuel ne mentionne plus les réfugiés et les apatrides, des dispositions qui ont certainement conduit à son refus par le peuple il y a dix ans.

Le comité a recensé plus de 300.000 étrangers âgés de moins de 25 ans en Suisse. Il estime que la population suisse a un «devoir moral» de faciliter la naturalisation de ceux qui ont été élevés dans ce pays. En effet, ce sont en général des jeunes complètement intégrés et qui ne se

distinguent souvent des jeunes Suisses que par leur passeport.

Jean-François Leuba a souligné que le projet qui sera présenté au peuple le 12 juin avait tenu compte de l'échec de 1983. Il avait en effet été rejeté dans un rapport de près de huit à six. Il faut préciser que cette année marquait le début d'une vague de demandes d'asile.

Le texte constitutionnel a l'avantage de la simplicité: «La Confédération facilite la naturalisation des jeunes étrangers élevés en Suisse.» Ce qui se traduit notamment par l'abandon des «sommations d'achat» élevées: seuls les frais couvrant la procédure seraient encore prélevés. En outre, les cantons garderaient leurs prérogatives en la matière. (ap)

## Amendes d'ordre

### Exorbitant

Le montant maximal des amendes d'ordre qui peuvent être infligées aux usagers de la route doit passer de 100 à 300 francs. La commission des transports du Conseil national a approuvé par douze voix contre neuf cette modification, qui tient compte du renchérissement depuis 1970. Elle a aussi délégué au Conseil fédéral la compétence d'adapter à l'avenir ce plafond au coût de la vie, ont indiqué hier les Services du Parlement. Comme le Conseil des Etats avant elle, la commission a tenu compte de l'effet préventif lié au montant des amendes d'ordre. Une diminution de cet effet compromet la sécurité routière et porte atteinte à l'environnement. La commission est en divergence avec la Chambre des cantons. Cette dernière avait limité, en cas de cumul d'infractions, la somme des amendes au double de la limite maximale, soit 600 francs. La commission du National a précisé que la procédure normale s'applique dès le moment où ce montant (600 francs) est dépassé. (ats)

## Carte d'indigène

### En surplus

Le projet de nouvelle carte d'identité au format carte de crédit continue de faire des vagues et de susciter des oppositions. De nombreux cantons, dont les cantons de montagne, ont en effet demandé que la nouvelle carte d'identité puisse également servir de carte de légitimation ou de «carte d'indigène», notamment pour les transports publics régionaux. En raison de ses caractéristiques - dont l'absence d'adresse du titulaire - les nouvelles cartes d'identité ne pourront toutefois pas servir de «carte d'indigène». C'est pourquoi, sur demande de cinq cantons de montagne, a été élaboré un projet de carte d'indigène, projet appuyé par l'association des chefs des bureaux de police des habitants. Rien n'est encore décidé et le projet suit son cours. La carte d'indigène, dont la formule pourrait être étendue à tout le pays, serait délivrée par les communes, pour un coût modeste, et pourrait remplacer la carte d'identité auprès des organes administratifs et des transports publics. (ap)

Parc des sports de la Charrière

**Mercredi 20 avril 1994**  
à 20 heures

Championnat de 1re ligue

# La Chaux-de-Fonds

reçoit

## Pratteln

Avec le soutien de



Sponsors officiels:



**Mercredi 27 avril 1994**  
à 20 heures  
**Petit Aula**  
du Collège  
des Forges,  
Forges 16-20

### Le père face à l'adolescent

ou en quoi son rôle associé à celui de la mère peut-il être déterminant dans l'évolution de l'adolescent. Expérience et pratique de M. Michel Pages, père de famille et directeur du foyer-atelier pour adolescents de la Fondation J. & M. Sandoz au Locle.

Entrée: Fr. 8.- Etudiants: Fr. 5.- Membres: gratuit  
132-502535

Offre spéciale: duvets nordiques 160 x 210 cm, plumettes duveteuses neuves d'oies blanches à Fr. 99.- ou 200 x 210 cm, à Fr. 159.- ou 240 x 240 cm à Fr. 269.-.  
Envoi rapide jusqu'à épuisement du stock.  
**DUVET SHOP SA,**  
8, Frontenex,  
1207 Genève,  
tél. 022 786 36 66;  
fax 786 32 40.

### DIVERS

A vendre

### BOIS DE CHEMINÉE BOIS DE CHAUFFAGE BRIQUETTES

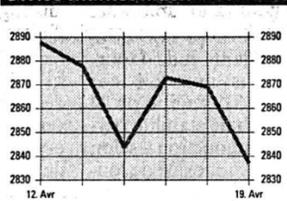
sec, scié, bûché. Livraison à domicile. Prix avantageux.  
**Franz Schmutz, Sonvilier**  
☎ 039/41 39 66 132-13018

**PLUS ACTUELLE QUE JAMAIS...**

**Banque Cantonale Neuchâteloise**

## BOURSE

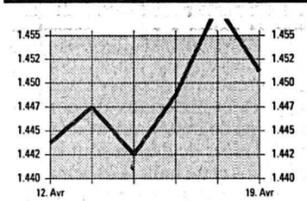
### Swiss Market Index



### Indices

|           | 18/04    | 19/04    |
|-----------|----------|----------|
| SPI       | 1840.68  | 1825.74  |
| SMI       | 2869.10  | 2837.10  |
| Dow Jones | 3620.42  | 3619.82  |
| DAX       | 2228.78  | 2172.42  |
| CAC 40    | 2160.06  | 2135.98  |
| Nikkei    | 20277.30 | 20192.30 |

### Dollar US



### Billets

|            | Achat  | Vente  |
|------------|--------|--------|
| USA        | 1.405  | 1.485  |
| Angleterre | 2.06   | 2.2    |
| Allemagne  | 83.55  | 86.05  |
| France     | 24.1   | 25.3   |
| Belgique   | 3.98   | 4.22   |
| Hollande   | 74     | 77     |
| Italie     | 0.0855 | 0.0915 |
| Autriche   | 11.7   | 12.3   |
| Portugal   | 0.78   | 0.88   |
| Espagne    | 0.975  | 1.095  |
| Canada     | 1      | 1.08   |
| Japon      | 1.35   | 1.45   |

### Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

|            | Achat  | Vente  |
|------------|--------|--------|
| USA        | 1.431  | 1.467  |
| Angleterre | 2.113  | 2.166  |
| Allemagne  | 83.95  | 85.65  |
| France     | 24.5   | 25     |
| Belgique   | 4.077  | 4.16   |
| Hollande   | 74.8   | 76.3   |
| Italie     | 0.0875 | 0.0898 |
| Autriche   | 11.93  | 12.18  |
| Portugal   | 0.819  | 0.844  |
| Espagne    | 1.02   | 1.051  |
| Canada     | 1.0305 | 1.0565 |
| Japon      | 1.386  | 1.421  |
| ECU        | 1.623  | 1.6555 |

### Métaux précieux

OR

|              | Achat | Vente |
|--------------|-------|-------|
| \$ Once      | 373   | 373.5 |
| Lingot       | 17200 | 17450 |
| Vreneli 20.- | 102.5 | 112.5 |
| Napoléon     | 100   | 110   |
| Souver new   | 87.6  | 90.43 |
| Souver old   | 87.6  | 90.43 |
| Kruger Rand  | 542   | 562   |

ARGENT

|           | Achat | Vente |
|-----------|-------|-------|
| \$ Once   | 5.22  | 5.24  |
| Lingot/kg | 234   | 249   |

PLATINE

|      | Achat | Vente |
|------|-------|-------|
| Kilo | 17840 | 18090 |

Convention Or

|             | Achat | Vente |
|-------------|-------|-------|
| Plage or    |       | 17700 |
| Achat       |       | 17300 |
| Base argent |       | 290   |

Source  
**TELEKURS**  
Transmis par Orysta SA, Lausanne  
(Cours sans garantie)

### Taux d'intérêts suisses

|   | 3 mois | 6 mois | 12 mois |
|---|--------|--------|---------|
| Crédit Suisse                                       | 3.37   | 3.37   | 3.37    |
| Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-    | 3.37   | 3.37   | 3.37    |
| Oblig. de caisse                                    | 4.00   | 4.00   | 4.25    |
| Banque Nationale Suisse                             | 0.00   | 4.60   |         |
| Rendement moyen des obligations de la Confédération | 0.00   | 4.60   |         |
| Taux Lombard  | 6.12   | 6.00   |         |

### Bourse suisse

|                  | 18/04 | 19/04  |
|------------------|-------|--------|
| Adia p           | 227   | 227    |
| Alusuisse p      | 653   | 653    |
| Alusuisse n      | 656   | 658    |
| Ares Sersono     | 761   | 766    |
| Ascom p          | 1375  | 1360   |
| Bâloise n        | 2550  | 2500   |
| Baer Holding p   | 1470  | 1450   |
| BB Biotech       | 2260  | 2220   |
| BCC p            | 1287  | 1292   |
| BCC p            | 900d  | 900d   |
| BK Vision p      | 1700  | 1670   |
| Bobst p          | 1810  | 1800   |
| Buehrle p        | 168   | 165    |
| Cementia         | 1200d | 1150d  |
| CFN              | 830   | 810    |
| Ciba-Geigy bp    | 900   | 871    |
| Ciba-Geigy n     | 902   | 876    |
| Ciba-Geigy p     | 945   | 918    |
| Cortailion d     | 5600d | 5600   |
| CS Holding p     | 633   | 621    |
| CS Holding n     | 126   | 124    |
| CS Holding p     | 375   | 367    |
| Electrowatt p    | 5300  | 5320   |
| EMS Chemie p     | 1340  | 1355   |
| Fischer p        | 258   | 256    |
| Fischer n        | 2860  | 2875   |
| Forbo p          | 3200  | 2800d  |
| Fotolabo p       | 480   | 485    |
| Galenica bp      | 645   | 640    |
| Hero p           | 178   |        |
| Hero n           | 980   | 985    |
| Hilti bp         | 945   | 943    |
| Holderbank p     | 550   | 550    |
| Immuno           | 225   | 220t   |
| Interdiscount bp | 2280  | 2200   |
| Interdiscount p  | 845   | 850    |
| Jelmoli p        | 918   | 916    |
| Landis & Gyr n   | 20600 | 20500a |
| Lindt Sprüngli p | 200   | 197    |
| Logitech n       | 675   | 660    |
| Merck            | 353   | 350    |
| Mercure n        | 480t  | 480t   |
| Michelin         | 1620  | 1600   |
| Motor Col.       | 440   | 435    |
| Mövenpick p      | 1249  | 1240   |
| Nestlé n         | 1640  | 1650   |
| Pargesa Holding  | 5570  | 5530   |
| Pharmavision p   | 256   | 245    |
| Pirelli p        | 1350  | 1350   |
| Publicitas bp    | 1430  | 1400d  |
| Publicitas n     | 674   | 665    |
| Réassurance p    | 614   | 611    |
| Réassurance n    | 1184  | 1205   |
| Richemont        | 7085  | 7020   |
| Roche bp         | 12800 | 12790  |
| Roche p          | 3845  | 3800   |
| Sandoz n         | 3875  | 3855   |
| Sandoz p         | 3830  | 3785   |
| Sandoz bp        | 2910  | 2920   |
| Saurer Holding p |       |        |

### Avant bourse

|                 | 18/04 | 19/04 |
|-----------------|-------|-------|
| Agie bp         | 75d   | 75d   |
| Astra           | 3.35  | 3.2   |
| Calida          | 1155d | 1195t |
| Ciment Portland | 6200f | 6200f |
| Danzas n        | 1450  | 1460d |
| Feldschlöss. p  | 3500t | 3500d |
| Kuoni           | 43000 | 42000 |

### Amsterdam (HFL)

|             | 18/04 | 19/04 |
|-------------|-------|-------|
| ABN Amro    | 63.6  | 62.8  |
| Akzo        | 227.5 | 224.7 |
| Royal Dutch | 208.6 | 207.1 |
| Unilever    | 208.4 | 205.9 |

### Tokyo (Yen)

|                  | 18/04 | 19/04 |
|------------------|-------|-------|
| Canon            | 1670  | 1680  |
| Daiwa Sec.       | 1730  | 1720  |
| Fuji Bank        | 2360  | 2320  |
| Hitachi          | 986   | 977   |
| Honda            | 1750  | 1780  |
| Mitsubishi el    | 970   | 1070  |
| Mitsubishi Heavy | 691   | 692   |
| Mitsubishi Bank  | 2860  | 2850  |
| Mitsui Co        | 800   | 788   |
| NEC              | 1150  | 1160  |
| Nippon Oil       | 735   | 732   |
| Nissan Motor     | 910   | 898   |
| Nomura sec       | 2340  | 2310  |
| Sanyo            | 511   | 511   |
| Sharp            | 1680  | 1670  |
| Sony             | 5960  | 5980  |
| Toshiba          | 790   | 795   |
| Toyota Motor     | 2020  | 2020  |
| Yamanouchi       | 1940  | 1930  |

### Londres (ESTG)

|                  | 18/04   | 19/04  |
|------------------|---------|--------|
| Amgold           | 45.375d | 48d    |
| Anglo AM         | 26.25d  | 30d    |
| B.A.T.           | 4.435   | 4.42   |
| British Petrol.  | 3.865   | 3.86   |
| British Telecom. | 3.87    | 3.85   |
| BTR              | 3.79    | 3.86   |
| Cable & Wir.     | 4.64    | 4.55   |
| Cadbury          | 4.78    | 4.74   |
| De Beers P       | 13.5d   | 15.25d |
| Glaxo            | 5.59    | 5.645  |
| Grand Metrop.    | 4.63    | 4.56   |
| Hanson           | 2.615   | 2.595  |
| ICI              | 8.25    | 8.2    |

### Fonds de placements

|                    | 18/04   | 19/04   |
|--------------------|---------|---------|
| Atlantic Richfield | 99      | 99.125  |
| ATT                | 49.5    | 50.75   |
| Avon               | 57.875  | 58.875  |
| Baxter             | 23      | 23      |
| Black & Decker     | 19.5    | 18.75   |
| Boeing             | 44.75   | 45.75   |
| Bristol-Myers      | 51.5    | 52.25   |
| Can Pacific        | 15      | 15      |
| Caterpillar        | 110.625 | 108.375 |
| Chase Manh.        | 34.25   | 33.875  |
| Chevron Corp.      | 89.875  | 91.25   |
| Citicorp           | 39.125  | 38.75   |
| Coca-Cola          | 39.375  | 39.625  |
| Colgate            | 56.875  | 56.375  |
| Compaq Comput      | 97.25   | 98.75   |
| Data General       | 6.75    | 6.875   |
| Digital            | 21.125  | 21.25   |
| Dow Chemical       | 62      | 61      |
| Dupont             | 57      | 56.625  |
| Eastman Kodak      | 42.375  | 42      |
| Exxon              | 62.25   | 63.125  |
| Fluor              | 51.75   | 50.5    |
| Ford               | 57.75   | 56.25   |
| Gen. Motors        | 56.875  | 54.875  |
| General Electric   | 94.75   | 95.5    |
| Gillette           | 62.875  | 62.875  |
| Goodyear           | 39.5    | 38.875  |
| Hewl.-Packard      | 77.625  | 76.375  |
| Homestake          | 18.25   | 17.5    |
| Honeywell          | 32      | 31.625  |
| IBM                | 53.5    | 52.75   |
| Intern. Paper      | 64.75   | 62.875  |
| ITT                | 85.5    | 86.125  |
| Johns. & Johns.    | 38.75   | 40.375  |
| Kellogg            | 48.625  | 48.375  |
| Lilly Eli          | 48.75   | 48.75   |
| Merck              | 29      | 28.375  |
| Merrill Lynch      | 36.25   | 35      |
| MMM                | 47.75   | 47.75   |
| Mobil Corp.        | 77.375  | 77.125  |
| Motorola           | 89.625  | 43.75   |
| Pacific Gas & El.  | 28.75   | 29      |
| Pepsico            | 36.625  | 36.75   |
| Philip Morris      | 50.25   | 51.875  |
| Procter & Gamb.    | 53.25   | 54.625  |
| Ralston Purina     | 37.75   | 38.375  |
| Saralee            | 20.625  | 20.625  |
| Schlumberger       | 54      | 53.125  |
| Scott Paper        | 37.75   | 37.75   |
| Sears Roebuck      | 44.625  | 45.5    |
| Texasco            | 64.125  | 63.875  |
| Texas Instr.       | 70      | 66.625  |
| Time Warner        | 36.875  | 37.125  |
| UAL                | 124     | 122.5   |
| Unisys             | 13.5    | 13.375  |
| Walt Disney        | 40      | 41.625  |
| WMX                | 24.375  | 24.5    |
| Westinghouse       | 11      | 11.125  |
| Woolworthhouse     | 16.5    | 16.125  |
| Xerox              | 96.875  | 97.625  |
| Zenith             | 8.75    | 9       |

### Frankfurt (DM)

|                 | 18/04 | 19/04 |
|-----------------|-------|-------|
| AEG             | 177   | 174.5 |
| Allianz N       | 2660  | 2520  |
| BASF            | 324.7 | 319.2 |
| Bay. Vereinsbk. | 497.5 | 470   |
| Bayer           | 396   | 392.5 |
| BMW             | 878   | 865   |
| Commerzbank     | 355.5 | 348   |
| Daimler Benz    | 882.7 | 866.5 |
| Degussa         | 562d  | 550.5 |
| Deutsche Bank   | 778.5 | 748   |
| Dresdner Bank   | 403.5 | 392   |
| Hoechst         | 348.8 | 339.5 |
| MAN             | 444   | 437   |
| Mannesmann      | 483.5 | 470   |
| Siemens         | 738.7 | 724   |
| VEBA I          | 507.5 | 501   |
| VW              | 539.5 | 529.5 |

### Paris (FF)

|                   | 18/04 | 19/04 |
|-------------------|-------|-------|
| AGF               | 562   | 543   |
| Alcatel           | 685   | 689   |
| BSN               | 853   | 843   |
| CCF               | 1132  | 1107  |
| Euro Disneyland   | 32.95 | 33    |
| Eurotunnel        | 44.2  | 42.95 |
| Gener. des Eaux   | 2713  | 2664  |
| L'Oréal           | 1222  | 1190  |
| Laforge           | 461   | 455   |
| Lyonnais des Eaux | 1122  | 1137  |
| Total             | 338.6 | 338.5 |

### New York (SUS)

|            | 18/04  | 19/04  |
|------------|--------|--------|
| Abbot      | 27.375 | 27.75  |
| Am Medical | 22.5   | 22.375 |
| Amexco     | 30     | 30.25  |
| Amoco      | 56.75  | 55.75  |
| Apple      |        |        |

«Titan», une montre indienne pour le vaste marché indien

# Horlogers suisses attentifs, mais...

L'Inde représente un marché potentiel considérable auquel les horlogers suisses prêtent beaucoup d'attention mais leur capacité d'action est restreinte par un protectionnisme douanier qui coupe court aux ambitions les plus téméraires!

L'Inde produit déjà cinq millions de montres par année, dont 3,5 millions sous la marque «Titan» et 1,5 million en collaboration avec l'américain «Timex» (en sous-traitance pour le marché indien).

L'industrie horlogère indienne a pris son essor avec l'appui de «France-Ebauches» avant de produire de manière autonome à Bangalore, sous la marque «Titan», une société du vaste ensemble industriel et financier propriété de la famille Tata.

Pour donner la mesure de ce vaste conglomérat, il suffit de rappeler qu'il contrôle 600.000 emplois en Inde, aussi bien dans l'industrie automobile, camions

et voitures, que des machines, de l'électronique, de l'informatique, de la chimie, etc.

L'horlogerie ne compte encore que pour peu dans l'ensemble mais forme déjà une unité importante en soi. Durant une période récente, «Titan» a acheté pour 70 millions de francs de machines et d'équipements horlogers en Suisse. Le groupe produit déjà 350.000 boîtes de montres par mois, c'est-à-dire qu'il est pratiquement en mesure de couvrir les besoins de la marque. Les ateliers sont ultramodernes, la main-d'œuvre habile et de plus en plus qualifiée, à des tarifs horaires dont il ne vaut même pas la peine d'évoquer la différence avec ceux pratiqués en Suisse.

Dans peu de temps, l'Inde sera en mesure de concurrencer la production asiatique, thaïlandaise notamment. Les horlogers suisses importent déjà pour 200 millions de francs de boîtes asiatiques, par année, en partie de leur propre production orientale de même que des mouvements assemblés en Asie, à partir de chablonis et d'ébauches suisses qui sont ensuite emboîtés en Suisse afin de bénéficier du «Swiss made» toujours très convoité, mais toujours à la li-

mite de subir les derniers outrages!

«Titan» désire tenir un stand à Bâle à l'exemple des marques japonaises ou européennes. Des négociations sont en cours, elles n'ont pas encore abouti pour des raisons de réciprocité douanière. Les montres suisses concurrentes de «Titan» n'ont pas accès au marché indien en raison d'une forte taxation à l'importation, elles ne peuvent donc pas être commercialisées à des prix concurrentiels.

Si ce marché s'ouvre, en bonne concurrence, «Titan» pourra commercialiser ses montres en Suisse dans une fourchette de prix de 20 à 50 francs.

En cherchant bien, dans la

section commerciale de la Foire de Bâle, on peut dénicher la présence de «Titan» sous forme d'un bureau d'achat de machines, horlogères de préférence! Ce bureau est tenu par M. Godot, un ancien cadre de «France-Ebauches», engagé par «Tata» pour assurer le transfert de la fabrication d'ébauches en Inde et pour superviser les installations puis la production. On ne pouvait mieux choisir!

Question pas bête ni méchante: pourquoi «Titan» produit des «Timex» sous licence en Inde pour le marché indien et pas une marque suisse?

La réponse est triste et douloureuse...

Gil BAILLOD



Heinz Pulver

Ce bijou, conçu comme une monture de lunettes sans verre, souligne la magie de la beauté.



Catamaran

La nouvelle ligne «Transat» séduit par son caractère et son esthétique intemporels.



Favre-Leuba

De nouveaux modèles plongeur qui constituent les porte-drapeaux de la ligne «New Morning».

Au précieux royaume des bijoux

## Une bague pour chaque doigt...

Comme toujours, le monde de la bijouterie a beaucoup travaillé. La créativité dans ce secteur est au moins aussi grande que dans l'horlogerie.

Mme Anne Vulcan, de Darwel S.A., a relevé la présentation de quatre modèles exceptionnels. Quatre modèles qui sont en quelque sorte les ambassadeurs d'une exposition à couper le souffle.

«Il y a tout d'abord cette parure, composée de boucles d'oreilles, d'une bague et d'une broche. Or jaune et gris 18 carats, combiné avec l'or bleu, serti de 4 brillants et de 4 tourmalines. Vous avez dit «or bleu»? Si fait! Il s'agit d'or 24 carats doté d'une stabilité particulière par adjonction - selon un procédé ayant exigé de longues recherches et d'ailleurs breveté par son créateur - d'une petite quantité de fer. Le mélange donne à l'or un mystérieux ton bleu irisé qui confère un caractère unique au bijou lui-même.

«A l'enseigne de «La vie en rose», voici maintenant un pendentif en forme d'éléphant nommé «Happy Diamonds». Or rose et gris 18 carats, serti de 74 brillants pleine taille, de 265 brillants rose naturels, de trois cabochons rubis poire, de

quatre cabochons rubis ronds, de trois diamants carrés, d'un diamant poire et de sept brillants mobiles pleine taille (au total plus de 15 carat). La chaîne est simplement en or rose 18 carats».

«Et puis il y a cet extraordinaire tour de cou, réminiscent d'une subtile et raffinée création datant du XIXe siècle, témoin contemporain d'une grande tradition, tout en or pur 24 carats».

«Enfin, en première mondiale, ce bijou étrange et insolite, qui confère au visage et au regard féminins un caractère réellement envoûtant. La pièce se présente comme une sorte de monture de lunette (sans verres!). Elle est disponible en or ou en platine, sertie ou non de diamants ou d'autres pierres précieuses. Effet de fascination garanti».

Voilà Mesdames de quoi vous mettre l'eau à la bouche. Il n'y a plus qu'à convaincre vos maris... et leurs chéquiers!

A propos, savez-vous quel est l'homme «qui a réussi»? C'est celui qui gagne plus d'argent que sa femme n'en dépense!

Et quelle est la femme «qui a réussi»? Eh bien c'est celle qui a épousé cet homme-là!

J.Ho.

Deux nouveautés marquantes

## Halles de prestige

Deux nouveaux pôles d'intérêt ajoutent cette année à l'attrait de la Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie. Pour la première fois, deux halles de prestige ont été conçues pour recevoir d'une part la bijouterie et d'autre part le design. Les deux halles forment pour ainsi dire un pendant à la halle de prestige pour montres de luxe réagencées en 1991, qui a connu entre-temps un grand succès auprès des exposants et du public.

Quarante et un exposants établis dans sept pays occupent la halle de prestige pour la bijouterie. La majorité d'entre eux se présentent sur des espaces répartis en îlots dans cette nouvelle halle qui reflète une ambiance particulière. La plus grande délégation vient d'Italie, pays fournisseur de près des deux tiers de la production totale de bijoux en Europe. Elle est composée de 21 exposants, soit près de la moitié des participants. Les Etats-Unis viennent en deu-

xième position avec cinq exposants, suivis par l'Allemagne et l'Espagne avec respectivement quatre exposants.

La nouvelle halle réservée au design accueille pratiquement le même nombre d'exposants, soit 33 créateurs de bijoux design. Des créations, des essais avec de nouveaux matériaux ou combinaisons de matériaux et de nouvelles idées de design sont exposés dans cette halle. L'Allemagne et la Suisse sont les plus fortement représentées avec respectivement 20 et 8 exposants.

Au centre de cette exposition de design se trouve un stand d'information qui tient lieu de point de rencontre entre artistes et visiteurs. Le visiteur peut également parcourir deux expositions collectives réalisées par le groupe «Aspects» et le groupe «Design94». L'occasion lui est donnée de s'inspirer de nouvelles idées qui impulseront peut-être bientôt les tendances de demain. (sp)

Agence de voyages

**croisitour**  
Les artisans de l'évasion Michel Ryser



votre partenaire  
 pour vos voyages d'affaires

|                   |                |
|-------------------|----------------|
| La Chaux-de-Fonds | ☎ 039/23 95 55 |
| Le Locle          | ☎ 039/31 53 31 |
| Saint-Imier       | ☎ 039/41 45 53 |

132-12462



Basel 94

14 au  
21 avril  
1994

Heures

d'ouverture:

tous les jours  
de 9 à 18 heures,  
sauf le jeudi 21 avril,  
jusqu'à 16 heures.

Carte journalière:

Fr. 25.-

Carte permanente:

Fr. 60.-

Bon voyage



Cette indication assure une certaine sécurité dans le transport de vos marchandises. Si elle est respectée...

**TSM**  
Assurances Transports

Cette indication assure totalement la valeur de vos marchandises. Même si le transport ne les a pas respectées.

Valeur sûre pour biens en mouvement.

41, rue Jaquet-Droz CH - 2301 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/ 23 06 06 Fax 039/ 23 82 07  
Agences générales à Bâle, Berne, Bienne, Genève, Zürich

132-12256

Les marques sportives à la Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie

# Quand le temps défile plus vite

**A 300 km/h dans une Formule 1, balayée par le vent dans les 40es rugissants, à 8000 mètres sur le toit du monde: les montres suisses aiment l'extrême. Leurs performances sont saluées par un succès commercial grandissant.**

De notre envoyé spécial à Bâle  
**Jacques HOURIET**

Marque sportive par excellence, Tag-Heuer poursuit depuis quelques années sa politique d'expansion. En 1993, la progression du chiffre d'affaires a dépassé 20% et peut être attribuée à une gestion particulièrement efficace. M. Christian Viros, qui a fait ses armes dans d'autres secteurs industriels, applique à Tag-Heuer une gestion basée sur le professionnalisme et l'objec-

tif: «C'est le résultat qui compte. Il ne s'agit pas de dire tout simplement: nous avons fait de notre mieux. Il faut atteindre son but. Notre mentalité est peut-être différente, nous attachons une importance particulière à la qualité de nos collaborateurs. Nous sommes très exigeants, très attachés à l'éthique et à la transparence. Je ne veux pas que la politique politicienne s'installe au sein de Tag-Heuer!»

La volonté au sein de cette entreprise de Marin est d'ailleurs évidente, et il n'y a pas un collaborateur qui ne soit pas fier de travailler pour cette société. «Cette volonté nous tire vers le haut, ajoute M. Stéphane Ritzman, responsable du marché suisse».

S'appuyant sur une collection de quatre lignes - 2000, 4000, SEL et 6000 - Tag-Heuer présente à Basel 94 la 6000 en or et le chronomètre 6000. Un chronographe automatique sera bientôt disponible dans la gamme SEL. Installée dans le haut de gamme sportif, la société

neuchâtoise a atteint son objectif. Tous les marchés sont désormais ouverts et Tag-Heuer - la cinquième plus grosse société horlogère suisse - va entrer dans une phase de consolidation. L'objectif 94 vise une augmentation de 10% du chiffre d'affaires.

Avec 90 millions de francs dépensés pour le service marketing, Tag-Heuer est l'une des entreprises qui soignent le plus sa communication. Soixante millions sont consacrés à la publicité et quinze millions au sponsoring. La Formule 1 et la série Indycar (USA) bénéficient de gros moyens. On sait que Tag-Heuer est le chronométrateur officiel de ces deux disciplines de la course automobile. «L'investissement est très rentable, grâce à une couverture médiatique totale, se réjouit M. Viros.»

La voile est pour l'instant «à l'eau», après un incident en mer Adriatique pour le bateau Tag-Heuer de Titouan Lamazou, mais le ski est très actif. Tag-Heuer a également plusieurs sportifs sous contrat, comme Ayrton Senna, Gerhard Berger, Michael Schumacher ou Toni Rominger. En Suisse, la société soutient également le festival de jazz de Montreux.

En 1993, Sector a enregistré un exercice satisfaisant eu égard aux fluctuations du marché. L'année 94 devrait permettre une consolidation de la marque après l'ouverture des derniers marchés. Objectif: une progres-

sion de 15% du chiffre d'affaires.

«Nous devons désormais appliquer le concept No Limits au plus près. En Italie, où le concept est véritablement à maturité, nous avons enregistré une forte progression en 93, alors que le marché était mauvais, explique M. Eric Oppliger, directeur du marketing. Il nous faut donc travailler sur les points de vente, avec nos agents, pour augmenter encore l'identification de Sector.»

«Il est amusant de signaler qu'en Italie, notre concept No Limits est aussi connu que le nom de Sector. Nous produisons d'ailleurs un magazine sur les sports extrêmes, ainsi que des films que nous vendons aux différentes chaînes. Nous allons également sortir une gamme de vêtements techniques.»

Le prochain exploit que Sector va sponsoriser est la conquête de l'Everest, sans oxygène, par la Française Chantal Mauduit. Aucune femme n'a encore réalisé cet exploit. «Chantal Mauduit veut s'attacher à tous les 8000 de la chaîne himalayenne!»

Pour Basel 94, Sector présente la montre Underlab STE, dont les trois modèles - traditionnel, chronographe et trois compteurs - sont disponibles en cinq couleurs: orange, bleu électrique, vert, bleu marine et noir. «Il s'agit de toucher une très jeune clientèle.»

Dans le haut de sa gamme, Sector propose également la ligne SGE 650. Ce chronographe quartz est vendu à moins de 1000 francs. Il est équipé d'une couronne vissée, d'une glace saphir; il est étanche à 300 mètres. Dans la même ligne, la pièce Business est particulièrement intéressante, avec une aiguille qui indique les 52 semaines de l'année.

Breitling a encore augmenté sa part de marché dans le secteur des chronographes automatiques: «Nous occupons désormais 25% de ce secteur. C'est très satisfaisant si l'on considère que l'ensemble de ce marché a perdu 30% de son volume en 1993, signale M. Théodore Schneider, directeur général. Les opportunistes qui ont fait du chronographe pendant quelques années sont en train de disparaître. Il ne va plus rester que les marques «institutionnelles» dans quelques années.»

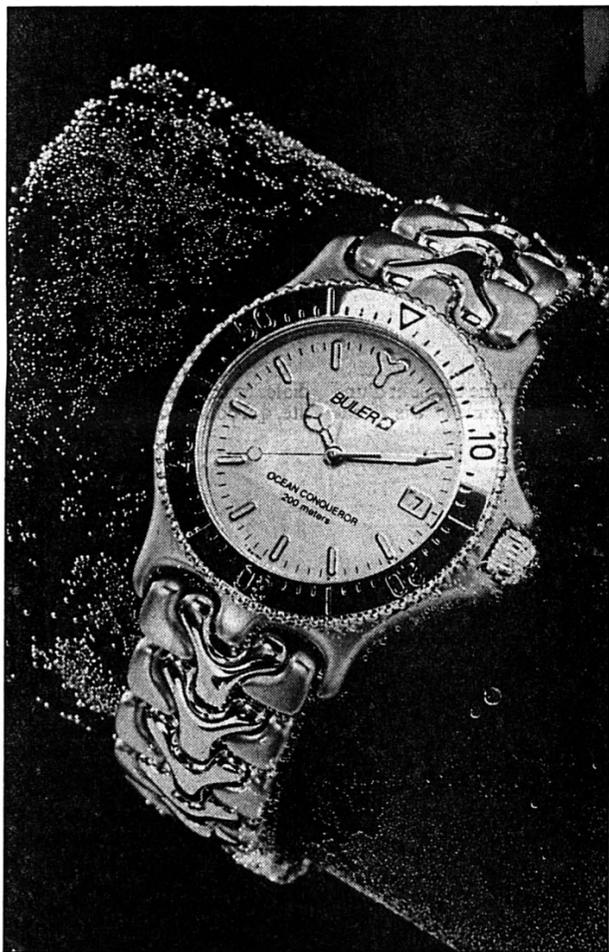
Ayant volontairement limité sa production, Breitling se trouve toujours en dessous de la demande et ne se fait donc aucun souci pour son avenir. Ce qui n'empêche pas l'entreprise de Granges de travailler, en présentant notamment de nouveaux produits. En 1994, la société fête le dixième anniversaire de la Chronomat en présentant une version modifiée. A propos de festivité, Breitling célèbre aussi son 110e anniversaire cette année. Signalons encore la sortie de la Navitimer rattrapante.

Des séries limitées réalisées en collaboration avec plusieurs patrouilles d'aviation - les Blue Impuls japonais, les Thunder Birds américains et la patrouille suisse (qui fêtera ses 30 ans à Buochs au mois d'août) - sont également au programme.

Par ailleurs, pour conserver la forte image qu'elle a su se créer avec l'aviation, Breitling vient de lancer la Breitling World Cup. Il s'agit d'une série de six épreuves de voltige dont la première étape va avoir lieu tout prochainement au Japon. Ca plane vraiment pour Breitling.

Chez Zodiac, on se réjouit de la qualité de Basel 94: «C'était mille fois mieux que l'an dernier, glisse M. Roderik Bukaiev. Il faut dire que 1993 était une mauvaise année. Cette fois, nous avons pris des contacts positifs, avec les rares marchés qu'il nous reste à ouvrir. Les perspectives sont très bonnes.»

Toujours très bien implantée en Amérique du Nord, grâce à l'accord avec Longines-Wittnauer, la firme neuchâtoise a développé cette année des lignes existantes. Notamment la Swiss Formula, ligne résolument jeune, avec ses couleurs éclatantes, et la gamme Seawolf. «On voit qu'il y a une forte demande pour des modèles sportifs. A Bâle, nous présentons des produits à nos agents et nous analysons le feed-back. Toutes nos lignes ont rencontré un accueil positif. C'est vraiment très encourageant.»



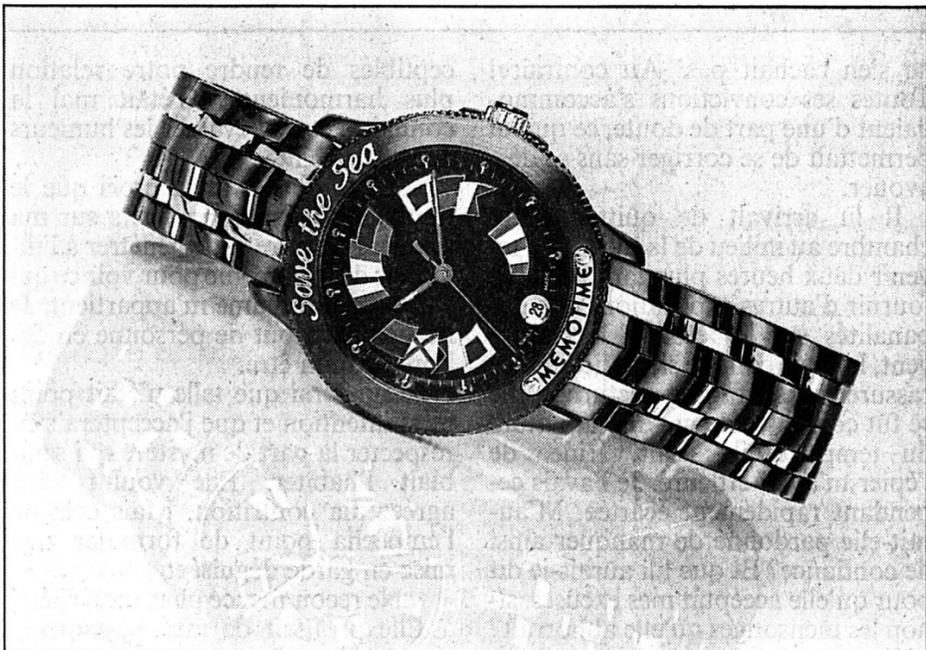
**Buler**  
La montre de plongée Ocean Conqueror: typée et élégante.



**Breitling**  
Les dix ans du Chronomat. Il s'agit de la montre-instrument la plus demandée de sa catégorie.



**Tag-Heuer**  
La version en or de la collection 6000.



**Memotime**  
Le concept écologique: Save The Sea. Dans une version bleue superbe.



**Zodiac**  
La Swiss Formula: couleurs et dynamisme.

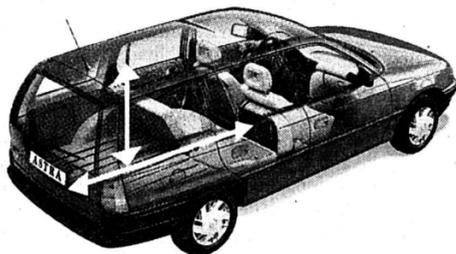
OPEL ASTRA GL CARAVAN

# 1630 l DE CAPACITÉ: ASTRA ASTRONOMIQUE

L'Opel Astra GL. Son prix et son équipement sont quasiment imbattables. Moteur 1,4i 60 kW/82 ch à la fois sobre, puissant et économique; équipement plus que parfait. En plus de la direction assistée, cette voiture d'exception propose tout ce qui fait la force de toutes les Astra: pré-tensionneurs de ceintures à l'avant, ceintures de sécurité réglables en hauteur à l'avant et à l'arrière, doubles barres d'acier dans les portières et, sur demande, ABS et Airbag Opel full size. Moyennant un modeste supplément de prix, il est possible d'opter pour une transmission automatique. L'Astra est également équipée de série d'un système d'aération avec filtre anti-pollens et fonction "circuit fermé". Enfin, vous bénéficiez du service gratuit d'aide immédiate OPEL ASSISTANCE.

**Opel Astra - le modèle le plus acheté de Suisse en 1993.**

- 1. Astra GL Caravan (photo)**  
5 portes Fr. 22'200.-\*  
Astra GL aussi en version à hayon  
3 portes Fr. 20'625.-  
5 portes Fr. 21'125.-  
et en version coffre classique  
4 portes Fr. 21'525.-  
\*avec correcteur d'assiette
- 2. De série:** direction assistée, verrouillage central, radiocassette, vitres teintées.
- 3. Primes d'assurance avantageuses:** moteur 1.4i (1388 cm<sup>3</sup>), 60 kW/82 ch.
- 4. Faible consommation:** moteur 1.7 turbodiesel 60 kW/82 ch en option, Fr. 2'050.-
- 5. Super offre:** climatisation sans CFC, seulement Fr. 975.-



De la place à profusion: l'énorme espace de chargement de l'Astra Caravan a une capacité max. de 1630 l. (ECIE), hauteur 907 mm, longueur max. 1'685 mm!



**OPEL** LE N°1 EN SUISSE

**La Chaux-de-Fonds:** Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; **Couvet:** Autoservices Currit; **Le Locle:** Garage du Rallye SA; **Villeret:** Garage Gerster; **et les distributeurs locaux à:** **Le Noirmont:** Garage Walter Salzmann; **La Sagne:** Pierre Benoit Automobiles; **Sonceboz:** Garage P. Hürzeler.

6-595

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

4

Maurice Métral

## Le silence du matin

Roman

(Droits réservés: Editions Mon Village et Maurice Métral)

Si je m'efforçais de lui faire comprendre que nous pourrions, un jour, ne plus nous aimer, elle riait avec une candeur qui m'offusquait. Puis philosophait:

- Nous n'en sommes pas là! Heureusement! Alors, à quoi bon supposer! Se torturer pour rien! Dans un amour, c'est toujours le présent que l'on doit vivre.

- Et les souvenirs? claironnai-je,

un soir.

- Les souvenirs sont des pages vécutées, écrite et refermées.

Certes, elle se contredisait. Mais à quoi m'aurait servi de l'ébranler dans ses assertions, ou de lui démontrer les paradoxes qu'elle affichait avec aplomb, dès lors qu'elle aurait trouvé des excuses à ses ambiguïtés et des opprobres à mes craintes. Ses réactions imprévisibles, de plus, me déroutaient.

Une seule fois, je lui ai demandé:

- Ce peuple qui te colonise, d'où vient-il?

Elle m'a observé d'une façon sibylline avant de susurrer, sans acrimonie mais avec un regain d'ironie:

- Peut-être provient-il de mon passé! Toutefois, il m'habite au présent.

Elle demeurait dans l'équivoque avec une complaisance accentuée. Et

ne s'en cachait pas! Au contraire! Toutes ses convictions s'accommodaient d'une part de doute, ce qui lui permettait de se corriger sans se désavouer.

Il lui arrivait de quitter notre chambre au milieu de la nuit et de revenir deux heures plus tard sans me fournir d'autres explications que des banalités sur les étoiles, le ciel, le vent, la pluie comme si, au lieu de me rassurer sur ses fugues nocturnes, elle se fût contentée de me dire la nature du temps qu'il faisait. L'idée de l'épier m'avait effleuré. Je l'avais cependant rapidement écartée. M'aurait-elle pardonné de manquer ainsi de confiance? Et que lui aurais-je dit pour qu'elle acceptât mes excuses, sinon les mensonges qu'elle abhorrait?

J'avais pensé que le mariage abolirait nos différends et me permettrait de lui imposer certaines règles sus-

ceptibles de rendre notre relation plus harmonieuse. C'était mal la connaître et mal évaluer les humeurs de sa sensibilité.

- Tu te goures si tu crois que le mariage t'octroie des droits sur ma manière de vivre et de pénétrer à l'intérieur de moi-même pour voir ce qui s'y passe. Mon âme m'appartient. Je ne suis l'attribut de personne en dehors de mon être.

Je lui jurai que telle n'était point mon intention et que j'accepterais de respecter la part de mystère qui semblait l'habiter. Elle voulut bien agréer ma contrition. Mais cela ne l'empêcha point de formuler une mise en garde déguisée:

- Ne recommence plus, mon chéri!

Elle profitait de mes égarements pour raffermir son emprise sur moi.

(A suivre)

Football - Première ligue: Fabrice Maranesi, défenseur du FCC, privilégie l'esprit collectif

# L'équipe d'abord

Fidèle au poste, inamovible, Fabrice Maranesi est l'un des plus sûrs piliers du FCC. Un club dont il défend les couleurs depuis plus de vingt ans et qu'il aimerait voir revenir en Ligue nationale. Comme d'habitude, ce soir contre Pratteln (20 h), il va tout donner sur le terrain et remplir son rôle, parfois ingrat, de défenseur sans rechigner. C'est que «Mara» privilégie l'esprit collectif et pense d'abord à l'équipe.

Par  
Julian CERVIÑO



Fabrice Maranesi

«La Chaux-de-Fonds mérite d'avoir un club de football militant en LNB!»

(Impar-Galley)

**Il y a un an -**  
A Munich, l'équipe de Suisse de hockey sur glace concède une nouvelle défaite. Battus 1-0 par l'Italie, les joueurs de Bill Gilligan se retrouvent déjà dans une position très inconfortable. Face aux Transalpins, les Helvètes se montrent indignes du groupe A.

(Imp)

Football

## «Un test difficile»



De l'avis de Roy Hodgson, le test que la Suisse livrera ce soir contre la Tchèque à Zurich s'annonce difficile. Mais le sélectionneur pourra compter sur tout son petit monde, y compris un Adrian Knup (photo Lafargue) en pleine forme.

Page 13

Judo

## Une preuve de dynamisme

La jeune Association neuchâteloise de judo n'a pas froid aux yeux: elle a pris en main l'organisation des championnats suisses individuels qui se dérouleront les 28 et 29 mai prochain au Locle. Une initiative qui est une preuve de dynamisme.

Page 14

Cyclisme

## «Caramba, encore raté!»

Sur l'anneau de 166,66 m de la Queue-d'Arve à Genève, devant un millier de spectateurs, l'Écossais Graeme Obree (28 ans) a échoué dans sa tentative contre le record du monde de l'heure.

Page 15

Ceux qui connaissent Fabrice Maranesi depuis longtemps se souviennent que le blond de La Charrière n'a pas toujours marqué les attaquants adverses à la culotte. En juniors inters A, il occupait ainsi avec brio le poste de libero. «Mais, dès que j'ai commencé à jouer avec la première équipe (réf: en 1986), Bernard Challandes m'a aligné comme arrière latéral et depuis j'ai toujours évolué à ce genre de poste, indique-t-il. Cela ne me dérange pas vraiment. Lorsqu'on pratique un sport d'équipe, il faut savoir se fondre dans le collectif et remplir sa mission comme nous le demande l'entraîneur.» Qu'est-ce qu'on vous disait?

### POUR LES JEUNES

«De toute façon, poursuit celui qui fêtera ses 27 ans au mois de juillet, même si mon rôle est ingrat, je ne suis pas frustré. Je tire tout de même des satisfactions lorsque l'équipe gagne et que l'attaquant que je surveille ne marque pas de but. Tout en sachant que, pour que je puisse remplir mon rôle à fond, je dois compter sur mes coéquipiers.» Cela dit, dans sa carrière «Mara» n'a pas fait que détruire le jeu adverse et a souvent participé avec à-propos à l'élaboration du jeu et à la conclusion. Il compte ainsi cinq buts à son actif en LNB et ses meilleurs sou-

venirs sont les victoires face à Servette et NE Xamax en Coupe de Suisse lors du printemps 1991.

Des beaux souvenirs que «Mara» gardent bien au chaud dans son cœur et il rêve de revoir La Charrière remplie comme ce fameux soir d'avril 1991. «C'était fantastique de jouer dans cette ambiance, se rappelle-t-il. J'ai eu la chance de vivre ça et il faudrait que les jeunes d'aujourd'hui puissent avoir ce privilège un jour. C'est à eux qu'il faut penser désormais. Le FCC doit se fixer des buts à long terme et remonter la pente car La Chaux-de-Fonds mérite d'avoir un club de football militant en LNB»

### MISSION DIFFICILE

Vous l'aurez compris, Fabrice Maranesi n'a pas très bien vécu la relégation de la saison passée. «Moralement, ce n'est pas agréable de quitter ce niveau, reconnaît-il. En LNB, on joue dans des stades bien garnis, face à des joueurs souvent réputés et cela est gratifiant même si on perd. En première ligue, c'est autre chose. Le niveau de jeu est moins intéressant. Heureusement, contrairement à la saison dernière, nous jouons les premiers rôles.» La motivation est donc toujours là.

«C'est bien de pouvoir regarder en haut, commente le numéro 3 de La Charrière. Reste que ce ne sera pas facile de se quali-

fier pour les finales. La situation est très serrée et la forme du moment va tout décider. Avant tout, il ne faut pas perdre de points contre des équipes mal classées même si cela n'est pas

évident. Nous devons continuer à jouer sérieusement comme ce fut le cas à Serrières.»

Alors, ce soir, Maranesi et ses potes savent ce qu'il leur reste à faire. Au boulot! J.C.

## «Pas un polémiqueur»

Vous vous en souvenez, Fabrice Maranesi a longtemps porté le brassard de capitaine au FCC. Un brassard qu'il a rendu en automne dernier. «Je ne l'ai pas fait de gaieté de cœur, souligne-t-il. Pour un ancien junior du club, porter le brassard en première équipe c'est un rêve et un honneur. Mais, je ne pouvais plus assumer certaines divergences avec l'entraîneur et j'ai rendu mon brassard sans faire d'histoires car je ne suis pas un polémiqueur.»

«Mara» n'en dira donc pas plus. Il n'empêche qu'il n'en pense pas moins... J.C.

Le coup de fil

## Une place à reprendre

Le printemps ayant repris une partie de ses droits, la couche de neige qui recouvrait La Charrière ce week-end encore a disparu avec l'aide partielle et artificielle des jardiniers. Ainsi, ce soir (20 h), le FCC pourra recevoir Pratteln et tenter de reprendre la seconde place au classement.

ne sais pas encore qui le remplacera, indique-t-il. J'ai plusieurs possibilités. Je pense de toute façon que nous évoluerons avec deux attaquants afin de permettre aux demis de bénéficier de plus d'espace.» J.C.

### À L'AFFICHE

PREMIÈRE LIGUE, groupe 2

Ce soir

20.00 La Chaux-de-Fonds - Pratteln

CLASSEMENT

|               |    |    |    |    |       |    |
|---------------|----|----|----|----|-------|----|
| 1. Lyss       | 21 | 17 | 2  | 2  | 44-24 | 36 |
| 2. Soleure    | 21 | 12 | 2  | 7  | 50-33 | 26 |
| 3. Chx-de-Fds | 20 | 10 | 5  | 5  | 45-27 | 25 |
| 4. Colombier  | 20 | 9  | 6  | 5  | 31-22 | 24 |
| 5. Moutier    | 21 | 11 | 2  | 8  | 42-36 | 24 |
| 6. Riehen     | 21 | 9  | 5  | 7  | 38-32 | 23 |
| 7. Münsingen  | 20 | 7  | 6  | 7  | 19-20 | 20 |
| 8. Bümpliz    | 21 | 7  | 5  | 9  | 29-38 | 19 |
| 9. Le Locle   | 21 | 4  | 10 | 7  | 29-41 | 18 |
| 10. Serrières | 21 | 7  | 3  | 11 | 39-41 | 17 |
| 11. Thoune    | 21 | 5  | 7  | 9  | 31-37 | 17 |
| 12. Laufon    | 21 | 6  | 3  | 12 | 18-30 | 15 |
| 13. Pratteln  | 20 | 3  | 8  | 9  | 21-31 | 14 |
| 14. Concordia | 21 | 2  | 8  | 11 | 15-39 | 12 |

«Nous allons tout faire pour gagner, afin de rester deuxième avant le week-end, déclare Claude Zürcher. Si nous poursuivons sur la même voie qu'à Serrières, la victoire devrait nous sourire. Nous savons que Pratteln, qui a besoin de points, visera le match nul, mais ce sera à nous de gérer cette situation. En faisant bien circuler le ballon nous nous créons des occasions et les buts devraient tomber sans trop de problèmes.» La confiance est donc de mise du côté de La Charrière. Seul point noir: l'absence de Vallat qui souffre d'une épaule et que le mentor du FCC ne veut pas prendre le risque d'aligner. «Je

Tennis - Open de Monte-Carlo: le Genevois sorti au premier tour

## L'impuissance de Rosset

«Je ne sais plus jouer sur terre battue! Je ne sais plus quoi faire lorsque l'adversaire m'embarque dans l'échange. Tactiquement, je suis... catastrophique.» Marc Rosset (ATP 16) plaide coupable. Sur le court No 2 du Monte-Carlo Country-Club, le champion olympique, complètement désarmé, a été balayé 6-2 6-3 en 79 minutes par un second couteau, le Tchèque Slava Dosedel (ATP 60).

Sur un terrain lourd - le soleil se cache depuis vendredi sur la Côte d'Azur - le Genevois a passé une après-midi de chien. Incapable d'armer des premières balles décisives - un seul ace du match - avec un coup droit qui ne «giclait» pas et un revers qui l'a trahi bien trop souvent, Marc Rosset fut une proie bien trop facile pour ce Tchèque dont la qualité première réside dans sa faculté de prendre tôt la balle en revers.

«C'est vrai, avec un tel terrain et des balles qui deviennent vite

très lentes, mon coup droit et mon service ne font pas aussi mal que d'habitude, poursuivait Rosset. La semaine dernière à Nice, j'ai gagné trois matches. Mais les conditions étaient différentes. Je pouvais faire des points directement sur mon service et enchaîner à la volée. Cet après-midi, cela n'était pas possible. Il m'a embarqué dans des rallies: Et moi, j'ai trop pris l'habitude, sur les surfaces rapides, de gagner mes points en deux ou trois frappes seulement.»

Marc Rosset a cédé à quatre reprises son engagement. Même s'il a, par quelques échanges, dévoilé son vrai potentiel, il n'a, à aucun moment, été en mesure de revenir dans le match. Dans le premier set, les deux balles qu'il s'est ménagées, à 5-2 15-40, venaient trop tard. Dans la seconde manche, il n'a pas eu la moindre ouverture à la relance.

Monte-Carlo. ATP-Tour. 1,7 million de dollars. Simple messieurs. Premier tour: Dosedel

(Tch) bat Rosset (S/12) 6-2 6-3. Yzaga (Pér) bat Boetsch (Fr/13) 6-3 6-7 (3-7) 6-2. Edberg (Su/2) bat Gollwitzer (All) 6-4 6-4. Muster (Aut/9) bat Apell (Su) 7-6 (9-7) 6-2. Berasategui (Esp) bat Gilbert (Fr) 6-2 6-0. Medvedev (Ukr/6) bat Larsson (Su) 6-2 7-5. Corretja (Esp) bat Mancini (Arg) 6-4 7-5. Pescosolido (It) bat Antonitsch (Aut) 6-3 6-2. J. Sanchez (Esp) bat Vacek (Tch) 7-5 6-2. Solves (Fr) bat Braasch (All) 7-6 (7-1) 6-3. Stich (All/1) bat Forget (Fr) 6-2 7-5. Costa (Esp) bat Cherkasov (Rus) 6-0 4-6 7-5. Gaudenzi (It) bat Delaître (Fr) 6-4 6-1. Skoff (Aut) bat Montana (EU) 4-6 6-3 6-4. Krajicek (Hol/14) bat Holm (Su) 6-1 6-4. Arrese (Esp) bat Carretero (Esp) 6-4 6-0. Karbacher (All) bat Gross (All) 6-3 4-6 6-4. Damm (Tch) bat Ondruska (AFS) 7-5 5-7 6-4. Woodforde (Aus) bat Svensson (Su) 6-4 7-6 (7-3). Kafelnikov (Rus) bat Agassi (EU/15) 1-6 6-3 6-4. Courier (EU/3) bat El Aynaoui (Mar) 6-0 6-3. (si)

# LE POD



**BERNINA**  
Votre centre de couture  
**M. THIÉBAUT**

Avenue Léopold-Robert 31  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 21 54

132-12388



Intercoiffure  
**Jacky Mayor**

Avenue Léopold-Robert 40  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 19 90

132-12021

**BIENVENUE DANS L'AVENUE**

Pour ouverture début mai,  
restaurant recherche  
**Casserolier**  
**Cuisinier**

Sans permis s'abstenir.  
☎ 039/23 17 81 pour prendre  
rendez-vous. 132-509111

ENSEIGNEMENT

## COURS D'ETE

POUR JEUNES DES 10 ANS

A ZOUG ET EN ANGLETERRE

\* Cours d'Allemand (Hochdeutsch) ou d'Anglais le matin  
\* Sports, activités et excursions surveillés l'après-midi  
\* Logement interne \* Prix global avantageux!

**SLC**  
LE SPECIALISTE DES COURS DE VACANCES

Renseignements:  
SLC, Av. des Alpes 62,  
CH-1820 Montreux  
Tel. 021/963 65 00  
Fax 021/963 85 45

720-215984/ROC

DIVERS

### ATELIER D'HORLOGERIE

Posages - Emboîtages - Etanchéité  
cherche **séries régulières.**

☎ 039/28 26 74, heures de bureau  
132-512655

Avantageux  
**Mercedes 500  
SEL**

Juillet 1985  
Options  
☎ 077/37 58 40  
28-776

**Police-  
secours:  
117**



Dans la perspective du prochain départ à la retraite du titulaire,  
**la Ville de La Chaux-de-Fonds met au concours le poste de**

## COMMANDANT DU CORPS DE POLICE

avec le grade de Capitaine

(Les places mises au concours dans l'administration communale  
sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes).

La personne intéressée par cette offre devra être motivée par un tra-  
vail polyvalent, englobant le service de police, le service des  
premiers-secours en cas de feu, le service sanitaire, les services tech-  
niques et la brigade de circulation.

Elle devra posséder une très bonne formation professionnelle et jus-  
tifier d'une expérience certaine dans sa profession. Une formation  
supérieure et des connaissances juridiques et administratives peu-  
vent constituer des atouts.

Pourvue d'un sens développé du Commandement et de l'organisa-  
tion, elle devra manifester son sens des relations humaines et de la  
communication et être intéressée par les domaines de la prévention  
et de l'éducation.

Doté d'une excellente santé, le(la) candidat(e) devra posséder les  
aptitudes et l'expérience nécessaires à la conduite et à la formation  
du personnel.

Il(elle) saura faire preuve de la disponibilité indispensable pour s'in-  
vestir totalement dans une fonction astreignante, cela dans un esprit  
largement ouvert à la collaboration, et démontrer une large capacité  
de réflexion et de décision.

La date d'entrée en fonction est fixée au 1er décembre 1994.

Si cette offre vous intéresse, vous voudrez bien envoyer votre lettre  
manuscrite de candidature avec photo, curriculum vitae détaillé,  
copies des diplômes et certificats à M. Jean-Martin Monsch,  
conseiller communal, directeur de police, place de l'Hôtel-de-Ville  
1, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 7 mai 1994.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès  
du capitaine Jean-Pierre Lehmann, commandant  
du corps de police de La Chaux-de-Fonds,  
place de l'Hôtel-de-Ville 1,  
☎ 039/276 542

132-12406

Vidéotex: \* NE #  
Audiotex: 24 21 21

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

AUTOS - MOTOS - VELOS

# Incredyable évasion :



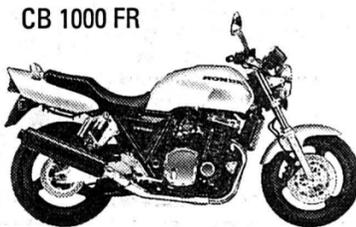
Un périple de 3'000 km à travers 5

**Elle traverse l'Europe entière sans être inquiétée...**

**ST 1100 AP ABS+TCS - La liberté sans compromis.**



CB 1000 FR



CB 500 R



HONDA Pan European, Goldwing, CB Big One, références synonymes d'un plaisir sans frontière ! La technologie de  
pointe développée par HONDA vous fait bénéficier, au-delà des performances, d'une fiabilité totale et d'un confort  
extrême. Chaque modèle est conçu sur la base d'un concept original, sans compromis. Essayez les nouveaux  
modèles 94 chez votre agent HONDA !

Envoyez-moi gratuitement le(s) Nom : \_\_\_\_\_ Imp  
catalogue(s) suivant(s) : Prénom : \_\_\_\_\_  
Motos  Scooters  Rue : \_\_\_\_\_  
Accessoires Honda-Boutique  Ainsiqu'une liste de prix. NPA/Localité : \_\_\_\_\_  
Age : \_\_\_\_\_  
Case postale 610 - 1214 Vernier-Genève



22-11661/ROC



PULSON

Football - Avant Suisse - Tchèque: Roy Hodgson est d'avis que l'adversaire est de qualité

## «Un test difficile»

Roy Hodgson ne déploie aucun nouveau blessé au terme de la séance d'entraînement d'hier matin sur les hauteurs de Zurich, en vue de la rencontre amicale contre la Tchèque de ce soir au Stade du Hardturm, à Zurich (coup d'envoi à 20 h 15). Seul le Séduinois Sébastien Fournier se plaignait des adducteurs. Marco Grassi, touché à l'épaule vendredi dernier contre Grasshopper, a quitté ses camarades lundi déjà pour Genève, alors que Kubilay Türkyilmaz suit, quant à lui, un programme spécial.

Stéphane Chapuisat et Alain Sutter, eux, sont opérationnels. Ils n'ont juste pas forcé lundi pour ne pas aggraver une légère contusion de la cheville pour

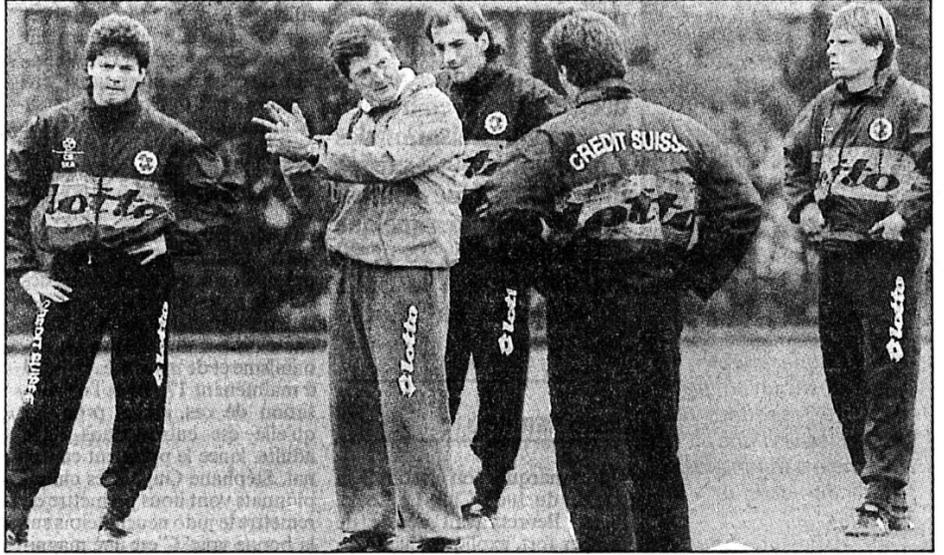
Chapuisat et une inflammation du tendon d'Achille pour Sutter.

Le coach a confirmé l'équipe type pour le début de la partie: «Je vais encore m'entretenir avec mon homologue tchèque pour ce qui est du nombre des changements. Je pense que cinq seraient judicieux dans le contexte.»

A l'heure de la théorie, en fin d'après-midi, Hodgson a tenu à mettre en garde sa troupe: «Ce test va nous mettre en difficulté. J'ai visionné notre adversaire contre la Turquie et il possède de bons mercenaires.»

### TOUJOURS EN COURSE

Concernant la fameuse liste des élus pour la phase finale, Hodgson précise: «C'est un petit luxe de ne pas être obligé d'annoncer pour le moment la liste pour le premier stage». Et de préciser: «J'ai dû choisir le cadre pour cette rencontre contre la République tchèque. Mais cela ne veut pas dire que ceux qui ne sont pas présents ici à Zurich ne font pas partie des sélectionnables. Vega, Sylvestre, Sutter et Bonvin sont toujours dans la course.»



Ohrel - Hodgson - Subiat - Quentin - Geiger

La dernière ligne droite en direction de l'Amérique est engagée. (Keystone-Ruckstuhl)

Le Britannique a passé en revue le contingent de la sélection des moins de 21 ans, hier soir à Winterthour contre leurs homologues tchèques: «Il y a beaucoup de jeunes qui sont capables d'assurer la relève. Il y en a plusieurs que j'ai envie de voir à l'œuvre.»

### SUBIAT AVEC KNUP

Le Luganais Nestor Subiat, dont on connaît l'efficacité aux côtés de Marco Grassi, pourrait bien évoluer en cours de partie aux côtés d'Adrian Knup: «Cela ne change rien pour moi. Mais il

est vrai que mon entente avec Grassi est optimale.»

En fin de contrat avec Lugano, Subiat est dans l'expectative: «J'attends une proposition. Il y a d'autres offres. Mais je n'ai rien de concret. A 28 ans, je suis à un moment clé de ma carrière. Je suis conscient que la Coupe du monde peut ouvrir de nouvelles perspectives.»

Adrian Knup, enfin, reflète une mine étonnée. Le jubaire de la Bundesliga (50 matches) a le vent en poupe: «C'est vrai, tout va très bien pour moi. Je suis plus motivé que jamais.

Non seulement pour l'équipe suisse, mais aussi pour Stuttgart, avec qui je vise une place pour la Coupe de l'UEFA» explique le buteur.

Des offres de Marseille ont émané auprès de la direction du club allemand: «Les Marseillais sont intéressés, c'est vrai. Le championnat de Bundesliga me convient à merveille, mais je reste ouvert à toute proposition.»

L'équipe probable: Pascolo; Hottiger, Geiger, Herr, Quentin; Ohrel, Sforza, Bregy, A. Sutter; Knup, Chapuisat. (si)

Moins de 21 ans

## Logique

### ● SUISSE - TCHÉQUIE 1-1 (0-1)

L'équipe nationale suisse des moins de 21 ans a partagé l'enjeu avec son homologue de la Tchèque sur la pelouse de la Schützenwiese à Winterthour.

La Suisse a fait bonne figure, compte tenu des absences de marque, un blessé par ligne, Stéphane Henchoz, Murat Yakin et Alexandre Comiseti, qui ont été contraints de décliner la sélection.

Les Suisses n'allaient jamais prendre l'ascendant en première mi-temps face à un adversaire au potentiel physique et technique intéressant mais qui se distinguait surtout par quelques individualités, Martin Cizek ou Tomas Galasaek. La première occasion échut pourtant à David Sesa, à la 20e minute, mais son tir croisé était dévié en corner. Les Tchèques répliquaient par Onderka et Svejdik. Koch dans la foulée armait un tir toutefois trop mou pour inquiéter Parizek. L'ouverture du score tombait à la 32e minute. Cizek plaçait un tir imparable dans la lucarne. Avant la mi-temps, Cantaluppi avait le but égalisateur au bout du soulire mais son centre tir était dévié en corner par Hysky.

En deuxième période, Jean-Paul Biaggi qui dirigeait la sélection en l'absence de Ruedi Nägele, retenu avec les «moins de 18 ans» à Saviese, introduisait le Lausannois Jean-Pierre La Placa pour redonner un peu d'impulsion à sa ligne d'attaque. L'égalisation tombait à la 62e minute, avec l'aide bien involontaire du défenseur Tomas Votava qui détournait la balle dans ses propres filets. Biaggi procédait dès lors à une revue complète de l'effectif. Nourrie des meilleures intentions offensives, la Suisse dominait sans concrétiser.

Schützenwiese: 500 spectateurs.

Arbitre: M. Benko (Aut). Buts: 32e Cizek 0-1. 62e Votava (autogoal) 1-1.

Suisse: Kronberg; Nemtsoudis, Disler, Romano, Renggli; Küffer (46e La Placa), Lonfat, Weiler, Cantaluppi (64e Fiechter); Sesa, Koch.

Tchèque: Parizek (46e Cerny); Votava; Hysky, Gabriel, Skala; Galasek, Culek (46e Novotny), Cizek, Svach; Svejdik, Onderka (46e Lovenc). (si)

## «Un à un»

Hier, dans l'après-midi, les joueurs de l'équipe nationale ont reçu la visite de Me Giangorgio Spiess: «Nous réglons les petits détails un à un (réd: lire ci-dessous), constate Marco Pascolo. Nous pourrions donc bientôt nous concentrer uniquement sur le ballon.» (si)

Budget de l'équipe nationale: mise au point de Me Giangorgio Spiess

## Fin de la polémique?

Me Giangorgio Spiess, président des équipes nationales, a tenu à apporter quelques précisions pour ce qui est des chiffres émanant des budgets de l'expédition de la World Cup 94.

«J'ai entendu toutes sortes de choses erronées» a-t-il déclaré. Le Tessinois a notamment reçu des critiques de la part des présidents de clubs, entre autres, à l'occasion de l'assemblée générale de la Ligue nationale, vendredi dernier à Berne.

Ces chiffres constituent le budget pour la saison 94-95 avec la phase finale de la Coupe du monde. «Sous la rubrique

World Cup, les recettes sont de 2,629 millions pour des dépenses de 1,3 mio. Le budget général de la saison comprend des recettes de 4,225 mio (réd: droits TV, sponsors, etc.) pour des dépenses de 3,5 mio. Le merchandising qui porte sur des contrats publicitaires avec 21 firmes rapporte 1,3 million. Il en résulte un bénéfice de 3 millions, dont 1,5 mio sera versé aux clubs de LN selon des critères qui restent encore à établir, avec éventuellement une faveur pour les clubs fournisseurs d'internationaux.»

Me Spiess veut ainsi mettre fin à la polémique instaurée pour des détails, tels que le choix de chambres individuelles pour

les joueurs: «J'assume entièrement cette décision. Il s'agit tout de même de nos internationaux et ils ont droit à un certain standing pour se préparer de manière parfaite.»

### DÉFECTION À PALLIER

Le vendredi 27 mai, la sélection nationale, qui formera deux équipes, rencontrera le même jour le Liechtenstein et éventuellement le FC Bâle, au Stade Saint-Jacques.

Une solution pour pallier la défection de Saint-Gall (pour des problèmes de terrain) sera confirmée ces prochains jours. (si)

La moitié des qualifiés pour la World Cup 94 jouent ce soir

## Dix autres rencontres

Outre Suisse - Tchèque, dix rencontres internationales amicales serviront ce soir de test préparatoire à la moitié des sélections nationales qualifiées pour la World Cup 94, dont trois des principaux prétendants: l'Argentine, le Brésil et la Hollande.

Si l'Argentine, avec Diego Maradona, et la Hollande affronteront à domicile deux autres «qualifiés» de cette World Cup, respectivement le Maroc et l'Eire, le Brésil, privé de Romario (blessé), Bebeto et Mauro Silva, sera opposé à un club français, le Paris St-Germain, actuellement en tête du championnat de France.

### HAGI SUSPENDU

Un autre match opposera des qualifiés à la phase finale du Mondial américain: Roumanie-Bolivie, à Bucarest. Les Rou-

mans seront privés de leur capitaine Gheorghe Hagi, suspendu par sa propre Fédération pour avoir craché au visage de l'Irlandais du Nord Philip Gray lors de la rencontre amicale Irlande du Nord - Roumanie du 23 mars dernier.

Des autres qualifiés pour la World Cup 94, la Suède et la Russie joueront à l'extérieur. La Suède se rendra au Pays de Galles et la Russie en Turquie. Enfin, la Norvège, dont le championnat national ne reprendra que samedi prochain, recevra le Portugal.

### EURO 96: ÇA DÉMARRE

Les trois dernières rencontres internationales mettront aux prises le Danemark et la Hongrie à Copenhague, l'Autriche et l'Ecosse à Vienne, de même que la Lituanie à Israël à Vilnius. Autant de matches qui serviront, eux, à la préparation aux

phases éliminatoires du championnat d'Europe 96, qui débiteront ce soir également avec la rencontre du groupe 6 entre l'Irlande du Nord et le Liechtenstein, à Belfast. (si)

## À L'AFFICHE

### EURO 96

#### Groupe 6

#### Ce soir

A Belfast: Irlande du Nord - Liechtenstein

#### MATCHES AMICAUX

A Salta: Argentine - Maroc  
A Tilburg: Hollande - Eire  
A Copenhague: Danemark - Hongrie  
A Vienne: Autriche - Ecosse  
A Oslo: Norvège - Portugal  
A Bucarest: Roumanie - Bolivie  
A Wrexham: Pays de Galles - Suède  
A Bursa: Turquie - Russie  
A Vilnius: Lituanie - Israël  
A Paris: Paris St-Germain - Brésil

## FOOTBALL - DU CÔTÉ DE L'ANF

### AVERTISSEMENTS

Nicolas Burgat (Auvier j. A), j. dur 2e. Frédéric Schor (NE Xamax j. A), ant. Gilles Jaquet (NE Xamax j. A) ant. Frédéric Foschini (Corcelles j. A) récl. Damien Frochaut (Corcelles j. A) j. dur. Thomas Fiechter (La Chaux-de-Fonds j. A) j. dur. Steve Sturchio (Noiraigue j. A) j. dur 2e. Manuel Sangiao (Le Parc j. A), récl. Yann Pasquier (Hauterive j. A) récl. 2e. Vito Incandela (Serrières j. A) récl. 2e. Frédéric Schild (Cortailod j. A) j. dur 2e. Stéphane Robert (Fontainemelon j. A), récl. Daniel Azevedo (Béroche-Gorgier j. B), ant. Nicolas Amstutz (Fleurier j. B) j. dur. Stefano Fantini (Deportivo j. B) récl. 2e. Claudio Pichel (Deportivo j. B) j. dur 2e. Didier Sunier (Comète j. B) ant.

### 1 MATCH OFFICIEL DE SUSPENSION

Fabrice Perez (Auvier j. A), ant. 3e. Roberto Pulvirenti (NE Xamax j. A), j. dur 3e. Dan Neol (Noiraigue j. A), j. dur 3e. Americo De Almeida (Serrières j. A), récl. 2 av. Martial Hirs (Comète j. A) ant. 3e. Yuri Ferraz (Corcelles j. B) j. dur 3e.

### AVERTISSEMENTS

#### + 10 FRANCS D'AMENDE

Yann Charrère (Fleurier I), ant. Italo Di Loretto (Deportivo I) récl. Laurent Pizzolon (Superga I), j. dur. Loris Franzoso (Audax-Friul I) j. dur. Grégore Doutaz (Saint-Imier I), j. dur. Julien Frutig (NE Xamax II), récl. Luc Mathez (Boudry II), ant. Mateo Leggiadro (Boudry II), ant. Stéphane Rohrer (Corcelles I), j. dur. Marc Gretillat (Coffrane I), j. dur. Antonio Ferrao (Béroche-Gorgier I), j. dur. Laurent Nicolet (Corcelles II), récl. Xhelal Qorolli (Saint-Blaise II), j. dur. Valdemar Da Siva (Cressier II), j. dur. Laurent Brechet (Cressier II), j. dur. John Morthier (Cressier II), récl. Didier Spaetig (La Sagne IIb), récl. Raphael Perret (La Sagne IIb), ant. J.-Pierre Eymann (Le Locle vét.) récl. Richard Koller (Le Locle vét.) récl.

### AVERTISSEMENTS

#### + 20 FR D'AMENDE

Denis Benassi (Audax-Friul I), j. dur 10.4. Alipio Fernandez (Deportivo I), récl. Alfredo Rota (Deportivo I), récl. Ignacio Nogueira (Deportivo I), récl. Yann Constantin (Marin I), j. dur. Admir Rizvanovic (Noiraigue I), récl. Yann Robert (Hauterive I), ant. J.-Marc Durini (Bôle II), j. dur. Yvan Ciavatini (Comète I), j. dur. Marco Ignoto (Bou-

dry II), ant. Paolo Tarenzi (Coffrane I), ant. Claudio Orlandi (Coffrane I) j. dur. Manuel Garcia (C.-Portugais I), j. dur. Lucio Stranieri (Espagnol NE I), récl. Jaime Silva (Noiraigue II) j. dur. Christian Hugli (La Sagne IIb), j. dur. J.-Paul Guinchard (B-Gorgier IIIa) j. dur. J.-Marie Fusi (Boudry vét.) j. dur.

### AVERTISSEMENTS

#### + 50 FR D'AMENDE

Didier Moulin (Boudry I), j. dur 5e. Renaud Bonjour (Le Landeron I), j. dur 5e. Thierry Pelletier (NE Xamax II), j. dur 4e. Ramo Muminovic (B-Gorgier I), j. dur 4e.

### 1 MATCH OFFICIEL DE SUSPENSION

#### + 50 FR D'AMENDE

Laurent Torri (Audax-Friul I), récl. Vito Ciccarone (Audax-Friul I), récl. Oscar Vilena (Deportivo I), j. dur. Patrick Brugger (Marin I), ant. 3e. Serge Baechler (Boudry I), j. dur 3e. Laurent Guye (Noiraigue I) ant. 3e. Mexhmedin Limoni (Noiraigue I), ant. 3e. Tony Oswald (Saint-Imier I), ant. 3e. Patrick Vils (Saint-Imier I) ant. 2 av. Stéphane Chetelat (Corcelles I), j. dur 3e. Laurent Rohrer (Helvétia I), ant. 2 av. J.-Michel Murith (Bevaix II), ant. 3e.

### 2 MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

#### + 50 FR D'AMENDE

Paolo Sartorello (Audax-Friul I), ant.

### 4 MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

#### + 50 FR D'AMENDE

Maurizio Ciccarone (Cortailod I), v. faits.

### AMENDES

20 fr: FC Les Brenets, heures non comm. 10 fr: FC St-Blaise idem. FC Comète idem. FC Béroche-Gorgier idem.

### MODIFICATION DE SANCTION

#### AVERTISSEMENT

#### + 10 FR D'AMENDE

Diego Sartorello, FC Superga I, au lieu de Pascal Zaugg, FC Superga I (avert. + 20 fr d'amende). Erreur rapport arb. CO 27.

### MATCHES REFIXÉS

Les matches renvoyés lors du week-end du 16-17.4.94, selon liste de convocation No 19, sont refixés à la semaine No 17, (26-28.4.94).

Judo - Championnats suisses individuels au Locle des 28 et 29 mai

# Une preuve de dynamisme

La jeune Association neuchâteloise de judo (ANJ) n'a pas froid aux yeux: cette année elle a décidé de prendre en charge l'organisation des Championnats suisses individuels. Une compétition qui réunira quelque 450 judokas les 28 et 29 mai prochain à la Salle polyvalente du Locle. Joli coup!

Par  
Julian CERVIÑO

«Pour marquer son élection à la tête du Judo-Club Le Locle, Pierre Beuret avait décidé de frapper fort, explique Luc Dapples, le responsable de presse de

l'ANJ et des Championnats suisses. Mais, lui et les membres de sa société se sont rapidement rendu compte que l'organisation de cette manifestation d'envergure était difficile à assumer pour un club de leur taille. C'est pourquoi les Loclois ont proposé à l'ANJ de prendre en main la mise sur pied de ce tournoi national. Après réflexion et consultation de tous les clubs de notre association, qui sont au nombre de onze, nous avons décidé de nous lancer.»

L'initiative des judokas neuchâtelois est une preuve de dynamisme et de maturité. «L'ANJ a maintenant 17 ans et l'organisation de ces joutes prouvera qu'elle est entrée dans l'âge adulte, lance le président cantonal, Stéphane Guye. Ces championnats vont nous permettre de remettre le judo neuchâtelois sur la bonne voie. C'est une magnifique rampe de lancement. Il n'y

a en effet rien de tel qu'une compétition de haut niveau pour intéresser les gens à notre sport.»

LES ROMANDS  
À AUVERNIER

L'objectif est donc clair: la promotion de cet art martial. Reste

**CSI**  
LE LOCLE  
1994

qu'il s'agit tout de même d'assurer le déroulement du plus grand rendez-vous national en matière de judo. Une tâche qui est loin d'être simple et qui mobilise les clubs de tout le canton. «Chacun a joué et joue le jeu, relève Luc Dapples. Ainsi, nous avons

pratiquement assuré l'opération au niveau financier et les volontaires ne manquent pas pour donner un coup de main au niveau des fonctions officielles comme l'arbitrage.»

Pour ce qui est de la partie technique, le responsable cantonal en la matière, Vincent D'Agostinho du JC Peseux, a la chose en main et en de bonnes mains puisqu'il a l'habitude d'organiser des compétitions d'envergure. D'ailleurs, avec son club, il mettra sur pied le championnat romand le 1er mai prochain à Auvernier. Une compétition qui servira de sélection pour les championnats suisses du Locle. «Les quatre premiers combattants de chaque catégorie seront qualifiés pour la finale nationale, précise Luc Dapples. Les judokas des trois autres régions se retrouveront également à cette période-là et se disputeront également les places qualificatives. Les membres du cadre national sont, eux, sélectionnés d'office.»

Donc, la fine fleur du judo suisse se déplacera dans la Mère-Commune. Côté neuchâtelois, Jérôme Beautier du JC Cortaillod, qui a récemment obtenu sa place pour les Championnats d'Europe de Gdansk (21 mai), sera le principal atout avec les deux Neuchâtelois couronnés l'année passée à Lugano dans la catégorie espoir, Thierry Beausir et Raphaël Riccieti. Cela dit, la grande vedette du week-end sera le Zurichois Eric Born, vice-champion du monde. Derrière le champion d'Europe de 1992, toute l'élite nationale viendra au Locle car les championnats suisses sont un passage obligé pour tous les compétiteurs de pointe du pays.

Pour accueillir tout ce joli monde, les responsables de l'organisation se mettent donc en quatre et espèrent accueillir un grand nombre de spectateurs autour des six pistes de combat (tatami) qu'ils installeront dans la Salle polyvalente du Communal. J.C.

**Trapattoni**  
au Bayern - Giovanni Trapattoni, entraîneur de la Juventus, doit succéder la saison prochaine à Franz Beckenbauer comme entraîneur du Bayern de Munich, selon l'agence allemande DPA. «Tout est en ordre. Nous sommes quasiment d'accord sur un contrat» a déclaré Trapattoni, 55 ans, à l'issue d'une rencontre à Milan avec la direction du club bavarois. (si)

## BRÈVES

### Automobilisme

#### Rollat en vue

Le pilote loclois Daniel Rollat (March TSM) a remporté le slalom de Bürglen en groupe E 1301-2000 cmc, signant au passage le deuxième temps scratch de la journée. D'autres régionaux participaient à cette épreuve du championnat suisse: Philippe Girardin (Les Brenets, Honda Civic) a terminé troisième en groupe N 1301-1600 cmc, Pierre Schaffo (Le Locle) neuvième en Coupe Citroën AX GTI, Hervé Doman (Diesse, Citroën AX) premier en groupe A 1300 cmc devant Michel Barbezat (La Chaux-de-Fonds, Opel Corsa) et enfin Gérard Huguenin (Le Locle, Rondéau M 585) premier en Formule Ford 1600 cmc, avec le sixième temps scratch en prime.

### Football

#### Le Landeron en finale

Hier soir, Le Landeron s'est qualifié pour la finale de la Coupe neuchâteloise, en disposant de Fontainemelon, dernière équipe de troisième ligue en lice, sur le score de 3-1 (1-0).

Course d'orientation - Troisième épreuve nationale

## Podiums neuchâtelois

La troisième course nationale de course d'orientation de cette saison s'est disputée dimanche sous un épais brouillard et une température presque hivernale à la montagne de Lussy, près de Romont. Les Neuchâtelois se sont brillamment distingués à cette occasion.

En effet, en dames élites, Véronique Renaud (CO Chenau), membre du cadre national B, a pris une bonne deuxième place derrière la fribourgeoise Marie-Luce Romanens, championne du monde junior de relais l'an passé. L'écart sur celle-ci étant tout de même important puisque s'élevant à plus de cinq minutes.

En hommes élites, Jérôme Attinger du CO Chenau, également membre du cadre national B, a enfin confirmé ses résultats de l'an passé en juniors en prenant une excellente troisième place en ne perdant que trois minutes sur le gagnant du jour, Erik Steiger (OLG Berne), et deux minutes sur le second, Stefan Bolliger. Il était très satisfait de sa course: «Je suis content, je n'ai pas fait de fautes. Je suis en-

fin bien classé en courant dans la catégorie élites». Jan Béguin (CO Chenau) a terminé quant à lui au dixième rang.

En dames A, Mireille Pittier (CO Chenau) a remporté sa première victoire dans cette catégorie en devançant sa dauphine de quelque 23 secondes. Marc Lauenstein (CO Chenau) a une nouvelle fois enlevé la première place du podium en garçons 14 ans avec une minute d'avance sur le deuxième, se montrant ainsi l'un des favoris pour le classement annuel. Véronique Juan (CO Chenau) a fait de même en dames 35 ans, mais seules quatre concurrentes étaient en liste.

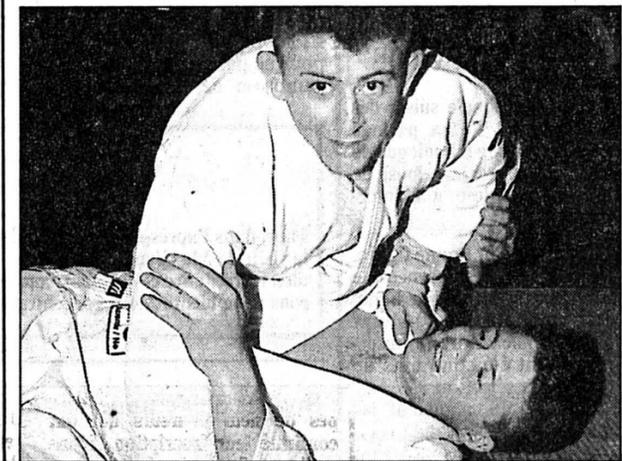
En juniors, Olivier Villars (CO Chenau) a pris une deuxième place méritoire en perdant un peu plus d'une minute sur le vainqueur, Olivier Grimm. Très content de sa course, son moral remonte après les courses précédentes quelque peu manquées.

Nadège Robert en dames court et Jean-Luc Cuhe en hommes 40 ans (tout deux du CO Chenau) ont également dé-

croché une belle seconde place. Tandis que Jean-François Matthey (CO Chenau) et Willy Steiner (CO Calirou) en hommes 60 ans ont respectivement terminé troisième et quatrième, deux minutes les séparant. Malgré une grosse faute au dernier poste, Anne-Marie Monnier (CO Calirou) a échoué de peu pour le podium en finissant au quatrième rang.

**Classement des autres Neuchâtelois:** Dames 14 ans: 10. Larfi (CO Calirou). 13. Villars (CO Chenau). 18 ans: 5. Juan (CO Calirou). Court: 8. Monnier (CO Calirou).

Hommes 14 ans: 13. Ecabert (CO Chenau). 16. Guyot (CO Caballeros). 21. Matthey (CO Chenau). A: 10. Renaud (CO Chenau). B: 6. Cuenin (CO Chenau). 12. Perret (CO Chenau). Court: 18. Pittier (CO Chenau). 22. Degen (CO Calirou). 45 ans: 16. Guyot (CO Caballeros). 35. Stauffer (CO Chenau). 37. Villars (CO Chenau). 50 ans: 19. Monnier (CO Calirou). 21. Schürch (CO Calirou). 25. Mermod (CO Chenau). 55 ans: 9. J. Schenk (CO Calirou). (sb)



Jérôme Beautier (de face)

Il sera le principal atout neuchâtelois au Locle. (Henry)

## Coup de main bienvenu

Si l'ANJ peut mettre sur pied les championnats suisses au Locle, elle le doit, en partie, aux autorités locales qui ont loué la Salle polyvalente du Communal à un prix réduit et en acceptant de la mettre à disposition des organisateurs dès le vendredi soir.

«L'Office du tourisme du Locle a, lui, offert ses services pour s'occuper de l'hébergement des officiels et des judokas», signale l'un des responsables. Voilà un coup de main bienvenu. J.C.

| PMUR   | CHEVAL | POIDS           | JOCKEY | ENTRAÎNEUR   | ES               | PERF. | NOTRE OPINION |  |   |
|--|--------|-----------------|--------|--------------|------------------|-------|---------------|--|---|
| <b>Demain à Auteuil, Prix de Rougemont, (haies handicap, réunion I, 3e course, 3900 mètres départ 15 h 40)</b><br><br>Cette rubrique vous est offerte par les dépositaires locaux du PMU:<br><br><b>RESTAURANT CORTINA</b><br>Rue du Bois-Noir 39<br>2300 La Chaux-de-Fonds<br>Tél. 039 269 335<br><br><b>RESTAURANT DU CLOS-DE-SERRIÈRES</b><br>Salle des turfistes<br>Clos-de-Serrières 2<br>2003 Neuchâtel<br>Tél: 038 313 498<br><br><b>PUB LA CRAVACHE</b><br>Rte de Neuchâtel 3a<br>2053 Cernier<br>Tél: 038 532 298 | 1      | Ergani          | 68,5   | P. Hawas     | R. Collet        | 7/1   | 3o4o1p        | 14<br>A ouvert son palmarès fin mars avec une facilité déconcertante.  | IMPAR-PRONO<br>14*<br>7*<br>1*                        |
|  | 2      | Move-a-Gain     | 68,5   | J.-Y. Artu   | J.-Y. Artu       | 8/1   | 4o3o2o        | 7<br>Il est assez régulier depuis le début de l'année et avec une bonne monte, peut s'octroyer un accessit.                        | 2<br>9<br>15<br>13<br>12                              |
|  | 3      | Saga-Dollars    | 68,5   | V. Suscosse  | C. Lerner        | 18/1  | 0oTo(93)      | 1<br>Jamais plus loin que quatrième cette année, c'est une bonne base pour un quinté.  | *BASES  |
|  | 4      | Mohborg         | 68     | A. Vieira    | D. Dreyer        | 24/1  | 1o(93)0o      | 2<br>C'est un bon cheval régulier et honnête qui déçoit rarement.  | COUP DE POKER<br>15                                   |
|  | 5      | Star-Horse      | 67,5   | F. Landelle  | M. Prod'homme    | 19/1  | 6o5o0p        | 9<br>Arrêté lors de sa première sortie, septième pour sa seconde, il est en progrès et ne sera pas loin de la vérité.              | AU 2/4<br>1-2   |
|  | 6      | Vanucci         | 67     | C. Gombeau   | P. Carrez        | 17/1  | 9o2o5o        | 15<br>Il dépend d'une écurie qui fournit les champions d'Auteuil, et reste sur deux perf. encourageantes.                          | AU TIERCÉ<br>POUR 16 FRANCS<br>14-7-X                 |
|  | 7      | Ozeine          | 66,5   | D. Vincent   | G. Collet        | 9/1   | 6o5o3o        | 13<br>C'est un cheval tout neuf sur les obstacles, et qui s'est imposé très facilement le mois dernier. Débute dans les handicaps. | IMPAR-SURPRISE<br>15<br>1<br>10<br>7<br>12<br>9<br>18 |
|  | 8      | Le-Million      | 66     | Y. Foin      | J.-B. De Balanda | 13/1  | 5o0oAo        | 12<br>Reste sur cinq deuxième places et débute à Auteuil. A démontré des qualités.   |   |
|  | 9      | Sissi-d'Horte   | 66     | B. Jollivet  | M. Prod'homme    | 12/1  | 7oAo(93)      | 11<br>LES REMPLAÇANTS:<br>11<br>Difficile de faire un choix, mais peut très bien prendre une place.                                |   |
|  | 10     | Vasky           | 66     | F. Cheyer    | J. Piednoël      | 15/1  | 4o7o4p        | 8<br>Est venu prendre une cinquième place; s'il confirme, peut rentrer aux balancés.   |   |
|  | 11     | Beringa         | 64,5   | P.-A. Sauvat | J.-F. Daubin     | 16/1  | 3o1o7o        |  |   |
|  | 12     | Duc-d'Elbeuf    | 64,5   | A. Doucet    | J. Laval         | 10/1  | 2o2o2o        |  |   |
|  | 13     | Top-of-the-Moss | 64,5   | T. Berthelot | M. Papoin        | 14/1  | 4o1o7o        |  |   |
|  | 14     | Toranaga        | 64,5   | C. Aubert    | P. Barbe         | 5/1   | 1o4o5p        |  |   |
|  | 15     | Corton          | 64     | A. Kondrat   | F. Doumen        | 15/1  | 3o4o(93)      |  |   |
|  | 16     | Frenchy-Babière | 64     | P. Bigot     | F. Danloux       | 48/1  | ToAo(93)      |  |   |
|  | 17     | Trebeurden      | 64     | J. Godet     | A. Sagot         | 16/1  | 1o5oAo        |  |   |
|  | 18     | Wiz             | 64     | L. Manceau   | J. Daubin        | 15/1  | 3oTo6o        |  |   |

Cyclisme - Graeme Obree échoue contre sa tentative du record du monde de l'heure

# «Caramba, encore raté !»

**Décès de Dener** - L'attaquant du club brésilien Vasco de Gama, Dener Augusto de Souza, 23 ans, a trouvé la mort dans un accident de la circulation, à Rio de Janeiro. Le joueur, qui appartenait à un club de Sao Paulo, Portuguesa de Deportes, avait été prêté à Vasco de Gama qui souhaitait l'acheter. Mais Portuguesa avait finalement choisi de vendre l'attaquant à l'Inter de Milan pour 2,85 millions de dollars, selon un dirigeant de Vasco de Gama.

## BRÈVE

**Patinage artistique**  
**Succès de Knobel**

La Sântis Cup à Herisau mettait un point final à la longue saison de patinage artistique. Eh bien, la Chaux-de-Fonnière Samia Knobel a terminé en beauté puisqu'elle s'est adjugée la victoire dans la catégorie cadettes C devant onze autres concurrentes. Sabina Buccieri, également membre du club des patineurs des Mèlèzes, a, elle, pris la 12e place en espoirs A.

## PMUR

**Hier à Longchamp.**  
**Prix de Chevilly**  
(non-partant: 4)

Tiercé: 3-7-18.  
Quarté+: 3-7-18-12.  
Quinté+: 3-7-18-12-17.

**Rapports pour 1 franc**

Tiercé dans l'ordre:  
1866,50 fr.  
Dans un ordre différent:  
373,30 fr.  
Quarté+ dans l'ordre:  
19.341,80 fr.  
Dans un ordre différent:  
1.538,00 fr.  
Trio/Bonus (sans ordre):  
134,00 fr.

**Rapports pour 2 francs**

Quinté+ dans l'ordre:  
1.397.917,60 fr.  
Dans un ordre différent:  
6464,20 fr.  
Bonus 4: 241,20 fr.  
Bonus 3: 80,40 fr.

**Rapports pour 5 francs**

Zsur4: 150,00 fr.

## TV-SPORTS

**DRS (chaîne sportive)**  
20.05 Football. Match amical:  
Suisse-Tchéquie.

**TSI**  
12.30 Mezzogiorno di sport.

**TF1**  
20.35 Football. Match de gala:  
PSG-Brésil.

**F3**  
20.35 Tout le sport.

**RAI**  
20.25 Football. Coupe d'Italie:  
Sampdoria-Ancona.  
23.30 Mercoledì sport.

**TVE**  
21.30 Football.  
Coupe d'Espagne:  
Celta Vigo-Saragosse.

**EUROSPORT**  
14.15 Cyclisme.  
Flèche wallonne.  
16.30 VTT.  
17.30 Equitation.  
18.30 Formule 1.  
20.00 Boxe.  
23.00 Tennis.

Sur l'anneau de 166,66 m de la Queue-d'Arve à Genève, devant un millier de spectateurs, l'Écossais Graeme Obree (28 ans) a échoué dans sa tentative contre le record du monde de l'heure, détenu avec 52 kilomètres, 270 mètres, 70 centimètres et 6 millimètres par l'Anglais Chris Boardman, depuis le 23 juillet dernier à Bordeaux.

L'Écossais s'est relevé après le dixième kilomètre de sa tentative. Dix km qu'il a couverts en 11'25"880, soit 4'964 de mieux que Boardman lors de son record bordelais ou encore 7"060 plus vite que lorsque lui-même établissait son propre record du monde à Hamar (No), une semaine avant Boardman.

**LA MACHINE À LAVER REND L'ÂME...**

Avec une moyenne de 52,487 km/h, certes, personne n'a ja-

mais été plus vite qu'Obree. Seulement, les autres ont tourné une heure et lui seulement onze minutes et des poussières. Et, compte tenu de ce que le Britannique a dû changer de machine après une première tentative très brève, on subodore que l'Écossais savait bien qu'il n'irait pas au bout de l'aventure, d'autant que les organisateurs de Bordeaux, où il doit se produire la semaine prochaine, auront d'autres moyens pour faire pédaler en rond l'Écossais.

Obree s'était à peine lancé sur l'oval de la Queue-d'Arve qu'il était déjà arrêté. Une pièce de son pédalier - probablement celle venant de sa machine à laver ! - s'était déformée et la roue arrière touchait désormais la chaîne. Réparation immédiate impossible, Obree enfourchait son deuxième cheval d'acier et de bataille. Seulement, si avec sa machine habituelle, tourner 310 fois, soit négocier 620 virages environ, sur l'anneau de 166,66 m à Genève, relevait déjà de tout autre chose que de la sinécure, l'aventure devenait impos-

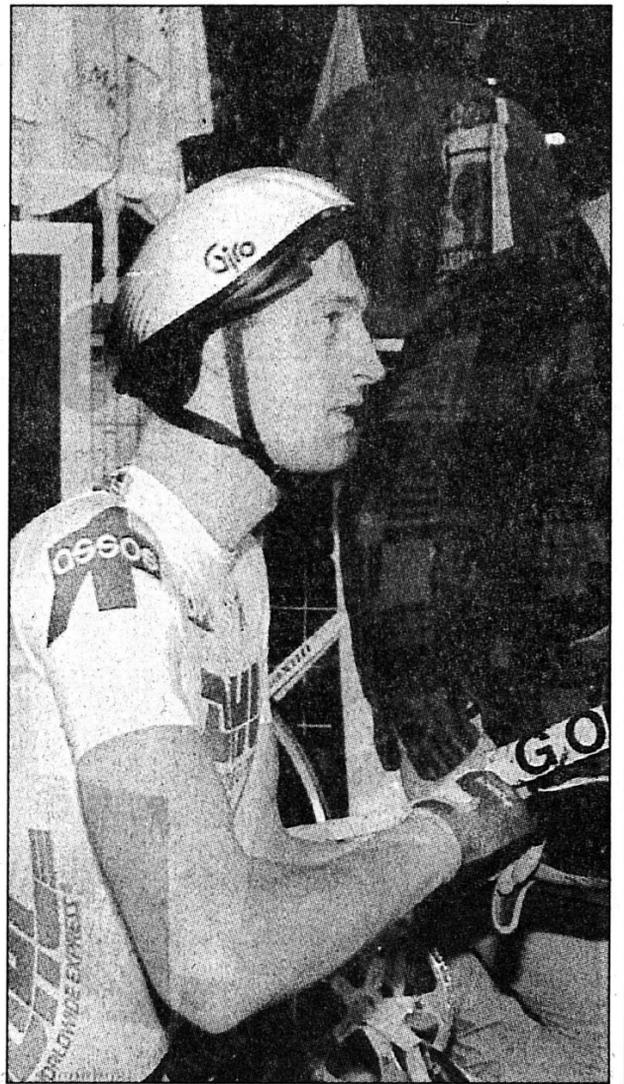
sible avec la machine de remplacement qui est celle qu'il utilise, avec des freins en sus, sur route !

**LE BON DIEU SANS CONFESSION**

«La pression, la force centrifuge, dans les virages devenait rapidement insoutenable», racontait l'Écossais. La piste, à mon avis, est très rapide, mais tenir la ligne avec des douleurs dans le thorax et les épaules, ce n'était pas possible.»

Obree refutait toute accusation d'avoir voulu gruger le public. «Avec mon autre machine, j'aurais été un bon bout plus loin. Je ne peux évidemment pas affirmer sur l'heure et encore moins si le record eût été dans mes cordes. C'est un désastre, j'en suis conscient» répétait-il à l'envi. Et, Graeme Obree est un personnage à controverse, certes, mais quiconque a devisé avec lui, lui donnerait le Bon Dieu sans confession... Il sera donc acquitté au bénéfice du doute.

(si)



**Graeme Obree**

Essayé, pas pu...

(Keystone-Aviolat)

Tour de Suisse: quinze équipes se sont déjà inscrites

## Rominger... et les autres

Le Tour de Suisse, qui se déroulera du 14 au 23 juin, alignera un peloton imposant. Comme l'a annoncé son directeur Hugo Steiner, ce sont déjà quinze équipes de neuf coureurs qui ont confirmé leur inscription. L'une ou l'autre formation étant encore susceptible de s'engager, cette 58e édition de la boucle nationale pourrait réunir 144 ou 153 professionnels.

La quantité sera-t-elle synonyme de qualité? Rien n'est moins sûr. Placé entre les Tours d'Italie et de France, le Tour de Suisse ne constitue pas un objectif prioritaire pour bien des coureurs.

De plus, il souffre de la concurrence d'autres épreuves par étapes. Mais les organisateurs ont une nouvelle fois réussi à engager Tony Rominger, qui

disputera cette compétition dans l'optique de sa préparation pour le Tour de France.

Les équipes qui ont confirmé leur participation (entre parenthèses, leurs principaux coureurs): Collstrop (De Wilde, Van der Poel), Trident (Holzmann, Kappes), Vlaanderen 2000 (Nevens), Telekom (Ludwig, Merckx, Zabel), Gan (LeMond, Claveyrolat, Seigneur), Novemail (Nelissen, Bouwmans), TVM (Skibby, Theunisse, Rooks, Capiot), Brescialat (Vanderaerden, Imboden, Puttini), Carrera (Poulnikov, Zberg), GB-MG (Museum, Järmann, Saligari, Sörensen), Lampre (Faresin), Mapei-Clas (Rominger, Escartin, Echave), Jolly (Jaskula, Konichev), Motorola (Armstrong, Hampsten, Anderson), Swiss Pro Team (Wegmüller).

## LE PARCOURS

**Mardi 14 juin:** 1re étape, prologue à Yverdon (6,5 km).

**Mercredi 15 juin:** 2e étape, Yverdon - Thounne (161,5 km).

**Jeudi 16 juin:** 3e étape, Thounne - Jonâ (192 km).

**Vendredi 17 juin:** 4e étape, Rapperswil - Scuol/Schuls (176,5 km).

**Samedi 18 juin:** 5e étape, Scuol/Schuls - Lugano (207,5 km).

**Dimanche 19 juin:** 6e étape, contre-la-montre à Lugano (30 km).

**Lundi 20 juin:** 7e étape, Lugano - Anzère (212 km).

**Mardi 21 juin:** 8e étape, Sion - Gstaad (193,5 km).

**Mercredi 22 juin:** 9e étape, Gstaad - Lausanne (193,5 km).

**Jeudi 23 juin:** 10e étape, Lausanne - Zurich (235 km).

Course à pied - TdCN: première étape ce soir entre Colombier et Boudry

## Un début difficile

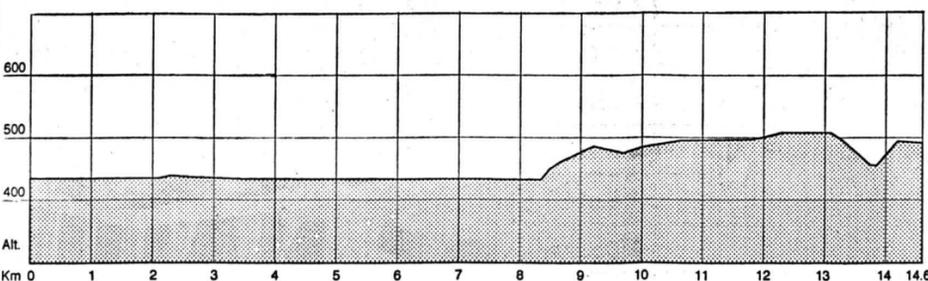
Les organisateurs du TdCN ne ménagent pas les concurrents. Dès le départ, ils leur imposent une étape corsée entre Colombier et Boudry. Sur ce long parcours (14,6 km), qui est le plus long avec celui de la quatrième étape, les organismes vont être mis à rude épreuve. Gare au coup de barre!

En fait, dans un premier temps, les coureurs ne vont pas trop

souffrir le long du Littoral, mais dès le huitième kilomètre ils vont entamer la montée sur les Hauts de Boudry. Une fois parvenus aux abords de la commune boudryenne, que le TdCN retrouve après quelques années d'infidélité, ils descendront au centre-ville avant d'entreprendre la difficile et assassine montée vers le stade de football Sur-la-Forêt. Une dernière montée qui risque de faire des ravages!

Apparemment, c'est le genre de tracé qui devrait convenir au grand favori Philippe Monnier. Mais le citoyen de Pontarlier, vainqueur des deux dernières éditions, aura certainement fort à faire pour se débarrasser des éventuels orienteurs présents et de Jean-Michel Aubry. Côté féminin, le premier duel entre Martine Bouchonneau et Fabiola Oppliger-Rueda promet déjà quelques moments chauds. J.C.

## L'ÉTAPE DU JOUR



**COLOMBIER - BOUDRY (14,6 km)**

Parcours: anneau d'athlétisme de Colombier (départ à 19 h 04) - Areuse (19 h 10) - Petit-Cortailod (19 h 17) - L'abbaye (19 h 32) - Bevaix (19 h 34) - Perreux (19 h 39) - Boudry Trois tours (19 h 46) - Stade Sur-la-Forêt (arrivée vers 19 h 50). Proclamation des résultats à 21 h 30 sur le chapiteau d'arrivée.

Flèche wallonne: en route pour le second acte

## Place aux puncheurs

Le second acte du week-end ardennais est donné aujourd'hui sur la distance de 205 kilomètres entre Spa et Huy avec la Flèche wallonne, trois jours après Liège-Bastogne-Liège.

La course a été décalée d'une semaine cette année pour avoir lieu après la «Doyenne». Elle a été également «radoucie», puisqu'elle ne comporte plus que trois ascensions (contre quatre) du mur de Huy, où est jugée l'arrivée en surplomb de la vallée de la Meuse.

Mais la «Flèche», qui a failli perdre son identité dans les années 1980, a gardé un profil accidenté qui la réserve avant tout aux puncheurs. Le Belge Claude Criquelion, qui «jouait» à domicile, et l'Italien Moreno Argentin l'ont marqué de leur empreinte avant les succès de deux autres Italiens, Giorgio Furlan et Maurizio Fondriest, ces deux dernières années.

En l'absence des deux premiers mondiaux, Miguel Indurain (forfait) et Tony Rominger, parti préparer la toute proche Vuelta, l'opposition viendra du champion du monde, Lance Armstrong (mais comment passera-t-il le mur de Huy?), de son coéquipier Raul Alcalá et de tous ceux qui en appellent d'un début de saison discret.

Hollandais (Eric Breukink), Belges (Jim Van de Laer, Luc Roosen) et surtout Français ont des raisons de vouloir se distinguer sur les routes wallonnes. Entre autres, Gérard Rué, deux fois deuxième depuis 1992, Jean-François Bernard, Charly Mottet, Ronan Pensec, Richard Virenque et Armand de las Cuevas (à condition qu'il ne se resente pas de sa chute de di-

manche dernier), tous capables de s'accommoder du profil accidenté et des dix côtes du parcours.

La course passe une première fois à Huy, effectue ensuite deux boucles, une au nord et une autre au sud-ouest, avant de revenir à Huy et à son mur de référence. A défaut de figurer au calendrier de la Coupe du monde, la «Flèche» présente une qualité de parcours, de participation et de palmarès qui en fait une authentique classique. Elle appartient au patrimoine du sport cycliste. Ses prétendants d'ailleurs ne s'y trompent pas! (si)

## PUBLICITÉ

**Tirage ce soir!**

**N'oubliez pas de faire valider vos bulletins!**

**BANCO Jass**

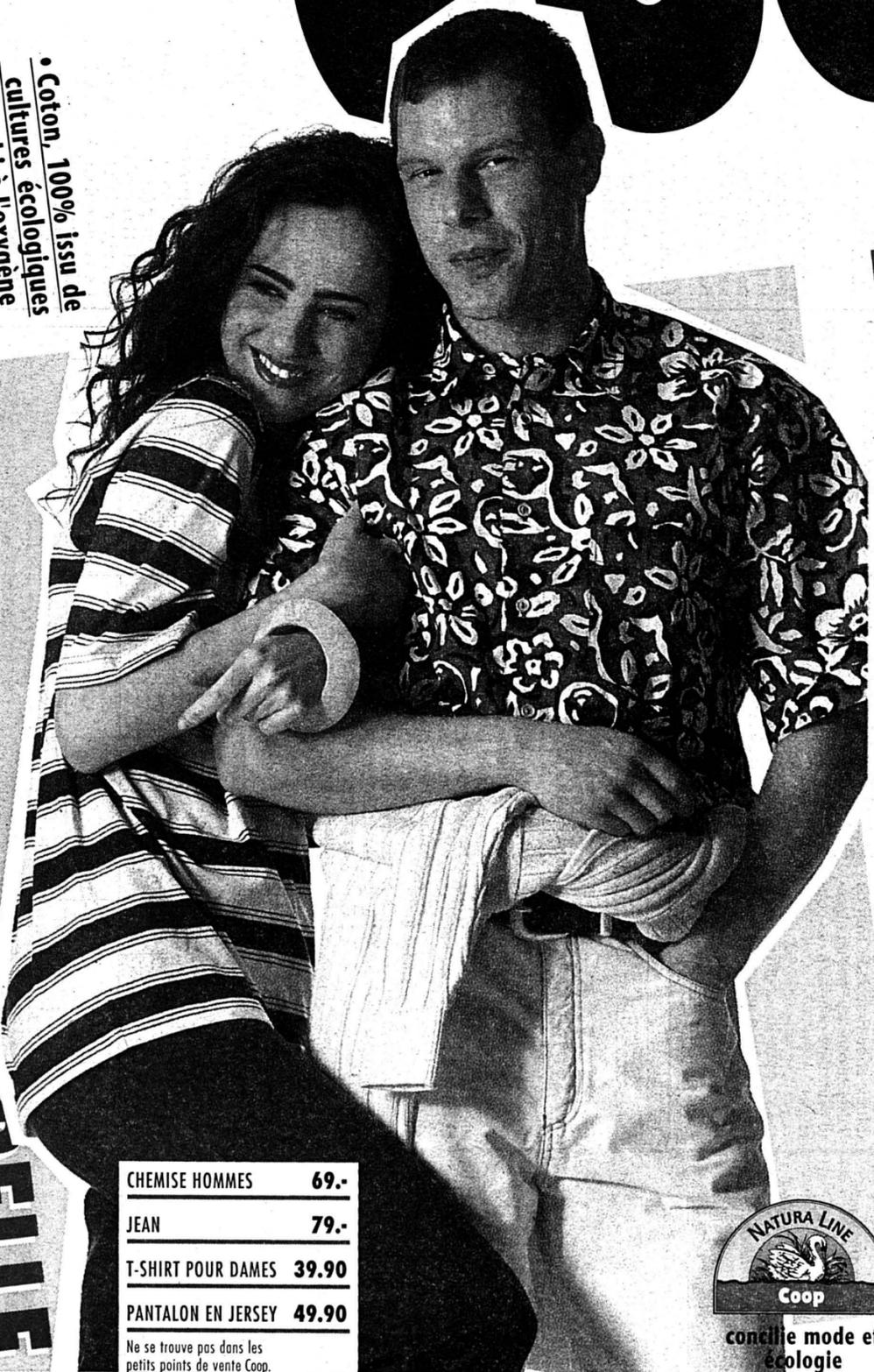
# COOP

## Bons informel

NOUVEAU 16/94 f

- Coton, 100% issu de cultures écologiques
- Blanchi à l'oxygène
- Sans adjonction de formaldéhyde
- Teinté dans le respect de l'environnement

LA MODE NATURELLE



|                    |       |
|--------------------|-------|
| CHEMISE HOMMES     | 69.-  |
| JEAN               | 79.-  |
| T-SHIRT POUR DAMES | 39.90 |
| PANTALON EN JERSEY | 49.90 |

Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.



concilie mode et écologie

NOUVEAUTÉS



### Une lessive qui a du punch

Omo Power est la première lessive à utiliser „l'accelerator™“. Dès le premier lavage, Omo Power élimine les taches rebelles. Respectueux de l'environnement, Omo Power existe également en mini-paquet pour les petits ménages.

Prix de lancement: Omo Power, recharge de 2,5 kg, 14.90. Prix: \*Omo Power, mini-paquet de 600 g, 5.70.



### Sévère avec les taches - doux avec les couleurs

C'est Omo Color! Il lave à fond sans décolorer. Grâce à un nouveau procédé de fabrication, Omo Color est plus puissant et plus économique, donc écologique.

Prix de lancement: Omo Color, recharge de 2,5 kg, 14.90.\*



### Variez vos menus avec les lentilles au naturel de Midi

Chaudes en garniture ou froides en salade, les lentilles au naturel feront l'unanimité. Riches en protéines et en fibres alimentaires, elles sont très digestes.

Prix: lentilles au naturel Midi, la boîte de 425 g poids net, 260 g poids égoutté, 1.30.\*

### Devinez qui est „Petite“?

Mon premier est un petit biscuit croquant fourré de crème de noisettes et enrobé de chocolat au lait. Mon deuxième est aussi bon qu'un praliné, mon troisième est aussi léger qu'un biscuit et mon tout, c'est „Petite“ de Bahlsen!

Prix: „Petite“ aux noisettes de Bahlsen, 100g, 2.95\*.



OECO INFO



### Une pelouse bien verte

L'engrais pour pelouses Coop OECOplan donne à votre gazon tout ce dont il a besoin. Facile à épandre et pauvre en phosphore, l'engrais pour pelouses OECOplan est un pur produit de la nature, écologie oblige!

Prix: engrais pour pelouses OECO, le sac de 5 kg, 12.-.

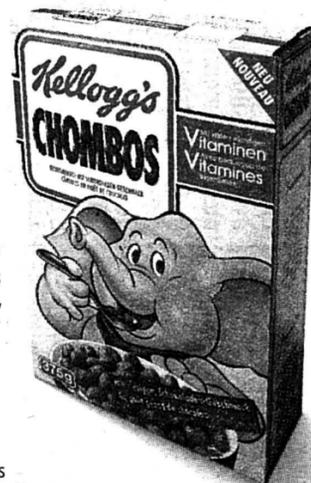


### Des substances nutritives, 8 vitamines et ... du chocolat!

Les Chombos de Kellogg's, c'est tout ça! Du maïs enrobé de chocolat,

voilà du nouveau à l'heure du petit-déjeuner ou en-cas! Il suffit de verser le lait, c'est prêt!

Prix: Kellogg's Chombos, 375g, 4.90.



### Un déodorant sûr et doux

Le stick déodorant de Nivea est à la fois un soin douceur et un déodorant efficace. Grâce à sa composition spéciale, il convient également aux peaux sensibles.

Prix de lancement: stick déodorant Femme de Nivea, 50 ml, 4.70.



\*Ne se trouve pas dans tous les points de vente Coop. 03-11555/4x4

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

Bikini Test

**Sous les pavés, le blé?**

Bikini Test tourne toujours grâce au bénévolat de ses animateurs. Il manque 50.000 fr au club rock chaux-de-fonnier. D'où le lancement d'une souscription sous la forme d'une vente de pavés décorés, accompagnée d'une fête le 30 avril prochain.

Page 19

SIVAMO au Locle

**A l'abri de la soif**

Les membres du Syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau du Val-de-Ruz et des Montagnes Neuchâteloises (SIVAMO) doivent être heureux comme des poissons dans l'eau. Les travaux de cette colonne vertébrale aquatique du canton touchent à leur fin.

Page 20

Forains neuchâtelois

**La brèche est ouverte**

Le Tribunal de police de Neuchâtel a acquitté hier le marchand ambulancier poursuivi pour n'avoir pas payé la taxe réclamée par l'autorité cantonale. La brèche est ouverte pour les marchands ambulanciers qui entendent obtenir l'abrogation pure et simple de la perception de la patente.

Page 24

**Météo:**

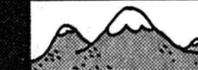
Nébulosité changeante avec des éclaircies plus marquées sur le Valais. Quelques averses probables.

**Demain:**

Temps partiellement ensoleillé par nébulosité changeante. Dès vendredi, plus de soleil.

Lac des Brenets  
751,46 mLac de Neuchâtel  
429,45 m

Fête à souhaiter mercredi 20 avril 1994: ODETTE

5°  
Lever: 6 h 35  
Coucher: 20 h 2812°  
Lever: 14 h 06  
Coucher: 3 h 240°  
2200 m

L'Impartial

Canton de Neuchâtel: les enfants dans les affres de la circulation

# Une victime de trop!

En 1993, 75 enfants et adolescents ont été blessés et un garçon a été tué dans des accidents de la circulation sur territoire neuchâtelois. Ces cruelles statistiques incitent à la réflexion. Les campagnes de prévention sont-elles suffisamment efficaces pour éviter le drame? La législation, la signalisation et les aménagements routiers procurent-ils une protection maximum?

Un enfant, c'est vif, impulsif, souvent inconscient, parfois téméraire. Il court le risque de surprendre. Un enfant, c'est petit. Il court le risque d'être masqué à la vue par quelque obstacle ou d'être mal placé pour voir. Un enfant n'a pas les mêmes perceptions que l'adulte. Il court le risque de sous-estimer une distance, une vitesse. Un enfant, c'est donc terriblement vulnérable dans la circulation.

**EN FAVEUR DES PIÉTONS**

Légalement, l'enfant usager de la route n'est pas mieux protégé que l'adulte. Il doit connaître les règles d'un jeu où les voitures n'ont pas l'innocence de celles qu'il s'amuse à faire rouler sur le tapis de sa chambre à grands «vroum vroum». Toutefois, la législation vient de faire «un pas» en faveur des piétons: dès le 1er juin, il ne sera plus nécessaire de faire un signe ou de poser un pied sur la route pour avoir la priorité sur un passage protégé. Cette révision de l'Ordonnance sur la circulation routière responsabilise davantage l'automobiliste qui, en cas d'accident, ne pourra plus invoquer systématiquement la surprise pour être disculpé. Cependant, l'enfant n'en demeure pas moins vulnérable.



Traverser la chaussée

Une aventure dangereuse pour les petits.

(Henry)

Les cours de prévention des accidents sont organisés par les cantons, avec plus ou moins de talent pédagogique. Neuchâtel peut se prévaloir d'avoir une méthode unique en Suisse, un spectacle de marionnettes qui a l'immense avantage de plaire et de captiver l'attention des enfants. Mais, en fonction de leur personnalité et des circonstances, il est fatal qu'ils oublient parfois les bons conseils qu'ils ont entendus.

Les meilleurs garants de la sécurité des enfants sont en définitive les aménagements routiers. Feux de signalisation, boutons-poussoirs pour obtenir le passage, refuges sur route, ralentisseurs de circulation et limitations de vitesse à 30 km/h. Ces aménagements se multiplient en

zone urbaine à forte densité. Ils seraient utiles dans les campagnes également.

Parmi les enfants et adolescents blessés dans la circulation en 1993 dans le canton, 19 étaient à pied (pour les garçons: un de moins de 4 ans, quatre de 5 à 9 ans, deux de 10 à 14 ans et un de 15 à 16 ans; pour les filles, six de 5 à 9 ans et cinq de 10 à 14 ans). Dix-neuf autres étaient à vélo (pour les garçons, trois de 5 à 9 ans, quatre de 10 à 14 ans et quatre de 15 à 16 ans; pour les filles, cinq de 10 à 14 ans et trois de 15 à 16 ans). Onze cyclomotoristes de 14 à 15 ans ont été blessés (8 garçons et 3 filles). Un nombre important de victimes a été enregistré comme passager de véhicule: 27 au total, dont un enfant tué.

**ÉTONNANT**

A la police cantonale, chargée de la prévention dans les écoles, on répond également aux demandes émanant des communes, relatives à la sécurité des enfants. Et on s'étonne aussi: «A Boudry, l'Association des parents d'élèves s'est émue des risques encourus par les enfants sur le chemin de l'école. Or, ce sont les parents eux-mêmes qui présentent le plus grand danger en conduisant leurs enfants à l'école. Ils s'arrêtent n'importe où, en réduisant ainsi la visibilité pour les autres petits... En outre, quand nous avons procédé à un contrôle de vitesse, des mères ont averti les automobilistes de la présence du radar». Verrait-on plus facilement le danger que

**REGARD**

## Et si c'était mon enfant?

Tous les conducteurs en sont conscients: nul n'est à l'abri d'un accident impliquant un enfant. Cette perspective est traumatisante quand elle vient à l'esprit. Elle devrait aussi produire un réflexe permanent de prudence.

Et la fatalité? La fatalité ne soulage pas celui qui a vécu un tel accident. Le conducteur qui a blessé un enfant ou qui, pire encore, lui a ôté la vie, ne se remettra pas du choc, même s'il est déclaré non responsable. S'il oublie, son taux d'émotivité et d'humanité est bien bas!

Il n'y a pas deux moyens de se garantir contre un tel accident. Renoncer à l'utilisation d'un véhicule est l'unique solution. Seulement, il est difficile, voire impossible dans certains cas, de faire un tel choix. Il faut alors implorer le ciel et ne jamais faillir à la plus rigoureuse des prudences pour limiter le risque. Et pour ceux qui auraient tendance à se laisser gagner par le stress, par la vitesse, par une confiance trompeuse sur les capacités d'autrui, il existe un réflexe salutaire. Au moment de dépasser un jeune cycliste, de passer en trombe devant un enfant prêt à traverser la route, de donner un coup de klaxon qui n'octroie pas le droit de ne pas ralentir, il suffit de penser, pour lever le pied et devenir automatiquement d'une vigilance pleine de prévention: «et si c'était mon enfant?»

Annette THORENS

représentent les autres que celui que nous faisons courir à autrui? AT

Liaison par bus entre les deux villes du Haut

## Horaires à l'étude dans les Montagnes

Un groupe de travail est en train de plancher sur des horaires intégrés CFF-PTT-TRN, dans le cadre d'une liaison par bus entre les deux villes du Haut, l'Office fédéral des transports étant revenu sur sa décision de refuser une concession.

Une séance avait eu lieu le 22 février au Château de Neuchâtel, entre le chef du Département de la gestion du territoire Pierre Hirschy et les conseillers communaux directeurs des transports des deux villes concernées, Daniel Vogel et Rémy Cosandey, ainsi que des représentants des CFF dont M. Fagagnini, directeur général, et divers représentants de l'Office fédéral des transports.

A la suite de cette séance,

l'Office fédéral des transports est revenu sur sa décision de refuser une concession par bus entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds, indique Rémy Cosandey. Un groupe de travail s'est constitué, formé des représentants des CFF, de l'Office cantonal des transports, des TRN et de l'Office fédéral des transports. Objectif: assurer le service le plus performant possible, au meilleur coût. Un sous-groupe technique est en train de plancher sur un horaire intégré

**CFF-PTT-TRN.**

M. Cosandey souligne que l'exécutif loclois, tout en étant partisan de cette liaison par bus, «insiste sur le fait qu'elle doit être complémentaire et non concurrentielle au rail. Le main-

tien de la gare est un impératif absolu». M. Cosandey rappelle que le trafic Le Locle - La Chaux-de-Fonds est constitué à 90% par la voiture, 10% par le rail. Le but n'est pas de diminuer la part du rail, mais la part des transports privés. Donc, cette liaison par route, qui reliera les zones industrielles des deux villes doit «permettre de la souplesse, de telle manière que l'offre en fonction des besoins puisse être facilement augmentée ou diminuée».

Le travail du groupe sera terminé avant les vacances d'été, signale encore Rémy Cosandey, afin que le nouvel horaire puisse entrer en vigueur en même temps que le nouvel horaire 95 des CFF (mis en consultation cet automne).

A La Chaux-de-Fonds, Daniel Vogel, conseiller communal, a également bon espoir que cette liaison soit mise sur pied pour mai 1995. «Maintenant, constate-t-il avec satisfaction, tous les partenaires se retrouvent autour d'une table, ce qui n'avait jusqu'alors pas été possible».

Mais ces dispositions ne risquent-elles pas de supprimer des trains à l'avenir? M. Cosandey ne le pense pas, «dans le sens où la structure, dans la desserte des Montagnes, est telle que les CFF ne feraient pratiquement pas d'économies en immobilisant les trains à La Chaux-de-Fonds plutôt que de les faire venir au Locle».

A titre personnel, M. Cosandey souligne que le succès de ces mesures dépend de l'attitude de

la population. «C'est elle qui décidera si cette liaison complémentaire se justifie ou pas. Elle veut des transports en commun performants, donc elle doit les utiliser».

Le Conseil communal du Locle soumettra un rapport à ce sujet au Conseil général. Les 600.000 à 700.000 francs que coûtera le projet, après décision éventuelle de subventions cantonales, seront partagés à raison de 3/4 pour La Chaux-de-Fonds et 1/4 pour le Locle. Autrement dit, la Mère-Commune aurait quelque 120.000 fr à sa charge, ce qui dépasse nettement les compétences financières du Conseil communal. Celui-ci «entend jouer la transparence vis-à-vis du législatif, qui aura le dernier mot!» (cld)

LA THÉÂTRALE LA CHAUX-DE-FONDS propose

TEMPLE-ALLEMAND

Les 27, 28, 29 avril à 20 h 30,  
30 avril à 17 h, 1er mai à 17 h

«Isma» ou Ce qui s'appelle rien

de Nathalie Sarraute

ET «Le mensonge»

Réservation à Publicitas, tél. 039/210 410



# Le gros lot!

## lait entier UHT

quattropack  
4 x 1 litre tetra

(max. 12 litres par client)

meilleur  
Fr. 1.- marché!

6.95

**5.95**

B 16/94 valable jusqu'au 26 avril 1994

Copyright by Pick Pay AG

# Qui sait compter, achète chez nous!

Uncle Ben's sauce minute  
toutes les sortes, 350 g ~~3.25~~ **2.75**

Nesquik sachet recharge  
2 x 1 kg ~~17.90~~ **14.90**

crème à fouetter UHT Toni  
1/4 litre brique ~~2.90~~ **2.45**

Vin blanc Vaudois "en Vogue"  
7 dl 1992 ~~5.75~~ **4.95**

Merlot del Ticino VITI Mendrisio  
7 dl 1991 ~~9.75~~ **7.95**

Löwenbräu München  
5 dl boîte ~~1.20~~ **1.-**

Whiskas délice chats  
gibier, dinde, 400 g ~~2.90~~ **2.40**

DARLING pour chiens  
boeuf, gibier, 300 g ~~1.30~~ **1.10**

Chandor hairspray  
Classic aerosol, 320 ml ~~7.40~~ **6.40**  
(N'est pas disponible dans toutes les succursales!)

## San Clemente

eau minérale avec gaz  
1,5 litre pet

~~90~~ **70**

meilleur  
22 % marché!

## Rosé di Toscana

Antinori  
7,5 dl 1992/93

~~7.95~~ **6.95**

meilleur  
Fr. 1.- marché!

## chocolat Lindt Cresta

toutes les sortes, 100 g

~~1.55~~ **1.20**

meilleur  
22 % marché!

## Cristalp

eau minérale  
1,5 litre pet

~~1.15~~ **.80**

meilleur  
30 % marché!

## Chandor hairspray

non aerosol  
2 sortes, 200 ml

~~7.40~~ **6.40**

meilleur  
Fr. 1.- marché!

## DARLING Jewel

pour chiens et chats  
toutes les sortes, 400 g boîte

~~1.15~~ **.85**

Nouveau!

# Pick Pay - ça paye!



|                             | Pick Pay | Coop  | Waro  |                                     | Pick Pay | Coop  | Waro  |
|-----------------------------|----------|-------|-------|-------------------------------------|----------|-------|-------|
| Coca Cola, 1,5 litre        | 1.95     | 2.10  | 2.00  | Thomy moutarde, verre 400 g         | 2.10     | 2.40  | 2.25  |
| Heineken, 6 x 25 cl         | 6.20     | 6.70  | 6.60  | Whiskas boeuf, 400 g                | 1.55     | 1.70  | 1.65  |
| Feldschlösschen, 10 x 33 cl | 9.30     | 10.50 | 10.50 | Mr. Proper, 750 g                   | 3.40     | 3.90  | 3.90  |
| Orangina 1,5 litre          | 1.95     | 2.10  | 2.10  | Mumm Cordon Rouge, 7,5 dl           | 29.90    | 34.90 | 31.50 |
| Nesquik, 1 kg               | 9.15     | 9.90  | 9.80  | Listel Gris de Gris, 7,5 dl         | 5.45     | 6.50  | 5.75  |
| Kellogg's Frosties, 375 g   | 4.65     | 4.90  | 4.80  | Fendant Pierrafeu, Provins 7 dl 92  | 9.95     | 12.80 | 11.35 |
| Kambly Butterfly, 100 g     | 2.85     | 3.20  | 3.00  | Dôle Blanche les Clarelles, 7 dl 92 | 9.75     | 10.50 | 10.50 |

Date de comparaison avec la concurrence: le 14 avril 1994 à Genève.

## MINI-ANNONCES

### immobilier

Vous qui cherchez à louer **UN GARAGE À PRIX REDUIT** au centre de La Chaux-de-Fonds, téléphonez au 039 31 51 14  
157-500162

A vendre au Locle **APPARTEMENT 4 PIÈCES**. Cuisine agencée, tout confort, grand balcon, ascenseur. Belle situation, quartier tranquille, vue imprenable.  
☎ 039/31 66 38 157-501015

A louer de suite **STUDIO 1½ PIÈCE**, tout confort, agencé, balcon, Charrière 56.  
☎ 039/23 41 83 132-512683

A louer à La Chaux-de-Fonds, Bellevue 20, **APPARTEMENT 4 PIÈCES**, libre tout de suite, location Fr. 1100.- + charges.  
☎ 039/28 84 53 132-512684

A louer au Locle, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, cuisine agencée, dès le 1er juillet, Fr. 785.- charges comprises.  
☎ 039/23 51 47 132-512685

A vendre **MAISON FAMILIALE** rénovée au Val-de-Ruz. ☎ 038/53 39 07 28-518822

A louer, Grenier 5-7, La Chaux-de-Fonds, **STUDIOS CONFORTABLES ET MEUBLÉS**, Fr. 580.-, Natel 077/37 10 19  
132-508335

Soleil 9, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT CONFORTABLE DE 4 PIÈCES** avec cheminée de salon, Fr. 1190.- + charges. Natel 077/37 10 19 132-508335

**BUREAU CONFORTABLE** de 40 m<sup>2</sup>, Grenier 5-7, La Chaux-de-Fonds. Natel 077/37 10 19 132-508335

A louer fin juin **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, Croix-Fédérale 15, Fr. 550.-.  
☎ 039/28 98 95 17-549568

A louer à St-Imier, **APPARTEMENT 2½ PIÈCES**, cuisine agencée, W.-C. + douche, Fr. 608.- charges comprises. Libre 1er juin. ☎ 039/26 44 54 132-512692

A louer au Fuet, **APPARTEMENT 2½ PIÈCES**, cuisine agencée, W.-C.-douche, Fr. 450.- charges comprises. Libre de suite.  
☎ 039/26 44 54 132-512692

A louer à La Chaux-de-Fonds, **BEL APPARTEMENT 3 PIÈCES**, très ensoleillé, cuisine habitable, prix raisonnable.  
☎ 039/28 75 65 dès 10 h ou heures repas. 132-512698

A louer au Noirmont, dès le 1er juillet, **APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES**, tout confort + garage. ☎ 066/22 94 24 14-500552

A louer La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT MEUBLÉ 1 PIÈCE** + cuisinette, coditel, tél., Fr. 595.- charges comprises.  
☎ 039/26 75 26 ou 077/37 17 01 132-12087

A louer, quartier Breguet, **APPARTEMENT DE 1 A 3 PIÈCES**, dès Fr. 200.-. Libres à convenir. ☎ 039/23 26 56 132-12083

A louer, centre ville La Locle **MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 2 PIÈCES** entièrement rénové. Libre à convenir.  
☎ 039/23 26 55, heures de bureau. 132-12083

A louer à proximité du collège des Forges: **MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 4½ PIÈCES** avec cuisine agencée.  
☎ 039/23 26 57, le matin. 132-12083

A louer à Cressier: **STUDIO** avec salle de bains, cuisine. Meublé sur demande. Fr. 420.- par mois, charges comprises et place de parc, Fr. 40.-. ☎ 032/53 45 48 ou 062/71 32 94 6-532795

A louer au centre ville du Locle: **SUPERBES APPARTEMENTS DE 3½ PIÈCES** (110 m<sup>2</sup>). Tout confort, avec système de sécurité vidéo. ☎ 039/23 61 79 ou 039/28 04 93 132-511559

Particulier à particulier cherche à acheter **UNE PETITE MAISON** à La Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffres F 132-754149 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

### courses privées

Enseignant donne leçons de **FRANÇAIS, LATIN ET MATHÉMATIQUES**.  
☎ 039/31 17 85 157-500358

### demandes d'emploi

**RECHERCHE EMPLOI:** Chauffage, sanitaire, serrurerie. Libre de suite.  
☎ 0033 81 68 08 68 midi ou 18 heures 157-501145

**JEUNE POLISSEUR-AVIVEUR**, 3½ ans d'expérience cherche travail ou comme livreur. ☎ 039/23 06 94 132-512693

### à vendre

**SOUFFLEUR À FOIN**, moteur 12 cv, condensateur, tuyaux et câble. Prix à discuter. ☎ 039/61 15 41 132-512696

**ARMOIRE RUSTIQUE EN ORME**, hauteur 170 cm, longueur 132 cm, profondeur 50 cm. Fr. 1500.-. ☎ 039/28 32 44 132-511024

Urgent! **VOITURES MINIATURES** de collection. ☎ 077/37 73 81, bureau. ☎ 039/28 37 30, soir. 132-511995

### marché de l'occasion

**CITROËN BX 19 TRI**, 1989, gris métal. 140 000 km. Expertisée. ☎ 038/61 29 58, (12 h 30 - 13 h 30). 28-522639

A vendre **FIAT UNO 75 I.E.**, modèle 1987, bleu, 46 000 km, expertisée 10 avril 1994. ☎ 039/28 25 40 132-512694

**PEUGEOT 405 MI 16**, 1990, 45 000 km, parfait état, Fr. 15 200.-. ☎ 039/23 58 07, repas. 132-512700

## GASTRONOMIE

**Hôtel de la Couronne**  
2727 Les Pommerats, ☎ 039/51 26 00

**FRITURE DE CARPE**

à discrétion. Fr. 20.- 14-500403

## Crédit rapide

038/51 18 33  
Discrétion assurée.  
Lu à sa de 10 à 20 h  
Meyer Finance  
+ Leasing  
Tirage 28  
2520 La Neuveville 6-1575

## NATEL C + D

Toutes marques  
Batteries - programmation  
Montage - réparations  
**SON'AUTO**  
Leopold-Robert 102  
La Chaux-de-Fonds  
SERVICE 24 heures 132-12226

**Alizé**  
Institut de beauté  
☎ 039 28 78 68

## AMINCISSEMENT

Massage - Drainage  
Stimulation musculaire  
Bains - Enveloppements  
dès Fr. 50.- Première séance gratuite

## AMITIÉ-MARIAGE

Vous êtes seul(e)?  
Réagissez!

UNIS est efficace, sérieux, différent  
UNIS trouvera le (la) partenaire  
que vous attendez. Contactez vos souhaits,  
de 8 h à 20 h, à nos conseillers super sympa; ou  
retournez ce coupon et vous recevrez une liste  
de personnes choisies pour vous, gratuitement!

Nom \_\_\_\_\_ Age \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
Rue/n° \_\_\_\_\_  
NP \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

038 25 24 25 UNIS S.A.  
Pl. Numa-Droz 12, 2000 Neuchâtel

## OCCASIONS

MARQUES DIVERSES  
- expertisées  
- garanties  
- échange  
☎ 077/37 53 28 28-776

## SOS

**DETTES**  
aide efficace  
GESTIFIN sa MEZIERES  
021 903 24 45 22-23231

On offre à vendre

**un salon Louis XV**

ainsi qu'une table ovale.

Antiquaire s'abstenir.  
Renseignements  
au tél. 032/97 42 24 132-512639

L'annonce,  
reflet vivant  
du marché



Ligue neuchâteloise contre le cancer

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Jeudi 21 avril 1994

Université de Neuchâtel, avenue du 1er-Mars 26

Assemblée administrative à 19 h 15, salle C50

Suite à des circonstances imprévues

la **CONFÉRENCE**

de Mme F. TIMOTHY sera

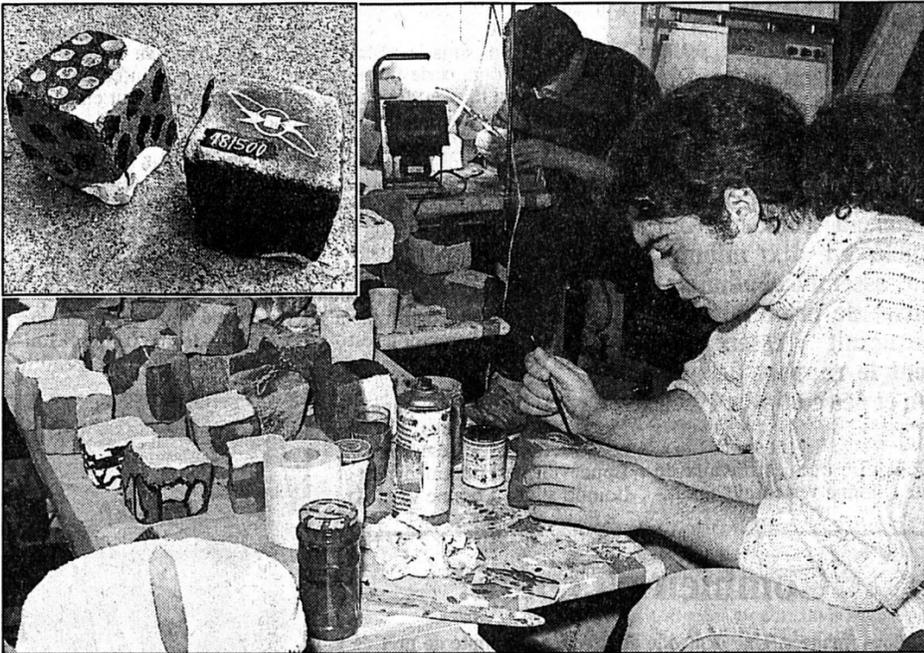
reportée à une date ultérieure

Le comité

Bikini Test fait la fête et lance une souscription

# Sous les pavés, le blé?

Lancé il y a deux ans, Bikini Test tourne toujours grâce au bénévolat de ses animateurs. Pour que ceux-ci puissent être défrayés, il manque 50.000 francs au club rock chaux-de-fonnier. D'où le lancement d'une souscription sous la forme d'une vente de pavés décorés, accompagnée d'une fête le 30 avril prochain.



La décoration des pavés

Les animateurs de Bikini Test en mettront 500 en vente dès jeudi. (Impar-Gerber)

Fin avril, c'est la date butoir que se sont donnée les membres de l'Association Ka, qui gère Bikini Test, pour décider si l'expérience allait continuer après la pause de l'été 1994. Leur demande de subvention supplémentaire de 50.000 fr avait été repoussée par le Conseil général en décembre dernier.

Après la menace de sabotage, les gens de Bikini sont passés au dialogue. Ils ont donc

rencontré les représentants des partis politiques et la commission culturelle: «Un travail d'in-

formation utile, qui a permis de présenter notre job», estime Vincent Steudler.

Les rockers de La Joux-Perret ont aussi cherché de l'argent de leur côté. Ils estiment pouvoir

réunir 20.000 francs, entre leur propre action (voir encadré, ci-dessous), une subvention cantonale de 7200 fr et plusieurs promesses de dons, notamment de la Loterie romande et de la Fondation culturelle Migros. Ces dernières sont cependant subordonnées au déblocage de fonds par la commune, qui serait alors sollicitée pour 30.000 francs. En effet, les institutions précitées ne subventionnent pas le fonctionnement du club mais des tâches bien précises, comme des achats de matériel.

L'Association Ka espère bien entendu que la commune fasse connaître sa position à la fin du mois. Nous n'avons pu joindre le directeur des Affaires culturelles, Jean-Martin Monsch, hier après-midi, pour lui demander sa position. En cas de refus, c'est l'assemblée générale de l'association, forte de 280 membres, qui prendra la décision de se saborder ou non.

Quoi qu'il advienne d'ici là, la programmation est établie jusqu'à la mi-juin, avec quelques têtes d'affiches, comme les Fleshtones ou les Walkabouts. A. M.

Rédaction  
LOCALE  
Tél: 039/210 210  
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD  
Alain MEYRAT

## AGENDA

### Dernière Lôvraie

#### Les séjions à les mois

Pour la dernière lôvraie de la saison, les amateurs de patois sont invités à se pencher sur «Les séjions à les mois» (Les saisons et les mois). Puis ils termineront l'étude de la pièce de Gustave Gigon, «I veus allaie en lai foire de Poëreintru» (Je veux aller à la foire de Porrentruy). Cela se passe exceptionnellement mercredi, à 20 h 15, au Collège des Forges. (ib)

### Conseil général

#### Prochaine séance

La prochaine séance du Conseil général aura lieu mercredi à 19 h 30 à l'Hôtel-de-Ville. Au menu: des demandes de crédits de 1,3 million pour l'assainissement du réseau de chauffage à distance et de 905.000 fr pour la construction d'une route d'accès à Esplanade, ainsi qu'un rapport d'information sur les domaines agricoles. (Imp)

### Halle aux Enchères

#### Diaporama «Pensieri»

Dans le cadre de la quinzième «Salut l'étranger», un diaporama intitulé «Pensieri», impressions d'un voyage en train entre Bergame et La Chaux-de-Fonds, sera projeté jeudi à 20 h à la Halle aux Enchères. (Imp)

### Salle du Progrès

#### Jazz avec Ray Bryant

Le pianiste Ray Bryant, véritable géant du jazz, donnera un concert exceptionnel, organisé par le Jazz-Club, jeudi à 20 h 30 à la Salle du Progrès. (Imp)

### Club jurassien

#### Causerie au MHN

Sous l'égide du Club jurassien, l'historien Raoul Cop parlera de l'évolution du paysage jurassien, des premiers défrichements à nos jours, jeudi à 20 h au Musée d'histoire naturelle. (Imp)

### Centre Femmes

#### Information sida

Le Centre Femmes Marie Junet organise une soirée d'information sous le titre «Femmes et sida», jeudi à 20 heures dans ses locaux, rue du Soleil 4. (Imp)

## Reprise prochaine d'un établissement public

### La «Tratt» va rouvrir

Bonne nouvelle sur le front des restaurants; la Trattoria Toscana a trouvé un repreneur et rouvrira ses portes en mai prochain. Vincent Latini, un vétérinaire de la maison comme il se désigne lui-même, a eu l'aval des banques. On reviendra au bon vieux temps, cuisine italienne et pizzas en tête. A vos fourchettes!

Depuis le 24 février dernier, la Trattoria Toscana a fermé ses portes, suite à la faillite de la société gérante Frasco S.A. Voir ce restaurant vide de tout client a peiné plus d'un habitué; Vincent Latini était de ceux-là. A son arrivée en Suisse, c'est là qu'il a fait ses premières armes, travaillant comme chef de rang de 1970 à 1981. Son épouse tenant le bar-dancing voisin, il n'a en fait pas quitté l'immeuble depuis

24 ans! «Je reviens à mes premières amours, je suis un vétéran de la Tratt», dit-il.

Mais ce n'est pas pour ses sentiments que les banquiers, principaux créanciers de la masse en faillite, lui ont donné leur accord. Parmi les offres reçues, celle de Vincent Latini a été l'une des rares, sinon la seule, à être sérieuse.

Le nouveau tenancier procède actuellement à quelques aménagements et travaux de rénovation, mais le cadre est conservé. La réouverture se fera au plus vite, en mai prochain. Une douzaine de personnes ont été engagées. «Pour la carte, ce sera le même style que dans le temps»; ce qui veut dire, cuisine italienne, avec pâtes, grillades, poissons et pizzas fraîches servies jusqu'à la fermeture. (ib)

## Les juniors de La Chaux-de-Fonds se lancent dans l'arène

### L'improvisation, c'est tout un art!

Notre ville avait accueilli, en son temps, les championnats du monde d'improvisation, une discipline dont les droits d'auteur sont requis par deux Québécois et qui gagne de plus en plus d'adhérents en Romandie. Bientôt, et c'est une première, les Juniors de l'Atelier et l'équipe des Montagnes neuchâteloises se lanceront dans l'arène à Bikini Test.

Tandis qu'hier la LINE (Ligue d'improvisation neuchâteloise et environs) se constituait officiellement au Locle, l'équipe amateurs des Montagnes qui pourrait se diviser en deux, une dans chaque ville, se prépare à livrer son 5e match de l'année (3 victoires, une défaite), pour la première fois à La Chaux-de-Fonds. Elle sera opposée (avec le renfort de Benjamin Duché) à une équipe genevoise. Dans son sillage, en juniors, l'équipe de l'Atelier défilera celle des Vaudois de Cessrive.

Entre show et spectacle de cirque, parodie des jeux du stade, l'improvisation est un véritable

art théâtral, régi par des règles très strictes sous la surveillance d'un arbitre. Parfaitement interactive, cette discipline nécessite la participation du public qui ne demande pas mieux, d'autant plus que les godasses qu'il projette sur la scène lui sont fournies à l'entrée...

Si dans notre-canton elle n'est pas encore entrée à l'école - il y a cependant des activités complémentaires théâtrales à option - cette expression est à la grille des programmes dans d'autres cantons romands. Et des juniors ainsi formés naissent les professionnels de demain. A l'Atelier de Claude Moullet, on s'y entraîne depuis une année et demie et, après des rencontres amicales et autres essais, les Juniors feront leur entrée officielle dans l'arène d'ici à une semaine. (sg)

● Bikini Test, matches d'improvisation le 27 avril (17 h, juniors, L'Atelier - Cessrive; 20 h 30, amateurs, Montagnes/NE - MadTac/GE).

## S.O.S. Bikini

Samedi 30 avril, Bikini Test sort de ses murs, tout en invitant la population à lui rendre visite. Tout commence dès 9 h devant le Centre Métropole, avec une série de performances et des stands. A 10 h 30, folk avec Simple Communication, spectacle de rue à 14 h avec la Compagnie Cacahuète et jazz à 16 heures.

En soirée, on prend les mêmes et on recommence, à Bikini Test. Ambiance pain et merguez sur la terrasse dès 18 h, spectacles dès 19 h à l'intérieur et disco de minuit à 4 h du matin, avec un défilé de mode.

Mais l'action la plus spectaculaire consistera en la vente de 500 pavés peints ou emballés par des

artistes locaux. Les 100 premiers, à 50 fr pièce, sont destinés aux entreprises et sponsors. Marcel Schiess, du groupe Initiative privée, annonce au passage la création d'un club d'entreprises soutenant Bikini Test. Les 400 autres pavés seront proposés au prix de 20 fr à la population. Numérotés, ils seront exposés dès jeudi 18 h chez Zorrock, rue du Collège 12.

Signalons également la soirée de soutien du vendredi 29 avril, organisée par le Conseil des jeunes pour lancer une action «bus navette» entre Bikini Test, le centre-ville et Le Locle, avec des groupes régionaux. Nous y reviendrons. (am)

## Portes ouvertes et expositions dans le cadre de «Salut l'étranger»

### Enfants de tous pays...

Dans le cadre des semaines interculturelles «Salut l'étranger», une classe d'accueil de l'école secondaire a ouvert ses portes au public hier après-midi, au Centre Numa-Droz, bâtiment 6, et répètera l'opération mardi prochain (de 13 h 45 à 15 h 30).

Point trop d'intéressés pour suivre la leçon de français donnée à une douzaine d'enfants, réunis en une demi-classe, et représentant presque une dizaine de nationalités. Après quelques mois, voire une à deux années, ces écoliers et écolières venus de tous horizons rejoignent les classes habituelles. Auparavant, ils ont à maîtriser quelques subtilités de notre langue; par exemple apprendre que le pin n'est pas du pain mais un arbre, que les pommes de pin ne sont pas des pommes, et que... Courage et bienvenue!

### À LA HALLE AUX ENCHÈRES

Dues à une poignée de photographes amateurs, immigrés et Suisses vivant à La Chaux-de-Fonds, les illustrations accrochées à la Halle aux Enchères fixent des «Personnes d'ici et d'ailleurs; un certain regard...».

Au nombre des images réalisées, le public rencontrera la nostalgie d'un ailleurs éloigné, concrétisée dans des regards ou des objets significatifs d'un départ, l'œil d'Helvétès posé sur des cités étrangères, des visions d'Afrique ou des recherches es-

thétiques sur le thème de la pluie (!) ou encore des fleurs. Cette exposition côtoie très judicieusement celle dédiée à l'archéologie, témoignant des migrations successives qui ont permis le peuplement de ce pays où, ainsi que l'a exposé samedi Michel Egloff, «nous sommes tous des étrangers».

### ET AU CAR

Au CAR (Centre d'animation et de rencontre), c'est un vernissage original qui a réuni acteurs et réalisateurs d'une exposition de photographies grand format en couleurs, hier en fin d'après-midi.

Autre démarche et autre salut adressés à l'étranger, elle se base sur la volonté de l'institution communale de montrer des Neuchâtelois, qu'ils soient intégrés, adoptés, assimilés ou natu-

ralisés. Ce qui compte, c'est leur présence ici, en particulier au CAR, qui leur appartient tout autant qu'aux autres Chaux-de-Fonniers. Raison pour laquelle aucune photo n'est signée, leurs auteurs s'effacent derrière les portraits. Sujets de ceux-ci, des enfants blonds et des enfants noirs s'y côtoient en camp, à l'école, dans la rue, ils font partie de notre quotidien. Des familles japonaises, vietnamiennes, péruviennes, bosniaques ont ainsi pu fraterniser en partageant, hier, leurs nourritures et le verre offert par le CAR, dans un décor dont ils sont les personnages principaux. (ib-sg)

● A voir jusqu'au 30 avril. Diaporama «Pensieri» à la Halle aux Enchères, jeudi 21 avril, 20 heures.



Ecole secondaire

Une classe d'accueil a ouvert ses portes. (Impar-Gerber)

## Assemblée du conseil intercommunal du SIVAMO

## Les Montagnes à l'abri de la soif

Heureux comme des poissons dans l'eau. Les membres du Syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau du Val-de-Ruz et des Montagnes Neuchâteloises (SIVAMO) doivent l'être, puisque hier soir, réunis au Locle, ils ont bouclé en dix minutes leur assemblée administrative de printemps qui consacrait essentiellement le rapport de gestion et des comptes 1993.

que du canton, du lac de Neuchâtel aux Brenets, touchent à leur fin.

Cette liaison, sous la réserve de quelques travaux de finition ultérieurs, sera mise en fonction en même temps que l'ouverture du tunnel sous la Vue-des-Alpes, soit en novembre prochain. Georges Jeanbourquin, conseiller communal chaux-de-fonnier et président du Comité de direction du SIVAMO a relevé que les travaux, avec plus de 29.000 mètres de conduites, sont terminés à 96,5% et que le programme a été tenu selon les prévisions estimées au départ.

La station de pompage de Pierre-à-Bot est sous toit, la construction des réservoirs et Boudevillers, Fontainemelon et Boindod sont en bonne voie. Ar-

river à ouvrir ces conduites en même temps que la circulation sous le massif de la Vue-des-Alpes relevait d'un «challenge». Sauf gros imprévu de dernière minute, il sera tenu et les constructeurs mettent tout en œuvre pour y parvenir.

## UTILITÉ DÉMONTRÉE

Stimulé par la décision populaire de creuser un passage sous la Vue-des-Alpes, c'est alors que le SIVAMO s'est créé, avec la possibilité d'emprunter cette galerie pour y loger des conduites d'eau afin de mettre les Montagnes à l'abri de toute pénurie

en alimentation d'eau. «Deux accidents relativement récents - orages troublant l'eau et accident à conséquence écologique non négligeable sur les sources - ont démontré la nécessité de cette liaison de sécurité» résume M. Jeanbourquin. Les communes reliées à ce réseau, celles du Val-de-Ruz principalement, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Les Brenets, n'y recourront qu'en cas de nécessité compte tenu du prix du m<sup>3</sup> d'eau soutiré au lac et transporté par ces conduites.

Mais, ne serait-ce que du point de vue de la réserve incendiaire, toutes les communes concer-

nées obtiennent là une «assurance» quantité doublée d'une garantie qualité. Car le liquide, traité peu après son départ des rives du lac, sera quasiment consommable. L'ensemble du projet, initialement arrêté à 25,4 millions, reviendra finalement à 27,8 millions. Soit une plus-value de 9,4% représentant un peu moins de 2,4 millions. Une augmentation relativement limitée dans la mesure où le devis de base datait de 1989, signale le rapport. Celui-ci précise que les dépassements essentiellement concernés sont les postes relatifs aux bâtiments et à l'électromécanique. (jcp)

## Rédaction

## du LOCLE

Tél: 039/31 33 31

Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN

Claire-Lise DROZ

Il faut dire que les travaux de cette colonne vertébrale aquati-

## BRÈVE

Cafetiers du district  
Les musées ouvrent leurs portes

Lundi après-midi, les membres de la Société des cafetiers du district du Locle étaient conviés à découvrir deux hauts lieux touristiques de la Mère-Commune. Soit le Musée d'horlogerie du Château des Monts et les Moulins souterrains du Col-des-Roches. Cette initiative commune à ces deux institutions avait pour but de sensibiliser les personnes actives dans l'hôtellerie et la restauration aux charmes de ces deux musées. Car souvent, par leurs fonctions, ces personnes sont appelées à jouer un rôle important en tant qu'agents touristiques et sont, à ce titre, sollicitées pour fournir des informations sur les possibilités de visite offertes dans notre région. Un groupe d'une trentaine de personnes a pris part à ces deux visites. (Imp)

## AGENDA

Les Ponts-de-Martel  
Au Club des loisirs

Ce jeudi 20 avril, les membres du Club des loisirs du 3e âge des Ponts-de-Martel sont invités à se retrouver à la salle de paroisse pour une séance animée, sous la forme d'une conférence donnée par Mme Mireille Jemelín. Dr en chimie, elle abordera le thème du sommeil et des rêves. Elle prendra la parole à 14 h 30. La rencontre débutera par un culte fixé à 14 h. (Imp)

Groupe de soutien  
à Suseni

## Assemblée générale

Ce soir mercredi, à 20 h au Forum de la Fondation Sandoz, se tiendra l'assemblée générale du Groupe loclois de coordination pour l'aide au village roumain de Suseni. Rappelons que celui-ci a été créé au début 1990 sur l'instigation du Conseil communal. Depuis, il s'est montré particulièrement actif en organisant plusieurs convois humanitaires chargés de nourriture, vêtements, matériel scolaire, équipement médical et pharmaceutique et engins agricoles. Lors de cette assemblée, il sera notamment question des projets futurs et la soirée sera agrémentée d'un exposé avec diapositives relatant les déplacements à Suseni au volant des camions transportant la marchandise partie du Locle. Cette assemblée est publique et ouverte à toutes les personnes intéressées. (Imp)

## Combien ça coûte?

Parlons finances. Une demande de premier acompte de prêt de 2,5 millions, pour le SIVAMO, est en cours auprès de la LIM a signalé M. Jeanbourquin. Quant à son homologue loclois, le patron des SI J.-P. Wettstein, il a souligné que si dans la Mère-Commune l'eau est chère, elle serait frappée du label de qualité. Notamment grâce aux 10,7 millions consentis pour la création d'une nouvelle chaîne de traitement de l'eau. Non pas pour purifier celle du lac, mais plutôt celle tirée des puits creusés aux abords presque immédiats de la zone urbanisée de la ville.

Grâce à une autre infrastructure et l'exploitation de «(re)sources» plus éloignées - La Presta, Les Gorges de l'Areuse - la ville de La Chaux-de-Fonds n'a pas à se poser le même type de problème. Quant à l'inauguration officielle du SIVAMO elle aura lieu au printemps 95. Ses représentants seront présents lorsque le ruban sera coupé, le 15 novembre, pour ouvrir le tunnel sous la Vue-des-Alpes, mais ce syndicat n'entend pas «se noyer dans une réalisation routière» pour déboucher une bouteille d'eau du lac. Derrière le bouchon, des visites, portes ouvertes sur les installations et bâtiments sont au programme a révélé M. Jeanbourquin. (p)

Vers une décision historique dans la vallée de La Brévine

Stand de tir  
intercommunal au vote

S'ils votent l'édification d'un stand de tir intercommunal sous le nom de STIVAB lors de leur séance de jeudi soir prochain, les trois législatifs des villages de la vallée de La Brévine vivront une nouvelle étape dans la collaboration intercommunale. Outre la participation du Sport-Toto (50.000 fr), du fonds des communes (45.000 fr), des sociétés de tir (150.000 fr) et de la LIM (prise en charge du 80% des intérêts, sur le 25% du coût total du projet devisé à 446.500 fr), les communes concernées prendront à leur charge un montant total de 201.500 fr.

Sans revenir en détail sur l'histoire du STIVAB qui a mis beaucoup de temps à se concrétiser, rappelons que le 24 avril 1990, un comité d'étude a été créé avec l'objectif d'établir un projet pour la réalisation d'un stand de tir intercommunal de la vallée de La Brévine. Au vu des installations vétustes ou mal situées du côté de La Brévine et de La Chaux-du-Milieu, il a été décidé d'implanter le futur stand sur l'emplacement actuel du stand de tir existant au Cerneux-Péquignot. En parallèle, le comité, présidé par Pierre-Alain Buchs, a travaillé d'arrache-pied à l'élaboration d'un règlement général, véritable charpente du STIVAB, et d'un règlement d'utilisation.

Jeudi soir donc, ils devront être avalisés à la majorité des membres des Conseils généraux. Par la même occasion, ils accepteront le financement du projet; soit un montant présumé de 82.183 fr pour chacune des trois collectivités publiques, amortissements sur vingt ans compris (au total 246.550 fr). Dans les

grandes lignes le premier des règlements mentionnés ci-dessus précise que les communes de La Brévine, de La Chaux-du-Milieu et du Cerneux-Péquignot constitueront un Syndicat du stand de tir intercommunal de la vallée de La Brévine.

Celui-ci aura pour but la construction et l'exploitation d'un stand de tir intercommunal à 300 mètres au lieu-dit Le Gigot, sur le territoire communal du Cerneux-Péquignot. Les organes du syndicat seront le Conseil intercommunal (le législatif) formé de deux représentants par commune, dont un conseiller communal au moins; le comité de direction (l'exécutif) composé de trois électeurs communaux, proposés par chacune des trois sociétés de tir ayant leur siège dans les communes membres; ainsi que les vérificateurs de comptes. Les compétences du comité de direction iront jusqu'à concurrence de 1000 fr.

Le deuxième règlement régira l'utilisation et l'entretien des installations. Elles seront mises à la disposition des sociétés de tir reconnues par le STIVAB. Le calendrier annuel des activités sera établi au plus tard pour fin mars. Elles seront réparties de préférence les jours ouvrables, d'avril à octobre. Exceptionnellement, des tirs pourront avoir lieu le dimanche. Les tirs ne débuteront pas avant 8 h et se termineront au plus tard à 20 h 30. Les sociétés devront prendre toutes les mesures utiles permettant de réduire les nuisances pour les riverains. L'exploitation de la buvette attenante au stand se conformera à la loi sur les établissements publics. PAF



Le conseil du SIVAMO compte 31 membres

La plupart, ainsi que les représentants de l'Etat étaient présents hier au Locle. (Impar-Perrin)

Gérardmer en fête samedi et dimanche prochains

## Les jonquilles à l'honneur

Hier à Gérardmer, la ville jumelle du Locle, les organisateurs de la 36e Fête des jonquilles, qui aura lieu samedi et dimanche prochains, ouvraient largement leurs portes à la presse afin de présenter cette manifestation phare pour laquelle des dizaines de milliers de spectateurs sont attendus.

Bisannuelle ou annuelle la fête des Jonquilles? A cette question le président de la Société des Fêtes, André Lamare répond simplement. «Cette manifestation est fixée en fonction de la floraison de la matière première, soit les jonquilles, et surtout des vacances scolaires des élèves. Car ce sont les indispensables auxiliaires dont les sociétés ont besoin pour aller cueillir ces corolles jaunes afin de garnir les chars».

Ainsi, en 1994, comme l'année dernière, ces deux éléments se coordonnent. C'est en revanche le contraire pour 1995. De sorte que la future fête des jonquilles a déjà été fixée au 21 avril 1996. Alors, avant de retrouver cette féerie dans deux ans, autant aller découvrir les merveilles concoctées cette année, samedi 23 et dimanche 24 avril.

## DES MILLIONS DE JONQUILLES

Le clou de la Fête des jonquilles de la Perle des Vosges reste bien entendu le corso fleuri du dimanche après-midi. Départ 14 h 30 après les traditionnels trois coups de canon. Ce cortège défilerà à deux reprises au centre de la cité, sur un parcours de 2 kilomètres, et comprendra une cinquantaine de chars, groupes musicaux, folkloriques et de fanfares. Ceux-ci viendront des

quatre coins de la France, mais aussi d'Allemagne, de Belgique et des Pays-Bas.

L'habillement floral de ces chars nécessitera des millions de jonquilles qui seront cueillies ces prochains jours. Toutes ces fleurs seront «piquées» durant la nuit précédant le défilé dans les treillis formant l'armature des chars. A l'occasion de ce rendez-vous printanier, l'ensemble de la ville amie du Locle se pare de jonquilles grâce à des dizaines de sujets fixes accrochés par des privés, des commerçants sur les façades des immeubles bordant les rues principales.

A noter que Le Locle sera présent, sur le char du jumelage, en compagnie des villes de Warremme et Tidarmène (Belgique et Afrique) également liées par une charte d'amitié à Gérardmer. (jcp)

## SOCIÉTÉS LOCALES

## SEMAINE DU 20 AU 26 AVRIL

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: 26.65.48 (heures des repas). Reprise des entraînements le samedi 15 janvier.
- CLUB DU BERGER ALLEMAND LE LOCLE. Entraînements mercredi dès 17 h au chalet; samedi dès 14 h au même endroit. Bienvenue à chacun, membres ou non-membres.
- CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
- CAS SECTION SOMMAREL. Vendredi 22, stamm à 18 h, au restaurant de la Jaluse. Samedi

23, varappe à la Brème pour tous niveaux. Samedi - dimanche 23 et 24, Pointe Dufour à ski. Mardi 26, gymnastique dès 18 h à la halle du Communal. Varappe au Soleil d'Or dès 17 h, à la halle du Communal en cas de mauvais temps. Gardiennage: Alain Tissot, Joseph Gugole.

## ● CAS GROUPE FÉMININ ROCHE-CLAIRE

Samedi 23 avril: Gorges du Seyon. Départ de la gare du Locle à 13 h 02. Renseignements, tél. 26.60.48. Dimanche 24 avril, fête des Jonquilles. Départ gare du Locle à 9 h 02. Inscriptions de suite. Réunion des participantes, vendredi 22 avril, 17 h 30, Cercle de l'Union.

## ● CHEUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION»

Répétition, 25 avril, 20 h. Maison de paroisse.

● CONTEMPORAINES 1915. Vendredi 22 avril, match au loto au Cercle de l'Union. dès 14 h. Apportez vos quines, svpl.

● SOCIÉTÉ CANINE. Entraînements: tous les samedis, dès 13 h 30 au chalet du club, sur Les Monts. Le mercredi, dès 18 h 30 au même endroit. Toutes races de chiens avec ou sans pedigree sont acceptées. Renseignements: tél. 23.45.21 ou 31.70.60.

● SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.13.16 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

Vendredi 22 avril 1994  
à 20 h 30  
**LES BRENETS**  
Ancienne halle  
de gymnastique

# SUPER MATCH AU LOTO DU HOCKEY-CLUB

30 tours avec magnifiques quines + 3 tours  
royaux «système fribourgeois»

Montres - Lingots - Vreneli  
Voyage à Paris pour 2 personnes

Abonnement: Fr. 15.-  
2 abonnements = 3 cartes

157-501128

## IMMOBILIER

### AU LOCLE

Votre nouvel appartement  
**REFAIT À NEUF**

Bloc cuisine, sanitaire, revêtement de  
sols. 2 pièces - 3 pièces - 4 pièces  
Mensualité dès Fr. 461.- + charges.  
☎ 038/24 57 31

28-440

A vendre à Nods (BE) proximité téléski  
Chasseral

**Restaurant d'excursion  
avec terrasse ensoleillée  
et  
Bar / Disco / Dancing**

Ce restaurant, magnifiquement situé,  
offrant 100 places et 80 pl. sur terrasse,  
four à pizzas, cheminée et Dancing/Bar/  
Disco récemment rénovés, munis de  
tous les atouts, offre à un couple de  
restaurateurs, parlant français, une  
existence assurée. Financement intéres-  
sant.

Pour tous renseignements: ☎ 5-2289/4x4  
**Green - Line Immo Oberthal / Berne**  
Tel. 031 711 46 06 jusqu'à 22h00

A LOUER

Quartier  
Helvétie  
La Chaux-de-Fonds

**MAGNIFIQUE  
APPARTEMENT  
DE 2 1/2 PIÈCES**

avec cuisine agencée, salle de bains,  
balcon.  
Libre de suite ou à convenir.

132-12083

**GECO GÉRANCE ET  
COURTAGE SA**  
75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56

UNPI

## AVIS OFFICIEL



**OFFICE DES POURSUITES  
DU VAL-DE-TRAVERS**

### ENCHÈRES PUBLIQUES D'UN TERRAIN À BÂTIR ET D'UN TERRAIN AVEC FONDATIONS, À FLEURIER

Le jeudi 5 mai 1994 à 14 h 15, Salle du Tribunal à Môtiers, l'Office des poursuites du Val-de-Travers, à Môtiers, procédera à la vente aux enchères publiques, sur réquisition du créancier hypothécaire en premier rang, des immeubles ci-dessous désignés, appartenant à **KUHNI Jean-Pierre**, domicilié au Landeron, et **BACHMANN Peter**, domicilié à Genève, à savoir:

Cadastre de Fleurier:

**Parcelle 3119** (propriétaires: KUHNI Jean-Pierre et BACHMANN Peter / société simple, propriété commune), Grands-Clos, plan folio no 18, pré-champ de 1280 m<sup>2</sup>. Il s'agit d'un terrain à bâtir démuné de terre végétale et recouvert de débris de fouilles.

Estimation cadastrale, 1972: Fr. 6 400.-  
Estimation officielle, 1994: Fr. 20 000.-

**Parcelle 3120** (propriétaire: KUHNI Jean-Pierre), Grands-Clos, plan folio no 18, pré-champ de 1362 m<sup>2</sup>. Il s'agit d'un terrain à bâtir avec fondations (gros-œuvre brut) faisant partie d'un projet d'ensemble de 3 immeubles.

Estimation cadastrale, 1972: Fr. 6 900.-  
Assurance-incendie: neant  
Estimation officielle, 1994: Fr. 200 000.-

Ces deux immeubles seront vendus séparément.

Pour une désignation plus complète des immeubles, on se réfère aux extraits délivrés par le Registre foncier et déposés à l'Office soussigné, ainsi qu'aux rapports de l'expert qui pourront être consultés avec les conditions de vente et les états des charges, à nos bureaux dès le **20 avril 1994**.

Conformément à la loi, la vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés, d'un extrait du registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement.

Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Visite des immeubles le jeudi 21 avril 1994, à 14 h 15

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à l'Office des poursuites du Val-de-Travers, à Môtiers, ☎ 038/61 14 44

OFFICE DES POURSUITES  
Le Préposé: G. Matthey

28-492

## DIVERS



**Donnez  
de votre sang  
Sauvez des vies**

## AVIS OFFICIEL

**OFFICE DES FAILLITES, COURTELARY**  
☎ 039/44 11 53

### Vente aux enchères publiques de deux appartements et d'un atelier en propriété par étages (PPE) à Péry

(unique séance d'enchères)

Vendredi 13 mai 1994 à 15 heures, au Restaurant du Jura à Péry, il sera vendu aux enchères publiques la part de copropriété désignée ci-après, dépendante de la faillite de **Erco Electronic SA**, rue du Monnet 135a, 2603 Péry, à savoir:

#### COMMUNE DE PÉRY

**Désignation de la part de copropriété à vendre:**  
Feuillet No 612-2, «Au Monnet». Copropriétaire du feuillet No 616 pour 642% avec droit exclusif sur l'appartement de 3 1/2 pièces, rez-de-chaussée; l'appartement de 4 1/2 pièces, rez-de-chaussée; l'atelier, 1er étage et locaux annexes dans le bâtiment No 135a. L'unité à réaliser comprend principalement: rez: entrée nord-sud, hall, vestibule, dépôt, bureaux, chambres, salles de bain, WC, cuisine, accès des bureaux à l'atelier; 1er étage: escalier, corridor, local, réception, bureaux, salle de conférence.

Les éléments formant la part de copropriété en question sont partiellement occupés selon des normes particulières.

#### Conditions:

Les conditions de vente, l'état des charges, le rapport d'expertise et le règlement de la propriété par étages, déposés à l'Office des faillites de Courtelary et entrés en force de chose jugée, peuvent être consultés sur demande.

La part de copropriété sera adjugée à tout prix au plus offrant et dernier enchérisseur. Des garanties réelles seront exigées, séance tenante, de l'acquéreur. Un droit de préemption des copropriétaires est valablement annoté au Registre foncier selon l'article 712c CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales (LFAIE du 16 décembre 1983) relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes étrangères ou domiciliées à l'étranger ou sociétés considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les amateurs et intéressés pourront visiter l'objet mis en vente le mercredi 27 avril 1994. Rendez-vous des amateurs à 14 heures.

Office des faillites de Courtelary: le préposé, Rémy Langel

6-12131

**OFFICE DES POURSUITES, COURTELARY**  
☎ 039/44 11 53

### Vente aux enchères publiques d'un immeuble sur la montagne de Romont

(unique séance d'enchères)

Vendredi 11 mai 1994 à 15 heures, au Restaurant du Cerf à Plagne, il sera vendu aux enchères publiques l'immeuble ci-après décrit appartenant à **M. Willi Brotschi**, à savoir:

#### COMMUNE DE VAUFFELIN

| Feuillet no | Situation et nature                                | Contenance ha a ca | Valeur officielle |
|-------------|--|--------------------|-------------------|
| 500         | «Les Prés d'Auvergne»<br>habitation No 112, aïsaie | 9 80               | Fr. 187 700.-     |

Estimation de l'expert: Fr. 275 000.-

Il s'agit d'un chalet neuf dont l'assise est de construction massive alors que la partie supérieure est en madrier. Il est intégré dans un secteur de constructions situées sur la montagne de Romont, en pleine nature. Bien que quelque peu défavorisé par un accès précaire, il se dresse par contre dans une zone calme et reposante avec le bénéfice d'un dégagement intéressant et d'un précieux ensoleillement. Il n'est pas relié au réseau de distribution d'eau, mais il dispose d'une citerne d'une contenance de 6000 litres équipée d'une pompe. Le chauffage est caractérisé par un fourneau de marque Tiba et la présence de radiateurs.

L'immeuble sera adjugé à tout prix au plus offrant et dernier enchérisseur. Des garanties réelles seront exigées, séance tenante, de l'acquéreur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales (LFAIE du 16 décembre 1983) relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes étrangères ou domiciliées à l'étranger ou sociétés considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les amateurs et intéressés pourront visiter l'immeuble le vendredi 29 avril 1994. Rendez-vous des amateurs à 14 heures.

Le préposé aux poursuites: Rémy Langel

6-12131

## L'Impartial

**Les délais de remise  
des annonces,  
matériel compris**

sont fixés comme suit:

pour l'édition du lundi: **Jeudi 12 heures**  
pour l'édition du mardi: **Vendredi 12 heures**  
pour l'édition du mercredi: **Lundi 12 heures**  
pour l'édition du jeudi: **Mardi 12 heures**  
pour l'édition du vendredi: **Mercredi 12 heures**  
pour l'édition du samedi: **Jeudi 12 heures**

## PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds  
Place du Marché  
Case postale 2054  
Tél. 039/210 410  
Téléfax 039/284 863

Le Locle  
Rue du Pont 8  
Tél. 039/311 442  
Téléfax 039/315 042

## DISPARITIONS ASSASSINATS POLITIQUES



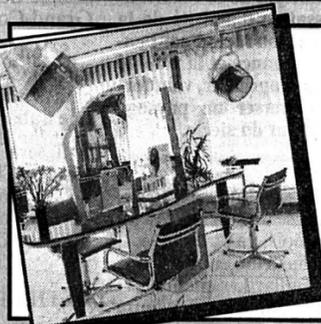
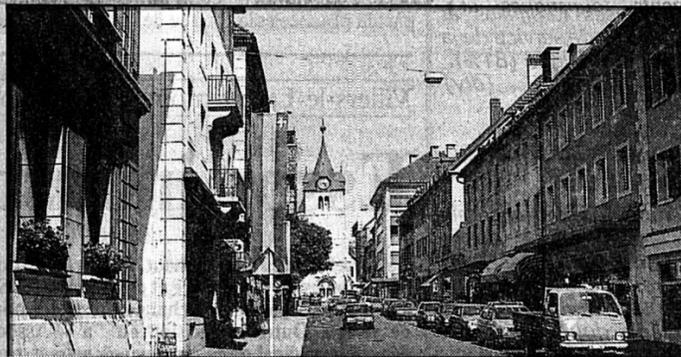
**SORTONS-LES  
DE L'OMBRE!**

Agir avec **Amnesty International**

Soutenez la campagne par un don:  
CCP 10-1010-6 Lausanne  
Informations:  
Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

A retourner à: Amnesty International, Case postale  
3001 Berne, ou tél. 021-312 54 31

## J'ACHÈTE AU LOCLE

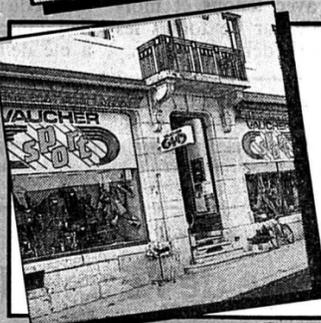


**Coiffure Salvatore**  
Maîtrise fédérale

La mode bouge...  
faites confiance à ceux  
qui bougent avec elle

**HOMMES - FEMMES**  
Rue du Temple 27, Le Locle  
(dans le bâtiment des Trois-Rois)  
☎ 039/31 67 31

157-14047



**Votre magasin de sport  
VAUCHER**



**LE LOCLE**  
Rue du Temple - ☎ 039/31 13 31  
L'assurance d'être bien conseillé

157-14070



**Eric ROBERT**

Radio, TV, hi-fi, vidéo

Temple 21, 2400 Le Locle  
☎ 039/31 15 14

157-14067

**UN SERVICE PERSONNALISÉ**

«La Fraternité» de Villers-le-Lac participera au concours national de Thonon

# Challenge ardu mais bien préparé

Tous les mélomanes reconnaissent dans la «Fraternité» de Villers-le-Lac, une des meilleures sociétés musicales. Loin à la ronde, elle a porté sa réputation de qualité, d'enthousiasme et de recherche de la perfection.

Depuis vingt ans, avec à sa tête un chef que l'on ne présente plus, Pierre Vuillemin, elle a gravi les marches officielles de la notoriété. De la première division, à son arrivée, elle a accédé à la division supérieure à Mâcon en 1986, agrémentée des félicitations au directeur, avant de parvenir à la division excellence en 1991 avec un Grand Prix de la ville de Besançon.

Fidèle à son principe de participer à un concours pour bien marquer les étapes de sa progression, elle a décidé de se rendre cette année à l'une de ces confrontations avec un jury d'experts musicaux en se déplaçant le 29 mai prochain sur les bords du lac Léman à Thonon-les-Bains.

## DÉCISION DIFFICILE

La décision prise en début d'année par une commission présidée par Pierre Vuillemin et composée de tous les chefs de pupitre ne fut pas facile à prendre. Deux sentiments prédominaient: d'une part, la nécessité ressentie de consolider les acquis et de se maintenir à un niveau déjà exceptionnel, et d'autre part la poussée et la fougue de la



La «Fraternité»

Une société musicale à la réputation de qualité.

jeunesse qui pense que le meilleur moyen de se maintenir au niveau excellence, c'est de viser l'honneur, ultime marche de la hiérarchie musicale française.

## QUATRE PILIERS

Depuis lors, toute la «Fraternité» s'est rangée en ordre de bataille et tous ses efforts tendent vers l'objectif du 29 mai prochain. En trois mois, depuis février, certains musiciens ont déjà participé à 26 répétitions et le rythme ne faiblira plus jusqu'à la veille du concours.

Actuellement la force de la fanfare de Villers repose sur quatre piliers essentiels et indispensables. D'abord les anciens parmi lesquels des musiciens exceptionnels comme Paul Richardot, Marc Trevisan, Gilbert Petitjean ou Pierre Albini qui entendent bien relever le défi et apporter leur expérience. Ensuite, les plus jeunes, tous passés entre les mains de Pierre Albini qui patiemment, en individuel, par pupitre ou ensemble les a modelés, affinés et enfin amenés au meilleur d'eux-même. Puis l'encadrement de la société avec un

président Roger Munier dont on ne dira jamais assez les qualités de diplomate, d'organisateur et de catalyseur des énergies. Enfin Pierre Vuillemin, le chef, la musique à fleur de peau qui analyse la situation: «Nous fournissons un travail intense, collectif, individuel ou par registre. Notre concentration sur l'interprétation, le style, les nuances et le tempo doit être extrême. Chaque répétition doit marquer une amélioration des possibilités de chacun pour finir par une amélioration de l'ensemble.»

L'effort demandé à tous les musiciens pour interpréter les morceaux imposés du concours, «Firestorm» de Stephen Bulla, «Aunis et Saintonge en fête» de Serge Lancen et «4 variations musicales» de Kees Vlak, est à la hauteur des difficultés rencontrées. «Ecrite en forme de Rhapsodie en 1991, inspirée de la Guerre du Golf, «Firestorm» comprend un thème puissant et rythmé impressionnant où se croisent et s'entrecroisent tous les registres de l'orchestre sans exception. Il nécessite une grande maîtrise rythmique. En contraste, au centre de l'œuvre, un chant mélodieux très expressif exprime la paix et la douceur. Il est suivi d'un final démoniaque mis en relief par l'ensemble des cuivres et percussions.» Commente Pierre Vuillemin. «Les deux autres morceaux, également contemporains bien que différents dans leur inspiration et dans leur construction, sont des œuvres de concours assez classiques.»

La cinquantaine de musiciens sur les rangs de «La Fraternité», consciente des difficultés de l'interprétation musicale et des objectifs visés a fait corps avec son chef pour «établir une ligne de conduite du style afin d'aborder ce répertoire contemporain, de posséder les bases et de donner les couleurs et la transparence dont la musique a besoin.» Pierre Vuillemin qui avec un sourire reconnaît: «On m'a un peu forcé la main!» ajoute aussitôt: «Améliorons la confiance en nous-mêmes en comprenant la musique que nous interprétons. Il faut être préparé le mieux possible mais aussi, toujours accepter l'imprévu.»

Rédaction  
du HAUT-DOUBS  
Tél: 81 64 03 80  
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÉTRE  
Pascal SCHNAEBELE  
Roland VERY  
Denis ROY  
Dominique INGLADA

## BRÈVES

### Franche-Comté

#### Travail à temps partiel

En Franche-Comté, 12,3% de ceux qui ont un emploi travaillent à temps partiel. La moyenne nationale n'est que de 11,6%. Le temps partiel se rencontre surtout dans le secteur tertiaire. Les femmes sont près de six fois plus nombreuses que les hommes et occupent 85% des emplois de ce type. Certaines professions enregistrent un taux de temps partiel supérieur à 50%. C'est le cas des femmes de ménage et employées de maison (73%), des assistantes maternelles, des travailleuses familiales et des agents de service de la fonction publique (81%). (dry)

### Couples en difficulté: La médiation

L'Union départementale des Associations familiales du Doubs vient de mettre en place un nouveau service: la médiation familiale dont le rôle est d'abord de vérifier la décision de séparation du couple, d'une part, et d'aider les couples en cours de séparation ou déjà séparés à réorganiser leur vie, d'autre part. Lorsque le lien conjugal est rompu, le médiateur aura pour tâche de maintenir le lien parental en accord avec les deux parents qui en proposeront les modalités précises au tribunal. Renseignements: UDAF 12 rue de la Famille, 25000 Besançon, tél. 81 80 21 74.

Villers-le-Lac: témoin du patrimoine forestier sauvé

## Essor industriel et patrimoine

Le carrefour des Clos Rondot, là où les routes du Col France et des Brenets se séparent, va changer de visage. Outre la décision du conseil municipal de le réaménager, la cessation d'activité de la scierie Pellet, son rachat par l'entreprise ISA-France et la volonté de celle-ci de s'agrandir, vont fortement bouleverser un paysage datant du début du siècle.

Le hangar, jouxtant la scierie, qui était utilisé au stockage et au séchage du bois, va être sauvé. Il avait été construit en 1926 par Francis Taillard, menuisier-charpentier, dans la plus pure tradition avec tenons et mortaises, à l'instar de toutes les charpentes du début du siècle.

Plutôt que de le détruire l'entreprise ISA-France a préféré le vendre pour le franc symbolique à «l'Association du musée des arts et traditions populaires de Grand-Combe-Chateleu».

Selon son président M. Girard: «Ce témoin du talent des charpentiers du Haut-Doubs est une aubaine pour nous.»

Il sera reconstruit à Grand-Combe-Chateleu, à 150 mètres de la ferme atelier du Beugnon, sur un terrain communal en bordure du ruisseau le Theverrot.»

### ENTIÈREMENT DÉMONTÉ

Avant de retrouver son nouveau lieu d'implantation, le bâtiment a été démonté par l'entreprise

Garnache de Montlebon. Tous les éléments ont été numérotés avec méthode et répertoriés. Les tuiles vieilles de plus de soixante-dix ans sont encore d'excellente qualité et seront réutilisées.

### TRAVAUX À L'AUTOMNE

Remonté, il servira pour partie, à entreposer du matériel en cours de restauration et pour partie comme bâtiment d'exposition sur l'histoire du patrimoine local.

Pour M. Girard: «L'Association prévoit d'y installer une roue à Aube qu'utilisaient les moulins et les scieries d'autrefois. Une vieille scie et une machine à vapeur rappelleront également l'épopée de la filière bois

et le travail des scieurs de jadis.» La demande de permis de construire nécessaire pour la réimplantation du bâtiment prendra quelques mois et c'est sans doute vers l'automne que les travaux de remontage commenceront.

Les spécialistes du bois ont indiqué que le bois sec de l'ouvrage ne supporterait pas sans dommage irréparable une trop longue exposition à l'humidité.

Ce sauvetage, dû à la volonté du respect du patrimoine des dirigeants de la société ISA-France, prouve bien que le développement industriel peut parfaitement cohabiter avec la volonté de sauvegarde des témoins de nos savoir-faire passés. (r.v.)

Val de Morteau

## A pied et à vélo

La Commission des sports du village des Gras organisera, le samedi 4 juin prochain, en collaboration avec VALMA et le Vélo-Club, un duathlon comprenant la montée du Châteleu, course à pied de 16 km suivie d'une course cycliste de 43 km ou, épreuve plus populaire, la montée du Nid du Fol, course à pied de 11 km suivie d'une course cycliste de 25 km. Bulletins d'inscription auprès des clubs et en mairie des Gras. Renseignements auprès de J. P. Bulliard au 81 68 83 16 ou 81 67 02 13. (dry)

## IMMOBILIER

A louer

cti

gestion immobilière sa  
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 22 44

Tout de suite ou date à convenir  
Rue de la Fiaz, La Chaux-de-Fonds  
**STUDIOS**  
dès Fr. 390.-, plus charges.

**APPARTEMENTS**  
**3 et 4 PIÈCES**  
dès Fr. 760.-, plus charges.  
☎ 038/24 22 45 28-152

UNPI

UNION NEUCHÂTELLOISE  
DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

La Chaux-de-Fonds

Rue de l'Etoile 1

à louer

pour tout de suite ou date à convenir,  
un appartement de

**1 pièce**

au 4e étage, avec cuisine et salle de  
bains-W.-C. 22-2494

**VERIT** SOCIÉTÉ DE  
GESTION ET IMMOBILIÈRE  
Rue Marteray 34  
1005 Lausanne  
Tél. 021/323 99 31  
Fax 021/323 99 12 22-2494

A vendre à La Chaux-de-Fonds, à quelques minutes du centre

**APPARTEMENT**  
**CHALEUREUX**

de 4 pièces, cuisine habitable agencée,  
salle de bains, cave, réduit, jardin d'hiver et  
grande terrasse. ☎ 038/24 77 40. 28-40



**DONNEZ DE**  
**VOTRE SANG**  
**SAUVEZ**  
**DES VIES**

La Chaux-de-Fonds

A vendre  
Rue du Chalet

Bel appartement de 4 pièces,  
balcon

**Prix de vente: Fr. 259 000.-**  
Aide fédérale possible.  
Mensualité dès Fr. 797.- + ch.  
☎ 038/24 57 31 28-440

La Chaux-de-Fonds

A louer tout de suite ou pour date à  
convenir à la Croix-Fédérale

**2 pièces avec balcon**

Avec tout confort et cuisine agencée.  
Loyer: Fr. 650.-, plus charges.  
Etude Ribaux von Kessel, avocats et  
notaire, Promenade-Noire 6, Neuchâtel.  
☎ 038/24 67 41 28-516



**À VENDRE**

sur l'avenue Léopold-Robert  
côté ouest

**MAGNIFIQUE**  
**APPARTEMENT**

De plus de 100 m<sup>2</sup> et comprenant: cuisine  
entièrement équipée, living, 3 cham-  
bres à coucher, 2 salles d'eau, véranda.  
Tout le confort d'un immeuble moderne.  
Garages et places de parc disponibles.  
Notice sur demande.

S'adresser à:

**GÉRANCE CHARLES BERSET**  
Jardinière 87  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 78 33, fax 039/23 77 42 132-12082



## TEMPÉRAMENT?

Ce n'est pas ce qui manque à la Fiat Punto

qui propose six motorisations avec boîte à 5

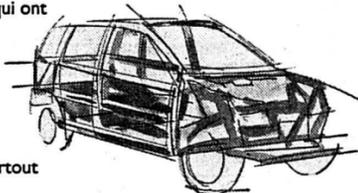
ou 6 vitesses qui ont

toutes du

tempérament

à revendre. Surtout

la version GT turbo qui, avec ses 136 ch, vous



propulsée à 100 km/h en 7,9 secondes. Vous

exigez la sécurité? Selon les modèles, la Fiat

Punto dispose de l'ABS et de l'Airbag pour

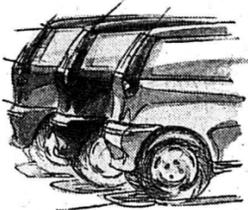
conducteur et passager; quant au Fire Preven-

tion System, aux barres latérales de protec-

tion, aux prétendeurs de ceintures et à la

structure renforcée de l'habitacle, ils sont

offerts de série. Diversité? La Fiat Punto est



disponible en 20 versions à

3 ou 5 portes signées

Giugiaro et en 2 versions

cabriolet signées Bertone.

La Fiat Punto a réponse à tout. Sur le plan

écologique: grâce au système FARE, ses com-

posants sont tous recyclables. Et en

matière d'entretien, lère vidange à 15 000 km,

ler service dès 30 000 km.

Vous avez sans doute une

dernière question. Son prix?

Elle est disponible à partir

de Fr. 14 000.-.



VOLANT D'OR  
1993

## FIAT PUNTO. LA RÉPONSE. **FIAT**

18-2013-133/ROC

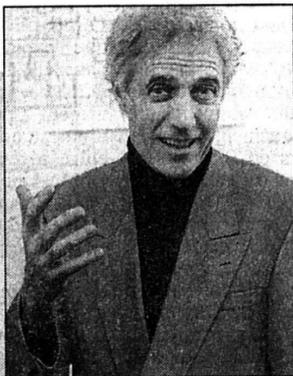
8 ans de garantie anticorrosion. 3 ans de garantie sur la peinture. 2 ans de garantie européenne TOP TECH SERVICE. 1 année de garantie intégrale. Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit SA.

### Publicité intensive, Publicité par annonces

#### DIVERS

## AUDACIEUX

LA CHANCE SOURIT AUX



«Osez construire aujourd'hui! En 1995, la construction sera plus chère.»

*Mario Bernasconi*

Mario Bernasconi  
 propr. de Marex SA, Bienne/Develier

Spécialistes en construction, transformation et rénovation depuis de longues années, nous sommes à votre disposition pour tout entretien, prêts à vous prodiguer renseignements sûrs et conseils avisés. En visitant notre exposition de cuisines, salles de bains, carrelages et boiseries, vous pourrez juger de la variété et la qualité de nos offres. N'hésitez pas, appelez aujourd'hui encore pour prendre rendez-vous au 032 42 32 42.

**MAREX**

C'est le moment de construire!

#### OFFRES D'EMPLOI



Les métiers  
du service de police.

## Mise au concours de postes d'agentes et d'agents

La formation professionnelle aux métiers du service de la police locale comprend notamment:

- premiers secours en cas de sinistres;
- service d'ambulance et secours routiers;
- service de circulation;
- contrôle de la sécurité, de l'ordre public et de la tranquillité.

**Nous cherchons:** du personnel féminin et masculin de nationalité suisse, âgé(é)s de 20 à 27 ans.

Si vous avez une éducation et une instruction de bon niveau, si vous êtes au bénéfice d'un métier et jouissez d'une bonne santé (pour les hommes, si vous êtes incorporé dans l'élite de l'armée), si votre réputation est honorable, si vous êtes sociable et avez le sens des responsabilités, nous attendons votre offre jusqu'au **31 mai 1994**.

Traitement selon l'échelle communale.

Date d'entrée en fonction: 1er janvier 1995.

**Pour nous contacter:**

**par écrit:**  
Secrétariat de police  
place de l'Hôtel-de-Ville 1  
2302 La Chaux-de-Fonds 2

**par téléphone:**  
039/276 552, durant  
les heures de bureau.

132-12406

Vidéotex: \* NE #  
Audiotex: 24 21 21

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

#### ENSEIGNEMENT

## INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE  
allemand - anglais  
italien - français  
espagnol - portugais

en leçons privées  
À LA CARTE

en petits groupes  
en cours intensifs

Renseignements et inscriptions:

La Chaux-de-Fonds  
Rue de la Paix 33  
Tél 039-231 132

Neuchâtel  
Rue du Trésor 9  
Tél 038-240 777

#### VACANCES - VOYAGES

**Nouveau: camping-club** offre dans un cadre naturel, à 10 km de Porrentruy, **BUNGALOWS** dès Fr. 89.- par mois. Renseignements: MSE SA, case postale 82, 2900 Porrentruy. 165-14190

#### DIVERS

A vendre  
**TERRE VÉGÉTALE**  
**TRAVERSES DE CHEMINS DE FER**

Livraison à domicile.  
Franz Schmutz, Sonvilier  
☎ 039/41 39 66 ou  
077/37 51 40

132-13018

## LES EPLATURES



tapis d'Orient  
milieux laine  
moquettes  
linos  
litreries - rideaux

**Ducommun sa**

Boulevard des Eplatures 21  
2300 La Chaux-de-Fonds

132-12058

LA VILLE NEUVE

Neuchâtel: le sort des patentes des marchands ambulants devant le Tribunal de police

# La brèche est ouverte

Le Tribunal de police de Neuchâtel a acquitté hier le marchand ambulant poursuivi pour n'avoir pas payé la taxe réclamée par l'autorité cantonale. La raison? La disposition servant de base légale au calcul de cette redevance de déballage a été jugée non conforme aux règles constitutionnelles. La brèche est ouverte pour les marchands ambulants qui entendent obtenir l'abrogation pure et simple de la patente.

Jugement attendu, hier au Tribunal de police, où se jouait peu ou prou le sort des dispositions légales de la Loi sur la police du commerce réglant la perception des redevances cantonales encaissées auprès des marchands ambulants. Une perception pratiquée selon des critères kafkaïens variant en fonction des jours de présence, de leur continuité ainsi que de la nature et du montant total de la marchandise mise en vente.

Dans une précédente audience, le défenseur du marchand ambulant Bruno Parpette avait demandé au tribunal de déclarer ces dispositions inapplicables en invoquant, entre autres, le viol des principes consti-

tutionnels de l'égalité de traitement et de la liberté de commerce, sans parler de la double imposition ainsi pratiquée sur les marchands ambulants déjà taxés dans leur commune d'origine.

Si le tribunal n'est pas allé jusqu'à cette extrémité, il a, en revanche, ouvert une sérieuse brèche dans l'édifice juridique de la patente des marchands ambulants en s'en prenant directement à la manière de calculer la redevance.

## CHOQUANT

Il est choquant de constater l'application d'un tarif à deux vitesses, a relevé le président du tribunal. Un mode de calcul qualifié de discriminatoire, voire de protectionniste et donc non conforme aux règles constitutionnelles, qui a conduit le tribunal à acquitter le marchand et à mettre les frais de la cause à la charge de l'Etat.

A l'issue de l'audience, B. Parpette, membre de l'Association des marchands ambulants, a exprimé un sentiment mitigé: «Le jugement ne nous satisfait pas complètement, car c'est toute la loi que nous estimons anticonstitutionnelle. Mais, c'est une brèche dans laquelle les marchands ambulants vont désormais s'engouffrer en ne payant plus cette taxe. Nous continuerons d'ailleurs nos démarches, si nécessaire jusqu'au Tribunal fédéral, parce que notre but est de faire abolir la perception de cette patente, comme d'autres cantons l'ont déjà fait».



Neuchâtel

Le Tribunal de police a ouvert une sérieuse brèche dans l'édifice juridique de la patente des marchands ambulants en s'en prenant directement à la manière de calculer la redevance.

L'Association des marchands ambulants entend d'ailleurs avoir rapidement une discussion avec l'autorité cantonale. Une autorité qui se déclarait hier et par la voix du conseiller d'Etat Maurice Jacot, ouverte au dialogue: «Si elles sont inapplicables, les dispositions devront être revues. Je ne suis pas fermé à la volonté d'essayer de trouver un assouplissement, mais com-

me les tarifs sont fixés par le nouvel article de la Loi sur la police du commerce, la procédure risque de prendre du temps. Il faudra passer par une modification législative, donc devant le Grand Conseil».

En attendant, même s'il n'a pas encore valeur de jurisprudence au sens propre du terme, le jugement rendu hier est une nouvelle arme juridique de

poinds entre les mains des marchands ambulants. Sous réserve d'un éventuel recours du Ministère public, il pourra être invoqué d'autres procédures pénales qui pourraient être intentées ultérieurement. A défaut d'autre chose, il n'en constitue pas moins un appel clair à l'autorité politique et législative devant l'inciter à envisager de revoir sa copie... C. P.

## BRÈVES

### Groupe sida Neuchâtel Don d'un bénéficiaire

Une somme de 2000 francs a été remise hier soir à Alex Prada, assistant social responsable du Groupe sida Neuchâtel. Elle est le fruit du bénéfice réalisé lors d'un défilé de mode qui s'est déroulé le 9 avril dernier à Beaulac. Ce soir-là, quelque 350 personnes ont payé une entrée de cinq francs pour assister à la manifestation, une participation qui a été entièrement versée et même arrondie par les principales organisatrices du défilé: la «Boutique mariage» et la boutique «La Griffe». La remise du don a été suivie d'un repas offert aux principaux acteurs de cette manifestation, notamment les mannequins qui ont travaillé gratuitement ce soir-là. (at)

### Gorgier Incendie

Mardi 19 vers 18 h 30, les hommes du centre de secours de Cortaillod sont intervenus à Chez-le-Bart, rue du Littoral 24 pour circonscrire un incendie qui s'est déclaré dans un local au sous-sol du bâtiment. Les causes sont d'ordre technique et les dégâts sont assez importants.

## AGENDA

### Conservatoire de Neuchâtel Récital du jeudi

Le «Schwanengesang» (chant du cygne) recueil de Lieder de Franz Schubert, constituera le thème du récital donné jeudi 21 avril, 20 h 15 à la salle de concert du Conservatoire, Faubourg de l'Hôpital 24. Andrée-Lise Hoffmann, chant et Jean-Pierre Dubois, piano, interpréteront et commenteront les œuvres. (DdC)

### «Salut l'étranger» Atelier Europe

Dans le contexte de la Quinzaine interculturelle «Salut l'étranger», le CECAJ (Centre européen de la culture Arc jurassien) propose son premier Atelier Europe, jeudi 21 avril, à 20 heures, à la salle circulaire du Gymnase Numa-Droz de Neuchâtel. Exposés et table ronde-débat seront présentés par Fernand Cuhe, Jean Grédy, Jacques Hirt, Hughes Wulser, Jacques Stadelmann, Marie-Pierre Walliser, Maurice Favre et Eric Vial ainsi que par les membres du CECAJ. (sg)

## Accidents de la route en 1993: un léger mieux

# L'alcool tue toujours trop

En cette période de conjoncture morose, il est des baisses qui restent les bienvenues. Celle enregistrée par le bureau des statistiques de la gendarmerie neuchâteloise en matière d'accidents de la route en fait partie: confirmant une tendance amorcée en 1991, le nombre global de sinistres a diminué l'an dernier de 8,08%, pour plafonner à un total de 2420.

Une amélioration de la situation que confirment également les diminutions parallèles du nombre des blessés (642, -8,28%) et des morts (21, -32,25%).

Un dernier chiffre qui demeure certes sinistre, mais qui est le deuxième «moins mauvais» résultat enregistré ces onze dernières années, derrière le bilan particulièrement faste de 1987 qui n'avait eu à déplorer «que» 16 victimes. Un record qui aurait d'ailleurs pu être éga-

lé l'an dernier, sans la terrible tragédie du 10 janvier 1993, à Boveresse: dans la nuit de samedi à dimanche, vers 3 heures du matin, une voiture occupée par cinq jeunes gens et roulant en direction de Couvet, avait quitté la chaussée pour s'encastrer dans l'entrée d'un passage sous-voie. Il n'y avait pas eu de survivant.

Les causes à l'origine des accidents de la route sont multiples. Si parmi les plus fréquentes, on retrouve logiquement l'inattention, les violations de priorité et les vitesses inadaptées, force est de constater que l'ivresse au volant est encore trop présente dans les statistiques. En hausse de 3,31% en 1993, les cas impliquant un taux exagéré d'alcoolémie représentent 9% de l'ensemble des sinistres, et, ce qui est beaucoup plus significatif et grave, 14,17% des accidents

avec blessés et le tiers des chocs mortels!

Dramatique dans ses conséquences, l'alcool au volant est aussi une tare essentiellement masculine, puisque sur 218 cas d'accidents mettant en cause l'ivresse, 194 étaient le fait d'hommes, 24 seulement de femmes. Proportions que l'on retrouve dans la statistique signalant les cas d'ivresse au volant décelés sans qu'il y ait eu accident.

Pour terminer, on peut encore signaler qu'avec l'entrée en fonction des tunnels, la ville de Neuchâtel constate avec satisfaction une baisse très sensible des sinistres routiers, alors que les tronçons d'autoroute sont beaucoup moins dangereux que certains le pensent, puisqu'ils n'enregistrent qu'un total de 93 accidents, avec 21 blessés, et un seul mort. (g)

## Pierre Dubois à la Foire de Bâle

# «Merci de votre satisfaction!»

Plutôt content, le chef du Département cantonal de l'économie publique, hier à Bâle. Offrant un apéritif, comme il est de tradition, aux acteurs économiques neuchâtelois présents à la Foire d'horlogerie, Pierre Dubois a pu exprimer la satisfaction qu'il a cru déceler dans les réactions enregistrées sur les stands.

«Cette journée nous fait croire que nous nous dirigeons vers une amélioration certaine de l'emploi, encore qu'il faille rester prudent. Une économie, c'est un tout, même si l'horlogerie est l'orgueil neuchâtelois du secteur secondaire.» Une soixantaine de personnes avaient répon-

du à l'invitation du Département de l'économie publique. On y a vu notamment des représentants des trois villes, de la Convention patronale horlogère, de la Fédération horlogère, ainsi que plusieurs patrons ou représentants de marques horlogères, de banques et d'associations diverses.

«Vous êtes au front» a dit encore Pierre Dubois, «et je ne suis qu'à l'arrière. Mais il faut que nous occupions tout le terrain pour obtenir des résultats.»

Le conseiller d'Etat a comparé l'allée centrale de la Foire de Bâle où sont représentés les stands les plus pres-

tigieux avec la 5e avenue de New-York où il se trouvait la semaine passée: «Malgré mes 1,87 m, je me sentais un peu petit entre les maisons, mais j'ai ressenti la même fierté qu'aujourd'hui à noter la présence de cette quintessence de l'horlogerie.»

En terminant son message, Pierre Dubois a fait allusion à toutes les forces de l'économie, et notamment aux étrangers qui travaillent dans le canton de Neuchâtel et avec lesquels le canton célèbre, durant cette quinzaine, la complémentarité culturelle. Il arborait d'ailleurs le badge «Salut l'étranger!»

(rgt)

## Neuchâtel: accident de travail au Tribunal de police

# Explosion meurtrière

Est-ce bien la lampe halogène utilisée par un apprenti carreleur qui est à l'origine de l'explosion fatale à cet ouvrier et père de 5 enfants? De la réponse à cette question dépend le sort de quatre prévenus cités hier à comparaître devant le Tribunal de police de Neuchâtel.

Le 2 mai 1990, une explosion se produisit dans un bâtiment industriel en construction à la rue Champs-Montants à Marin. Le mélange gazeux dégagé par un produit inflammable, utilisé pour traiter une chape, s'enflammait brusquement. Un des quatre ouvriers de l'entreprise, qui procédait au traitement, devait en décéder.

Hier, E. M., apprenti carreleur et œuvrant à l'époque dans un WC jouxtant le lieu du drame, ainsi que le chef d'équipe N. S. et deux autres responsables de l'entreprise spécialisée - R. W. et H. S. - étaient cités à comparaître.

Le chantier dangereux avait certes été signalé par des panneaux en allemand munis de pictogrammes. Mais les entreprises

travaillant sur le chantier n'avaient pas été directement averties.

Pour la partie plaignante, ainsi que pour l'ingénieur-chimiste chargé du constat, il ne faisait en effet quasiment aucun doute que l'explosion, survenue alors que l'apprenti ouvrait la porte du local pour réintégrer son lieu de travail, était due à la chaleur dégagée par l'ampoule de la lampe halogène qu'il utilisait. Les traces de suie montraient que l'explosion s'était amorcée dans le WC. La pose de ventilateurs d'évacuation aurait certainement permis d'éviter le drame, a estimé pour sa part un autre ingénieur-chimiste de la CNA. Une version combattue par la défense: l'apprenti aurait été averti du danger, les mesures de sécurité avaient été respectées et il n'était pas du tout certain que l'ampoule halogène ait été à l'origine du drame.

L'hypothèse d'une cigarette allumée jetée par mégarde à travers un conduit ne pouvait être exclue. Autant d'éléments dont le tribunal devra peser la valeur avant de rendre son jugement le 17 mai. (cp)

## Soutien du Panathlon-Club à une malvoyante

# La prime au courage

La section neuchâteloise du Panathlon-Club international a décerné hier son prix, destiné à récompenser un sportif méritant, à Sam Bourquin, entraîneur et pionnier du basket neuchâtelois. L'«Action de soutien» ira, elle, à Natacha Chevalley, championne de cyclisme-tandem et de ski, dont le guide lors des compétitions sur route n'est autre que l'ex-champion cycliste Jean-Mary Grezet, aujourd'hui éducateur à la Fondation Sandoz, au Locle.

Avec plusieurs titres suisses, européens, mondiaux et même olympiques dans l'une ou l'autre

discipline, le palmarès de Natacha, handicapée de la vue depuis sa naissance, est impressionnant.

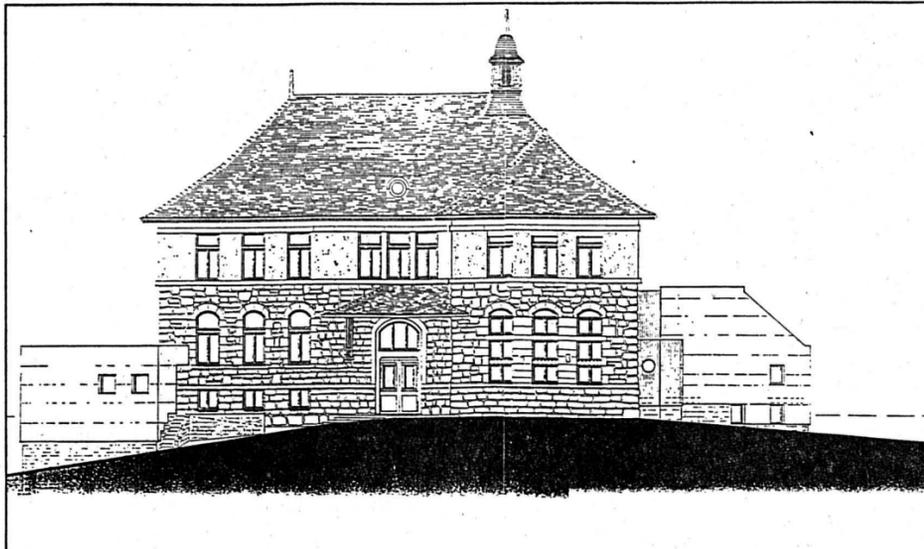
La jeune championne avoue être venue au sport à l'âge de 13 ans et demi pour connaître et repousser ses propres limites. Elle parcourt de 5000 à 6000 km par année en tandem rien que pour son entraînement. Tant Natacha que l'ancien champion ont insisté sur l'indispensable complicité et la confiance qui prévaut entre la malvoyante et son guide ainsi que sur la richesse relationnelle de leur collaboration. (cp)

Val-de-Travers: la rénovation de la salle communale de Travers passe la rampe

# Un Papillon pour l'Annexe

Les Traversins tiennent à la rénovation de la salle communale de l'Annexe comme à la prune de leurs yeux. Lundi soir, aucun conseiller général ne s'est opposé au principe, mais tout le monde n'était pas d'accord sur le montant à investir. La majorité a porté son choix sur la variante baptisée Papillon et accepté un crédit d'étude de 28.000 francs. Le dossier de l'Annexe ira de l'avant.

«Sur le principe, le Conseil général est-il d'accord d'investir (entre 1,25 et 1,7 million de francs) pour la rénovation et la transformation du bâtiment de l'Annexe?» Avant de répondre à cette question, l'Entente villageoise a tenté de faire accepter la prise en compte d'une troisième variante, avec une économie oscillant entre 500.000 et 1 million de francs. Sans succès. Ce qui n'a pas empêché les élus du groupe de faire le forcing. Pour Pierre Chédel, il y a urgence de rénover l'Annexe «mais



L'Annexe, façade nord

Le projet prévoit que la salle communale soit flanquée de deux ailes. Des ailes que certains Traversins ont déjà baptisées «verruces»...

il faut situer le besoin». En clair, l'élu est opposé aux dépenses prévues, car il est nécessaire de «gérer la crise». Les taux hypothécaires ont certes baissé, mais ils peuvent remonter. Aussi, Pierre Chédel n'a pas envie de se voir proposer prochainement une augmentation des impôts. Il

a été appuyé dans ses propos par son colistier, Daniel Stähli. Responsable des finances, Charles Kung a précisé que les comptes 93 seront positifs. «Travers pourra donc financer un tel projet.» Mais M. Chédel n'a pas lâché son os. Il s'en est alors pris au crédit d'étude de

28.000 francs sollicité par l'exécutif. A son avis, il est aberrant de s'engager dans une telle dépense sans avoir de garanties que le projet soit viable, comme la commune en a fait l'expérience avec d'autres objets. Un ensemble de propos qui ont eu le don d'excéder la présidente

de commune. C'est avec ironie qu'Anne-Marie Pavillon a rétorqué, tout en resituant le débat sur le fond. L'Annexe est utilisée par une large couche de la population et joue un rôle central dans la vie associative locale.

Au vote, l'Entente villageoise n'a pas fait le poids, le conseil général acceptant le principe d'investir entre 1,25 et 1,7 million de francs pour l'Annexe. Il restait à choisir la variante, Scarabée ou Papillon, qui serait approfondie. Les rapports des différentes commissions consultées n'ont laissé aucun doute: la préférence allait à la seconde.

## TOXICOMANIE ET DÉLINQUANCE

Président de la commission de l'Annexe, Gilles Pavillon a brièvement expliqué les avantages du projet Papillon: souplesse, polyvalence et présence d'un foyer convivial. Il a souligné l'importance d'une telle réalisation pour la jeunesse du village. «C'est de la prévention contre la toxicomanie et la délinquance, sinon je ne connais plus mon métier», s'est exclamé le directeur de la Fondation Carrefour. Comme il fallait s'y attendre, les élus ont plébiscité la variante Papillon et accepté un crédit d'étude de 28.000 francs pour finaliser le projet. MDC

Rédaction  
du VAL-DE-RUZ  
Tél: 038/21 26 03  
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du  
VAL-DE-TRAVERS  
Tél: 038/61 38 77  
Fax: 038/61 36 82

Mariano  
De CRISTOFANO

## BRÈVES

### Fleurier

#### Zones bleues étendues

Le Conseil communal de Fleurier vient de promulguer deux arrêtés concernant la circulation routière. Le stationnement en zone bleue sera étendu à trois nouveaux secteurs, pour autant qu'aucune opposition ne soit formulée dans un délai de 20 jours. Cela concerne les places de parc devant le magasin Denner, celles devant le magasin des services industriels et celles situées sur la partie ouest (de la fontaine au magasin Stoller) de la place du Marché. De plus, afin de faciliter l'accès aux personnes se rendant à l'Hôtel-de-Ville, la durée de stationnement devant le bâtiment sera limitée à 45 minutes les jours ouvrables (de 8 à 17 heures). Une case jaune sera réservée à la police locale. (mdc)

### Savagnier

#### Comptes bénéficiaires

Convoqué en séance jeudi soir, le Conseil général de Savagnier devra renouveler son bureau, ensuite de quoi il examinera les comptes communaux. Un examen qui ne devrait pas poser trop de problèmes puisque l'exercice 1993 se solde par un boni de 188.675 fr 90. Comme dans le cas des Hauts-Geneveys, ce résultat est en partie dû à une rentrée d'impôts légèrement supérieure aux prévisions. (se)

## AGENDA

### Valangin

#### Concert à la collégiale

Dimanche 24 avril, l'ensemble vocal Negerol donnera un concert à la collégiale de Valangin, un ensemble dirigé par Bernadette Delay. Au programme, des œuvres du XVIe au XXe siècle. Début du concert, 17 h. Entrée libre.

### Môtiers

#### Soirées du Chœur mixte

Les soirées annuelles du Chœur mixte de Môtiers-Boveresse, dirigé par Pierre Aeschlimann, auront lieu vendredi 22 et samedi 23 avril (rideau à 20 h 15) à la salle des spectacles du chef-lieu. En deuxième partie, la Troupe théâtrale de Buttes montera sur ses planches pour interpréter «Diable d'homme», une pièce en deux actes de Robert Lamoureux. (mdc)

### Boveresse

## Bonne surprise

En voilà une bonne surprise! Les comptes 1993 de la commune de Boveresse bouclent avec un léger bénéfice. Les élus en débattent demain soir (à 20 h 15 à la grande salle du collège). Ils se prononceront également sur deux demandes de crédit pour l'abri PC et la pose de compteurs d'eau.

L'exercice 1993 se solde par un excédent de recettes de quelque 2.800 francs, alors que le budget prévoyait un déficit avoisinant 70.000 francs. Un résultat qui s'explique par une maîtrise des dépenses dans de nombreux postes et par des recettes supérieures de 53.000 francs aux prévisions au chapitre des finances et impôts.

Toutefois, au bilan, les chiffres annoncent un avenir terne. La trésorerie est dans le rouge et le montant des emprunts, 1,3 million à fin décembre, provoquera une charge annuelle d'intérêts de l'ordre de 60 à 70.000 francs.

Demain soir, les élus se prononceront sur une demande de crédit complémentaire de 36.500 francs pour la construction de l'abri PC, de la route de la Verpillière et du réseau d'eau. Un surcoût dû aux travaux supplémentaires, demandés par le Conseil communal et la commission de l'abri en cours de chantier. Il s'agit principalement de la construction d'un local de chauffage et de la pose de tuyauteries pour l'alimentation en eau. Des dépenses faites dans le but de pouvoir, à l'avenir, louer l'abri.

La seconde demande de crédit, 70.000 francs, concerne la pose de compteurs d'eau au village. Au vu de l'augmentation des coûts d'épuration et de pompage, ainsi que par souci d'économie et d'équité, le Conseil communal a décidé de prendre le taureau par les cornes en mettant une commission sur le projet. Des nouveaux tarifs seront prochainement proposés. (mdc-nt)

### Domaine de Landeyeux: réaction du Parti socialiste

## L'avis des bleus

Après le boycott décidé par la Société d'agriculture du district, suivi d'une réponse du Comité administratif de l'Hôpital, voici aujourd'hui un nouvel épisode du feuilleton de l'avenir du domaine agricole de Landeyeux: la position du Parti socialiste éjecté, en 1992, du Comité. Un avenir qui, selon les bleus, passe par la vente du domaine. Voilà qui tombe bien: la Commission générale (législatif) de Landeyeux est précisément convoquée en séance jeudi. Pour discuter des comptes 1993 et rediscuter... du domaine.

L'avenir du domaine de Landeyeux prend des allures de vieux serpent de mer à sonnettes! L'affaire a débuté en 1991 lorsque la Santé publique refuse que son coût émerge dans ses budgets. Démarré alors la guerre entre les tenants et les opposants à la vente, une guerre partie pour durer presque quatre ans. Quand en janvier dernier tombe enfin le rapport de la Commission d'étude chargée d'étudier son avenir, le problème se déplace: il n'est plus question de garder ou de vendre le fameux domaine (23 hectares): la commission propose l'affermage par parcelles, une solution que le Département de l'économie publique refuse (au nom du non-démantèlement des domaines agricoles).

Restait la possibilité à la Fondation de gérer le vieux serpent elle-même en confiant l'exploitation des terres aux agriculteurs du district. Proposition adjugée à l'unanimité par la Commission générale, accompagnée d'un crédit de 700.000 pour la rénovation et la transformation de la partie habitable du domaine (2 appartements et 8 chambres pour le personnel tournant de l'hôpital). Selon les calculs du Comité administratif, avec cette solution, la Fondation rentre dans ses frais, et c'est là son point principal.

### RETOUR AU POINT DE DÉPART

On le sait, les agriculteurs se sont insurgés contre pareille méthode. Au point de décider le

boycott des souscriptions lancées par l'Hôpital. Retour à la case départ.

Pourtant, il devient urgent de trouver une solution: une fin de bail a été signifiée au locataire actuel pour le 30 avril. Un locataire qui, en réalité, n'a pas attendu cette date pour ensemen- cer ses terres... et qui «n'est pas décidé à partir», comme il le précise lui-même.

Bref, de la case départ, on passe à la quadrature du cercle. Une quadrature dont la commission générale reparlera jeudi soir, après examen des comptes d'exploitation de l'Hôpital. Des comptes qui présentent un excédent de charges de 4,3 millions, alors que le budget accordé par le canton était de 5,84 millions, soit une amélioration de 20%. Un bon point.

### QUE DE TEMPS PERDU!

Dans l'attente de ces nouvelles discussions, le Parti socialiste du Val-de-Ruz, dont les deux représentants ont été évincés en 1992 du Comité administratif, tient à exprimer sa position:

«Il est nécessaire de rappeler que le PSVR s'était clairement déterminé en faveur de la vente du domaine en 1991. Il approuvait en cela la proposition du Comité administratif. En effet, le maintien d'un domaine agricole rattaché à un hôpital n'avait plus sa raison d'être et la réalisation de ce capital aurait permis de le rentabiliser de bien meilleure manière. Un sentimentalisme onéreux, exprimé par une pétition, a contraint les autorités de l'Hôpital à abandonner cette voie».

Le PSVR estime encore que «le but de la Fondation doit rester le bon fonctionnement et la saine gestion de l'établissement hospitalier. Le domaine agricole n'ayant plus aucun lien avec l'Hôpital, il est convaincu que sa vente s'impose. En dernier lieu, il convient de relever que le fait que la renonciation à la vente du domaine en 1991 et les tergiversations qui ont suivi ont fait perdre plusieurs centaines de milliers de francs à la collectivité, ce qui est regrettable. Que de temps et d'argent perdus!» (se)

### Val-de-Ruz

## Attention: toxique!

Samedi 30 avril, profitez de vider votre cave encombrée de vieux bidons non identifiés. L'Association Région Val-de-Ruz organise une nouvelle journée de ramassage des déchets spéciaux: acides en tous genres, produits de bricolage, bombes aérosol, restes d'engrais, huiles minérales, médicaments périmés, mercure et thermomètres à jeter, peintures, vernis, solvants, colles,

produits de nettoyage, tubes néon, batteries, etc.

Nous en reparlerons mais disons déjà que dans chaque village du district, un responsable communal sera présent lors de cette journée à laquelle collaborera le laboratoire cantonal. En septembre, un premier ramassage avait réuni près de 2600 kilos de déchets dans le district. Solide razzia. (se)

### Tribunal du Val-de-Ruz: l'arbitre tranchera

## Autogoal?

On attendait le verdict, mais seul un des deux témoins que le juge demandait à entendre s'est présenté à l'audience. Hier donc, le Tribunal de police du Val-de-Ruz, a renvoyé son jugement dans la cause de Maître F. R., avocat bien connu, prévenu d'infraction à la loi sur les constructions.

Prévenu en raison de «petits travaux» entrepris sans autorisation à l'été 1993 dans une ferme des Vieux-Prés, «une ruine» qu'il a acquise voilà 10 ans. Fâchée de cette procédure irrégulière et vu «l'importance des travaux», la commune, en l'occurrence Chézard-Saint-Martin, l'a dénoncé en octobre dernier. Plainte pénale. Hier, en qualité de témoin, l'architecte est venu

rappeler que ces travaux s'inscrivaient en fait dans un projet de rénovation globale (aujourd'hui déposé pour mise à l'enquête publique). Seulement, l'autre témoin, le voisin de F. R., petit entrepreneur auquel l'avocat prétend avoir confié ces fameux «petits travaux» parce qu'il «avait besoin d'argent», n'a pas daigné comparaître...

Le Ministère public requiert 3000 francs contre F. R. qui reconnaît sa «culpabilité» tout en estimant que la commune fait «preuve d'un formalisme démesuré». Selon l'avocat, elle aurait pu passer un coup de fil avant de s'enlever pour de bon. Soit, mais, la commune avait déjà téléphoné pour une petite affaire de velux.

Autogoal? L'arbitre tranchera. (se)

### Les Hauts-Geneveys

## Energie et comptes

Jeudi soir, le Conseil général des Hauts-Geneveys est convoqué en séance pour renouveler son bureau et discuter deux demandes de crédits: 10.000 francs pour l'étude énergétique du collège dans l'optique de son éventuelle rénovation, et 32.000 francs pour la réfection des escaliers montant de la Gare à la rue de la Chapelle. Il adaptera en

suite le règlement de police s'agissant des heures de fermeture des restaurants, et il fixera les prix et les modalités de location des salles du nouveau bâtiment, Collège 1. Enfin, il examinera les comptes 1993 qui bouclent, après amortissements, sur un bénéfice de 82.420 francs. Merci les rentrées fiscales. (se)

# Le nouveau plaisir croquant de Lindt:

Maintenant à un prix d'essai avantageux!

Lindt  CRESTA



en 4 sortes:  
CRESTA CLASSIC  
CRESTA BLANCOR  
CRESTA NOIR  
CRESTA DUO

Nougat croquant,  
et crème fondante.

~~1.70~~  
**1.20**  
100 g



~~5.80~~  
**4.80**  
198 g

LINDOR Noisette

Délicieux chocolat LINDOR  
enrobé d'une coquille croquante.

DÉGUSTATION GRATUITE  
DANS TOUTES  
LES FILIALES ABM  
les 21 et 22 avril 1994



44-600

## DIVERS

RÉVEZ-VOUS

# ROTIN?

ALORS VISITEZ

# KATAI

Le No 1 du rotin en Suisse

Dès la sortie  VEVEY suivre Z.I. de Fenil  
1804 Corsier Tél. 021/922 78 87

Demandez  
notre  
catalogue!

22-16749/ROC

## OFFRES SOUS CHIFFRES

Insérer une annonce sous chiffres permet de garder un anonymat absolu.

Il se trouve cependant, que trop souvent encore, les correspondants ne reçoivent pas, ou trop tardivement, des réponses à leurs offres.

Il en résulte fréquemment des retards dans les démarches qu'ils devraient poursuivre ailleurs et qui risquent, de ce fait, de ne pas aboutir.

Il s'agit là d'un exemple, parmi d'autres ennuis suscités par l'attitude de certains annonceurs.

Nous recommandons à tous ceux qui recourent à l'annonce sous chiffres pour sa crédibilité et la sécurité qu'elle donne, de répondre rapidement, même en conservant l'anonymat, à toutes demandes reçues.

Publicitas, intermédiaire entre les uns et les autres, veille au respect du chiffre et transmet scrupuleusement toute correspondance aux intéressés, à l'exception, cependant, des propositions commerciales reçues en série qui pourraient être décelées.

Il est d'autre part instamment recommandé à ceux qui répondent aux annonces sous chiffres, de ne joindre à leur envoi que des photocopies ou doubles des documents originaux qu'ils tiennent à faire valoir.

PUBLICITAS

## AVIS OFFICIEL

 Département  
de l'instruction publique

### Mise en soumission publique

Les travaux pour la construction des nouveaux bâtiments de la  
**FACULTÉ DES SCIENCES**  
de l'Université de Neuchâtel, au Mail, sont mis en soumission  
publique. Il s'agit de la deuxième étape, comprenant un seul  
bâtiment.

Cube SIA 416: 19 000 m<sup>3</sup>  
Coût global approximatif: Fr. 21 500 000.-

Le présent avis concerne tous les travaux du bâtiment selon  
CFC suivants:

- 2 Bâtiment .....date présumée des travaux
- 20 Excavation ..... octobre 1994 à janvier 1995
- 201 Terrassement
- 21 + 22 Gros-œuvre 1 et 2 . février 1995 à janvier 1996
- 211 Travaux de l'entreprise et maçonnerie
- 212 Eléments préfabriqués en béton
- 213 Construction métallique, structure porteuse
- 213 Verrière des passerelles
- 222 Ferrblanterie
- 223 Protection contre la foudre
- 224 Etanchéité, toiture plate
- 228 Stores à lamelles et d'obscurcissement
- 23 Electricité ..... mars 1995 à avril 1997
- 230 Electricité courant fort
- 235 Electricité courant faible
- 24 Installations techniques
- 243 Chauffage
- 244 Ventilation, conditionnement d'air
- 25 Installations sanitaires . avril 1995 à mars 1997
- 251 Installations sanitaires
- 27 + 28 Aménagement intérieur 1 + 2
- 272 Serrurerie courante
- 272 Portes extérieures en métal
- 273 Menuiserie courante
- 273 Portes intérieures en bois
- 273 Armoires
- 275 Système de verrouillage
- 280 Chapes et isolation horizontale
- 281 Revêtement de sol textile
- 281 Revêtement de sol en bois
- 281 Revêtement de sol en résine
- 281 Revêtement de sol en pierre naturelle, sans fourniture
- 281 Revêtement de sol en céramique, sans fourniture
- 282 Revêtement de parois en céramique
- 283 Plafonds suspendus métalliques
- 283 Plafonds acoustiques en bois
- 284 Fumisterie
- 285 Peinture intérieure et extérieure
- 286 Assèchement du bâtiment
- 287 Nettoyage du bâtiment
- 289 Signalisation

3 Equipement d'exploitation  
..... février 1996 à mars 1997  
Chauffage, ventilation, conditionnement d'air  
Raccordement des installations de laboratoire

4 Aménagement extérieur ..... mars-avril 1997  
Routes et place  
Jardinage

9 Mobilier ..... janvier à mars 1997  
Tables et bureaux  
Chaises et tabourets  
Armoires  
Rayonnage et stockage

Les entreprises intéressées doivent s'annoncer par écrit auprès  
de: INTENDANCE DES BÂTIMENTS DE L'ETAT,  
le Château, 2001 NEUCHÂTEL, jusqu'au 20 mai 1994,  
18 heures, dernier délai.

Seuls entrent en ligne de compte les entreprises ou consortium  
d'entreprises justifiant de leur capacité d'exécuter les travaux.

Elles donneront des indications au sujet de leur organisation,  
des effectifs ainsi que des références d'objets réalisés. Pour les  
consortiums, il sera fait mention des noms de tous les partena-  
ires et sous-traitants.

Une participation aux frais d'établissement et d'expédition du  
dossier de soumission est fixée à 50 francs par CFC payable au  
moyen du bulletin de versement joint à l'envoi.

Le chef du Département de l'instruction publique et des affaires  
culturelles: le conseiller d'Etat, Jean Guinand.

28-119

L'annonce, reflet vivant du marché

## Le mot mystère

Définition: oiseau rapace nocturne, un mot de 7 lettres  
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la  
liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que  
le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.  
Solution en page 28

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| R | E | R | A | G | E | P | L | A | C | S | G | T | D | C |
| E | R | T | I | T | E | X | T | E | N | O | E | N | R | H |
| G | U | E | S | M | L | R | E | O | G | N | T | I | A | E |
| E | N | E | V | I | O | S | I | G | N | N | M | V | D | R |
| N | G | A | M | U | T | R | E | O | A | E | O | A | E | R |
| A | E | S | S | U | O | R | B | V | L | S | R | R | C | E |
| N | O | I | P | M | A | L | A | I | A | G | E | E | O | G |
| A | T | I | A | N | I | S | T | P | E | A | N | R | U | I |
| B | D | R | C | A | G | T | P | E | U | R | E | H | P | X |
| E | N | E | U | A | E | O | H | R | R | E | O | O | E | E |
| E | L | B | A | C | N | U | U | E | U | N | E | U | T | E |
| N | I | A | R | T | M | R | L | R | N | N | E | X | L | O |
| N | E | V | A | U | S | B | O | E | A | E | I | I | E | T |
| T | E | G | S | E | H | E | U | R | E | M | O | E | G | V |
| R | E | N | A | L | P | R | P | E | R | V | I | L | R | E |

- |           |           |           |          |
|-----------|-----------|-----------|----------|
| A Actuel  | Gérance   | Mixte     | Savant   |
| Aérer     | Geste     | Morbier   | Scalpe   |
| Appontage | Gloire    | Morène    | Sonné    |
| Artiste   | Gourami   | Morion    | Stupide  |
| Aubin     | Grade     | N Neige   | Suave    |
| B Banane  | H Heure   | N Nobliu  | T Terme  |
| Bonnet    | Honneur   | O Onéreux | Texte    |
| Brousse   | Houx      | P Oronge  | Titre    |
| C Câble   | L Humus   | P Planer  | Tourbe   |
| Coupé     | L Lampion | P Présage | Train    |
| Crime     | L Livre   | P Prunier | Trapue   |
| D Dard    | Loup      | P Psaume  | Truc     |
| E Egärer  | Louve     | R Rang    | V Vexé   |
| Exiger    | M Marne   | R Ravin   | V Vipère |
| G Garenne | Mélotte   | S Sang    | Voile    |

roc-pa 46

**FUST** CUISINES BAINS

ASTRAL 6'450.- appareils incl.

Façade en résine synthétique de haute qualité, technique de pointe Fust. Les cuisines Fust, c'est la perfection, comme toujours!

Appareils encastrables Bosch: cuisinière HEN 102 A, plan de cuisson NCM 615 P, réfrigérateur XIL 1634, hotte d'aspiration Novomatic AH 906, évier Franke CP 611 78 A, mélangeur KWC 104123

Visitez nos grandes expositions de cuisine! Apportez vos mesures.

Entreprise générale FUST

Rénovation de cuisines/salles de bains, y compris maçonnerie, peinture, électricité, sanitaires, carrelage etc. à des prix fixes garantis à 100%. "Pas de transformation de cuisine ou de salle de bains sans offre Fust"

LE SERVICE FUST:  
• Nous vous proposons en permanence des cuisines individuelles et d'exposition à des prix avantageux  
• 5 ans de garantie sur les meubles  
• Apportez vos mesures, nous vous faisons tout de suite une offre par ordinateur  
• Un choix immense d'appareils encastrables de marque

**FUST** CUISINES BAINS FUST. L'AFFAIRE EST CLAIRE!

Expositions: 05-2569-280/4x4  
Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 53 70  
Bienne, rue Centrale 36 032 23 88 77  
Yverdon, rue de la Plaine 5 024 21 86 16

L'annonce, reflet vivant du marché

Chauffage Tout feu Tout flamme

**CALORIE**

chauffer  
ventiler  
climatiser  
de l'étude à l'entretien

La Chaux-de-Fonds  
039/ 23 48 14

132-12888

**Virginio TONDAT** 2400 Le Locle  
\* Chauffage  
Sanitaire  
Brûleurs à mazout et à gaz

039/31 21 21

157-14446

**Mazout**  
Charbon dépollué  
Bois - Gaz

26 43 45  
**Meyer-Franck**  
Avenue Léopold-Robert 135  
(Grand Pont)

132-13022

039/26 55 85 LE SPÉCIALISTE DES PETITES LIVRAISONS

**DONZÉ FRÈRES S.A.**

Entrepôts 37  
La Chaux-de-Fonds

Bois - Charbon - Charbon de bois  
Mazout - Benzine - Huiles

132-12325

Nouveau directeur du Corps de musique de Saint-Imier

# De l'harmonie avant toute chose!

On revient toujours à ses anciens amours, pour-rait-on dire à l'occasion de cette nomination. Le nouveau directeur du Corps de musique de Saint-Imier, Silvano Fasolis, avait déjà eu le plaisir de diriger cette formation il y a une vingtaine d'années alors qu'elle militait en classe d'excellence fédérale.

branches théoriques et orchestration. Au cours d'une carrière de 25 ans, il a dirigé notamment quatre harmonies de niveau d'excellence fédérale, soit celles de Saint-Imier, Fribourg, Balsthal (directeur durant 23 ans de la «Konkordia») et Bâle. Il a participé à quatre fêtes fédérales, a dirigé en Italie, en France, en Allemagne, en Amérique et dans presque toutes les villes de Suisse. Il est en outre expert dans de nombreux concours et lors d'exams de conservatoires.

## UN OUTIL

Actuellement, la principale activité de Silvano Fasolis est le poste de directeur de l'Ecole de musique du Jura bernois (EMJB). Et il n'est pas exagéré d'affirmer qu'il s'agit là d'un atout maître pour le Corps de musique. On sait que l'EMJB célèbre cette année son vingtième anniversaire. Dans sa réflexion publiée à l'occasion de l'anniversaire de l'institution qu'il a fondée en 1974, Silvano Fasolis souligne que cette école est d'abord un outil au service des sociétés de musique du Jura bernois. Il convient donc d'intensifier la collaboration entre l'Ecole de musique et le Corps de musique. Le nouveau directeur souhaite que l'Ecole de mu-



## Geste bienvenu pour le Corps de musique

M. Achermann remettant le chèque au président René Ruchat en présence du directeur Silvano Fasolis (au centre).

sique forme le maximum de jeunes instrumentistes au solide bagage musical pour entrer dans les fanfares de la région.

On peut estimer que la nouvelle page de l'histoire du Corps de musique se présente sous les meilleurs auspices. Il n'est pas

inutile de souligner que ce sont les instrumentistes imériens qui ont choisi parfaitement démocratiquement leur nouveau chef. D'autre part, le directeur a été très favorablement impressionné par le potentiel musical de la formation. Un ensemble qui est

formé d'une grande majorité de jeunes musiciens (avec une forte proportion féminine) qui sont passionnés par la musique.

## RELÈVE

Le but du directeur est donc d'améliorer encore le niveau musical de ses musiciens et de poursuivre l'effort de recrutement pour la relève. L'Ecole de musique jouera à un rôle fondamental, car si l'on veut que la formation progresse, il faut que tout nouvel instrumentiste soit d'un niveau supérieur à celui de la moyenne. L'un des premières tâches du directeur sera d'étoffer certains registres, notamment les cuivres et les basses, tout en améliorant la qualité des bois et des anches. C'est de cette manière que le Corps de musique retrouvera sa réputation de grande harmonie du vallon de Saint-Imier.

Signalons encore que M. Achermann, président de l'Amicale du Corps de musique, a remis un chèque de 1200 francs récoltés pour l'achat de partitions. En outre, M. Fasolis qui a tenu à rendre hommage à son prédécesseur, s'est réjoui de pouvoir compter sur la collaboration du sous-directeur, Jean-Claude Linder, également directeur de la Fanfare des Cadets de Saint-Imier. B.I.N.

Rédaction  
du JURA BERNOIS  
Tél: 039/44 18 00  
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

## BRÈVES

### Banque Cantonale Bernoise

#### Longue convalescence

La Banque Cantonale Bernoise (BCBE) est sortie des chiffres rouges l'an dernier. Mais elle reste très affaiblie. Le transfert de ses «mauvais risques» dans la société Dezzennium AG a permis de réduire considérablement les provisions et de dégager un petit bénéfice de 19,7 millions. Lors de son premier exercice, Dezzennium a subi une perte de 78,8 millions, qui sera épongée par le canton de Berne, a-t-on appris mardi à Berne. «Il faudra de nombreuses années pour reconstruire la substance que la BCBE a perdue en trois ou quatre ans», a déclaré le président de la direction générale Peter Kappeler lors de la conférence de bilan. Le bénéfice réalisé en 93 reste «modeste», même s'il succède à une perte de 355 millions. Le Conseil de la banque propose de l'affecter intégralement au renforcement des réserves. (ats)

### Police cantonale

#### Informatisation en cours

La première étape de la modernisation de la centrale informatique de la police cantonale bernoise a permis d'équiper d'ordinateurs 140 premières places de travail. Cette année et en 1995, il est prévu de munir de PC 420 autres postes et de les relier au réseau de communication du canton. Pour ce faire, le gouvernement vient d'accorder un crédit de 8,2 millions de francs. (oid)

En fin de la journée d'hier, le président du Corps de musique, René Ruchat, eut le plaisir de présenter le futur chef appelé à succéder à Maurice Bernard, trompettiste de renom et professeur de l'Ecole de musique du Jura bernois.

Silvano Fasolis n'est pas un inconnu dans la vie musicale du Jura bernois. Enfant de Saint-Imier, il a suivi ses études musicales au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, puis à celui de Genève, avant de faire des stages d'été à Venise. Il a décroché des diplômes en piano,

Saint-Imier accueille l'œuvre croisée de M. et U. Wolfender

# La rigueur dans la simplicité

Michel et Ulla Wolfender travaillent à Paris depuis des décennies. Lui le dessin, la gravure, la peinture. Elle les créations textiles. Sans tapage, mais avec rigueur et détermination. Aujourd'hui présentées au Relais culturel d'Erguël, leurs œuvres croisées méritent la plus grande attention.

Né à Saint-Imier, Michel Wolfender a acquis sa formation artistique aux Beaux-arts de Genève. En 1956, la trentaine atteinte, il est parti pour Paris, où il a poursuivi ses études à La Grande-Chaumière et à l'atelier Lhote. Il s'y est installé et y travaille toujours, en ses deux ateliers, «la gravure le matin, très scrupuleusement, explique-t-il, c'est une discipline de la main et la peinture, pour la détente, l'après-midi».

Entre deux, Michel Wolfender, homme très vif et d'une incomparable gentillesse, qui ne se soucie de son art hors de toutes pressions liées aux modes, a enseigné la gravure puis a fondé un atelier, à Lacoste, dans lequel des étudiants de toute l'Amérique du Nord viennent parfaire leurs connaissances. Très sollicité, l'artiste précise qu'«aujourd'hui, d'autres personnes le dirigent, car je n'en ai plus le temps». Parallèlement, il s'est investi dans la réalisation de décors scéniques, côtoyant nombre d'acteurs, auteurs et metteurs en scène. A l'écouter, on se rend vite compte que cet homme discret, passionné, rayonnant de lumière intérieure, est une vraie mémoire du monde artistique parisien de l'après-guerre.

Aux cimaises du CCL imé-

rien, Michel Wolfender a accroché une sélection de peintures aux couleurs très travaillées, leur donnant une extraordinaire profondeur, de gouaches, de pastels, fusains, de gravures, «ici un noir chaud», c'est-à-dire une manière noire, «là un noir froid» à la pointe sèche. Fait-il des collages? Par endroits, le support a été blessé, on y décèle des ajouts. «J'ai besoin du contact avec la matière pour mettre le pied à l'étrier, confie-t-il, après tout vient tout seul». On le croit sur parole, lorsque l'on contemple le métier de l'artiste qui réussit, jour après jour, à rendre de nouvelles images du prunier - il y a là quelque chose de très oriental - ou du rocher, insondable, d'où jaillit la lumière. «Si je n'avais mon prunier, je serais contraint de quitter Paris». Mondes minéral et végétal, l'art de Wolfender

est du grand art. Ulla Wolfender-Josephsson dispose, elle, d'un bagage contenant les techniques de la gravure, de la photographie et l'art textile, acquis aux Arts décoratifs de Stockholm, puis à l'Ecole du Louvre à Paris.

C'est au théâtre qu'elle doit sa première recherche textile originale. Aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale de Paris, elle a exécuté les costumes du «Roi Lear», de Shakespeare, pour la mise en scène de Georges Wilson. «Les acteurs devenaient fous sous leurs habits de crin, se souvient-elle, il a fallu les doubler!».

Puis Ulla Wolfender a littéralement été happée par la roue dont elle a entrelacé les rayons de dentelle, de lirette, de chiffons avant de réaliser «Eole»,

une pièce maîtresse, l'aboutissement de sa recherche dans ce domaine. Un vrai soleil, qui accroche la lumière de manière à toujours lui donner une allure de mouvement, exposé à Saint-Imier aussi. Et en offrande au plaisir visuel et tactile, cette artiste enthousiaste qui avoue ne plus pouvoir entrer dans son atelier, tant il déborde de chiffons, présente également une série d'épais tapis de crin bouclé, véritables champs semés de fleurs qu'elle obtient en y intégrant des morceaux de tissus ou autres éléments de passementerie sauvés de l'oubli et ainsi anoblis. C'est convaincant autant que ravissant. Les accompagnés des séries de monotypes. (sg)

● Relais culturel d'Erguël, jusqu'au 13 mai.

## IMMOBILIER

A louer au 1er mai ou selon entente à Sonvilier, rue des Sociétés 14:

### 1 APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Cuisine agencée, cave, réduit, jardin. Loyer: Fr. 625.-, charges incluses. Visites et renseignements par:

IMOVIT  
Route de Gottstatt 24  
Case postale 8354  
2500 Bienne 8  
Tél. 032 41 08 42, Fax 032 41 28 28  
297-3072

A louer à La Chaux-de-Fonds

### LOCAUX COMMERCIAUX

Bien situés, de 50m<sup>2</sup> environ. Possibilité d'utiliser le secrétariat central. Conditions avantageuses.

Ecrire sous chiffres W 132-754338 à Publicitas, case postale 2054 2302 La Chaux-de-Fonds

Une nouvelle solution pour l'achat de votre logement

### APPART'ESSAI

Venez habiter à LA CHAUX-DE-FONDS  
Vous aurez 12 mois pour vous décider

Appartement 4 pièces, cheminée de salon, grande terrasse. Mensualité dès Fr. 1'506.- + charges.

Appartement 3 pièces, "sous les toits", avec cheminée de salon. Mensualité dès Fr. 1'206.- + charges.

### HABITATIONS POUR TOUS

51, rue des Moulins  
2001 Neuchâtel  
Tél. 038 25 94 94

## VILLATYPE

Une histoire d'expérience... depuis 25 ans

A VENDRE A SAULES/VAL-DE-RUZ sur plans

- Habitat groupé dans verger
- Situation calme avec grand dégagement
- Ensoleillement maximal jusqu'aux derniers rayons
- Choix des finitions au gré du preneur
- Appartements de 3½ et 4½ pièces
- VILLAS de 4½ à 6½ pièces



EQUIPEMENT Miele

038/53 40 40

## FINANCE



Veuillez me verser Fr. ....  
Je rembourserai par mois env. Fr. ....  
Nom .....  
Prénom ..... Date de naissance .....  
Rue ..... No .....  
NP/Domicile .....  
Signature .....

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,9%, total des frais de Fr. 413,20 par année (indications légales selon l'art. 3 lettre 1 de la LCI).



**OFFICE DES FAILLITES DE NEUCHÂTEL**  
**ENCHÈRES PUBLIQUES**  
**d'un appartement en propriété**  
**par étages (PPE) à Neuchâtel**

Le mardi 10 mai 1994, à 11 heures, à Neuchâtel, Service des ponts et chaussées, rue Pourtalès 13, 2e étage (salle 203), l'Office des faillites de Neuchâtel procédera à la vente aux enchères publiques, de la part de copropriété par étages suivante: copropriétaire de l'article 8454 du cadastre de Neuchâtel et dépendant de la masse en faillite de S.I. du MINARET SA à Neuchâtel.

**Désignation de la part de copropriété à vendre:**

**Parcelle 11234/A:** - Plan folio 24 - Ecluse. PPE: copropriété du 8454 pour 90/1000 avec droits spéciaux sur les locaux suivants: rez: appartement ouest de trois pièces, une cuisine, une salle de bains-W.-C., un corridor, un balcon, surface indicative de 78 m<sup>2</sup> plus le local annexe suivant: sous-sol: annexe A1, cave de 8 m<sup>2</sup>.

Estimation cadastrale (1988)  
 Estimation officielle (1993)

Fr. 195 000.-  
 Fr. 175 000.-

**Désignation de l'immeuble divisé en propriétés par étages:**

**Parcelle 8454:** - Plan folio 24 - Ecluse, habitation, places-jardins de 724 m<sup>2</sup>.

**Assurance incendie** (1992: Fr. 2 021 300.-).

L'immeuble construit en 1932 a été divisé en copropriété par étages en 1983. Il comprend 10 copropriétés. Buanderie avec machine à laver. Adresse: Ecluse 72, Neuchâtel.

Pour une désignation plus complète de l'appartement mis en vente, et de l'immeuble divisé en propriétés par étages, nous nous référons au rapport de l'expert et au règlement de la propriété par étages, pièces à la disposition des intéressés. Les conditions de vente et l'état des charges pourront être consultés à l'office dès le 18 avril 1994.

La part de copropriété formant la parcelle 11234/A du cadastre de Neuchâtel, sera vendue d'une manière définitive. L'adjudication sera prononcée après trois criées, au plus offrant et dernier enchérisseur. Les copropriétaires ne bénéficient pas d'un droit de préemption annoté au Registre foncier selon l'article 712c CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil, ou pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

L'appartement mis en vente, et ses dépendances, pourront être visités le 20 avril 1994 à 14 heures.

Renseignements: Office des faillites de Neuchâtel, rue des Beaux-Arts 13,  
 ☎ 038/22 32 34. J.-M. Quinche.

OFFICE DES FAILLITES DE NEUCHÂTEL  
 Le préposé: M. Vallelian

28-122

**À LOUER**  
**AU LOCLE**

**MAGNIFIQUE**  
**APPARTEMENT**  
 de  
 2 pièces

entièrement  
 rénové.

Libre  
 de suite

Tél.  
 039/23 26 57  
 132-12083

A vendre, Levier,  
 20 km Pontarlier,  
 direction Dijon

**belle maison**

de 6 pièces, W.-C.  
 séparés, cuisine  
 agencée, cheminée  
 salon. 900 m<sup>2</sup> arbo-  
 risés. SFr. 190 000.-  
 ☎ 0033/81 49 59 30  
 196-510954

A vendre

**OPEL VECTRA**  
**TURBO-DIESEL**

Cause double  
 emploi, avril 1993,  
 bleu métallisé,  
 4 portes, options.  
 Prix à discuter.

Tél. 038 53 20 79.

28-508431/4x4

A louer à l'année, station  
 de Champoussin-Val-  
 d'Illiez

**appartement**  
**de 3 pièces**

meublé + 2 places de parc  
 dans garage; charges  
 comprises Fr. 950.- par  
 mois.  
 Libre dès fin juin 1994.

Tél. 025 77 17 31 ou  
 025 71 27 68.

36-540233



**L'été sera frais:**  
**nouvelle**  
**Mazda 626**  
**Supercool.**

Si cet été vous avez trop chaud dans la Mazda 626 Supercool, fermez fenêtres et toit ouvrant. Et mettez la climatisation en marche. Mais attention: en pleine canicule, vous ne voudrez plus mettre le nez dehors. D'autant que pour 30 950 francs, la nouvelle Mazda 626 Supercool vous

offre aussi une radiocassette stéréo, un intérieur tout confort, la direction assistée, le volant réglable en hauteur, l'ABS. Et aussi le verrouillage central avec commande à distance. Venez l'essayer chez votre agent Mazda avant la prochaine vague de chaleur.

276-1480/ROC

Rouler de l'avant. **mazda**

**Solutions des mots mystères**

Solution du lundi 18 avril: **DISTRICT**  
 Solution de ce jour: **HULOTTE**

**Feu:**  
**118**

**DIVERS**

**Pourquoi acheter**  
**un système d'alarme?**

**Nous le mettons à**  
**vos disposition!**

**RABAIS VACANCES**  
**Fr. 100.-**  
 jusqu'au 1er juin 1994

**Securitas Direct**  
 investit avec ceux  
 qui désirent améliorer leur sécurité.

Pour Fr. 65.- par mois (PME Fr. 75.-), Securitas Direct met à votre disposition un système d'alarme complet garanti à vie, assure la réception et le traitement des alarmes et, si nécessaire, l'intervention d'un agent Securitas.

**155 22 23**  
 Appel gratuit



Je souhaite de plus amples renseignements, veuillez me faire parvenir une documentation. Privé  PME

Nom/prénom \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Np-Ville \_\_\_\_\_ RQM

Tél. privé \_\_\_\_\_ Tél. prof. \_\_\_\_\_

A retourner à: Securitas Direct, Ch. de Bérée 52, 1010 Lausanne

Installation, mise en service, frais de dossiers, etc. Taxe unique de Fr. 1'990.- (PME Fr. 2'490.-)

22-11835/ROC

**DIVERS**



**L'Impartial**

Nom: \_\_\_\_\_  
 Prénom: \_\_\_\_\_  
 Rue: \_\_\_\_\_  
 NP/Localité: \_\_\_\_\_  
 Signature: \_\_\_\_\_

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement.

**100% d'information**  
**50% d'économie**

**Je m'abonne**

- 3 mois à Fr. 67.-
- 6 mois à Fr. 128.-
- 12 mois à Fr. 240.-



**ICI ET MAINTENANT**

A retourner à «L'Impartial», service de diffusion  
 Rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

## Sinistres dans le Jura en 1993

## Une année plutôt clémente

Pour l'Assurance Immobilière du Jura et son timentier Pierre Paupe, l'année 1993 est l'une des meilleures réalisées en 15 ans de souveraineté. Peu de dommages dus à la nature (500.000 francs de dégâts) et près de 4 millions de sinistres dus au feu, un bilan grevé en fin d'année par les incendies très suspects de Rebeuvelier et de Vermes. Ce ne sont pas les primes qui vont profiter de ce bon exercice mais les différents fonds de réserve qui se voient allouer un montant de sept millions.

passer de 6,2 millions à 16,1 millions aujourd'hui.

## HÔTELS À RISQUE

En 1993, la nature s'est montrée plutôt clémente envers le nouveau canton. Les tempêtes (217 cas), la grêle (64 cas), la neige (7 cas), les inondations (14 cas) et trois cas de mouvements du sol ont provoqué pour 467.000 francs de dégâts. Les tempêtes de 1990 avaient provoqué par exemple pour 2,5 millions de dégâts. Même accalmie sur le front du feu malgré un nombre record de coups de foudre (360) et malgré le fait que le Jura a toujours la moitié plus d'incendies que la moyenne suisse. 572 sinistres ont occasionné pour quatre millions de dégâts mais treize d'entre eux réalisent 3,1 millions de dommages. La ferme-restaurant de Rebeuvelier (850.000 francs) et un rural à Berlincourt (650.000 francs), tous deux aux causes inconnues mais suspectes, viennent en tête. On notera une singularité. Alors que les immeubles de caractère public payent des primes conséquentes (1,8 million en 93), ils subissent rarement de dommages (68.000 francs l'an passé). A l'inverse des hôtels jurassiens qui ont déboursé pour 243.000 francs de primes pour plus d'un million de dégâts! Avec 20 millions aux recettes et



## Incendie à Soubey le 23 janvier 1993

L'explosion d'une bonbonne de gaz est la cause du sinistre mais le mur coupe-feu a permis de préserver la ferme voisine. (Impar-a.)

11,5 millions aux dépenses, Pierre Paupe enregistre donc un bénéfice brut de 8,5 millions. Sept millions vont au fonds de réserve légal qui s'élève à ce jour

à 35 millions (alors qu'il doit atteindre légalement trois fois et demie le montant des primes soit 56 millions). Après amortissement, le bénéfice net est de

435.000 francs. On relève enfin que l'effort consenti pour la prévention et la lutte contre l'incendie demeure toujours à une hauteur de 2,1 millions. Mgo

## Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51  
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

## BRÈVES

Office des véhicules  
Deux retraites

Inspecteur au service technique de l'Office des véhicules, M. Otto Leuenberger a pris sa retraite à fin 1993. Marcel Joliat, maire de Courtételle, employé à la comptabilité de l'office, a lui aussi pris sa retraite, le 31 mars dernier. Fonctionnaire bernois, il avait rejoint l'administration jurassienne à l'entrée en souveraineté. (comm-vg)

Protection des cultures  
Cours pour agriculteurs

L'inspecteur de la chasse met sur pied des travaux de protection des cultures à l'intention des agriculteurs désireux de se prémunir contre les sangliers. Il s'agit de «goudronner» les semences de maïs. Un produit adéquat convient à cet effet et assure un taux de germination élevé. Des chasseurs prêteront leur concours bénévole dans l'application de ces mesures. Se renseigner à l'Office des eaux, tél. (066) 55.36.66. (comm.vg)

## Foire d'Hanovre

## Jean-Pierre Beuret avec Otto Stich

Jean-Pierre Beuret, président de la Conférence suisse des directeurs de l'Economie publique, sera jeudi aux côtés d'Otto Stich à la Foire industrielle d'Hanovre. Il rencontrera à cette occasion les principaux investisseurs et clients de l'industrie suisse, notamment ceux qui ont investi dans le nouveau canton ou qui songent à s'y établir. La Suisse porte un intérêt particulier à la Foire d'Hanovre pour y être le second pays étranger le plus représenté en mettant l'accent sur sa haute technologie. (mgo)

## Coopération Jura-Wallonie

## Trois stages offerts

Dans le cadre de l'accord de coopération Jura-Belgique française, trois stages d'une semaine sont mis en concours en Wallonie. Ils se dérouleront en juillet autour des thèmes suivants: musique, danse et arts plastiques. Débutants s'abstenir. Les frais de déplacement, d'hébergement, de nourriture et de stage sont pris en charge par les deux partenaires. Pour tout renseignement, appelez le numéro (066) 21.55.16. (mgo)

Trois constats tout d'abord. Le Jura compte à ce jour 30.273 bâtiments (pour 65.000 habitants). C'est 4000 de plus qu'il y a quinze ans. Le capital de ce patrimoine bâti est assuré pour 15,3 milliards contre 6 milliards en 1979. L'indexation, les révisions engagées en matière d'estimation... ne sont pas étrangères à ce phénomène. Les primes ont pris le même ascenseur pour

## Réformés des Franches-Montagnes

## Une pétition explosive

Dans notre édition de lundi, nous avons indiqué le profond malaise qui règne au sein de la communauté réformée des Franches-Montagnes. La mise à pied l'automne dernier du pasteur Richard Riesen sert de catalyseur à ce conflit. Une pétition a été lancée pour demander la démission du Conseil de paroisse qui a appuyé ce départ.

«Il faut que les faux bergers sortent de l'église. A partir de là, les bancs de l'église se rempliront à nouveau»: Jean Sausser du Cerneux-Veuil ne se montre pas tendre envers l'équipe qui dirige actuellement les protestants francs-montagnards. «Je suis le témoin d'un grand scandale» avance-t-il, lui qui fut pourtant membre durant 12 ans du

Conseil de paroisse avant de se retirer.

## DOUBLES GRIEFS

Que dit la pétition lancée? Les griefs sont doubles. D'abord, il est avancé que la salle de paroisse de Saignelégier a été interdite aux groupes chrétiens de la région qui ont dû se résoudre à louer un local ailleurs pour se réunir. «Nous sommes des protestants évangélistes et non une secte», tient à préciser le carrossier du Cerneux-Veuil. «Beaucoup de paroissiens désapprouvent cette interdiction alors même que cette salle est louée à quiconque pour des fêtes, des cours de sophrologie...»

Le second grief tient évidemment à la mise à pied du pasteur Riesen qui devrait quitter Sai-

gnelégier en juin prochain. «C'est un pasteur exceptionnel et le Conseil de paroisse a eu une attitude inqualifiable en son endroit» lance M. Sausser. On se souvient que le pasteur, au nom de l'œcuménisme, a eu de nombreux contacts avec les «évangélistes». Cette attitude n'a pas été du goût du Conseil de paroisse. En attendant, la pétition circule. Ceux qui désirent la signer ou avoir de plus amples informations peuvent s'adresser aux adresses suivantes: Famille Danièle Boillat aux Breuleux, Famille Jean-François Maillard à Montfaucon, Patrick Bachofner au Noirmont, Pierre-André Froidevaux à Saignelégier et famille Jean Sausser-Bolzli au Cerneux-Veuil. Mgo

## Bars delémontains

## Respecter la loi

Le nouveau maire delémontain Pierre-Alain Gentil entend mettre de l'ordre dans le respect de la loi sur les auberges qui interdit la vente de boissons alcoolisées dans les bars sans alcool.

Il a prié le commissaire de police d'en aviser les tenanciers delémontains concernés et de les prier de s'habituer à respecter la loi. Ceux qui ne sont pas titulaires de patente permettant la vente de boissons alcoolisées doivent désormais s'abstenir d'en servir régulièrement à leur clientèle.

## TOLÉRANCE INADMISSIBLE

Selon le maire, la sorte de tolérance qui s'est instaurée depuis plusieurs années dans ce domaine n'est plus admissible. Le chiffre d'affaires de certains bars sans alcool comprend parfois une part plus grande de boissons alcoolisées que d'autres boissons.

## PATENTES SOLLICITÉES

Les tenanciers concernés n'entendent pas subir sans broncher le changement d'attitude politi-

que des autorités locales. Ils mettent en évidence que le principal fléau qui menace les jeunes à Delémont est la consommation de drogue et non pas d'alcool dans les bars à café. Ils soulignent que servir des mets chauds doit permettre de les accompagner d'une bière. Mais ils sont prêts aussi à se mettre en ordre en sollicitant l'obtention d'une patente autorisant la vente de boissons alcoolisées.

## INÉGALITÉ

Selon le maire, il y a actuellement une inégalité entre les tenanciers qui sollicitent cette patente et s'en prévalent et ceux qui agissent comme s'ils l'avaient obtenue sans l'avoir demandée. L'action des autorités a comme objectif de rétablir l'équité devant la loi cantonale. Quant à savoir si celle-ci devrait être changée, c'est une question qui relève du canton, voire du Parlement qui, lors de la promulgation de la loi sur les auberges il y a cinq ans, avait jugé nécessaire de maintenir la distinction entre établissements vendant de l'alcool et établissements n'en vendant pas. V. G.

## FTMH

## Demande de faillite

Dans un communiqué, la FTMH révèle qu'elle a avancé 3500 francs afin que soit ouverte la faillite de Métac S. A., entreprise horlogère de Bure, même si le passif dépasse un million de francs.

Métac ne paye plus ses salaires depuis mars 1993. Elle doit à ce titre plus de 100.000 francs qui risquent d'être perdus, les créances de plus de trois mois n'étant pas couvertes par l'assurance-insolvabilité, sauf les vacances et le treizième salaire mensuel.

Selon la FTMH, ni les banques créancières, la caisse AVS, le fonds LPP ou un créancier n'ont accepté d'avancer le montant nécessaire à l'ouverture de la faillite. Afin que les abus de l'employeur en cause soient dénoncés, la FTMH s'y est résolue.

Elle juge notamment inadmissible que des cotisations sociales soient détournées de leur but. L'ouverture de la faillite permettra de mettre ces agissements en lumière. V. G.

## Lâche agression au Grand-Creux

## Handicapé dévalisé

Une lâche agression s'est déroulée lundi soir peu après 19 h 30 au Grand-Creux, une ancienne loge en bordure de la route cantonale Le Bémont-Montfaucon. Un inconnu a menacé d'un couteau Maurice Froidevaux, 53 ans, avant de s'enfuir avec son porte-monnaie.

Voilà trois ans que Maurice Froidevaux, un rentier AI, habite seul cette petite maison qu'il a aménagée. Il soupait quand on a frappé à sa porte. Le Franc-Montagnard a ouvert et n'a rien vu. L'homme était plaqué contre le mur extérieur. Il s'est précipité dans la cuisine à la suite de M. Froidevaux quand ce dernier est revenu sur ses pas. Il l'a empoigné et l'a menacé avec un couteau.

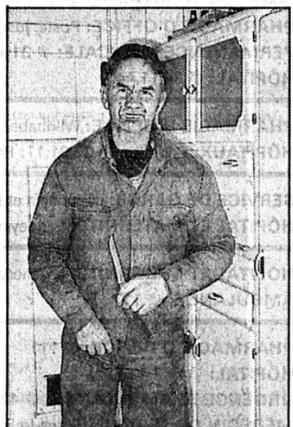
## CAGOULÉ

L'inconnu portait un bas sur la figure, des gants «de jardin» et un pull rouge. Le rentier, qui a craint pour sa gorge, lui a donné son porte-monnaie qui contenait entre 500 et 600 francs. Avant de s'enfuir, l'agresseur a couché sa victime au sol, lui a attaché les mains avec sa ceinture avant d'arracher le fil du téléphone qui se trouvait dans la pièce d'à côté.

Les pas relevés par la police font croire que l'inconnu est venu par l'arrière du bâtiment. Il y a bien un chien sur place mais il était enfermé dans la remise. M. Froidevaux n'a pas eu de mal à se débarrasser de ses liens

et de courir aux Communances-Dessous pour appeler la police. «Sur le coup, je n'ai pas eu peur. Tout est allé très vite (trois petites minutes). On m'a offert à souper aux Communances mais j'avais alors l'estomac complètement noué...», raconte l'infortuné qui, hier, s'en prenait à deux fois - en guignant notamment à travers les carreaux - avant d'ouvrir sa porte...

La police jurassienne en appelle à quiconque aurait remarqué l'homme au pull rouge ou une voiture suspecte dans ce secteur lundi soir. Appel au (066) 215.353. Mgo



Maurice Froidevaux

Il a été menacé par un couteau identique à celui qu'il tient en main. (Impar-Gogniat)

## Prix de la Fondation Schiller Suisse

## Deux Jurassiens parmi les lauréats

La Fondation Schiller Suisse vient de remettre ses prix 1994 à huit auteurs littéraires. Parmi eux, les Jurassiens Alexandre Voisard et Jean-Paul Pellaton ont obtenu 10.000 francs chacun pour l'ensemble de leur œuvre, a

annoncé mardi la fondation. La Fondation Schiller Suisse a pour objectif de promouvoir les écrivains suisses. Aucune femme ne se trouve cette année parmi les lauréats. Les prix sont remis depuis 1990. (ats)

| CINÉMAS  |  |
|--|--|
| MOI IVAN, TOI ABRAHAM (de Y. Zaubermann), 12 ans, tous les jours à 20 h 30.  | LA CHAUX-DE-FONDS ABC<br>☎ (039) 23 72 22    |
| GERONIMO (de W. Hill avec J. Patrick), 12 ans, tous les jours à 21 h, mercredi aussi à 16 h.<br>LES VESTIGES DU JOUR (de J. Ivory avec A. Hopkins), 12 ans, tous les jours à 18 h 20.  | CORSO<br>☎ (039) 23 28 88                    |
| NEUF MOIS (de P. Bradoué avec Ph. Leroy-Beaulieu, C. Jacob, P. Bouchitey), 12 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h.<br>LES ARISTOCHATS (de W. Disney), pour tous, tous les jours à 14 h 30 et 16 h 30.                                      | EDEN<br>☎ (039) 23 13 79                     |
| L'AFFAIRE PELICAN (de A. Pacula avec J. Roberts), 12 ans, tous les jours à 21 h, mercredi aussi à 15 h.<br>ENTRE CIEL ET TERRE (de O. Stone avec T. Lee Jones), 12 ans, tous les jours à 18 h.   | PLAZA<br>☎ (039) 23 19 55                    |
| LA LISTE DE SCHINDLER (de S. Spielberg avec L. Neeson), 14 ans, tous les jours à 16 h 30 et 20 h 15.   | SCALA<br>☎ (039) 23 19 18                    |
| TERRAIN MINÉ (de S. Seagal avec M. Caine), 16 ans, tous les jours à 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h.<br>LES ARISTOCHATS (de W. Disney), pour tous, tous les jours à 15 h.<br>DO THE RIGHT THING (de S. Lee), tous les jours à 18 h. | NEUCHÂTEL APOLLO 1<br>☎ (038) 25 21 12       |
| AU NOM DU PÈRE (de J. Sheridan avec D. Day-Lewis), 12 ans, mercredi et jeudi à 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 15.  | APOLLO 2<br>☎ (038) 25 21 12                 |
| SISTER ACT 2 (de B. Duke avec W. Goldberg), pour tous, tous les jours à 15 h, vendredi et samedi aussi à 23 h.<br>PHILADELPHIA (de J. Demme avec T. Hanks), 16 ans, tous les jours à 17 h 45 et 20 h 15.                                     | APOLLO 3<br>☎ (038) 25 21 12                 |
| GUETS-APENS (de R. Donaldson avec A. Baldwin), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 15.<br>SMOKING (de A. Resnais avec S. Azéma), 16 ans, tous les jours à 17 h 30.   | ARCADES<br>☎ (038) 25 78 78                  |
| MINA TANNENBAUM (de M. Dugowson avec R. Bohringer), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 30.   | BIO<br>☎ (038) 25 88 88                      |
| GERONIMO (de W. Hill), 12 ans, tous les jours, à 15 h 30, 18 h en V.O., 20 h 30.   | PALACE<br>☎ (038) 25 56 66                   |
| COOL RUNINGS (de J. Turteltaub avec Léon), pour tous, tous les jours à 15 h et 20 h 30, vendredi et samedi à 23 h.<br>NO SMOKING (de A. Resnais avec S. Azéma), 16 ans, tous les jours à 17 h 30.  | REX<br>☎ (038) 25 55 55                      |
| LA LISTE DE SCHINDLER (de S. Spielberg avec L. Neeson), 14 ans, tous les jours à 15 h et 20 h.   | STUDIO<br>☎ (038) 25 30 00                   |
| RELÂCHE.   | COUVET COLISÉE<br>☎ (038) 63 16 66           |
| RELÂCHE.   | SAINT-IMIERS ESPACE NOIR<br>☎ (039) 41 35 35 |
| RELÂCHE.   | TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE<br>☎ (032) 97 45 61  |
| RELÂCHE.   | BÉVILARD PALACE<br>☎ (032) 92 14 44          |
| RELÂCHE.   | LE NOIRMONT CINÉLUCARNE<br>☎ (039) 53 11 84  |
| RELÂCHE.   | LES BREULEUX LUX                             |
| AU PROGRAMME   |  |
| BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h.  | LA CHAUX-DE-FONDS                            |
| CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h.   |  |
| URGENCES   |  |
| PHARMACIE D'OFFICE: Henry, L.-Robert 68, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17.<br>PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17.<br>HÔPITAL: ☎ 272.111   | LA CHAUX-DE-FONDS (039)                      |
| PHARMACIE D'OFFICE: Poste, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117<br>PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17.<br>HÔPITAL: ☎ 34.11.44   | LE LOCLE (039)                               |
| PHARMACIE D'OFFICE: Wildhaber, rue de l'Orangerie, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17<br>HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.  | NEUCHÂTEL (038)                              |
| SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24<br>HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44  | VAL-DE-RUZ (038)                             |
| HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25<br>AMBULANCE: ☎ 117   | VAL-DE-TRAVERS (038)                         |
| PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111<br>HÔPITAL: ☎ 422.422<br>URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360<br>MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.   | SAINT-IMIERS (039)                           |
| MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10  | COURTELARY (039)                             |
| MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67  | CORGÉMONT (032)                              |
| MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24   | SONCEBOZ (032)                               |
| PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30<br>MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.   | TRAMELAN (032)                               |
| PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03<br>HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01.<br>AMBULANCE: ☎ 51.22.44<br>MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.   | SAIGNELÉGIERS (039)                          |
| MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.  | LE NOIRMONT (039)                            |
| MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.  | LES BREULEUX (039)                           |
| INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51.<br>POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118.  |  |
| À LA LIGNE   |  |
| HEURES DE TURBINAGE: 0-24 h, 4 turbines.   | USINE DU CHÂTELOT                            |

| BIBLIOTHÈQUES  |                    |
|--|--------------------|
| DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14 h à 20 h, mardi-vendredi 10 h à 20 h, sa 10 h à 16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. «Généalogie, Héraldique, Histoire de nos familles», exposition jusqu'au 28 mai.<br>DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi-vendredi 13 h 45 à 18 h, samedi 10 h à 12 h, 13 h 45 à 16 h.<br>LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.  | LA CHAUX-DE-FONDS  |
| CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.   | LA SAGNE           |
| DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h.<br>DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h.<br>LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.  | LE LOCLE           |
| PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h, samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi-vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Expo permanente J.-J. Rousseau, manuscrits. Expo, «Le livre illustré: Daniel de Coulon illustre sa région», jusqu'au 29 avril. Salle de lecture, lundi-vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h.<br>DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).   | NEUCHÂTEL          |
| DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.  | LES GEN.S/COFFRANE |
| COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h.<br>LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.   | COUVET             |
| COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.   | FLEURIER           |
| MUNICIPALE: Relais culturel d'Ergeul, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h.<br>LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.  | SAINT-IMIERS       |
| COMMUNALE: tous les mardis 9 h 30 à 11 h.  | VILLERET           |
| CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30 à 18 h, mercredi 13 h 30 à 20 h, vendredi 13 h 30 à 17 h. Cafeteria: Arnaldo Castelli photographies; jusqu'au 24 avril.<br>LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.   | TRAMELAN           |
| LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30.  | LES BOIS           |
| LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.   | LE NOIRMONT        |
| LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.   | LES BREULEUX       |
| LUDOTHÈQUE: Sommètres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.  | SAIGNELÉGIERS      |
| DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.  | DELÉMONT           |
| MUSÉES   |                    |
| PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. Mercredi, samedi et dimanche 14-17 h.<br>D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Lundi fermé.<br>INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h.<br>DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Expositions temporaires dès le 30 avril, «Les religieuses et le brigand» et «Trous noirs et fontaines blanches». Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h.<br>D'HISTOIRE ET MÉDAILLIER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 18 h; lundi, fermé. «Notre franc: monnaies, symboles», jusqu'au 14 août. | LA CHAUX-DE-FONDS  |
| RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.  | LA SAGNE           |
| DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. «L'artiste et le livre», collection Bergeon, jusqu'au 15 mai.<br>D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h.<br>MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. En hiver, sur rendez-vous (☎ 039/31 89 89 ou 039/31 44 20).  | LE LOCLE           |
| DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. «Le musée: votre mémoire», jusqu'en décembre.   | VALANGIN           |
| CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h.<br>D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. «Enfance-Enfants», jusqu'au 22 mai. Fred Perrin, sculptures, jusqu'au 22 mai.<br>D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h.<br>D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h.   | NEUCHÂTEL          |
| DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.  | BOUDRY             |
| GALERIES   |                    |
| DU MANOIR. Béatrice Vittoz-Colin, peinture, du 23 avril au 26 mai. Mardi-vendredi 15-19 h et samedi 10-17 h.<br>J.-C. MEIER. Maurice Robert, œuvres sur papier, du 23 avril au 21 mai. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30.<br>DES ARBRES. Philippe Rufenacht, peinture, jusqu'au 30 avril. Tous les jours 10-17 h.<br>UBS. Ouverture des guichets. Francine Montandon, huiles et aquarelles, jusqu'au 3 juin.<br>VILLA TURQUE. Guido Bernasconi, jusqu'au 31 mai.<br>SONIA WIRTH-GENZONI. De L'Eplattenier à Dessoulsavy, jusqu'au 7 mai. Dimanche-vendredi, 14 h-18 h, samedi 14 h-16 h.<br>DU PARC. P.-A. Digier, photographies. Lundi à vendredi jusqu'à 18 h, samedi 12 h. Jusqu'au 27 avril.<br>ÉCOLE CLUB MIGROS. Lundi à jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi jusqu'à 17 h. Géaub (Gérard Aubry), dessin et peinture, jusqu'au 11 juin.<br>CENTRE DE RENCONTRE. «Parmi nous», photographies. Lundi à vendredi 9-12 h et 14-18 h. Jusqu'au 29 avril.<br>HALLE AUX ENCHÈRES. «Personnes d'ici et d'ailleurs...», photographies. Lundi à vendredi 9-18 h 30, samedi 9-17 h. Jusqu'au 30 avril.                              | LA CHAUX-DE-FONDS  |
| GRAND-CACHOT-DE-VENT. Luc Jéquier, dessins, aquarelles, gouaches. Mercredi à dimanche, 14 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 1er mai.  | LA CHAUX-DU-MILIEU |
| RELAIS CULTUREL D'ERGUEL. Michel Wolfender, peinture, Ulla Wolfender, tissages, jusqu'au 13 mai. Mardi à samedi 14 à 18 h, jeudi jusqu'à 22 h.<br>ESPACE NOIR. Christine Wick, peinture, jusqu'au 30 avril. Tous les jours, sauf lundi.  | SAINT-IMIERS       |
| DES AMIS DES ARTS. Pierre-Alexandre Junod, peinture, jusqu'au 20 mai. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h.<br>DITESHEIM. Ros Blasco, jusqu'au 21 mai. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h.<br>COÏ. Alfonso Soria, pyrogravure, jusqu'au 30 avril. Mardi à samedi 15 h 30-18 h 30.<br>DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche de 14 h à 18 h 30. Jacques Bianchin, aquarelles, Marie-M. Dehon, peinture sur soie, jusqu'au 30 avril.<br>PÉRISTYLE DE L'HÔTEL DE VILLE. Collective d'artistes immigrés, jusqu'au 30 avril. Lundi à vendredi 8-19 h, samedi 8-17 h.<br>MAISON DU PRUSSIE. Elzingre, paysages au lavis et paysage politique, tous les jours, jusqu'au 1er mai.<br>ÉCOLE CLUB MIGROS. Lundi à vendredi, 10-22 h. Catherine Aeschlimann, peinture, infographie, dessin, jusqu'au 15 mai.<br>DU POMMIER. Dominique Corti, peinture, jusqu'au 30 avril.   | NEUCHÂTEL          |
| ARCANE Claude Jeannotat, peinture, mercredi à vendredi 15-18 h, samedi 14-17 h, jusqu'au 30 avril.   | PESEUX             |
| 2016. Artistes de la galerie, mercredi-dimanche 15-19 h.   | HAUTERIVE          |
| JONAS. André Bregnard, sculptures, Frédéric Wandelère, collages, mercredi à samedi, 14 h 30 à 18 h 30, dimanche 14 h 30 à 17 h. Jusqu'au 1er mai.  | PETIT-CORTAILLOD   |
| NUMAGA. André Raboud, sculptures, mardi à dimanche, 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 22 mai.  | AUVERNIERS         |
| M.-L. MULLER. Artistes de la galerie, mercredi à dimanche 14 h 30-18 h 30.   | CORMONDRECHE       |
| L'ENCLUME. Artistes de la galerie, mercredi à lundi, 15 h à 18 h 30.   | BÔLE               |
| DU CHÂTEAU. Lièvre, peinture. Mardi à dimanche, 10-21 h, jusqu'au 27 avril.  | MÔTIERS            |
| NOELLA. «Art au pluriel - Accent sur le bleu». Lundi et jeudi à samedi, 14-19 h, jusqu'à fin mai.  | LA NEUVEVILLE      |
| DI MAILLART. Nicole Berger, technique mixte, jusqu'au 7 mai. Mercredi à vendredi 14-18 h, samedi 9 h 30-12 h et 14-18 h.   | LE LANDERON        |

**TÉMOINS**

**La Chaux-du-Milieu**

Le conducteur du véhicule qui, dans la nuit du vendredi 15 au samedi 16 avril 1994 a endommagé une voiture, de marque BMW, de couleur bordeaux, ceci en manœuvrant devant l'Hôtel de la Poste à La Chaux-du-Milieu, ainsi que les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/28 71 01.

**ÉTAT CIVIL**

**Le Locle**

**Naissances**

Baumgartner Céline, fille de Baumgartner Roger Christian et de Baumgartner, née Arrighi Marinette Monique. - Brandt-dit-Grieurin Merick, fils de Brandt-dit-Grieurin Marcel Gilbert et de Brandt-dit-Grieurin, née Rosselet-Christ Monique Yvette. - Bernardin Jérémy Jason, fils de Bernardin Thierry Jean-Jacques et de Bernardin, née Béguin Emmanuelle Sophie Lan. - Renaud Gaëlle Marie Manuela, fille de Renaud Dominique Charles Marcel et de Renaud, née Cotelo Alicia. - Pan Sohelia, fille de Pan José-Manuel et de Pan, née Boiteux Nicole Monique. - Tschantz Arnaud, fils de Tschantz Jean-Frédéric et de Tschantz, née Demierre Aline Estele.

**Promesses de mariage**

Piffaretti Jacques André et Antoine Fabienne Christine. - Staro Giorgio Ivo et Kägi Sonja Margaretha. - Vuille Rénald et Ruhier Claudine. - Terranova Salvatore Fabio et Kaupp Marcelle Jeanne.

**Mariage**

Miled Maher et Robert-Nicoud Stéphanie.

**Décès**

Ray Maurice René, 1915. - Meyer Rose Marguerite, 1909. - Borel Eric André, 1917.

**DÉCÈS**

**Neuchâtel**

M. Samuel Dauwalder, 1913

**Cortailod**

M. Jean Coullery, 1921

**Cormondèche**

M. Fernand Pécaut, 1911

**Peseux**

Mme Violette Wey, 1894

**TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE**

**La violence, qui est responsable?**

Suite au compte-rendu du léger «dérapiage» policier au cours d'une activité au CAR (cf. «L'Impartial» du 7.4), je me permets une réflexion.

Quels sont les idéaux et les buts recherchés par les gentils moniteurs-éducateurs à qui nous confions nos enfants?

Il y a quelques années, je participais, dans les cuisines, à un camp de vacances d'enfants de 9 à 14 ans. J'ai été très surprise de découvrir qu'un «rapt avec bandits en cagoule et armés» était organisé pour lancer une activité.

L'autre jour, le CAR organise un «casse avec bandits en cagoule et armés» afin de réaliser un montage vidéo avec les enfants.

N'y a-t-il plus d'autres thèmes dans notre civilisation qui puis-

sent donner lieu à une activité avec un groupe d'enfants?

Le jour où des enfants jouent à faire semblant et ne seront pas reconnus, qui sera responsable de la bavure?

Et le jour où, bien entraînés, des jeunes désabusés ne feront plus semblant, qui sera responsable?

Les médias sont déjà de grands distributeurs de violence, réelle ou fictive; alors ne peut-on pas attendre d'autres idées d'activités de la part de personnes dites «responsables» et à qui nous confions nos enfants pour qu'ils soient bien encadrés pendant leurs loisirs.

Christiane Perroset  
La Chaux-de-Fonds

**Sachons vivre avec notre temps**

Lorsque j'ai lu votre lettre: «Tribune libre et droit de réponse» de M. J. C. Nicolet: «... Distributeurs mal placés», mardi 12 avril j'ai été étonnée de savoir que vous avez été professeur dans un centre pour adolescents!!!

Ringard, oui, certainement vous l'êtes, essayez seulement de vous rappeler votre jeunesse, je ne pense pas que les gens de votre époque (et peut-être vous-même???) étaient tous des jeunes bien sages...

Le sida est une maladie très grave, il faut malheureusement vivre avec, alors pourquoi ne pas permettre à ces jeunes de vivre une sexualité épanouie grâce au préservatif? La fidélité dont vous parlez, c'est très bien, mais excusez-moi, vous n'allez quand

même pas demander à des jeunes qui commencent à découvrir l'amour de rester avec la même personne le restant de leurs jours!!!

Il y en a, c'est vrai, mais avouez que c'est une minorité...

Je trouve très bien que les jeunes désirent des distributeurs de préservatifs dans leur école. Cela prouve qu'ils sont conscients du problème et qu'ils veulent se protéger d'une maladie non souhaitée! Sachez juste que je suis moi-même maman de deux enfants en bas âge. En temps voulu, ils seront informés de ce fléau et de ses conséquences!!!

Sachez vivre avec notre temps... sans rancune.

Catherine Robert  
Le Locle

**COMMUNIQUÉ**

**Campagne radar**

**Plus de 3000 véhicules contrôlés**

La campagne radar entreprise au début avril bat son plein. Jusqu'à ce jour, 3219 véhicules ont été contrôlés à l'intérieur et à l'extérieur des localités.

Au cours de ces actions, 133 dépassements de limitation de vitesse ont été enregistrés. Dans deux cas, les permis de conduire ont été retirés.

Par rapport aux contrôles de vitesse effectués à la même période en 1993, la police constate une très légère diminution du non-respect des limitations de vitesse.

Son action se poursuivra ces prochaines semaines et elle saisit l'occasion pour inviter les usagers de la route à se comporter de manière responsable et à respecter particulièrement les règles suivantes:

- Adapter constamment la vitesse du véhicule aux conditions de la route.

- Respecter la signalisation.

- Éviter l'alcool et la drogue.

D'avance, la police jurassienne vous remercie pour l'effort consenti et elle vous souhaite bonne route. (comm)

**LE CROZOT**

Ce qui fait la valeur d'un homme c'est sa bonté.  
Prov. 19, v. 22

Madame Roger Vermot-Robert:

Monsieur et Madame André Vermot et leur fils Pascal, à Saint-Louis (France),  
Monsieur et Madame Eric Vermot et leurs enfants Thierry et son amie, Nicolas, Serge et Josie, à La Brévine,

Madame et Monsieur Gisèle et Frédy Müller-Vermot et leur fils Cyrille, à Agno-Serocca (Tessin),

Monsieur et Madame Michel Vermot et leurs filles Roxane et Karenne, à Neuchâtel;

Madame Marie Vermot-Cassis, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Monsieur et Madame Marcel Vermot et leurs enfants, au Crêt-du-Locele,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur Roger VERMOT**

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, parrain, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection paisiblement, dans sa 76e année.

LE CROZOT, le 19 avril 1994.

Le culte sera célébré le jeudi 21 avril, à 14 heures au Temple du Locle, suivi de l'incinération sans cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Le Crozot 6  
2413 Le Prévoux.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, Service de médecine I, ccp 23-526-6.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

157-14004

Monsieur Antonio Rusconi et famille, à Valmadrera (Italie);

Madame Anastasia Girardin-Rusconi et famille, à Tramelan;

Madame et Monsieur Angela et Paul Schweizer-Rusconi, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur Giuseppe Rusconi et famille, à Valmadrera (Italie);

Madame Palmina Rusconi et famille, à Valmadrera (Italie);

Monsieur Luigino Rusconi-Riva et famille, à Valmadrera (Italie),

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame Maria RUSCONI-VANOLI**

survenu le 9 avril 1994, dans sa 91e année.

Une messe a été célébrée à Valmadrera en Italie.

Domicile de la famille: Mme et M. Paul Schweizer-Rusconi  
Succès 35, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

132-512703

Monique Petitjean, sa compagne;

Madame Paulette Salvi, sa maman;

Madame et Monsieur Roland Salvi, sa belle-sœur et son frère;

Les familles Salvi, Robbe, Petitjean, Stahl et Roy ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur Jean-Pierre SALVI**

décédé dans sa 56e année.

Un office religieux sera célébré le jeudi 21 avril à 14 heures à l'église de Morteau.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-512724



Société éditrice et imprimeur:  
**L'Impartial S.A.**  
La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:  
L'Impartial, rue Neuve 14,  
2300 La Chaux-de-Fonds.  
☎ (039) 210 210 Rédaction.  
☎ (039) 210 310 Administration.  
Télex: 952 114.  
Fax: Rédaction 039 - 210 360.  
Tirage contrôlé (REMP) 29.418.

**Régie des annonces: Publicitas**

La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.  
Le Locle ☎ (039) 311 442.

**Rédaction:**

Rédacteur en chef: Gil Baillod.  
Secrétaire général: Roland Graf.  
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum.  
Secrétariat nuit: Michel Déruns, Daniel Schouwey, Benoît Couchepin, Ivan Radja.  
Monde et Suisse: Daniel Droz.  
A Berne: François Nussbaum.  
Economie et canton de Neuchâtel: Mario Sessa.  
La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard, Alain Meyrat.  
Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz.  
Littoral: Claudio Personeni, Anouk Ortlieb, Annette Thorens.  
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.  
Val-de-Ruz: Simone Ecklin.  
Canton du Jura: Michel Gogniat.  
Jura bernois: Dominique Egger.  
Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Julian Cervino, Gérard Stegmüller.  
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck.  
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley.  
Dessinateurs: Elzingre, Tony.

**LA SKEET-CLUB LA CHAUX-DE-FONDS**

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Madame  
**Betty ANTHOINE-GUINAND**

mère de notre président.

132-512719



**EN SOUVENIR**

**Dolfi FREIBURGHaus**

1974-20 avril-1994

Les années passent mais tu es toujours présent parmi nous, nous ne t'oublions pas.  
Ton épouse  
Tes enfants et petits-enfants

132-512686

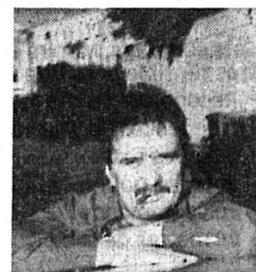
**LA BRÛLERIE DORADA S.A. ET TOUS SES COLLABORATEURS**

ont le grand regret de faire part du décès de

**Monsieur Carlo NICOLET**

ancien administrateur de la société.

Nous garderons de lui un souvenir reconnaissant pour une vie dédiée entièrement aux labours.



**REMERCIEMENTS**

Une présence  
Un message  
Une fleur  
Un don

Autant de témoignages qui nous ont touchés pendant ces jours de pénible séparation, lors du décès de notre bien-aimé

**Rémy ISLER**

Merci de votre amitié.  
Merci de nous avoir reconfortés.

MOUTIER, avril 1994

Les familles affligées

160-16004

**Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures**

LA CHAUX-DE-FONDS

# JUMBO

Semaine 16

## BRICO-BATI-CENTRE



### Monobloc ALICANTE

Fauteuil superposable en résine de synthèse. Solide, confortable et résistant aux intempéries. Blanc brillant. Saisissez la chance d'acheter une chaise de qualité à petit prix !

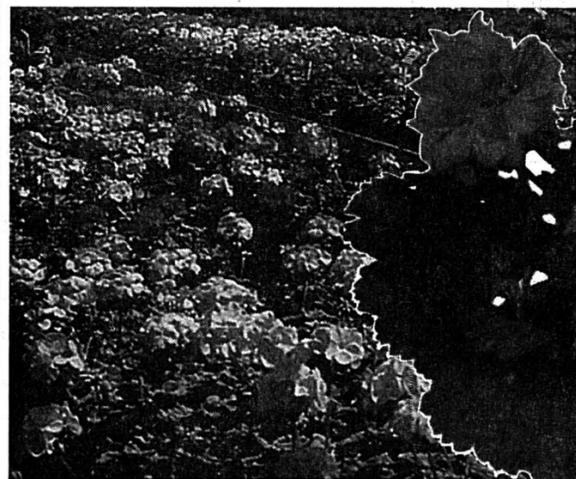
**PRIX SENSATIONNEL !**

# 10.-

**Coussin réversible ALICANTE**  
3 cm, confortable.  
En coton imprimé avec de jolis dessins.

**10.-**

# À JUMBO, LA QUALITÉ À PETITS PRIX



## Grand marché de géraniums

Des variétés idéales pour le balcon, la terrasse et le jardin. Les géraniums aiment le soleil et sont faciles à entretenir.

Grandes plantes fleuries et résistantes. Géraniums zonals et à croissance érigée.

pièce

# 3.95

**PLUS AVANTAGEUX**

### Mountain bike pour juniors EUROTEAM

Dérailleur SHIMANO 10 vitesses, équipement complet de route.



**MODÈLES POUR FILLES ET GARÇONS**

**SEULEMENT**

SWISS FINISH

# 299.-

### Mountain bike EUROTEAM EAGLE

Cadre solide Hi-Ten. Dérailleur SHIMANO 18 vitesses, freins à Cantilever. Modèle actuel offroad.



SWISS FINISH

**PRIX JUMBO**

# 299.-

### Mountain bike EUROTEAM 21 vitesses

Cadre professionnel en chrome-molybdène. Dérailleur SHIMANO avec hyperglide et superglide. Freins à Cantilever, jantes en alu avec pneus tous terrains, équipement complet de route.



SWISS FINISH

**PRIX JUMBO**

# 499.-



### Lampe d'extérieur CALECHE

En fonte d'aluminium inoxydable, facile à entretenir.

# 30.-



### Antennes pour la réception des satellites

Sets complets. Miroirs en alu inoxydable avec LNBS très sensible pour une meilleure qualité de réception.

- Récepteurs stéréo avec une super gamme de fréquences de 900 à 2050 MHz
- 2 sorties scart
- Sécurité pour les enfants
- Télécommande
- 20 mètres de câble coaxial, prise et câble audio

Mini-antenne avec récepteur 220/12 volts Ø 34 cm

**MINI-PRIX 450.-**

Set ASTRA Nouveau : ASTRA 1C compatible Ø 60 cm

**MINI-PRIX 290.-**

Réception des programmes des pays de l'Est Ø 80 cm

**MINI-PRIX 350.-**



20 MÈTRES

### Tuyau d'arrosage

Excellente qualité. Avec armature en laiton et lance.

# 19.90

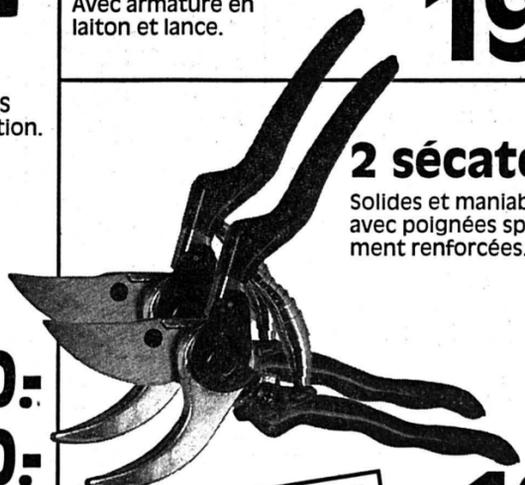


### Perceuse frappeuse BOSCH CSB 500 RE

Compacte et très performante.

- Electronique
- Rotation droite/gauche
- Mandrin 13 mm
- 500 watts

# 99.-



### 2 sécateurs

Solides et maniables, avec poignées spécialement renforcées.

**2 POUR 1**

# 10.-

Les chrétiens coptes face à l'islamisme militant

# Tension en Haute-Egypte

Protégé du soleil par la frondaison, un jeune fellah en galabieh, lové dans la courbe d'un palmier, lit le Coran. Image d'un islam égyptien pacifique et profondément religieux, qui contraste avec la progression alarmante d'un islamisme militant et agressif n'hésitant pas à faire couler le sang. Malgré les attentats qui la frappent, la minorité chrétienne copte ne cède pas à la panique, mais reste sur ses gardes.



Extrémistes musulmans d'Egypte

«Si tu tués un chrétien, tu iras au ciel!» (Keystone)

sont vénérés en Suisse: saint Maurice, l'officier de la légion thébaine mis à mort pour sa foi à Agaune, en Valais, et sainte Vèrène, représentée avec son peigne et sa cruche, qui attire les pèlerins dans la petite ville argovienne de Zurzach, au bord du Rhin.

«Ils viennent de Haute-Egypte, et même de Garagos», lance l'artisan, qui nous offre une de ses crêches de terre cuite. Un voyage aux sources, en somme... Méditation soudainement interrompue par les cris débiles des «Tortues Ninja». Les enfants viennent d'enclencher le poste de télévision couleurs. La «modernité» fait irruption dans ce coin de terre qui, l'instant d'avant, avait l'air hors du temps!

## TERRORISME QUOTIDIEN

Certes, les villages pittoresques de Haute-Egypte ne sont plus aussi calmes depuis quelques années. L'islamisme, avatar politique d'un islam égyptien plutôt paisible et qui rejette l'extrémisme, a contaminé le pays et frappe aussi les musulmans mo-

dérés. De nombreux chrétiens, à la campagne ou dans les zones urbanisées, continuent pourtant d'entretenir les bonnes relations qu'ils ont depuis des siècles avec leurs voisins musulmans, participant tour à tour aux joies et aux peines des différentes familles.

Responsable sur le terrain des projets de développement de l'Eglise copte orthodoxe, Emed Nabil affirme ne pas trop craindre pour sa vie. D'ailleurs il n'est pas plus en sécurité au Caire que dans les villages de Haute-Egypte: la voiture piégée qui a failli coûter la vie au premier ministre Atef Sedki le 25 novembre dernier, a explosé tout près de son domicile.

## L'ARGUMENT RELIGIEUX EST SOUVENT UN PRÉTEXTE

Outre les traditionnelles «vendettas» entre les familles, qui est un phénomène historique en Haute-Egypte, il y a depuis un certain nombre d'années une sorte de terrorisme quotidien que les militants islamistes imposent aux familles chrétiennes.

D'abord ils les poussent à vendre leur maison et leurs terres, leur faisant comprendre qu'il vaut mieux les céder à bas prix que d'être tué et tout perdre. Après les menaces verbales on passe aux lettres anonymes, puis aux attentats. Des magasins, des pharmacies et des églises sont pris pour cibles et plusieurs ont été incendiés. Les militants armés entrent dans les maisons, pillent, tuent le bétail, «parce que les buffles ne suivent personne d'autre que leur propriétaire».

Des centaines de chrétiens ont été victimes de groupes terroristes ces dernières années. «Les grands chefs, qui tirent les ficelles mais ne se salissent pas les mains, sont connus».

En Egypte, en raison du rapport majorité-minorité, les chrétiens ont toujours subi des discriminations, malgré l'égalité dans la Constitution.

## «PLUS ÉGAUX QUE LES AUTRES...»

«Les musulmans sont plus égaux que les autres, bien qu'avec la tolérance naturelle qui existe dans le cœur de l'Égyptien, cela ne faisait pas de gros problèmes», concède, bon prince, Me Amine Fahim, président de l'Association chrétienne de la Haute-Egypte pour l'éducation et le développement (ACHE). Mais la lutte pour la survie, provoquée par l'explosion démographique – un million de naissances tous les neuf mois! – a beaucoup tendu les rapports sociaux. Quand on monte dans l'échelle sociale, la concurrence se fait de plus en plus vive entre musulmans et chrétiens.

Analysant la stratégie actuelle des militants islamistes – pour eux, il est interdit qu'un chrétien travaille avec un musulman en Haute-Egypte – le président de l'ACHE considère qu'ils veulent diviser le pays en deux, «pour qu'un jour chrétiens et musulmans puissent se faire la guerre». Dans les années 50, raconte Me Fahim, avec un brin de nostalgie, «je travaillais comme journaliste au quotidien d'information francophone «La Bourse égyptienne», une maison appartenant à des juifs qui avait été vendue à des musulmans puis nationalisée lors de l'arrivée au pouvoir de Nasser».

Elu président du syndicat qui groupait 575 travailleurs, dont les deux tiers étaient musulmans, il avait comme secrétaire un musulman et comme trésorier un juif. «Nous étions trois croyants, pratiquant chacun sa religion, et l'on n'a jamais eu de problèmes. Ce serait inconcevable aujourd'hui!»

## UN «PLAN ISLAMISTE DE CONQUÊTE DU MONDE»

A l'époque, se souvient-il, il n'y avait pas encore d'extrémisme et de «plan islamiste de conquête du monde». Pour lui, le plan n'est pas égyptien, mais étranger. «Je le dis partout depuis des années. On me rétorque que j'ai le complexe de minoritaire, que j'ai peur; j'ai dépassé le mur de la peur depuis longtemps: les papiers sont en ordre dans mon tiroir. On aurait pu me tuer depuis longtemps et on le fera probablement un jour».

L'argument religieux est souvent invoqué pour camoufler des revendications de caractère socio-économique. Les islamistes exploitent à fond la frustration sociale des masses déshéritées, aiguës par la richesse ostentatoire de ceux qui s'en sont mis plein les poches depuis qu'a été lancée la politique d'«infita», l'ouverture économique tant vantée par Sadate, et qui a aggravé les inégalités sociales.

## «SI TU TUES UN CHRÉTIEN, TU VAS AU CIEL!»

Une sorte de «mafia islamique» planifie aussi la terreur pour son propre profit. Elle se sent protégée par des magistrats et des policiers de méche. Les auteurs des attentats ne sont souvent que des adolescents qui ont subi un «lavage de cerveau». On leur dit: «Si tu tués un chrétien, tu iras au ciel!», signale Emed Nabil. Aider les gens à résister à cette pression est l'une des tâches de l'Eglise, souligne dans un anglais parfait ce militant qui a étudié le développement communautaire en Angleterre. Elle cherche à dissuader les chrétiens de partir gonfler le flot des déracinés qui aboutissent finalement au Caire, où l'Eglise doit leur trouver gîte et travail.

## DEMAIN: l'environnement

### UN PAYS ÉVANGÉLISÉ PAR SAINT MARC

D'après la tradition, saint Marc l'évangéliste est considéré comme le fondateur de l'Eglise copte d'Egypte. Il aurait prêché dans les années 50 ou 60 à Alexandrie, métropole portuaire égyptienne fondée près de quatre siècles plus tôt par Alexandre le Grand. Le Patriarcat d'Alexandrie joua un rôle important dans l'Eglise universelle durant les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne, grâce à ses écrivains, exégètes et philosophes, comme par exemple Origène. Grâce aussi à ses grands patriarches, confesseurs et docteurs de l'Eglise: Alexandre, Athanase, Théophile et Cyrille.

C'est également dans cette Eglise que naquit au IVe siècle, dans le désert, le monachisme chrétien, avec les grands fondateurs que sont saint Antoine le Grand, saint Pacôme, saint Maïre. (apic/be)

### PRÈS DE DIX MILLIONS DE CHRÉTIENS

L'Eglise copte orthodoxe, qui rassemble la très grande majorité des chrétiens coptes d'Egypte, compterait, selon des sources gouvernementales qui cherchent à minimiser son importance, quelque 3,5 millions de fidèles. L'Eglise d'Egypte affirme de son côté que ses ouailles sont en réalité trois fois plus nombreuses.

Fort d'une septantaine d'évêques et de plus de quarante diocèses, elle est dirigée, selon le titre donné dès le IIIe siècle, par un pape, patriarche d'Alexandrie.

Les pères franciscains, établis en Egypte au XVIIe siècle, s'occupèrent de la petite minorité catholique. Aujourd'hui, le patriarcat catholique compte près de 200.000 fidèles, répartis en six diocèses (diocèse patriarcal d'Alexandrie et diocèses de Minya, Assiout, Sohag, Louxor et Ismailia).

A côté des coptes catholiques, on trouve également en Egypte une communauté grecque melkite catholique (quelque 7500 fidèles), maronite (environ 6000), syrienne catholique (2000), arménienne catholique (2000), chaldéenne catholique (500) et latine (8000). On compte une cinquantaine de congrégations religieuses, dont une majorité d'origine latine. La communauté copte évangélique, créée au XIXe siècle par des missionnaires américains, affirme avoir plusieurs centaines de milliers de fidèles. (apic/be)

Par Jacques BERSET de l'agence APIC

Le hoquet d'une pompe à moteur fumante brise l'harmonie... Depuis longtemps chafoucs et norias ont été remplacés par des méthodes d'irrigation plus modernes qui ont désormais atteint les villages ruraux de Haute-Egypte, même si la grande roue dentée en bois de la «sakieh» git toujours en contrebas du talus.

Sur le bord du canal d'irrigation, en contre-jour, se détachent les silhouettes de femmes aux longues robes noires portant leur charge sur la tête. Les ouvriers suent dans les champs de canne à sucre vert tendre; la récolte vient de commencer dans la région de Louxor, l'ancienne Thèbes, à 675 kilomètres au sud du Caire, que les touristes connaissent bien pour ses temples et ses tombeaux; Karnak, vallée de Rois, vallée de Reines.

Images bibliques ensuite, dans le dédale des maisons de terre séchée, au village de Garagos, où le potier Saïd Antoun, un chrétien copte, nous rappelle que l'Egypte est aussi une «terre sainte». Emmené par Joseph et Marie, l'enfant Jésus y a trouvé refuge pour échapper aux sbires du roi Hérode chargés de le tuer.

## DES SAINTS HONORÉS EN SUISSE

Deux saints de la région, qui font la fierté de l'Eglise copte,

# Frapper l'adversaire à la tête...

En investissant dans des projets qui engendrent des revenus – dans le domaine artisanal, agricole – en développant les infrastructures scolaires et sanitaires et en formant des «leaders» locaux, l'Eglise incite les chrétiens à s'accrocher à leur village. Tâche difficile: «Car si le gouvernement n'est pas capable de se protéger lui-même contre les attentats, comment les gens ordinaires peuvent-ils se sentir en sécurité?», lance Emed Nabil.

A Dairût, place forte des islamistes située entre El-Minya et Assiout, un massacre particulièrement brutal a coûté la vie à quatorze chrétiens il y a bientôt deux ans. Les victimes ont été abattues dans une école, en présence des élèves, et dans une pharmacie, devant les clients. Explication officielle: «vengeances familiales». Neuf des victimes étaient de la même famille, des propriétaires qui refusaient de céder leurs terres à des fondamentalistes.

Des membres de l'élite chrétienne – professeurs, pharmaciens, médecins, bijoutiers, avocats –, ont décidé de quitter la région d'Assiout en raison des attentats. Les «fellahs», les paysans si vitalement attachés à leur terre, n'ont plus personne pour

les défendre et parler pour eux. Ils cèdent finalement à l'intimidation, arguant qu'ils n'ont en fait plus rien à protéger, sinon leur vie.

## LA LUTTE POUR LA SURVIE A EXACÉRBE LES RAPPORTS SOCIAUX

Pour Me Fahim, personnalité connue en Egypte et à l'étranger – il est également président du BICE, le Bureau international catholique de l'enfance – si les islamistes arrivent à faire tomber l'Egypte, c'est tout le Proche-Orient qui tombera, car la stratégie islamiste dépasse l'Egypte. Les terroristes ont reçu six mois d'entraînement intensif à la guérilla. On parle officiellement de l'Afghanistan, de Peshawar, au Pakistan, du Soudan, de l'Iran. Côté financement, le mouvement panislamique est né avec les pétro-dollars et se présente comme la récupération d'une identité perdue.

«Leur tactique est toujours de frapper l'adversaire là où il est le plus fort, afin que les autres tombent. Ils ont frappé en 1981 dans toutes les universités de Haute-Egypte, dans toutes les facultés, le chrétien le plus costaud. Si le plus fort est mis à terre, tous les

autres chrétiens vont tomber». Les islamistes attaquent plus les chrétiens en Haute-Egypte qu'en Basse-Egypte, parce que c'est là qu'ils sont les plus nombreux. Du sud du Caire jusqu'à Louxor, la proportion des chrétiens varie entre 20% et 30% sur

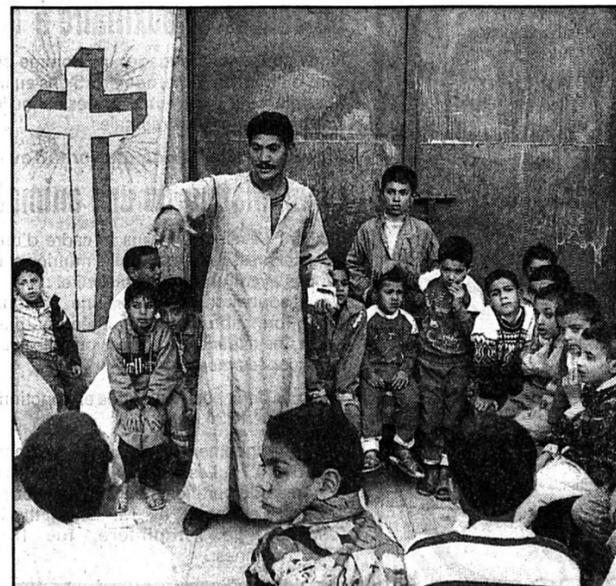
les 18 millions d'habitants qui peuplent cette région.

Et quand on s'en prend aux chrétiens, ce n'est pas le brave paysan que l'on attaque, mais le médecin, le pharmacien, l'ingénieur, le directeur d'école, pour que les autres aient peur. «Et l'on

le tuera en plein jour, au milieu de la rue...»

Des prédicateurs islamistes excitent les gens contre les chrétiens. Sans toujours les nommer, ils parlent des «kouffars», les impies, les mécréants. Parfois avec le ton excité de l'appel à la guerre. Amine Fahime se souvient comme si c'était hier du 13 avril 1980 à Assiout. Livides, atterrés, les chrétiens pouvaient entendre, répercutés par les haut-parleurs d'une mosquée, les prêches galvanisant une foule de fidèles chauffée à blanc: «Il faut les poursuivre, leur faire la guerre, les tuer; poursuivez-les de rues en rues, de maisons en maisons, de chambres en chambres! Allah est le plus grand».

Aujourd'hui, dit-il, la situation n'a pas vraiment changé, et une seule allumette pourrait mettre le feu aux poudres. Comme pour confirmer ces propos alarmistes, le 11 mars dernier un «terroriste islamiste» mitraillait, à une quarantaine de kilomètres au nord d'Assiout, un lieu de pèlerinage très symbolique, le couvent de Dair Al-Muharrak, où, selon la tradition copte, la Sainte Famille avait trouvé refuge. Bilan: deux moines et trois jeunes pèlerins tués. Quelle sera la prochaine cible, se demandent les chrétiens d'Egypte. (apic/be)



Nagada (Haute-Egypte)

Catéchisme en l'église copte orthodoxe

(CIRIC)

**Un/une chef de section**

Diriger le secrétariat de l'Office des transports de l'approvisionnement économique du pays. Représenter l'Office des transports auprès d'autorités, de commissions, ainsi que d'organisations et d'entreprises de la branche des transports en Suisse et à l'étranger. Préparer des mesures en vue d'un engagement des moyens de transport en temps de crise et de guerre. Collaborer à l'élaboration de bases légales et de dispositions techniques d'exécution. Avoir de l'expérience dans le domaine des transports et connaître l'organisation et le développement des transports sur le plan international. Formation en matière de gestion d'entreprise ou formation technique (études universitaires, ESCEA ou ETS). Aptitude à diriger. Facilité d'expression orale et écrite; habile négociateur/trice. Langues: l'allemand, le français, l'anglais.

**Lieu de service:** Berne  
**Adresse:**  
Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays, J. M. Pasche, Directeur, Belpstrasse 53, 3003 Berne, ☎ 031/322 21 59

**Un/une chef de section**

Diriger la Section de l'évolution de la population de l'Office fédéral de la statistique. Superviser et réviser les statistiques du mouvement naturel de la population (naissance, décès, mariages, divorces, etc.), la statistique suisse des migrations et la statistique de l'état annuel de la population. Etablir des modèles de calcul applicables à la démographie (scénarios démographiques). Publier des analyses et des indicateurs démographiques. Collaborer aux travaux des organes de la statistique fédérale et de la statistique européenne. Exigences: diplôme universitaire en sciences économiques et sociales. Spécialisation en démographie. Entregent et esprit d'initiative. Expérience en matière de gestion et d'organisation. Bonnes connaissances d'au moins deux langues officielles. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques exerçant des fonctions de direction au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

**Lieu de service:** Berne  
**Adresse:**  
Office fédéral de la statistique, service du personnel, Schwarztörstrasse 36, 3003 Berne, ☎ 031/322 86 85, Ref: SC-BEV

**Un/une responsable du Service d'information et de coordination de la Confédération pour la coopération transfrontalière**

Le Service d'information et de coordination a comme tâche de conseiller et de collaborer avec les Cantons dans les questions concernant la coopération transfrontalière ainsi que de coordonner les activités de la Confédération dans ce domaine. Le nouveau Service est rattaché à la Section frontières et droit de voisinage de la Direction du droit international public du DFAE. Le traite-

**EMPLOIS FÉDÉRAUX**

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/300 63 42), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 38 fr. pour 6 mois et 47 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

**Positions supérieures**

ment des demandes des Cantons, le contact suivi avec les autorités compétentes en matière de coopération transfrontalière, la participation dans les organisations transfrontalières, le recueil d'information, la contribution à la définition et au développement de la politique de la Confédération constitueront vos tâches. Capacités indispensables à travailler de manière indépendante, facultés à pouvoir s'imposer.

**Lieu de service:** Berne  
**Adresse:**  
DFAE/ Direction administrative et du service extérieur, Eigerstrasse 73, 3003 Berne

**Un/une chef de l'information**

Le poste de chef de l'information au niveau de la direction a été créé auprès de l'Office des constructions fédérales (OCF). Le/la titulaire est appelé/e à accomplir toutes les missions en matière de l'information. Son champ d'activité comprend les tâches suivantes: planifier, organiser et coordonner de façon compétente l'ensemble des relations publiques de l'OCF, collaborer avec les médias, rédiger des plaquettes d'information et former des collaborateurs/collaboratrices dans le domaine de l'information. En plus d'une formation dans le secteur des relations publiques (études en journalisme) et de l'expérience professionnelle, les exigences suivantes sont requises: indépendance complète, capacité de travailler en équipe, connaissances de deux langues officielles. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

**Lieu de service:** Berne  
**Adresse:**  
Office des constructions fédérales, section du personnel, Effingerstrasse 20, 3003 Berne, ☎ 031/322 81 30, M<sup>me</sup> D. Bachmann

**Un/une secrétaire juridique**

après de la Commission suisse de recours en matière d'asile, autorité de dernière instance pour les questions d'asile et de

renvoi. Instruction des procédures de recours. Préparation et rédaction des décisions. Tenue des procès-verbaux des audiences et des débats. Elaboration des décisions destinées à être publiées. Intérêt pour les questions de procédure et d'actualité internationale. Travail indépendant au sein d'une équipe. Juriste, avocat ou notaire; expérience souhaitée en matière judiciaire ou administrative. Facilité de contacts avec les autorités et les particuliers; fermeté de caractère et faculté de décision assorties d'un esprit conciliant; facilité et sûreté dans la rédaction. Langues: le français et de bonnes connaissances de l'allemand ou de l'italien. Possibilité de travailler à temps partiel (à partir de 50%). 100% ou poste à temps partiel.

**Lieu de service:** Zollikofen  
**Adresse:**  
Commission suisse de recours en matière d'asile, service du personnel, case postale, 3052 Zollikofen

**Collaborateurs/trices scientifiques et maîtres/maîtresses d'éducation physique ou de sport**

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature pour un ou plusieurs des secteurs énumérés ci-dessous: Pédagogie du sport: Traitement, à l'Institut des sciences du sport, de certains aspects scientifiques de l'éducation physique. Collaboration à la mise en pratique. Condition requise: licence en sciences de l'éducation, en psychologie ou en sociologie. Didactique du sport: Elaboration et développement de bases didactiques pour l'activité de formation de l'EFSM. Enseignement de la didactique aux étudiants suivant la formation de maître de sport et dans les cours de cadres. Condition requise: licence en sciences de l'éducation, en psychologie ou en sociologie. Management: Coordination de la planification, de l'organisation et du personnel de la division de la formation. Eventuellement enseignement du management sportif. Condition requise: une formation correspondante et de l'expérience en la matière. Direction d'un groupe de chefs de branche: Direction et assistance de chefs de branche J+S, avant tout de chefs de branche externes de petites

branches sportives J+S. Préparation à l'introduction de nouvelles branches sportives. Participation à la direction de la formation J+S. Condition requise: expérience en tant que chef de branche J+S. Direction de la branche sportive Handball: Direction de la formation des moniteurs et des cadres J+S, enseignement aux étudiants suivant la formation de maître de sport et dans différents cours. Conditions requises: expérience en tant que formateur et expert de la branche sportive J+S Handball, diplôme de maître d'éducation physique ou de sport. Enseignement dans la branche sportive Polysport: Direction de la formation des moniteurs de jeu et enseignement spécialisé dans la branche sportive J+S Polysport. Condition requise: diplôme de maître d'éducation physique ou de sport. Activité de formation dans divers domaines: Formation théorique et pratique dans divers domaines et secteurs selon la formation acquise. Autres conditions requises: langue maternelle française, allemande ou italienne. Faculté à enseigner en français et en allemand. Pour augmenter la proportion des femmes et des représentants des minorités linguistiques également au sein du Département, les candidatures répondant à ces critères seront particulièrement bienvenues. Entrée en fonction: 1.7.1994, 1.1.1995 ou selon accord.

**Lieu de service:** Macolin  
**Adresse:**  
Ecole fédérale de sport de Macolin, service du personnel, 2532 Macolin/Magglingen, ☎ 032/27 62 23, M<sup>me</sup> A. Moor

**Un/une météorologiste**

Interpréter les données pour l'établissement des prévisions du Centre météorologique régional et de l'aéroport de Genève. Effectuer des travaux spécifiques en relation avec l'aéronautique et les médias. Facilité à s'exprimer et à rédiger. Horaire de travail irrégulier en équipe. Etudes universitaires complètes dans le domaine des sciences naturelles, des mathématiques ou de la physique. Expérience en informatique. Langues: le français avec de bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée. Emploi à durée limitée.

**Lieu de service:** Grand-Saconnex  
**Adresse:**  
Institut suisse de météorologie, Centre météorologique régional et de l'aéroport de Genève, 1215 Genève-aéroport, ☎ 022/717 82 11, Mr. Y. Ganter

**Un/une responsable de projets de «guerre électronique»**

Ingénieur électricien diplômé/e EPF, év. ETS avec qualifications professionnelles ou physicien/ne év. Informaticien/ne avec de bonnes connaissances en électrotechnique et expériences dans le domaine de la technique H.F. pour la réalisation des projets exigeants relevant de la guerre électronique: surveillance électronique - COMINT HF. Traitement des projets assignés depuis la phase de définition jusqu'à la mise en service. Négociations techniques avec les utilisateurs et l'in-

dustrie en Suisse et à l'étranger. Appréciation de propositions de projets, direction du développement de prototypes et des travaux de la phase de réalisation. Organisation et surveillance du service de modifications. Large indépendance dans le traitement des projets au sein d'un groupe spécialisé. Entregent et sens du travail en équipe. Langues: le français ou l'allemand, avec de bonnes connaissances de l'autre langue et l'anglais.

**Lieu de service:** Berne  
**Adresse:**  
Groupement de l'armement, Division personnel et administration, service du personnel, Kasernenstrasse 19, 3003 Berne, ☎ 031/324 56 90, M<sup>me</sup> L. Abbühl

**Un/une sociologue**

Les exigences posées à la législation, à l'application de la loi et à l'activité de surveillance dans le secteur des assurances sociales sont toujours plus complexes. L'Office fédéral des assurances sociales doit tenir compte des dernières découvertes de la science en la matière et c'est pourquoi son travail nécessite dans une mesure croissante la collaboration de scientifiques externes. En tant que collaborateur/collaboratrice de l'ad-joint responsable de la recherche, vous réunirez la documentation nécessaire aux projets scientifiques et participerez à leur élaboration ainsi qu'à la surveillance de leur réalisation. Si vous êtes titulaire d'un diplôme de sociologie, que vous possédez une certaine expérience en matière de recherche et d'excellentes connaissances en informatique, vous êtes le candidat/la candidate idéal/le. Ce poste exige de la promptitude d'esprit et la capacité de collaborer, de manière interdisciplinaire, avec différents spécialistes. Langues: très bonnes connaissances de deux langues officielles (de préférence allemand et français) et de bonnes connaissances d'anglais. Afin d'augmenter la part des femmes et des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée. Dans un premier temps, ce poste sera limité jusqu'au 31 mars 1995.

Poste à temps partiel 50%  
**Lieu de service:** Berne  
**Adresse:**  
Office fédéral des assurances sociales, Personnel, organisation et formation, Effingerstrasse 33, 3003 Berne, ☎ 031/322 90 12, P. Trevisan

**Collaborateur/trice spécialiste**

Traitement des cas de rentes et d'indemnités journalières de l'AI dans le cadre des conventions internationales en matière de Sécurité sociale. Vérification des demandes de prestations, travaux d'enquêtes, rédaction de la correspondance, calcul des rentes et des indemnités journalières. Certificat de capacité d'employé/e de commerce ou formation équivalente. Aptitude à travailler de manière indépendante. Langues: le français, avec de bonnes connaissances de l'allemand et de l'italien.

**Lieu de service:** Genève  
**Adresse:**  
Centrale de compensation, service du personnel, 18, av. Ed.-Vaucher, 1211 Genève 28, ☎ 022/795 93 97

VORPE SA engage

**opératrice d'usinage**

habile pour travail de précision (ouvrière)  
Horaire complet (à temps complet)

S'adresser à:  
**VORPE SA**

Sombeval et Renan  
2605 SONCEBOZ-SOMBEVAL  
☎ 032/97 18 23, interne 12/15

175-12095

Pour le développement de notre agence de Neuchâtel, Panalpina SA cherche

**UN(E) JEUNE TRANSITAIRE**

avec expérience dans le domaine du fret aérien.

Langue maternelle française, bonnes connaissances de l'anglais et de l'allemand souhaitées.

Veuillez soumettre vos offres par écrit à Panalpina SA, Mme Ch. Wagner, case postale 1570, 1211 Genève 26.

18-513246

Importante société d'électronique de loisirs en Suisse romande qui désire franchiser certains de ses magasins cherche

**PARTENAIRES**

Les personnes intéressées sont priées de répondre sous chiffre M 18-142891 à Publicitas, case postale 645, 1211 Genève 3.  
Réponse sera donnée à toute proposition sérieuse.  
ROC

**Police-secours: 117**

**HORIZON 2000**

Avec Coop Assurance, mettez un turbo à votre carrière et devenez

**conseiller en prévoyance**

Une activité qui donne aux gagners des opportunités réelles et fortes quelle que soit la conjoncture.

**Votre profil:**

- vous êtes un négociateur de niveau;
- vous avez acquis un certain savoir-faire;
- vous aimez relever des défis;
- vous êtes prêt à vous investir à fond dans un plan de carrière;
- vous avez entre 23 et 48 ans.

Dans ce cas, vous trouverez beaucoup d'intérêt et de satisfaction à rejoindre notre équipe.

Adressez votre candidature à M. Maurice Raboud, agent général.

Téléphone 032 93 56 06  
Coop Société coopérative d'assurance sur la vie, Bâle, Agence générale de Moutier, rue Centrale 11, 2740 Moutier.



Parce qu'on a confiance en Coop

03-14774x4



**La Pimpinière**

Fondation en faveur des handicapés du Jura bernois  
2710 Tavannes

La fondation met au concours les postes suivants:

**pour le home rural Le Printemps à Saint-Imier un éducateur auxiliaire à 100%**

Nous souhaitons engager un homme au bénéfice d'un CFC ou d'un diplôme, âgé de 25 ans au moins et ayant, si possible, une expérience professionnelle avec des personnes handicapées mentales

**pour l'atelier d'occupation à Tavannes un animateur ou une animatrice à 80%**

désirant développer, dans le cadre d'un atelier «lieu de vie», l'expression personnelle, motrice et musicale de personnes ayant un handicap sévère. Nous souhaitons engager une personne au bénéfice d'une formation complète, âgée de 25 ans au moins, et ayant une expérience professionnelle avec des personnes handicapées mentales.

Pour ces deux postes, l'entrée en fonction est prévue pour le 1er août 1994.

Des renseignements peuvent être obtenus au téléphone 032/91 44 71. Les offres de service avec curriculum vitae et copies de certificats sont à envoyer jusqu'au 6 mai 1994 à l'attention de M. G. Mathez, directeur à la fondation La Pimpinière, rue H.-F.-Sandoz 66, 2710 Tavannes.

150-17120

Publicité intensive, Publicité par annonces



**Avoir un bon métier après deux ans d'apprentissage!**

Les membres suivants de

**l'Union suisse pour l'habillement de la montre (USH)**

Fehr & Cie SA  
Fabrique de cadrans  
Rue des Gentianes 53  
2300 La Chaux-de-Fonds

J. Singer & Cie SA  
Fabrique de cadrans  
Rue des Crêtets 32  
2301 La Chaux-de-Fonds

cherchent quelques

**apprenti(e)s cadranographes**

Le travail de la décalque et de la sérigraphie donne au cadran suisse le fini et le soigné caractérisant tout produit de qualité.

Apprentissage en usine. Durée: deux ans. Début août 1994. Diplôme de l'USH.

Renseignements et inscriptions: secrétariat de l'USH, rue du Cornouiller 6, case postale 75, 2500 Bienne 4. ☎ 032/42 36 21. Fax 032/41 84 77.

6-530493

memento



Assemblée générale ordinaire 1994  
Lundi 25 avril 1994  
Grande salle Dixi  
Le Locle  
18 h 30

Cours «Bien conduire-mieux réagir» 1994  
Cours de base: 23 avril, 7 et 28 mai, 11 juin, 17 septembre, 1er et 8 octobre.  
Cours de perfectionnement: 24 septembre, 22 et 29 octobre.

Secours routiers:  
en cas de panne

En Suisse:  
composer le No 140

A l'étranger:  
appeler la centrale d'alarme du TCS, 22 736 44 44.

Tous renseignements:  
Touring Club Suisse  
Office et section  
88, av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 11 22 - Fax  
039/23 88 81

**circuits**

bulletin mensuel  
du touring club suisse  
section  
jura neuchâtelois



# Invitation à l'assemblée générale

Chers Sociétaires,  
Nous avons le plaisir de vous convoquer à la 66e assemblée générale ordinaire de la section Jura neuchâtelois du Touring Club Suisse,

Lundi 25 avril 1994 - 18 h 30  
Grande salle Dixi, Le Locle

## ORDRE DU JOUR

1. Salut aux invités
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mai 1993
3. Rapport de gestion du président sur l'exercice 1993
4. Rapport du caissier sur les comptes 1993
5. Rapport des vérificateurs de comptes
6. Discussion des rapports et décharge au comité et au caissier
7. Budget 1994
8. Elections statutaires
9. Divers

Pour être valablement discutées, les propositions personnelles doivent parvenir au président **au plus tard 15 jours avant l'assemblée** (art. 12 alinéa 4 des statuts).

Dès 20 h 00 la traditionnelle choucroute sera servie aux membres ayant pris part à l'assemblée. Afin de couvrir une partie des frais d'organisation, une modeste contribution de 5 fr. sera perçue à l'entrée.

La présentation de la **carte de sociétaire** 1994 est indispensable (la possession d'une carte Touring-Secours ne donne pas ces droits). Seuls les membres du TCS ont le droit d'assister au repas pour autant qu'ils soient présents à l'assemblée.

Le comité de votre section compte sur une très nombreuse participation et vous remercie de l'intérêt que vous portez à la vie de votre club.

En espérant vous rencontrer lors de notre assemblée, nous vous prions de croire, chers sociétaires, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président, D. Diacon  
La secrétaire H. Gallet

Signez et faites signer  
notre initiative pour un

# Pod à 3 voies

Une initiative qui permettra

- \* une meilleure fluidité du trafic
- \* une amélioration des transports en commun
- \* une entière sécurité pour les piétons.

Les listes sont à disposition  
à notre secrétariat et à notre Office TCS,  
Léopold-Robert 88, La Chaux-de-Fonds.

# Course de Pentecôte

## Gueules noires et Loire Forezienne



Une occasion de mettre les voiles sur les Gorges de la Loire et le lac de Grangent.

Les fêtes de Pâques frileuses, le temps capricieux du printemps ne nous empêchent pas de songer à un peu d'évasion. Le président Delson Diacon, accompagnateur et organisateur fidèle de la traditionnelle course de Pentecôte (21, 22 et 23 mai 1994) vous conduira cette année dans la région de Saint-Etienne en passant par la riante Bresse. Après une visite dans la mine Couriot vous irez voguer sur les flots du lac de Grangent en partant du joli port de Saint-Victor.

L'étape du lundi passera par la médiévale bourgade de Pérouges où, gastronomie oblige, une étape sera faite à la très pittoresque Ostellerie du Vieux Pérouges. Mais voici un résumé du programme:

### SAMEDI 21 MAI (324 KM)

Départ, place de la Gare de La Chaux-de-Fonds, pour Le Locle, Morteau, Pontarlier, Lons-le-Saunier, Bourg-en-Bresse, Saint-Just. Repas à la Petite Auberge de Saint-Just. Puis, départ pour Saint-Paul de Vaux, Villars-les-Dombes, les Echets, Givors, Saint-Etienne, Hôtel Altea, à Saint-Etienne.

### DIMANCHE 22 MAI

Tour de ville de Saint-Etienne en car, visite de la mine Couriot. Ensuite, départ pour Saint-Victor sur Loire. Repas de midi à Port Saint-Victor, Restaurant Croque-Cerises. Dans l'après-midi, balade panoramique sur le lac de Grangent. Puis départ en car pour

l'Etrat où sera servi le repas du soir (Restaurant de La Pause). Enfin, retour à l'Hôtel Altea.

### LUNDI 23 MAI (373 KM)

Départ de Saint-Etienne pour Saint-Chamond, Givors, Pérouges. Repas de midi à l'Ostellerie du Vieux Pérouges. Ensuite, départ de Pérouges pour Pont-d'Ain, puis par A 40, Nantua, Genève, Lausanne, Grandson. Repas du soir à l'Hôtel Bellevue à Onnens avant de revenir sur La Chaux-de-Fonds.

### PRIX

Fr. 335.- par personne en chambre double. Fr. 370.- par personne en chambre single. Non-membres TCS, respectivement Fr. 375.- et Fr. 410.- par personne. Nos prestations: 2 nuits d'hôtel, tous les repas, y compris petits déjeuners. Ne sont pas compris: les boissons, les assurances et les frais de déplacement en voitures privées.

circuits



Editeur

Section Jura-Neuchâtelois du  
TCS, 88, av. Léopold-Robert  
☎ 039/23.11.25

Rédaction-administration  
Commission de rédaction de la  
section  
88, av. Léopold-Robert  
☎ 039/23.11.25

## Billet du président

Le 25 de ce mois, nous vous invitons à venir participer à l'assemblée générale annuelle de votre section.

Comme à l'accoutumée, les sujets abordés seront, bien entendus, ceux relatifs au fonctionnement de votre club, passant en revue les divers rapports concernant l'activité des commissions ainsi que les comptes qui, par leurs aspects, démontreront, cette année encore, le sérieux avec lequel votre comité gère vos avoirs.

Outre cette partie administrative, nous

devrons d'élargir le débat sur les sujets qui nous touchent tous: que ce soit sur l'avenir des transports dans notre canton, du développement des grands axes routiers, de la continuité de la J20, avec, comme interrogation, les gorges du Seyon et la prolongation de celle-ci dès la sortie nord du tunnel de la Vue-des-Alpes jusqu'à la frontière française.

Mais il faudra «tâter» du sujet des nouvelles taxes sur le CO<sup>2</sup> que le Conseil fédéral nous promet en forme de «rebelote» d'un Ecobonus



refusé par le peuple suisse, élargissant même les prétentions de ratissage aux huiles de chauffage, voulant par cette démonstration appliquer une idéologie nous faisant passer, aux yeux du monde, pour le peuple élu du dieu «écologie».

En espérant vous voir nombreux, je vous donne rendez-vous à cette soirée du lundi 25 avril.

Le président  
D. Diacon

Vélo-Assistance, la casco des deux-roues  
**Nouveau!**  
 Couverture jusqu'à Fr. 2'000.-



616 94  
 25  
 072027

**VELO-ASSISTANCE**  
 pour rouler en toute confiance  
 en Suisse et en Europe!  
**Fr. 15.- seulement**  
 vignette obligatoire comprise

- Assurance casco couvrant les frais de réparation du vélo jusqu'à Fr. 2'000.- même si vous êtes responsable de l'accident.
- Transport à l'hôpital, par voie aérienne si nécessaire.
- Frais de retour au domicile.
- Autres prestations.

VOTRE OFFICE TCS vous délivre immédiatement VELO-ASSISTANCE, y compris la vignette obligatoire.



TCS ASSURANCES SA

VELO-ASSISTANCE à tout achat d'un vélo neuf Allegro, Alpino, Cilo, Condor, Peugeot, Mondial, Tigra et Villiger.

KR PARTNERS / 2.94  
**VELO-ASSISTANCE**

«Question savoir-faire et professionnalisme, la SBS est imbattable!»

(P.G. à E.)

Pour réussir dans le domaine bancaire, il faut posséder de solides connaissances et savoir faire preuve de doigté. Jour après jour, nos collaborateurs s'engagent à trouver des solutions répondant parfaitement aux exigences de nos clients. Si cette attitude n'est pas véritablement typique de la branche, elle révèle en revanche l'esprit de la Société de Banque Suisse.



**Société de Banque Suisse**

UNE IDÉE D'AVANCE

**Restaurant du Théâtre**  
 LA CHAUX-DE-FONDS  
**Arrivage de morilles fraîches!**  
 Demandez nos cartes «fidélités». 11e menu gratuit

**Vive la liberté de mouvement!**  
**Renault Espace V6.**



Une réserve de puissance de 153 ch puisée dans les 2849 cm<sup>3</sup> de son moteur 6 cylindres et son concept intelligent d'aménagement multifonctionnel font du Renault Espace un succès inégalé en Europe dans la catégorie des berlines grand volume.



**RENAULT**  
 AUTOS ZUM LEBEN

**Garage Ruckstuhl SA · La Chaux-de-Fonds**  
 Rue Fritz Courvoisier 54 039 28 44 44

**Le Locle** Garage Cuenot, rue du Marais 31 12 30  
**Les Ponts-de-Martel** Garage du Carrefour Montandon 37 11 23  
**Saint-Imier** Garage du Midi SA, R. Grosclaude 41 21 25

**PNEU MATTI**

HYPERMARCHÉ JUMBO  
 Vos pneus d'été dans toutes les dimensions...

**MICHELIN** **YOKOHAMA**

**GOOD YEAR**



Du 18 au 30 avril:  
 contrôle **GRATUIT**  
 de vos amortisseurs!

ouvert le samedi toute la journée.

**LA CHAUX-DE-FONDS: TÉL. 039/26 74 72 — FAX 26 71 09**

Nouveauté: airbags pour conducteur et passager.



La nouvelle Range Rover '94 vous comblera grâce à son nouvel équipement intérieur au confort de grand luxe. Et vous offrira la plus grande sécurité de sa classe grâce à ses 2 airbags fullsize US.

**RANGE ROVER**

**GARAGE BÉRING ET CO**

Fritz-Courvoisier 34  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 ☎ 039/284 280



**Carrosserie des Grandes-Crosettes**

HENRI SÉCHAUD  
 Grandes-Crosettes 10a  
 ☎ 039/23 14 85

**Bar LES ARCADES**

«La pause-café idéale»  
 Passages des Arcades (L.-Robert 51)

**Brugger**

AUDIO VIDEO S.A. expert  
 Av. Léopold-Robert 23-25 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 039/23 12 12

**Garage et carrosserie des Eplatures**

Roland Guinand et Daniel Sbarzella SA  
 LA CHAUX-DE-FONDS  
 Tél. 039/26 04 55  
 Fax. 039/26 09 55



**HONDA** **RENAULT**  
 AUTOMOBILES **VEHICULES INDUSTRIEL**  
 Vente automobiles:  
**Jean-Denis Haag SA**

**HOTEL DES TROIS ROIS**

2400 LE LOCLE  
 Rue du Temple 29  
 Tél. 039 / 34 21 00  
 Fax 039 / 31 58 72

32 chambres et 8 studios avec cuisinette

Café - Brasserie

Salle à manger

Salles de banquet / séminaire (jusqu'à 100 personnes)

**Floris**  
 votre fleuriste

Membre Fleurop  
**Mlle G. Wasser**  
 LIVRAISONS À DOMICILE

☎ 039/23 02 66 - Serre 79  
 La Chaux-de-Fonds

**Eric ROBERT**  
 Le Hit pour :

TV, VIDEO, HI-FI  
 DISQUES

**au Locle**

Rue du Temple 21

**TCS VOYAGES** **SPÉCIAL-SUISSE ROMANDE**

**VACANCES À HAMMAMET-TUNISIE**

- + Chambres tout confort, balcon ou loggia, piscines int. et ext., jardins, plage, tennis, sports nautiques, chaises longues, parasols, bar, disco, etc.
- + Train domicile-aéroport-retour
- + Vols de lignes Genève-Tunis/Monastir-Genève
- + Transferts aéroport-hôtel-retour, représ. TCS sur place

| HÔTELS: PARADIS***   | Mi-saison | Haute Saison | Hiver 94-95 |
|--|-----------|--------------|-------------|
| Pension complète, q.q. animations/folklore, chambres, bungalows dans un magnifique jardin. |           |              |             |
| 1re semaine:   | 1030.-    | 1195.-       | 865.-       |
| Semaine supplémentaire   | 300.-     | 465.-        | 195.-       |
| Supplément chambre 1 lit/semaine:  | 140.-     | 185.-        | 70.-        |

| CLUB VENUS***  | Mi-saison | Haute Saison | Hiver 94-95 |
|--|-----------|--------------|-------------|
| Pension complète, vin à table compris, vue sur la mer, équipe d'animation, sports gratuits, soirées, jeux, folklore, chambres climatisées. |           |              |             |
| 1re semaine:   | 1110.-    | 1295.-       | 845.-       |
| Semaine supplémentaire   | 350.-     | 545.-        | 195.-       |
| Supplément chambre 1 lit/semaine:  | 100.-     | 170.-        | 70.-        |

| THE SINDBAD****   | Mi-saison | Haute Saison | Hiver 94-95 |
|---|-----------|--------------|-------------|
| Demi-pension, grand confort, chambres climatisées, 5 restaurants, parc arborisé, accès au golf, transfert en voitures, train 1re classe en Suisse |           |              |             |
| 1re semaine:  | 1265.-    | 1415.-       | 990.-       |
| Semaine supplémentaire  | 490.-     | 640.-        | 305.-       |
| Supplément chambre 1 lit/semaine:   | 205.-     | 365.-        | 115.-       |

**VACANCES À CORINTHE-GRÈCE**

HÔTEL KALAMAKI BEACH, cat. A, chambres bain/W.-C., balcon, vue sur la mer, musique, tél., piscine, plage (mer Egée), école de tennis, grand parc, bar de plage, grand choix d'excursions, en demi-pension.

- + Train domicile-aéroport-retour
- + Transferts Athènes-Corinthe-retour
- + Vols de ligne Genève/Zurich-Athènes-retour

|                                   | Haute saison | Mi-saison | Basse saison |
|-----------------------------------|--------------|-----------|--------------|
| 1re semaine:                      | 1325.-       | 1230.-    | 1140.-       |
| Semaine supplémentaire            | 445.-        | 350.-     | 350.-        |
| Supplément chambre 1 lit/semaine: | 160.-        | 115.-     | 115.-        |

Programmes détaillés et inscriptions:  
 Office TCS La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 11 22  
 Office TCS Delémont, ☎ 066/22 66 86  
 Office TCS Malleray, ☎ 032/92 28 40



# Procès-verbal de la 65e assemblée générale ordinaire de la Section TCS Jura neuchâtelois

Lundi 3 mai 1993, à Polyexpo de La Chaux-de-Fonds

A 18 h 45, M. D. Diacon, président en charge, déclare ouverte la 65e assemblée générale ordinaire 1993 en saluant et en présentant aux participants les représentants des autorités cantonales, communales, judiciaires et policières. Parmi elles, M. Pierre Hirschy, conseiller d'Etat, chef des travaux publics, MM. A. Bringolf et P. Jambé, conseillers communaux de La Chaux-de-Fonds et du Locle, Mme Carla Amodio, fraîchement élue juge d'instruction, MM. les présidents de tribunaux Ribaux et Roulet. M. Pierre Aubert, ancien conseiller fédéral et président d'honneur de la section, est salué chaleureusement.

M. D. Diacon demande ensuite l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 1992 qui a paru dans le bulletin de section du mois d'avril.

M. Claude Monbaron, président du Camping Club des Montagnes neuchâteloises, déplore que n'aient pas été protocolées des remarques faites par M. Diacon concernant les relations section-CCMN. Ces remarques n'étaient que des détails, lui répond M. Diacon, et n'ont, pour cette raison, par été verbalisées. En l'absence d'autres interventions, le procès-verbal 1992 est accepté.

## RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

M. Diacon fait un tour d'horizon rapide du développement du TCS. Il parle des divergences d'opinions qui apparaissent parfois entre les sections. La prise de position du TCS (à l'issue d'une assemblée extraordinaire des délégués), en faveur de l'augmentation du prix de l'essence, a surpris et mécontenté bien des sociétaires. Consciente des problèmes financiers et économiques de la Confédération, l'association du TCS a pris position pour cette augmentation malgré l'opposition de certaines sections romandes. La proposition du conseiller national, M. Pierre Frey, d'affecter 100 millions supplémentaires à l'achèvement du réseau routier, en cas d'acceptation de l'augmentation, est

ressentie par M. Diacon, comme «un chardon au bout d'un bâton pour mieux faire trotter l'âne».

Mais, le peuple suisse s'étant prononcé pour l'augmentation, il n'y a plus à y revenir.

Concernant l'avenir des CFF, la publication du rapport du groupe de travail laisse craindre que les cantons n'aient à supporter les frais inhérents à l'exploitation des lignes ferroviaires déficitaires sur leur territoire.

Pour en revenir au Club lui-même, le TCS compte, à fin 1992, 1.289.755 membres (20.325 sociétaires de plus qu'en 1991).

Le service de dépannage est intervenu 274.559 fois, 9223 véhicules en panne ou accidentés ont été transportés, 702.863 livrets ETI ont été acquis, 6390 dépannages à l'étranger ont été effectués, 4715 véhicules rapatriés. 2389 voitures de remplacement ont été mises à disposition, 862 personnes ont été rapatriées. On déplore 130 rapatriements de dépouilles.

Les assurances Assista, frais d'annulation, protections juridiques de circulation connaissent un grand succès. Au plan national, le TCS Voyages a réalisé un chiffre d'affaires de 118.600.000 francs. Ses campings, ses établissements para-hôteliers sont largement fréquentés.

A aucun moment, le TCS n'oublie son rôle premier de «club de services».

Passant à la vie de la section, M. Diacon, avant d'en faire l'inventaire, demande que soient remerciés par applaudissements, tous ceux qui, bénévolement, travaillent au sein des commissions.

Il fait part de la démission du comité de M. Roger Frésard qui le quitte pour des raisons de santé. Ses talents de cuisinier, lors de la «Journée des familles», seront fort regrettés.

A la suggestion des membres du comité, il est proposé à tout sociétaire, masculin ou féminin, qui souhaiterait faire partie du comité, d'adresser une candidature écrite audit comité pour examen. Selon les statuts, seul le comité a la compétence de se constituer.

L'effectif de la section est en augmentation: 13.254 sociétaires dont 93 juniors et 251 membres vétérans, 674 titulaires d'une carte «Touring Secours» pour propriétaires d'un 2e véhicule.

Mme Meroni, épouse de M. Jean Meroni, membre d'honneur et M. Paul Zürcher, ancien membre du comité sont décédés dans l'année. Debout, l'assemblée observe un instant de silence à leur mémoire.

## ACTIVITÉS DES COMMISSIONS

**Commission «Junior»** (responsable Claude Tissot). - Le cours «Juniors» 1992-1993 était complet avec 48 participants, filles et garçons et fut suivi avec assiduité. M. Tissot regrette un certain manque d'esprit d'équipe entre les participants.

**Commission technique** (responsable John Frutschy). - Les contrôles techniques 1992 ont eu lieu, en juin, sur le parking de Polyexpo durant trois semaines. 380 véhicules ont été contrôlés, 341 déficiences décelées. Les contrôles 1993 auront lieu, au même endroit, du 1er au 18 juin.

**Commission de divertissement** (responsable Daniel Perrelet). - Journée des familles au Gros-Crêt le 30 août 1992: 200 personnes s'y sont diverties, goûtant à la traditionnelle «soupe au pois, jambon», participant aux jeux et joutes organisés, tout cela sur fond de musique gaie et entraînante. Réédition 1993 de la fête au même endroit le 29 août.

**Commission des samaritains** (responsable Pascal Chapatte). - Le cours «sauveteurs» indispensable pour l'obtention d'un permis d'élève conducteur, est dispensé lors du cours «Juniors» par les soins de l'Association suisse des samaritains. M. Chapatte assure la coordination entre les samaritains et les organisateurs du cours «Juniors» et veille au bon déroulement du programme.

**Commission de circulation** (responsable Jean-Daniel Kramer). - M. Kramer a pour mission de se tenir bien informé de l'évolution des

chantiers routiers, tant régionaux qu'urbains. Le plan de circulation de la ville de La Chaux-de-Fonds sera présenté en Conseil général au mois de juin. Le TCS veillera à défendre les intérêts du trafic privé.

## COURSES - VOYAGES DE SECTION

1er mars à ski: Crans-Montana. Malgré le peu de neige, plein succès. 26 participants.

Pentecôte 1992: Course dans l'Auxerrois en voitures privées. 28 fidèles ont découvert, ou redécouvert le charme de ce pays et de ses canaux.

Pentecôte 1993: le Val de Loire, Briare, Sancerre, la Charité-sur-Loire attendent les participants.

Voyage promotionnel de section 1992: l'Est canadien a enchanté plus de 40 personnes.

Voyage promotionnel 1993: Voyage-croisière en Russie sur la Volga au mois de mai. Vu le succès obtenu, une deuxième édition est prévue au mois de juillet.

## PRESTATIONS DIVERSES

84 sociétaires ont eu recours à des consultations juridiques auprès des avocats-conseils de notre section.

## OFFICE

Résultats encourageants de l'office malgré l'incertitude économique. Augmentation du chiffre d'affaires de 445.000 francs par rapport à 1992. Chiffre d'affaires réalisé: 4.525.000 francs. Le service «Voyages» et la vente des livrets ETI sont une des causes de cet essor. C'est sur ces propos favorables que se termine le rapport présidentiel.

## RAPPORT DU CAISSIER SUR LES COMPTES 1992

Mme Hélène Gallet, secrétaire-caissière, donne lecture des comptes 1992 qui bouclent avec un bénéfice de 8865,80 francs.

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE COMPTES

Au nom des vérificateurs, M. Pierre Golay affirme que la comptabilité 1992 a été dûment vérifiée et propose d'en

donner décharge au comité et à la caissière.

## DISCUSSION DES RAPPORTS ET DÉCHARGE AU COMITÉ ET À LA CAISSIÈRE

Après consultation, l'assemblée donne décharge au comité et à la caissière pour les comptes 1992.

## BUDGET 1993

M. Gallet présente, point par point, le budget 1993 qui s'élève à 201.000 francs. Bénéfice probable: 16.700 francs. Le budget est accepté.

## ÉLECTIONS STATUTAIRES

Sont proposés à réélection au sein du comité: MM. Deruns, Frasse, Gerber, Kramer, vice-président. L'assemblée approuve leurs réélections.

M. André Frasse présente à réélection M. D. Diacon, président de la section. Il rappelle brièvement la carrière técéiste de ce dernier, entré dans l'association en 1966 et élu président lors du départ de M. Pierre Aubert appelé à des charges fédérales en 1978. M. Delson Diacon est réélu président par applaudissements.

## DIVERS

De nombreuses interventions fusent dans l'assemblée concernant les giratoires récemment aménagés dans la périphérie de La Chaux-de-Fonds. Leur exigüité pour les uns, leur manque de visibilité ou la complexité de leurs pistes pour les autres, déroutent et mécontentent certains utilisateurs. Ces critiques, sont pour la plupart, fondées et ont déjà été prises en considération. Cependant la fluidité du trafic due aux giratoires n'est pas contestée.

Une sociétaire s'étonne de l'acceptation, par le TCS, de l'augmentation du prix de l'essence, l'ACS l'ayant refusée. Comme il l'a dit précédemment, M. Diacon répond que c'est par vote en assemblée extraordinaire des délégués que cette position de soutien a été ratifiée. Les sections romandes opposées à cette augmentation étaient minoritaires.

M. Claude Monbaron, président du CCMN, sollicite un entretien avec le comité de sec-

tion lors d'une prochaine séance.

Un sociétaire s'étonne que, en ville de La Chaux-de-Fonds, la rue des Musées, entre la place de la Gare et la rue du Roulage, soit fermée au trafic.

M. Alain Bringolf le justifie: préserver, sur la rue du Roulage, un écoulement fluide du trafic en direction du parking de Migros, des rues de La Tranchée et des Musées... ainsi que du passage sous-voies.

Concernant les giratoires aménagés dont il a été question, il précise qu'ils sont aménagés en fonction de la superficie disponible.

La parole est ensuite donnée à M. Pierre Hirschy, conseiller d'Etat, chef des travaux publics, qui, après avoir salué l'assemblée, le président d'honneur et le président, donne quelques informations sur les chantiers routiers du canton.

Il se réjouit de l'ouverture, agendée au 18 juin des tunnels de la N5 sous Neuchâtel qui fluidifiera le trafic en direction de l'est et des cantons voisins. Côté ouest, la traversée de la Béroche (d'Areuse à Vaumarcus), nécessitera de gros investissements: 1 milliard 300 millions. Indépendamment du coût de construction, des frais de fouilles, de récupération des eaux, de mise en place de dispositifs anti-bruit viennent s'ajouter.

M. Hirschy demande que soit encouragée toute formation visant à améliorer le comportement des utilisateurs de véhicules. Il prône le «rouler cool». Il relève également le bien-fondé des prestations offertes par notre section sous forme de cours «Juniors», de cours théoriques et pratiques dispensés par la nouvelle station mobile SMPC du TCS.

Ailleurs des cours pour délinquants récidivistes ont aussi vu le jour.

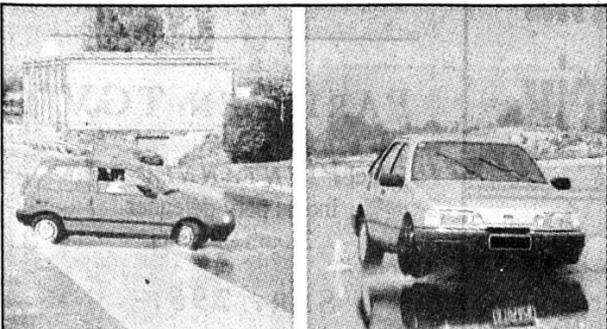
M. Hirschy termine son exposé en souhaitant voir se prolonger une bonne collaboration entre les travaux publics et les défenseurs du trafic privé.

M. Diacon remercie M. Hirschy de ses propos et met fin à l'assemblée générale à 19 h 50, en souhaitant à tous une bonne fin de soirée et «bon appétit» pour la traditionnelle choucroute qui les attend.

La secrétaire aux verbaux: H. Gallet

23 avril, début des cours sur la piste de Courgenay

## Bien conduire, mieux réagir



spécialisés et d'échanger des points de vue avec des personnes qui, comme vous, ont ressenti le besoin d'en savoir plus.

L'objectif du cours: reconnaître le danger, éviter le danger et maîtriser le danger.

Des exercices pratiques permettront d'appliquer les connaissances théoriques et d'exercer les réflexes appropriés, afin d'acquérir une parfaite maîtrise du véhicule.

## LE PROGRAMME

Cours de base No 1: 23 avril, 7 mai, 28 mai, 11 juin, 17 septembre, 1er octobre et 8 octobre.

Cours de perfectionnement No 2: 24 septembre, 22 octobre, 29 octobre.



## PRIX DU COURS

Membre TCS Frs. 100.-. Non-membre Frs. 200.-.

Le Fonds de Sécurité Routière accorde une réduction de Frs. 50.- aux participants jusqu'à 25 ans d'âge, de Frs. 30.- aux participants de plus de 25 ans.

Ces sommes seront remboursées sous forme de chèque remis à l'issue du cours.

## Bulletin d'inscription

Je m'inscris au cours «Bien conduire, mieux réagir»:

du samedi ..... (date)

Cours de base, du .....

Cours de perfectionnement du .....

Nom: .....

Prénom: .....

Rue: .....

Localité: .....

Date: .....

Téléphone: .....

Membre No: .....

Date de naissance: .....

Signature: .....

A envoyer au TCS, Section Jura neuchâtelois, Léopold-Robert 88, 2300 La Chaux-de-Fonds ou inscription par téléphone au 039/23 11 22.

Vous avez une voiture et un peu de temps libre. Vous voulez être à même de maîtriser les situations les plus critiques. Alors, inscrivez-vous à nos cours, «Bien conduire, mieux réagir» que la section organise, traditionnellement chaque an-

née. Que vous soyez membre ou non, vous serez le bienvenu.

En participant à ce cours, vous apprendrez non seulement à mieux conduire, mais vous avez encore l'occasion de discuter avec des instructeurs



Fin de notre cours pour juniors TCS

## Des témoignages «sympa»



La photo de famille des juniors du TCS devant le Musée olympique de Lausanne. (Photo Claude Tissot)

Le cours pour juniors TCS organisé traditionnellement par Claude Tissot et sa commission est terminé. Commencé le 1er novembre 1993, il s'est terminé le 25 mars 1994. Un grand succès avec un maximum de participants, filles et garçons. Parmi ces derniers, la commission a organisé un concours doté de prix pour les meilleurs textes et impressions retenus par ces jeunes. Nous donnons ci-dessous les textes de deux juniors primés, à savoir Joëlle Mottier et Paloma Hinojo.

### Paloma Hinojo: vraiment impeccable

Comme ma mère avait raison en m'incitant à m'inscrire à votre cours Junior...

En effet, ce cours a été intéressant du début à la fin et j'ai

appris un tas de choses dont je ne soupçonnais pas l'existence et pour le prix il n'y a vraiment rien à dire.

La préparation pour l'examen théorique est bien dégrossie pour ne pas dire déjà prête. Quant aux cours de mécanique, pour les filles qui n'ont pas l'habitude de s'occuper d'une carrosserie ou de la mécanique c'est vraiment impeccable.

Les excursions proposées ont toujours été intéressantes et si ce n'était pas dans ce contexte, quand aurions-nous l'occasion de visiter, par exemple, le département de police à Neuchâtel?

En ce qui concerne les cours de samaritains, obligatoires aujourd'hui, je suis bien contente de les avoir suivis, car dans moins de deux mois, je vais avoir mes 18 ans et ainsi pouvoir demander mon permis provisoire en ayant déjà pris de

l'avance.

Quant au cours de conduite que nous allons faire à Courgenay, je me réjouis déjà, car à mon âge c'est encore un rêve que d'avoir une voiture entre les mains.

Dans l'espoir que votre cours continuera encore quelques années, car j'ai deux jeunes sœurs que ça pourrait intéresser, je vous présente, Messieurs, mes salutations distinguées. Paloma Hinojo

### Joëlle Mottier: des bases qui nous seront utiles

Lors de cette journée du 12 mars, il y a non seulement eu un but culturel et divertissant, mais surtout il a été question de se connaître partiellement les uns les autres. A proprement parler des deux musées visités, ils n'ont été qu'un apport favorable à notre culture.

Le Musée de l'Elysée à Lausanne détient sans doute de nombreuses richesses artistiques que nous n'étions pas aptes à reconnaître par manque de connaissances de cet art qu'est la photo. Nous avons pris plaisir à la découvrir et à voir des photos de tous sujets et de toutes parts du monde, dont certaines ont dû faire réfléchir bon nombre d'entre nous, notamment celles où on peut y découvrir des facettes de ce monde qui nous étaient alors peut-être inconnues. Le deuxième aspect positif de cette exposition était la structuration des œuvres exposées: par année et par photographe. Cela nous a peut-être aidé à comprendre les objectifs (sans jeu de mot voulu!) de ces artistes et leur évolutions si certains s'y sont intéressés de près.

Deuxièmement, le Musée olympique où j'espère personne ne s'est ennuyé. C'est un musée complet où il ne manque rien de l'historique des Jeux. Tout y est traité de façon moderne et simple à l'aide de techniques remarquables. Quel que soit le sujet auquel nous nous intéressons, il est possible de tout connaître rapidement et aisément: des premiers équipements de sport, aux différentes finales de n'importe quel sport, des premiers Jeux olympiques en Grèce, en passant par les nouveaux champions... Il n'y a rien à redire, tout est parfait. La visite de ce musée était un excellent choix car je pense que tous s'intéressent plus ou moins au sport.

Personnellement j'ai eu beaucoup de plaisir à participer à cette journée et les absents n'ont plus qu'à s'en mordre les doigts.

Un dernier commentaire sur l'ensemble du cours ne me paraît pas inutile pour terminer ce petit compte-rendu. Là encore je vais approuver ce qui a été fait depuis le mois de novembre. On nous a permis d'apprendre des bases qui nous seront bien utiles lorsque nous serons conducteurs. Bien que la mécanique ne soit pas ma tasse de thé, je m'y suis tout de suite intéressée pour ne pas conduire idiot! J'ai également trouvé important que l'on nous sensibilise face à la justice et aux problèmes de l'écologie au volant.

Finalement, je tiens à remercier, les personnes qui se sont dévouées afin de pouvoir mettre sur pied ce cours, et bien sûr cette bonne bande de jeunes avec qui j'ai passé de très bons moments.

Joëlle Mottier

Voyage accompagné de la section «Jura-neuchâtelois» du TCS du 15 au 28 août 1994 en car de luxe MARTI

## L'Angleterre et l'Ecosse



Voyage en confortable car de luxe «Marti».

Reims, puis en grande première, traversée de la Manche par le tunnel.

Visite de Londres et du château de Windsor.

Oxford, ville universitaire et Birmingham, lieux historiques.

Chester, Inverness, Ullapool, la Haute Ecosse et ses paysages intacts.

Les Iles des Hébrides, le Cap Nord de la Grande-Bretagne.

Rencontre avec le mystérieux «Nessie» au Loch Ness.

Le military-tattoo à Edimbourg, concert mondialement connu.

Une superbe traversée en ferry de Hull à Rotterdam. Visite d'Amsterdam et de ses canaux.

Prix par personne: **Fr. 2810.-**

Programmes, renseignements et inscriptions: TCS-voyages 88, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/2311 22. Fax 039/2388 81.

# JOURNÉE PORTES OUVERTES

SAMEDI 30 AVRIL  
DE 09H00 À 20H00



TOURING CLUB SUISSE  
Av. Léopold Robert 88  
2300 La Chaux-de-Fonds  
tél. 039 23 11 22  
fax 039 23 88 81

Notre équipe vous attend pour vous faire découvrir le monde fascinant des voyages ainsi que les multiples prestations de notre Club

Participez à notre tirage au sort et gagnez  
2 vols pour Dublin offerts par l'Atelier du Voyage et TCS  
1 vélo de montagne offert par TCS  
1 passage pour la Corse offert par Corsica Ferries  
et de très nombreux autres prix

EXPOSITION DE CAMPING CARS

LE CAFE, LES CROISSANTS, L'APERITIF  
SERONT OFFERTS À CHAQUE VISITEUR

**TCS VOYAGES REISEN VIAGGI**

Nos supers prix valables mai et juin

MARTINIQUE  
1 SEMAINE  
SFR. 1194.-

comprenant: Les vols avec Air France les taxes, les transferts, 7 nuits d'hôtel

PARIS EN TGV

Hôtel *PRINTANNIA* \*\*\*  
inclus petit déjeuner  
3jours - 2 nuits

SFR. 295.-

TOURING CLUB SUISSE  
VOTRE CLUB  
VOTRE AGENCE DE VOYAGES

**Suisse romande**

7.00 Euronews 8.30 Vive le cinéma! 8.45 Coup d'pouce emploi. 8.50 Vendetta. 9.10 Top models. 9.30 Temps présent. Côte d'Ivoire: funérailles nationales et monnaie de singe Trafic de drogue: le désarroi des Kosovars. 10.30 A bon entendeur. 10.50 Les feux de l'amour. 11.30 Vive les animaux. 11.50 Premiers baisers. 12.15 Hélène et les garçons. 12.45 TJ-midi. 13.05 Rosa. 13.25 Arabeque. 14.10 Le roi et l'oiseau. 15.30 Le monde merveilleux d'Hanna et Barbera. 16.00 Mac Gyver. 16.50 Ric 16.55 Les Babibouchettes et le kangoroule. 17.10 Spirou. 17.35 L'odyssée fantastique. 18.00 Paradise Beach. 18.30 Top models. 18.55 TéléDuo. 19.05 Journal romand. 19.30 TJ-soir. 20.00 Météo.

20.10 **TéléScope**  
Ils font la pluie et le beau temps  
21.05 **Sydney Police: La mine piégée**  
Avec Gary Sweet, Marschall Napier  
21.55 **Face à la presse**  
Invité: Bernard Bertossa, procureur général, Genève  
22.45 **Euroffics: Dix jours tout compris**  
Avec Diego Abatantuono  
23.40 **TJ-nuit**

**23.50**  
**Histoires fantastiques: La mémoire éternelle**  
Film américain de Michael Riva  
Avec Jeffrey Jones, Kathryn Borowitz

0.15 **Cinéref: Ania et Tom**  
Court métrage de Daniel Carel (CH 1992)  
0.35 **Vive le cinéma! (R)**  
0.50 **Coup d'pouce emploi (R)**  
0.55 **Bulletin de télétexte**

**Arte**

17.00 Slapstick (3). 17.25 Transit (R). 18.30 Le dessous des cartes (R). 19.00 Association de bienfaiteurs (4/6). 20.00 Le carnaval des animaux. Film musical. 20.30 Journal. 20.40 Musica: Movie Music Man. Lalo Schifrin raconte sa vie. 21.30 Le baron tzigane (extraits). 21.35 Musique et publicité. Réalisation: Horst Brandenburg. 22.20 Musicarchive: Masterclass Heifetz. 22.50 Le dibbouk. Film polonais de Michael Waszynski (1938).

**Allemagne 1**

13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.03 Schimpf - 19 17. 14.30 Die Abenteuer von Tom Sawyer und Huckleberry Finn. 14.55 Die Perishers. 15.00 Tagesschau. 15.03 Jagd um die Welt. 15.30 Fliege. 16.00 Tagesschau. 16.30 Hey, Dad! 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. Boulevard Magazin. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Ein Haus in der Toscana. 18.50 Tagesschau-Telegramm. 18.55 Praxis Bülowbogen. 19.57 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Zwei mal Zwei. 21.49 Tagesthemens-Telegramm. 21.50 Kinder der Welt. 22.30 Tagesthemens. 23.00 Nachschlag. 23.05 Nacht-Studio: Wintermärchen.

**La Première**

7.00 Journal. 7.19 La presse romande. 7.21 Classe affaires. 7.30 Journal. 7.40 Ricochet. Jeu. 7.44 L'invité de la rédaction. 7.51 Point de mire. 7.55 Ricochet, résultat du jeu. 8.00 Journal. 8.19 La presse romande. 8.30 Journal. 8.33 PMU romand. 8.37 L'expo de la semaine. 8.43 Les femmes et les enfants d'abord. 8.49 Micromega. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuner. 10.05 La vie quotidienne au féminin. 11.05 Vos désirs font désordre! 12.18 Midi-Tel. 12.30 Journal de midi. 13.00 Zapp'monde. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Notes de voyage. 16.05 Nickel. 17.30 Journal. 17.46 Point de mire. 17.50 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. 20.05 Sport-Première. 22.30 Journal de nuit.

**TF1 France 1**

6.00 Côté cœur. 6.28 Météo 6.30 Club mini Zig Zag 6.58 Météo 7.00 TF1 matin 7.18 Météo 7.20 Club mini 7.30 Disney club mercredi 8.55 Club Dorothée vacances 11.55 La roue de la fortune 12.25 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Le journal 13.30 Météo 13.32 Tout compte fait 13.40 Les trois as. 14.35 Club Dorothée 17.50 Premiers baisers. 18.20 Les filles d'à côté. 18.50 Coucou c'est nous! 19.45 Le Bébête show. 20.00 Le journal/L'image du jour/La minute hippique.

**20.35**  
**Spécial sport: Football**  
Match amical: P.S.G. - Brésil (1e période)

21.30 **Mi-temps/Météo**  
21.45 **P.S.G. - Brésil (2e période)**  
22.40 **Ex libris**  
23.45 **Les rendez-vous de l'entreprise**  
Lindsay Owen-Jones (L'Oréal)  
0.05 **Coucou c'est nous!**  
1.00 **TF1 nuit/Météo**  
1.05 **Côté cœur**  
1.30 **TF1 nuit**  
1.40 **Ray Bradbury présente**  
L'homme du second  
2.05 **TF1 nuit**  
2.10 **L'équipe Cousteau en Amazonie (5/6)**  
3.00 **TF1 nuit**  
3.10 **Histoires naturelles**  
Thons et mulets  
4.00 **TF1 nuit**  
4.05 **Mésaventures**  
4.30 **TF1 nuit**  
4.40 **Musique**

**Eurosport**

8.00 En direct: Gymnastique Artistique. Championnats du monde. 13.30 Marathon de Boston (R). 14.15 En direct: Cyclisme. Flèche Wallone. 16.30 Mountain Bike: Coupe du monde. 17.00 Eurofun. 17.30 Equitation: Coupe du monde. Finale. 18.30 Formule 1: "Grand Prix" Magazine. 19.30 Eurosport News. 20.00 Boxe: Prime Time Magazine. 22.00 Motors: Magazine. 23.00 Tennis: Le tournoi de Monte Carlo (ATP). 1.00 Eurosport News.

**ZDF Allemagne 2**

13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Infotime. Ratgebermagazin. 14.00 Götter, Geister und Schamanen (4/5). 14.30 Pension Corona. 14.55 WISO-Tip. 15.00 Heute. 15.03 Die Biene Maja. Zeichentrickserie. 15.30 Karfunkel. 16.00 logo. 16.08 Heute-Schlagzeilen. 16.09 Die fliegenden Aerzte. 17.00 Heute/ Sport/Wetter. 17.15 Länderjournal. 17.50 Der Landarzt. 18.45 Lotto am Mittwoch - Ziehung A und B. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.30 Einführung in die Zukunft 21.15 Vorsicht, Falle! 21.45 Heute-Journal. 22.15 Kennzeichen D. 23.00 Derrick. 0.00 Die zehnte Muse (11). Geschichte und Geschichten ums Kabarett. 0.30 Die stillen Stars (Originalton nicht über Satellit). 1.00 Heute.

**Espace 2**

6.50 Perles de culture. 7.30 Memento culturel. 8.15 Romance. 9.00 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Classiques. 11.05 Bleu comme une orange. Révolution portugaise: les enfants des colléts ont 20 ans. 11.35 Entrée public. 12.30 Carnet de notes. 13.00 Dessine-moi une histoire. 13.10 Musique d'abord. 14.00 Tribune des jeunes musiciens. En direct de Genève: Les Reines de la Nuit. 17.05 Liaisons dangereuses. 17.30 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.05 En quête de disques. 20.05 Plein feu. 20.30 Symphonie. En direct de Genève: Orchestre de la Suisse Romande. Mahler: Symphonie No 3 en ré mineur. 22.15 env. Postlude. 22.30 Journal de nuit. 22.40 En attendant la nuit. 22.50 Passé composé. 23.50 Novitads. 0.05 Nottumo.

**France 2**

5.50 Dessin animé. 6.00 Monsieur Belvédère. 6.30 Télématin. 8.30 Amour-ement votre. 8.50 Amour, gloire et beauté. 9.15 Les deux font la paire. 10.00 Mission casse-cou. 10.45 Les mille et une nuits. 11.10 Flash info. 11.15 Motus. 11.50 Pyramide. 12.20 Ces années-là 12.50 Météo. 12.59 Journal. 13.30 La bourse/Météo. 13.45 Le renard. 14.50 L'enquêteur. 15.45 La chance aux chansons. 16.35 Des chiffres et des lettres. 17.05 Seconde B. 17.35 Les années collège. 18.05 C'est tout Coffe. 18.40 Un pour tous. 19.15 Que le meilleur gagne. 19.50 Tirage du Loto. 20.00 Journal. 20.35 Journal des courses/Météo.

20.45 **Tirage du Loto**  
20.50 **L'institut**  
Une seconde chance

**22.30**  
**Les amants du siècle**  
Le Duc et la Duchesse de Windsor  
Une émission de Frédéric Mitterrand, réalisée par François Treyner

23.40 **Journal/Météo**  
0.00 **Le cercle de minuit**  
1.10 **Histoires courtes**  
1.40 **Bas les masques (R)**  
2.50 **Emissions religieuses (R)**  
3.55 **24 heures d'info**  
4.05 **Que le meilleur gagne (R)**  
4.40 **Pérou, histoire de Yolanda**  
Documentaire  
5.00 **Dessin animé**  
5.05 **La chance aux chansons (R)**

**RTL F.**

9.00 Junior. 9.05 L'enfant venu d'ailleurs. 9.30 Junior. 9.40 Voyage au bout du temps. 10.30 Junior. 10.40 Buck Rogers. 11.30 Junior. 11.45 Tale spin looping. 12.15 Help. Magazine. 12.30 Galactica. 13.15 Junior. 13.25 Studio-info. 13.30 Rock and love. 14.20 Galaxie. 15.35 La soeur volante. 16.05 Studio-info. 16.10 Music family. 17.05 Studio-info. 17.10 Mission casse-cou. 18.00 Studio-info. 18.05 Doublé gagnant. Jeu. 18.30 Top models. 18.55 Téléstar. 19.00 Scrabble (R). 19.25 Dessin animé. 19.35 Sergent Anderson. 20.25 Météo. 20.30 Téléstar. 20.35 Studio-info. 20.40 L'autre face de l'amour. 22.15 Music Family: Propositions. 22.30 L'invitation au voyage. 0.05 Météo.

**RTL D.**

9.05 Notruf California. 10.00 Reich und Schön. 10.30 Zeit der Sehnsucht. 11.00 Der Preis ist heiss. 11.30 Familien Duell. 12.00 Punkt 12. 12.30 Springfield Story. 13.20 California Clan. 14.10 Mord ist ihr Hobby. 15.00 Ilona Christen. 16.00 Hans Meiser. 17.00 Wer ist hier der Boss? 17.30 Eine schrecklich nette Familie. 18.00 Familienbande. 18.30 Achtzehn30 - Das Telefon-Thema. 18.45 Aktuell/Sport. 19.10 Explosiv - Das Magazin. 19.40 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. 20.15 Mutter, ich will nicht sterben! 22.15 Stern TV. 23.15 Gottschalk. 0.00 Nachtjournal. 0.30 Eine schrecklich nette Familie. 1.00 The Tracey Ullman Show. 1.30 Familienbande. 2.00 Wer ist hier der Boss? 2.30 Nachtjournal. 3.00 Hans Meiser.

**Suisse alémanique**

7.40 Morgenstund' 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.30 Sprechstunde Gesundheit. 11.05 Schlagerbarometer. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.03 Regionaljournal. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mittagjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous Magazin. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. 16.30 Siesta. 17.00 Welle-1. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Mitteilungen. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.10 Sporttelegramm. 19.15 Schlagerbarometer-Hitparade. 20.00 Spasspartout. 21.00 Sportwelle. 0.00 Nachtclub. 0.03 Musik zum Träumen.

**France 3**

6.00 Euronews. 7.00 Premier service. 7.15 Bonjour les petits loups. 7.50 Les aventures de Tintin. 8.05 Les Minikeums. 12.00 Le 12/13 12.05 Le programme de votre région. 12.30 Editions régionales. 12.45 Edition nationale. 13.00 Dessin animé. 13.10 Capitaine Furillo. 13.55 Votre cas nous intéresse. 14.25 Document animalier. 14.45 Le magazine du Sénat. 14.55 Questions au Gouvernement en direct de l'Assemblée Nationale. 16.40 Les délirés d'Hugo. 17.45 Une pêche d'enfer. 18.25 Questions pour un champion. Jeu 18.50 Un livre, un jour. 19.00 Le 19/20. 19.09 Editions régionales. 19.31 Le 19/20 (suite)

20.05 **Batman**  
Série d'animation  
20.35 **Tout le sport**

**20.50**  
**La marche du siècle**  
Drogue: le choix des armes

22.25 **Soir 3**  
22.55 **Mercredi chez vous**

**LA GARANTIE D'UN BON CAFÉ**



**LA SEMEUSE**  
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE  
Torréfié à 1000m d'altitude. Tél. 039/26 44 88

**vous présente les programmes radio-tv**

**Suisse alémanique**

9.00 Schulfernsehen. 9.25 Ich bin Aegypter. 9.50 Vorschau/Oekospots. 10.00 TAFmeteo. 10.05 Das Model und der Schnüffler. 10.55 Paul-Riniker-Retrospektive. 11.50 TAFpflanzen. 12.10 Golden Girls. 12.35 TAFminigame. 13.00 Tagesschau. 13.10 Lindenstrasse. 13.40 taf-taf. 13.55 Springfield-Story. 14.35 Liebe auf den ersten Biss. 16.05 Uebrigens... 16.20 Trickfilm. 16.25 rätselTAF. 16.45 Kinder- und Jugendprogramm. 17.15 Schlipf: "Hemmungen". 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Baywatch - Rettungsschwimmer von Malibu. 18.50 Telesguard. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Florida Lady (6/12). 20.55 Rundschau. 21.50 10 vor 10. 22.20 CinéClip. 22.40 World Beat.

**RAI Italie 1**

10.00 Tg 1 - Flash. 10.05 Incredibile viaggio verso l'ignoto. 11.00 Tg 1. 11.40 Calimero. 12.00 Blue jeans. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. 13.30 Telegiornale. 14.00 Primmisima. 14.20 Il mondo di Quark. 15.00 Uno per tutti. All'interno: Saranno famosi. 15.45 Uno per tutti - Solitico. 15.50 Cuore di Marco. Cartoni. 16.15 I dinosauri tra noi. 17.30 Zorro. 18.00 Tg 1. 18.15 In viaggio nel tempo. 19.00 Grazie mille!!! 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.25 Genova: Calcio. Coppa Italia. 23.00 Ore ventitré. Attualità. 23.30 Mercoledì sport. 0.25 Tg 1 Notte - Che tempo fa. 0.35 DSE: Sapere. 1.05 Film. 2.45 Tg 1 (R). 2.50 Film. 4.25 Tg 1 (R). 4.30 Facciafiattasi. Telefilm. 5.30 Divertimenti.

**RTN**

8.45 Le jeu du pied gauche. 9.00 Flash-infos. 9.03 Arc-en-ciel. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 9.30 Les années 60. 10.00 Flash-infos. 11.00 Flash-infos. 11.03 Sur un Plateau. 11.10 L'invité. 11.45 Carré d'as (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.15 Le journal de midi. 12.55 Le Billet de Jacques Hainard. 13.00 Scènes de Vie. 13.15 La petite liaison dans la mairie. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash-infos. 15.00 Flash-infos. 16.00 Flash-infos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash-infos. 17.03 Toutes les musiques. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Le journal du soir. 18.30 Magazine de l'accordéon. 19.00 Magazine des fanfares. 19.30 Sport et Musique. 22.30 Musiques non stop (jusqu'à 6.00).

**TV 5 Europe**

9.00 Flash Canal Infos 9.05 Faits divers (R) 10.00 Feu vert 10.30 Magellan 10.45 Les rendez-vous de l'entreprise (R) 11.00 Magazine européen 11.30 Objectif Europe (R) 12.00 Flash Canal Infos 12.05 La chance aux chansons 12.40 Météo 12.45 Journal télévisé suisse. 13.05 Monsieur le Ministre 13.30 Le cercle de minuit 14.30 Les brûlures de l'histoire 15.30 Scully rencontre 16.00 Infos TV5 16.10 Vision 5 16.25 Comment ça va? 16.50 La cuisine des mousquetaires 17.05 Une pêche d'enfer 17.35 Alimentaire mon cher Watson. 18.00 Questions pour un champion. 18.30 Journal/Météo/La revue de presse française 19.00 Paris lumières. Magazine 19.30 Journal télévisé suisse

20.00 **Temps présent**  
Magazine  
21.00 **Journal télévisé français / Météo**  
21.35 **Bouillon de culture**  
Emission culturelle  
23.00 **Faut pas rêver**  
Magazine  
0.00 **Le soir sur la 3 / Météo**  
0.30 **Sous la couverture**  
1.30 **La chance aux chansons**  
2.00 **Faits divers (R)**  
3.00 **Feu vert (R)**

**M 6**

7.00 M6 express 7.05 Contact 6 manager 7.10 Les matins de Christophe 8.00 M6 express. 8.10 Les matins de Christophe 9.00 M6 express 9.05 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 11.00 M6 express 11.05 Campus show. 11.30 Lassie. 11.55 M6 express/Météo 12.05 Papa Schultz. 12.35 Les routes du paradis. 13.30 M6 kid. 14.00 Conan. 14.30 Conan. 15.00 La petite boutique des horreurs. 15.30 Moi. Renart 16.00 Multitop 17.30 Rintintin junior. 18.00 Lady blue. 19.00 Mission impossible. 19.54 6 minutes/Météo

20.00 **Madame est servie**  
L'élection  
20.35 **Ecolo 6**

**20.45**  
**Le visage de l'au-delà**  
Téléfilm américain de Gary Nelson  
Avec Melissa G. Bringman, CK. Bibby

22.25 **Le pénitencier de l'enfer**  
Téléfilm américain de William A. Graham  
Avec Stella Stevens, Debbie Allen  
0.05 **Emotions**  
Magazine de charme  
0.30 **6 minutes**  
1.40 **Fax'o**  
0.50 **Ecolo 6**  
1.10 **Boulevard des clips**  
2.30 **Jazz 6**  
3.25 **Violon tout terrain**  
3.30 **Les enquêtes de Capital**  
4.15 **Fréquentstar**  
5.10 **Fax'o**  
5.35 **Culture pub**  
6.00 **Boulevard des clips**

**SPLUS**

6.00 Euronews (d/e). 7.30 Schweiz Vision. 10.30 Eine schrecklich nette Familie. 10.50 ca. MacGyver. 12.00 Euronews (d/e). 12.45 Liquid TV. 14.00 TextVision S Plus. 15.00 Euronews (d/e). 17.00 TextVision S Plus (d). 18.00 Euronews. 18.30 Eine schrecklich nette Familie. 19.00 Quadro. Quiz. 19.10 Zebra-Report. 22.00 Fax/Meteo. 22.10 City Polis. Politik im Gespräch. 22.45 Fax/Nachrichten/Meteo. 22.50 Kaleidoskop Archipel des Schreckens. 23.20 City Polis.

**RTP Portugal**

13.00 Jornal da tarde. 17.00 Jornal da tarde. 17.30 Palavras cruzadas. Telenovela. 18.00 RTPi junior. 18.50 Os inocentes. "Apanhados". 19.20 Com a verdade m'engana. 20.00 Telegiornal. 20.35 Veraz quente. Telenovela. 21.10 Financial Times. 21.15 Troféu. Os "outros" desportos. 22.15 Rotacoes. Com José Pinto. 23.15 Noticias e fecho.

**Radio Jura bernois**

RSR 1 6.16 Secouez l'édrédon. 6.30 (et 7.30; 9.30) RJB-Info Bulletin. 7.00 (et 8.00; 9.00) RSR 1 Journal. 8.20 Matin tonique. 11.00 RJB-Mag (CIP). 11.30 Les dédicaces. Les activités villageoises. 12.00 RJB-Info. Titres. Journal de midi. 12.30 Relais RSR 1. 16.00 Power-mix. 18.00 RSR 1 Journal. 18.20 Les activités villageoises. La Bonn'Occase. 18.45 RJB-Soirée. 20.00 Piano à bretelles. 21.00 Relais RSR 1.

**Fréquence Jura**

8.30 Infos FJ. 8.33 Revue de presse. 8.45 Le zappeur. 9.00 Infos FJ. 9.05 Service compris. 9.30 Histoire de mon pays. 10.00 Infos FJ. 10.13 Jeu du mot mystérieux. 10.30 Infos plus (rediffusion). 11.00 Infos FJ. 11.03 Eldorado. 11.30 Echos. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Jura-midi. 12.32 Météo. 12.35 Carnet rose. 12.45 Sur le pont Moulinet. 12.50 Le zappeur. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter la-bas st... 13.30 Juke-box. 14.00 Infos FJ. 14.05 Juke-box. 15.00 Infos FJ. 15.05 Juke-box. 16.00 Infos FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Infos FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.32 Stars à l'affiche. 19.00 Radiovarcelle. 19.30 Les soirées. 0.00 Trafic de nuit.

Vers la construction d'un théâtre à Neuchâtel

# La traversée du désert

La Ville de Neuchâtel pourrait achever bientôt sa traversée du désert. Le nouveau théâtre municipal devrait se réaliser passage Maximilien-de-Meuron. Le groupe de travail chargé d'élaborer les bases des travaux a retenu cet endroit. Il s'agit d'un projet exceptionnel, à la fois par sa situation au cœur de la cité, en liaison directe avec la gare, les parkings, et par son programme qui associe hôtels, musées, cinémas. A l'évidence il s'agit d'une œuvre majeure qui chaufferait un quartier culturel.

ché n'entrent pas dans ce théâtre. Les anecdotes sur les décors, sciés ou restés dans les camions, ne manquent pas.

Dès lors, depuis 35 ans, les projets de nouveaux théâtre se sont succédés. Où va-t-on le construire, place du Port? Non, elle est réservée aux cirques, aux carrousels, aux tentes d'exposition. Place Alexis-Marie-Piaget? Elle est trop étroite. Dans la baie de l'Evole? Le Corbusier déjà y avait pensé, mais il faudrait «gagner des rives», l'idée tombe à l'eau.

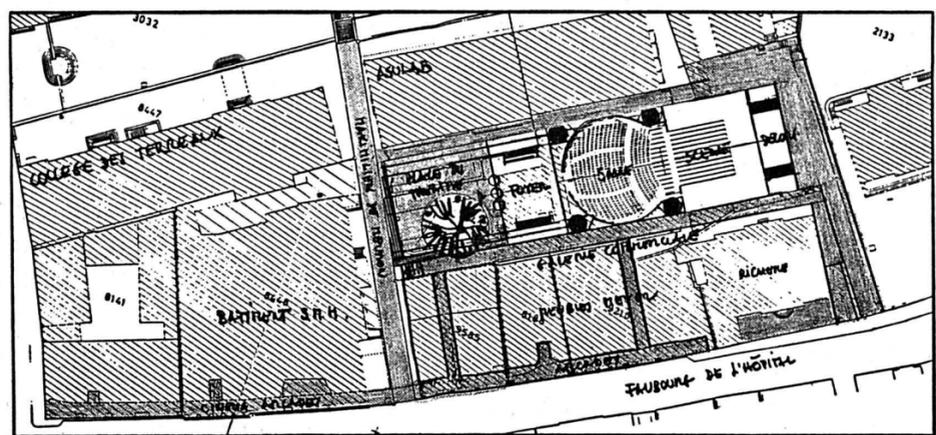
## CONCOURS

En 1960 un concours d'architecture fut lancé pour un «Palais des manifestations» situé au Jardin anglais. Des raisons financières en entravèrent la réalisation. Dans les années 70, l'architecte J.-L. Béguin proposa une transformation du théâtre actuel, il avait imaginé un accès, par une passerelle, à l'Hôtel de Ville qui aurait servi de foyer. Le projet fut abandonné, les transformations n'étaient pas réalisables.

En 1983, les sondages exécutés par un bureau d'ingénieurs, confirmant que les murs porteurs du théâtre actuel étaient bien ceux de la salle, et non les murs extérieurs, conduisirent à admettre la démolition de l'édifice et la construction d'un nouveau théâtre. Le 4 juillet 1983, le législatif accorda un crédit à J.-L. Béguin pour l'étude d'un projet de construction à la place de l'ancien théâtre. En juin 1987 des études complémentaires démontrèrent que, quels que soient l'intérêt de l'emplacement et les qualités du projet, l'espace au sol et le volume à disposition ne permettraient pas de réaliser un théâtre qui réponde aux attentes des spectateurs et des gens de théâtre.

## RÊVE EFFONDRE

Il faudra donc trouver un nouvel emplacement... au Jardin anglais bien sûr: retour à la case départ! En juin 1987, le Conseil



## L'idée a séduit

Une galerie marchande pourrait relier le théâtre au faubourg de l'Hôpital

général vote un crédit pour l'organisation d'un concours d'architecture. En été 1988, 41 concurrents participent à ce concours, estimé de très haut niveau. Le premier prix est attribué à «Magna mater» de M.-C. Bétrix et E. Consolacio, dénommé aujourd'hui «projet Tatou». En mai 1990 le projet et le budget sont acceptés à la quasi-unanimité par le législatif, tandis qu'un référendum est lancé contre ce théâtre. Après un débat public passionné, le vote populaire a lieu en octobre 1990. Les autorités sont désavouées, le projet est refusé, le rêve s'effondre...

## TROIS PROJETS

Consciente que le développement économique est lié au développement culturel, les autorités font du nouveau théâtre une priorité. Trois projets ont été élaborés depuis 1990, l'un dit «Rhinocéros» à Serrières, l'autre «Jardin de l'Oriette» situé à l'emplacement des anciennes brasseries Müller. Mais Neuchâtel a d'abord besoin d'un théâtre «municipal», par opposition à un théâtre de création.

Le projet de l'architecte Edouard Weber, au passage

Maximilien-de-Meuron - situé entre le faubourg de l'Hôpital et l'avenue de la Gare - terrain qui appartient à la ville, a l'aval du «Mouvement régional pour un nouveau théâtre à Neuchâtel». Cette association est née peu après le rejet par le peuple du projet au Jardin anglais, elle est présidée par Jacques de Montmolin. Le Centre culturel neuchâtelois, interpellé sur la question de l'équipement théâtral à Neuchâtel, s'est déclaré prêt à assumer la saison et la gestion de l'institution. Il a analysé l'étude, communiqué des cotes, afin de permettre la prise de décision des autorités.

Le projet présenté par Edouard Weber pourrait accueillir tout le programme contenu dans le projet «Tatou». Continuant à travailler sur cette idée, l'architecte neuchâtelois a imaginé un nouvel attrait pour ce théâtre dont l'intégration dans la cité est un des atouts. Englobant cinq cinémas alentour, trois hôtels, des galeries commerciales, une future médiathèque, le complexe ainsi créé permettrait d'éviter le «théâtre - monument - mort» en dehors des heures de représentation.

## ENSEMBLE COHÉRENT

La cour actuelle serait conservée comme esplanade. La salle, 500 places, se situerait en contrebas pour suivre la pente naturelle du terrain. Le public y accéderait donc par sa partie supérieure. Devant la scène, qui pourrait accueillir la quasi-totalité des spectacles de théâtre, de ballet et opéras de chambre en tournée dans le pays, il y aurait encore un espace suffisant pour installer une fosse d'orchestre. Cette disposition autoriserait le transport du matériel directement par l'arrière du théâtre. Le bâtiment se terminerait par quelques volumes à disposition, surfaces à louer pour des activités culturelles.

Le coût de construction de théâtres similaires réalisés en Suisse romande, à Paris, ces dernières années, tourne autour d'un budget de construction de 20 millions. A Neuchâtel, étant donné le caractère régional du théâtre, les coûts de construction puis d'exploitation seraient pris en charge par l'ensemble des communes participant à la réalisation.

Le Conseil général se prononcera en juin...

Denise de CEUNINCK

## Ce soir à la Collégiale REQUIEM

### DE LLOYD WEBBER

Le chœur de l'Elysée de Lausanne, l'Orchestre de chambre de Genève, sous la direction de René Falquet, Yong-Ping Gao, ténor, Nathalie Choquette, Anne Ramoni, sopranos, Stéphane Schwarz, voix d'enfant, Yves Rechsteiner, organiste interpréteront, ce soir à la Collégiale, les «Chichester Psalms» de Leonard Bernstein et le Requiem de Andrew Lloyd Webber.

Andrew Lloyd Webber est né en 1948 à Londres. Il étudia divers instruments mais renonça à une formation de musicien classique. Il se lança dans la musique dite «pop» et inaugura le genre du nouvel oratorio par une œuvre racontant l'histoire de Joseph, en collaboration avec Tim Rice. Puis les deux compositeurs poursuivirent leurs travaux, avec l'opéra rock «Jesus-Christ Superstar» qui les rendit célèbres.

Andrew Lloyd Webber a écrit de la musique de film, mais ce sont ses comédies musicales qui ont fait sa notoriété: «Jeeves» 1975, «Evita» 1978, «Cats» 1981, «Song and Dance» 1982, «Starlight Express» 1984, «The Phantom of the Opera»...

Andrew Lloyd Webber a composé le «Requiem» à la mémoire de son père, il fut présenté d'abord au festival de Sydmonon en 1984 puis le compositeur consacra six mois à retravailler l'œuvre qui fut interprétée pour la première fois dans sa version définitive à New York, le 24 février 1985. La partition se compose des séquences traditionnelles de la messe de requiem, telle qu'elle est dite dans l'Eglise catholique. «Je ne sais pas quelle place occupera ce Requiem dans l'histoire de la musique, mais pour ma part, je le considère comme la plus personnelle de toutes mes compositions...» commente Andrew Lloyd Webber.

Leonard Bernstein, compositeur et chef d'orchestre, a atteint la gloire avec la comédie musicale «West Side Story». Il a composé les «Chichester Psalms» en 1964, à la demande du doyen de la cathédrale de Chichester (Angleterre). L'œuvre est basée sur les psaumes 108, 100, 23, 2 «Pourquoi ce tumulte parmi les nations», 131 et 133 «Qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble». Dès sa création l'œuvre fut très populaire. Bernstein l'a voulue simple, tonale, mélodique. L'orchestration est brillante. DdC

● Neuchâtel, Collégiale Mercredi 20 avril, 20 heures.

## Musée d'art et d'histoire Neuchâtel

### Autour du Ruckers



Dernier concert de la saison 93-94 autour du clavecin historique: il a pour programme des œuvres de femmes compositrices du XVIIe siècle! Magali Dami, soprano, Arno Jochem, viole de gambe, Dorota Cybulska, clavecin, en seront les interprètes.

Barbara Strozzi (1619 - 1664), première femme compositrice professionnelle connue dans l'histoire de la musique, cantatrice et claveciniste vénitienne de surcroît, publia huit volumes de madrigaux, cantates et airs.

Francesca Caccini, dite «Cecchina» (1581 - 1640), compositrice florentine, excella au luth,

au clavecin et à la guitare. Son autorité dépassa les frontières d'Italie. Isabella Leonarda (1620 - 1704), de petite noblesse, entra chez les Ursulines à Novarre. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, 200 de ses compositions, mottets, messes, sonates, seront imprimées. Elisabeth Jacquet de la Guerre (1664 - 1729), installée à Paris, devint un célèbre professeur et compta Daquin parmi ses élèves. Elle est l'auteur de trois livres de cantates, pièces pour le clavecin et d'un opéra. DdC

● Neuchâtel, Musée d'Art et d'Histoire, Vendredi 22 avril, 20 h 15.

## Théâtre populaire romand

### «Madame, je t'aime»

«Madame, je t'aime», pièce de Véronique Piantino et Eric de Dadelsen, qui sera jouée par le Théâtre du Préau, vendredi et samedi au TPR, commence comme un jeu d'enfant. Paul et Louise recherchent dans l'embrasement des portes, derrière les housses des fauteuils, l'amour de leur enfance, d'une enfance qui leur échappe. Leurs ombres intérieures projettent la silhouette d'un fantôme de femme, le souvenir du grand-père qu'ils ont aimé et partagé.

L'histoire se situe en Normandie, en juin 1944 dans le

contexte du Débarquement qui a libéré la France de l'Occupation. Depuis des semaines, les gens étaient sur le qui-vive pour avoir entendu des messages radiophoniques diffusés par les émissions «Les Français parlent aux Français» sur la BBC. Certains de ces messages avaient un goût amer, d'autres sentaient bon la joie de vivre, le changement, la liberté.

Le metteur en scène traite ce spectacle comme une enquête, introspective autour d'un secret de famille, de l'histoire des anciens qui pèse sur les jeunes

têtes, des jeux d'enfants qui ressemblent à s'y méprendre à ceux de leurs cousins germains, les jeux d'adultes.

Sandrine Bestel joue Louise, Fabienne Margarita, Anna; Gilles Chabrier est Paul, le décor est d'Alain Chevalier, la musique de Claude Moguel. C'est un spectacle tout public, dès sept ans. DdC

● La Chaux-de-Fonds, Théâtre de Beau-Site, Vendredi 22 avril, 20 h 30 Samedi 23 avril, 17 heures.

## Au Temple de l'Abeille

### Domenica interprète la «Via Crucis» de Liszt

L'ensemble mixte «Domenica» a été créé en 1988 par Pierre-André Lienhard. Il est composé de quelque 25 membres «crocheurs». Cela veut dire qu'en plus des cours de chant, privés parfois, des week ends consacrés au travail d'ensemble, les choristes financent leurs concerts pour lesquels ils poseront également les affiches.

Cet état d'esprit porte ses fruits. Domenica interprétera dimanche la «Via Crucis» de Liszt. Le mélange des genres, orgue seul, chœurs, ariosos, des langues, latin, allemand, hébreu et des styles - de l'hommage à Jean-Sébastien Bach, marqué

par les chorals des stations VI et XII, aux explorations chromatiques les plus audacieuses dans les sections instrumentales - tous ces facteurs donnent sa force à cette «Via Crucis». Quatre mélodies d'emprunt, un motif de six notes dérivé d'une hymne grégorienne, se faisant entendre dès les premières mesures de l'œuvre comme symbole de la croix, confèrent à la partition, par leur répétition, leur juxtaposition et par les tempi lents, un caractère contemplatif. La personnalité de Liszt semble vouloir s'effacer derrière la partition, fuir la subjectivité romantique. L'œuvre sur laquelle Liszt a travaillé pen-

dant cinq ans, fut terminée en 1879 à Budapest. Aucune autre de ses créations ne l'aura ému à ce point. Mal accueillie, refusée par l'éditeur Pustet, la «Via Crucis» ne fut créée qu'en 1929, à Budapest, le jour du Vendredi Saint.

Dirigée par Pierre-André Lienhard, l'œuvre sera interprétée par l'ensemble Domenica, Simonne Favre, à l'orgue, Jean-Claude Schneider, violoncelle et par quatre solistes vocaux. DdC

● La Chaux-de-Fonds, Temple de l'Abeille, Dimanche 24 avril, 17 heures